

CILSS - Club du Sahel

LE SAHEL FACE AUX FUTURS :

**DEPENDANCE CROISSANTE OU
TRANSFORMATION STRUCTURELLE**

Etude prospective des pays sahéliens

1985-2010

Juillet 1987

BEST AVAILABLE COPY

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
. AVANT-PROPOS	1
. CHAPITRE 1 : Introduction à la prospective du Sahel	4
<u>1ère PARTIE : UNE RETROSPECTIVE DU SAHEL : DES ANCIENS EMPIRES A LA CRISE ACTUELLE</u>	12
. CHAPITRE 2 : Le Sahel du temps des empires à la veille de la colonisation	14
. CHAPITRE 3 : La période coloniale	23
. CHAPITRE 4 : L'évolution de la population depuis 1960	31
. CHAPITRE 5 : L'évolution de l'agriculture depuis 1960	35
. CHAPITRE 6 : La rupture de l'équilibre écologique	45
. CHAPITRE 7 : L'industrie, les services & le secteur informel	49
. CHAPITRE 8 : L'évolution de l'économie globale	58
. CHAPITRE 9 : La déstructuration de la société rurale	68
. CHAPITRE 10 : La montée de la société urbaine	74
. CHAPITRE 11 : L'évolution du pouvoir	78
. CHAPITRE 12 : Conclusion : des sociétés en crise	87
<u>2ème PARTIE : LE SCENARIO TENDANCIEL : STAGNATION DE L'ECONOMIE ET MONTEE DE LA DEPENDANCE</u>	93
. CHAPITRE 13 : L'évolution de la société comme produit de tensions	95
. CHAPITRE 14 : L'environnement du Sahel : le climat de demain	108
. CHAPITRE 15 : L'environnement du Sahel : le monde de demain	114
. CHAPITRE 16 : Valeurs et mentalités : la culture sahélienne de demain	124

	<u>Pages</u>
. CHAPITRE 17 : Quels pouvoirs ?	131
. CHAPITRE 18 : La population	140
. CHAPITRE 19 : Le monde rural de demain	149
. CHAPITRE 20 : L'industrie de demain	165
. CHAPITRE 21 : Le scénario tendanciel : un scénario cohérent, probable et générateur de tensions	173
. CHAPITRE 22 : Les scénarios plus défavorables	180
. CHAPITRE 23 : Conclusion : le scénario tendanciel est-il acceptable	184
<u>3ème PARTIE : UNE EXPLORATION DES CHAMPS DES AVENIRS POSSIBLES</u>	188
. CHAPITRE 24 : Les scénarios possibles	191
. CHAPITRE 25 : Le rôle de l'Etat et de la société civile dans la construction d'un avenir meilleur	200
. CHAPITRE 26 : Les préalables aux changements de rôles	208
. CHAPITRE 27 : Changements de rôles et changements de politiques	213
. CHAPITRE 28 : L'aide extérieure	223
. CHAPITRE 29 : Préparer l'avenir pour la génération suivante	229
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	234
. CHAPITRE 30 : Les conditions de sortie du scénario tendanciel	235
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	245

AVANT-PROPOS

La Prospective du Sahel a une histoire déjà longue...

Une première phase a été menée en 1985 par une équipe dirigée par Kimon VALASKAKIS et comprenant Pathé DIAGNE, Jacques GIRI, Michel GODET et Cheikh Bou Saad KAMARA.

A la suite des commentaires faits sur le travail de la première phase, une seconde a été menée à bien en 1986 toujours sous la direction de Kimon VALASKAKIS, assisté de Jacques GIRI, Cheikh Bou Saad KAMARA et Alioune SALL.

Enfin, en 1987, Jacques GIRI a pris la responsabilité de réviser et de mettre en forme les travaux déjà faits, et a bénéficié de l'appui de Jacques LESOURNE, de Jean-Paul L'ALLIER et d'Alioune SALL.

Tout au long de son histoire, l'étude prospective a bénéficié de critiques, souvent passionnées. Seuls les passionnés font avancer le monde.

Elle a bénéficié aussi de contributions involontaires (on trouvera en annexe la bibliographie des principaux ouvrages utilisés) et volontaires de ceux qui ont pris la peine de rédiger des notes de travail spécialement pour cette étude (on en trouvera la liste dans le tableau ci-après).

Que tous, critiques passionnés ou plus modérés, contributeurs volontaires et involontaires soient ici remerciés.

Que soient aussi remerciés les secrétariats du CILSS, et en particulier Mahamane BRAH, et du Club du Sahel, et en particulier Anne de LATTRE, qui ont décidé de faire réaliser cette étude prospective et en ont soutenu le déroulement.

Que soient enfin remerciés l'Agence Canadienne pour le Développement International, qui a financé l'essentiel de ce travail, et ses représentants successifs au sein du secrétariat du Club du Sahel, Yves GARNEAU et Jean NADEAU qui ont toujours soutenu les équipes de "prospectivistes" dans les passages difficiles.

Une prospective de ce type sur une région du Tiers-Monde n'avait jamais, à notre connaissance, été entreprise. Il s'agit donc en quelque sorte d'un travail de pionnier. Ceux qui ont eu une responsabilité dans ce travail de défrichage en tirent prétexte pour expliquer (non pour justifier) les lacunes et les erreurs que le lecteur ne manquera pas de relever.

Ils espèrent que d'autres iront plus loin dans la réflexion prospective sur le Sahel et sur d'autres pays en développement. Et il va de soi qu'ils espèrent aussi que leur travail, si imparfait soit-il, sera utile aux Sahéliens et à ceux qui souhaitent les aider.

L'EQUIPE DE REALISATION DE L'ETUDE

Ont participé à l'une ou l'autre phase de l'étude (par ordre alphabétique) :

- . Pathé DIAGNE, professeur à l'Université de Dakar,
- . Jacques GIRI, SEED, Paris,
- . Michel GODET, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, Paris
- . Cheikh Bouh Saad KAMARA, professeur à l'Ecole nationale d'Administration, Nouakchott,
- . Jean Paul L'ALLIER, Jean Paul L'ALLIER et associés, Quebec,
- . Jacques LESOURNE, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, Paris,
- . Alioune SALL, PRODEST, Dakar,
- . Kimon VALASKAKIS, Président de l'Institut GAMMA, professeur à l'Université de Montréal.

Ont en outre contribué à l'étude par des travaux spécifiques : Paris Arnopoulos (Institut Gamma), Robert Desbiens (CILSS), Iris Fitzpatrick (Institut Gamma), Jean-Jacques Gabas (Club du Sahel), Scot Gardiner (Institut Gamma), Patrick Healey (Institut Gamma), Mamadou Diallo (Paris), Michel Matly (SEED), Pierre Pradervand (Genève).

Naré Maghan un jour s'en vint chez Noun Faïri le forgeron-devin; c'était un vieil aveugle. Il reçut le roi dans le vestibule qui lui servait d'atelier. A la question du roi, il répondit :

- Quand le grain germe, la croissance n'est pas toujours facile; les grands arbres poussent lentement, mais ils enfoncent profondément leurs racines dans le sol.

- Mais, dit le roi, le grain a-t-il vraiment germé ?

- Certainement fit l'aveugle-devin, la croissance n'est pas aussi rapide que tu le désirerais. Ah ! que l'homme est impatient !

Djibril Tamsir Niane
(Soundiata)

CHAPITRE 1

INTRODUCTION A LA PROSPECTIVE DU SAHEL

1.1. POURQUOI UNE PROSPECTIVE DU SAHEL ?

La sécheresse qui a frappé les pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest à partir du début des années 1970 et qui a engendré les situations dramatiques que l'on connaît, a aussi provoqué tout un ensemble de réflexions sur la situation de la région et sur son avenir à moyen et à long terme.

Dès les années 1974 et 1975, plusieurs institutions se sont penchées sur le Sahel, ont porté un diagnostic sur son état et ont proposé des actions à entreprendre pour qu'il devienne moins vulnérable aux aléas climatiques, moins dépendant de l'aide étrangère et pour qu'il émerge enfin du sous-développement.

En 1976, la création du Club du Sahel par la Communauté internationale, faisant suite à la création en 1973 du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) par les Sahéliens, a été l'occasion de relancer et d'approfondir la réflexion sur un certain nombre de thèmes, a priori cruciaux pour l'avenir de la région : les politiques céréalières, le développement des irrigations, la déforestation etc... Elle a permis aussi d'élaborer une "stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel", approuvée par les Gouvernements sahéliens et par les principales agences d'aide et conçue, en principe, pour guider l'action des uns et des autres.

Malgré cet effort de réflexion, malgré un accroissement non négligeable de l'aide publique internationale, malgré la multiplication des bonnes volontés qui se sont proposées pour aider le Sahel à travers les ONG, et malgré les efforts des Sahéliens eux-mêmes, la situation de la région ne s'est guère améliorée. Un bilan dressé en 1983 à l'occasion de la 5ème Conférence du Club du Sahel tenue à Bruxelles, concluait qu'aucune des grandes tendances défavorables qui caractérisent l'évolution des pays sahéliens ne s'était encore redressée. D'autres travaux plus récents ont attiré l'attention sur la stagnation, voire le recul des économies sahéliennes, sur la dégradation du milieu naturel qui se poursuit et qui devient de plus en plus inquiétante pour l'avenir. Des problèmes, inconnus ou peu apparents il y a dix ans, ont pris des proportions considérables : endettements extérieurs croissants, déséquilibres financiers rendant nécessaires des "ajustements structurels" etc...

Les Gouvernements sahéliens sont très conscients de cette évolution. Les Chefs d'Etat, réunis à Dakar en janvier 1986, ont réaffirmé leur volonté d'inverser les tendances défavorables et ils ont lancé un appel à la Communauté internationale pour qu'elle les appuie davantage dans leurs efforts.

Les Agences d'aide, de leur côté, s'interrogent sur l'efficacité de leur action. Les uns et les autres, à l'occasion des Conférences du Club du Sahel tenues à Bruxelles en 1983 et à Milan en 1985, ont demandé aux Secrétariats du Club et du CILSS de poursuivre l'effort de réflexion entrepris sur les problèmes du Sahel et sur les stratégies à adopter. Et ils ont recommandé que cet effort soit inséré "dans un cadre stratégique plus global, plus prospectif, plus cohérent".

L'étude prospective est un essai de réponse aux interrogations des Gouvernements et des Agences d'aide qui souhaitent agir plus efficacement. Elle essaie en particulier de répondre au voeu spécifique qui a été exprimé : disposer d'un cadre stratégique global, prospectif, cohérent.

Elle représente une tentative d'explorer plus en profondeur et de façon plus systématique qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent les mécanismes qui ont joué pour amener le Sahel dans la situation actuelle, d'explorer le champ des avenir réellement envisageables pour la région sur une période plus longue que celles généralement considérées : on a choisi 25 ans, et d'explorer à quelles conditions un futur acceptable par les Sahéliens pourrait se réaliser.

1.2. LA PROSPECTIVE ET SES METHODES

Explorer le champ des futurs réellement envisageables : de quels outils d'exploration dispose-t-on dans les années 1980 pour mener à bien une telle tâche ?

De tout temps sans doute, des hommes ont essayé de sonder l'avenir ou de dessiner l'avenir qu'ils souhaitaient. Mais, depuis les lendemains de la seconde guerre mondiale, la réflexion sur l'avenir est entrée dans une phase nouvelle; les hommes ont éprouvé de plus en plus le besoin de maîtriser leur avenir et une réflexion prospective nouvelle est née, réflexion pragmatique, conçue comme devant aider à prendre les décisions cruciales dans un avenir largement incertain. C'est bien à des problèmes de ce type que sont confrontés aujourd'hui les Sahéliens et ceux qui cherchent à les aider.

On ne décrira pas ici en détail les méthodes qui ont été imaginées pour mener une réflexion prospective telle qu'on vient de la définir et on renverra aux ouvrages cités dans la bibliographie pour ce détail. On se limitera à quelques indications sur la conception de l'avenir et de la prospective et d'abord sur les principes admis aujourd'hui par la plupart des praticiens de la prospective et qu'on résumera de la façon suivante :

- l'avenir n'est pas une réalité donnée d'avance que l'on peut connaître scientifiquement, il est le produit de nos actes;
- l'avenir, étant ce qu'en font les acteurs humains et non le produit de déterminismes impersonnels, est nécessairement ouvert et multi-forme;
- l'exploration de l'avenir, pour être utile à la décision, doit balayer large et loin car on constate une accélération du changement dans tous les domaines; on verra que le Sahel n'échappe pas à cette loi de l'accélération, même si le changement ne se fait pas toujours dans le sens souhaité par les intéressés;
- l'exploration de l'avenir doit se faire par des instruments d'analyse d'inspiration scientifique qui tiennent compte des particularités de ce qui est analysé : une réalité complexe, conditionnée par les choix humains, rapidement changeante.

Au-delà du consensus sur ces grands principes, apparaissent des oppositions, souvent profondes, entre des "écoles de pensée". On en recense-
ra quelques-unes qui mettent en évidence des conceptions de l'avenir des sociétés humaines assez divergentes et qui semblent pertinentes pour l'objet de notre réflexion, le Sahel :

- d'un côté, une approche économique qui s'intéresse surtout aux grands macro-économiques et aux choix micro-économiques des acteurs, sans invoquer d'hypothétiques changements socio-culturels. La quasi-totalité des études sur le long terme du Sahel entreprises depuis 1974 se rangent dans cette catégorie : c'est le cas notamment de l'étude prospective sur le développement agricole effectuée par la FAO en 1976 ou de l'étude prospective menée par l'Institut du Sahel avec la Commission Economique pour l'Afrique en 1983;

et de l'autre, une approche plus culturaliste qui consiste au fond à croire que ce sont les idées qui mènent le monde et que les changements en cours et à venir sont et seront le résultat de profonds changements dans les systèmes de valeur. A notre connaissance, seules des études très ponctuelles ont utilisé jusqu'à présent ce type d'approche dans le Sahel;

- d'un côté, une approche technologique qui met l'accent sur les conséquences que ne manqueront pas d'avoir sur les sociétés humaines les changements technologiques, une approche que l'on pourrait caractériser par la formule : vous aurez la société de votre technologie;

et de l'autre, une approche plus sociologique où l'on considère que la technologie n'explique rien de la société et est au contraire expliquée par les structures sociales, une approche que l'on pourrait caractériser par une formule inverse de la précédente : vous aurez la technologie de votre société.

On pourrait distinguer aussi une "école des optimistes" qui considèrent que les changements en cours dans le monde offrent à l'humanité l'occasion d'accomplir de nouveaux progrès et que les groupes humains aujourd'hui à l'écart de l'évolution comme le sont les groupes sahéliens finiront naturellement par rejoindre l'aile marchante et par tirer parti de ces changements, et une "école plus pessimiste" qui a tendance à considérer plutôt que l'avenir est menacé par de graves catastrophes et que les hommes du sud comme ceux du nord ont des choix décisifs à faire.

Ces approches différentes de la réflexion prospective et les attitudes différentes devant l'avenir qui sont sous-jacentes se retrouvent chez ceux qui se sont penchés sur le sort du Sahel et elles se sont retrouvées parmi l'équipe de ceux qui de près ou de loin ont été impliqués dans cette étude prospective. Il eut été surprenant qu'il en soit autrement.

1.3. L'APPROCHE ADOPTÉE

Face à ces consensus et à ces divergences, quelle approche a été adoptée pour traiter le cas spécifique du Sahel ?

- . Le point de départ a été que l'avenir de la région sera essentiellement ce que les hommes en feront. Les hommes : les Sahéliens au premier chef bien sûr, mais aussi les hommes du nord et du sud qui sont en rapport avec eux. Ceci ne signifie pas que d'autres facteurs, le climat notamment, n'auront pas leur rôle, mais que les réactions des hommes face aux événements qui surviendront seront déterminantes.
- . Un second élément-clé de la réflexion a été la constatation que tous les futurs ne sont pas possibles. Le Sahel de 1987 est ce qu'il est, avec son capital foncier, matériel et surtout humain. Les adultes qui seront les acteurs du prochain quart de siècle sont déjà nés, beaucoup ont déjà reçu l'éducation de base qui en a fait ce qu'ils sont et les éducateurs de ceux qui ne sont pas encore éduqués existent déjà.

Avant de se lancer dans la réflexion prospective proprement dite, il a donc paru indispensable non seulement de faire l'inventaire du capital disponible mais surtout de comprendre les mécanismes qui ont été à l'oeuvre pour faire des sociétés sahéliennes ce qu'elles sont aujourd'hui. Ces mécanismes ne cesseront pas de fonctionner du jour au lendemain et il faut les connaître si l'on veut en modifier le fonctionnement pour infléchir l'avenir.

- . S'agissant d'une étude prospective d'un ensemble de sociétés, il a paru nécessaire de **prendre en compte la complexité de ces sociétés** et donc impossible de s'en tenir au seul aspect économique de la vie sociale. Au demeurant, trop de médications purement économiques et financières ont été proposées dans le passé par les médecins qui se sont penchés sur le sort de la région, sans donner de résultats notables, et une nouvelle ordonnance de cette veine n'aurait guère été crédible.

L'étude a donc essayé d'aller plus en profondeur et de voir quels facteurs sociaux, politiques et culturels se cachent sous les variables économiques, même si on entraine ainsi dans des domaines moins connus et quelquefois fort peu connus ou controversés.

- . S'agissant d'une étude prospective sur des sociétés qui n'ont pas encore tiré parti de tout l'arsenal des techniques disponibles et où la productivité des hommes demeure faible, voire très faible, il a paru opportun de faire l'hypothèse que des facteurs sociaux ou culturels bloquaient l'adoption de techniques plus performantes. Pour schématiser, alors que la majorité des Sahéliens ont jusqu'à présent rejeté l'usage de l'araire connue depuis 5.000 ans dans le bassin méditerranéen, il n'a pas paru évident que les techniques avancées de demain seraient automatiquement adoptées avec enthousiasme dans le Sahel et seraient les remèdes miracles à la situation de la région.

Bien que certains membres de l'équipe chargée de l'étude aient eu une conception différente, le rapport final a considéré que les technologies qui seront réellement utilisées demain seront fonction de l'état de la société.

De ces quelques principes et du souci de présenter une analyse nécessairement complexe de façon la plus claire possible pour le lecteur, découle la structure de l'étude que l'on va lire.

Une première partie est une rétrospective du Sahel, visant à mettre en évidence non seulement les grandes tendances de la région mais aussi, comme on vient de le dire, les mécanismes qui ont engendré ces tendances. Ce faisant, on a eu le souci de balayer loin dans le passé en remontant plusieurs siècles en arrière et en évoquant brièvement le Sahel d'avant la colonisation. Cela n'est sans doute pas inutile dans

la mesure où les sociétés sahéliennes d'aujourd'hui s'enracinent dans ce passé lointain. On a eu également le souci de prendre en considération non seulement les variables économiques mais aussi les structures sociales, les valeurs, les pouvoirs.

Cette rétrospective met en évidence un certain nombre de grandes tendances dans l'évolution de la région, dont beaucoup étaient déjà bien connues et que tout le monde s'accorde à juger inquiétantes pour l'avenir. Elle met aussi en évidence plusieurs facteurs susceptibles d'amener à terme des changements dans cette évolution.

Une seconde partie est consacrée à l'élaboration d'un scénario tendanciel. On a défini le scénario tendanciel non pas comme celui construit par le prolongement des tendances constatées : chacun sait bien que les tendances qui semblent les mieux établies finissent toujours par s'infléchir, mais comme le scénario bâti sur l'hypothèse que les mécanismes à l'oeuvre actuellement dans le Sahel continueront à jouer alors que les facteurs de changement identifiés ne joueront pas encore un rôle significatif au cours de la période considérée.

Si cette hypothèse se réalise effectivement, les grandes tendances constatées s'infléchiront, mais elles s'infléchiront dans un sens qui ne sera certainement jugé favorable ni par les Sahéliens ni par ceux qui souhaitent les aider. Cela ne signifie pas qu'un tel scénario ne soit pas probable ou qu'il ne soit même pas envisageable. On montrera au contraire que ce scénario est parfaitement viable au moins pendant un laps de temps qui est difficilement évaluable, mais qu'il débouche à peu près inévitablement sur des crises dramatiques. On montrera aussi que ce scénario tendanciel n'est pas le pire que l'on puisse concevoir.

Partant de la constatation que le scénario tendanciel est finalement inacceptable, la **troisième partie essaie de balayer le champ des scénarios possibles**, plus acceptables par les Sahéliens, en tenant compte des contraintes inévitables pour la région et des facteurs de changement identifiés dans la rétrospective.

Elle a, selon les principes rappelés ci-dessus, essayé de balayer large et de balayer loin en prenant en compte le fait que les conditions de certains changements ne seront peut-être pas réunies au cours du prochain quart de siècle mais que cette période devrait être mise à profit pour les réunir et préparer ainsi les périodes encore plus éloignées dans le temps.

Elle ne propose pas de scénario "normatif", décrivant l'avenir tel qu'il est jugé souhaitable pour la région. Les membres de l'équipe ne se sont pas jugés qualifiés pour proposer de telles normes. Ils ont limité leur ambition à essayer d'éclairer les écueils qui se présenteront sur la route des Sahéliens et à essayer de dire comment ils pourraient être contournés.

Aussi la conclusion tente-t-elle de dégager ce que l'on a appelé les conditions de sortie du scénario tendanciel : quelles actions peuvent être entreprises qui conduiront à la sortie vers tel ou tel scénario dont on peut penser qu'il sera considéré comme plus souhaitable par les intéressés ? mais sans prendre parti pour l'un plutôt que pour l'autre de ces scénarios.

1.4. LE CHAMP DE L'ETUDE

Compte tenu des objectifs fixés, une question préalable apparaît inévitable : étant donné la diversité du Sahel, étant donné en particulier la diversité de communautés humaines qui ont connu des histoires politiques mais aussi des histoires sociales et culturelles différentes, qui vivent dans des environnements différents, une prospective de la région a-t-elle un sens ? Et ne faudrait-il pas commencer par une prospective de chacune de ces communautés humaines ?

On a considéré que 7 des 9 pays du CILSS : Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad constituaient, en dépit de leur diversité, un ensemble assez homogène :

- par la géographie : ces pays forment la zone de transition entre le désert et l'Afrique tropicale humide;
- par l'histoire : les grandes lignes de leurs histoires anté-coloniales, coloniales et post-coloniales sont assez semblables;
- par la culture : on rencontre dans la plupart des communautés humaines de ces pays des traits culturels communs.

En revanche, les Iles du Cap Vert forment dans l'ensemble des pays membres du CILSS un point singulier. Elles sont différentes du Sahel continental à la fois par la géographie : ce sont des îles volcaniques et désertiques; par l'histoire : elles ont été peuplées d'esclaves déracinés et de colons portugais et elles sont de ce point de vue plus proches des Antilles que du Sahel continental. Enfin, leur décolonisation a été un peu plus tardive (1975).

Au début de 1986, c'est-à-dire alors que l'étude prospective était déjà bien avancée, la Guinée-Bissau a rejoint le CILSS. Elle est certainement plus proche des autres pays sahéliens, plus proche en tout cas culturellement de régions comme la Gambie et la Casamance que les Iles du Cap Vert. Mais, elle a aussi des caractères spécifiques dus à son histoire.

Aussi l'étude prospective traite-t-elle essentiellement des 7 pays du Sahel continental énumérés ci-dessus. Elle concerne peu les Iles du Cap Vert dont la problématique est sensiblement différente et peu aussi la Guinée-Bissau que l'on s'est cependant efforcé d'intégrer chaque fois que des données sur ce pays étaient disponibles.

Sous ces réserves, l'étude traite de la globalité du Sahel avec l'idée qu'elle pourrait ultérieurement servir de cadre à des études prospectives plus spécifiques concernant un pays, voire une province homogène. Si de telles études ne sont pas entreprises, il faudra de toutes façons nuancer les conclusions de la prospective globale en fonction des caractères propres à chaque Etat.

1ère PARTIE

UNE RETROSPECTIVE DU SAHEL :

DES ANCIENS EMPIRES
A LA CRISE ACTUELLE

*Des histoires parallèles à vitesses
différentes.*

F. Braudel

INTRODUCTION A LA RETROSPECTIVE

Le Sahel d'aujourd'hui est le produit d'une longue histoire : des siècles d'histoire anté-coloniale complexe, une soixantaine d'années de colonisation (un peu plus au Sénégal et en Gambie), un quart de siècle d'émergence de nouveaux Etats.

L'objectif de cette partie rétrospective n'est pas de retracer cette histoire. Il est de rechercher dans le passé lointain des sociétés sahéliennes les éléments qui sont restés plus ou moins vivants, qui contribuent à expliquer leur situation actuelle et qui sont susceptibles de jouer encore un rôle dans leur évolution future. Il est de dégager du passé plus proche les grandes tendances qui caractérisent l'évolution récente et de mettre en évidence les mécanismes qui ont engendré ces tendances et qui, plus ou moins modifiés, sont susceptibles de jouer encore pendant un certain temps.

On soulignera à ce propos combien les travaux effectués depuis 2 ou 3 décennies par des Africains et des non-Africains ont contribué à éclairer le passé lointain de l'Afrique sahélienne et à détruire l'image, assez souvent répandue à l'époque coloniale, de sociétés immobiles. Mais, on soulignera aussi combien il reste de vastes zones obscures dans ce passé et combien font défaut les travaux de synthèse permettant de retracer au cours des siècles dans cette partie du monde l'histoire des économies, des structures sociales, des mentalités et des rapports des uns avec les autres.

S'agissant du passé plus récent, des trente dernières années, on soulignera que la plupart des données quantitatives ne sont connues qu'avec des marges d'erreur importantes. Il en est ainsi des données de base sur la démographie, sur les productions etc... et il en est même ainsi pour des données que l'on pourrait supposer connues de façon précise, le montant de la dette extérieure par exemple. Avec les éléments dont on dispose et grâce à un certain nombre de recoupements, il est possible de dégager des grandes tendances, de façon relativement fiable tant que l'on reste dans le domaine du qualitatif. Mais, on ne saurait trop insister sur la prudence avec laquelle il faut considérer toute estimation quantitative, notamment les taux de croissance (ou de décroissance) qui sont proposés.

CHAPITRE 2

LE SAHEL DU TEMPS DES EMPIRES A LA VEILLE DE LA COLONISATION

2.1. UN POUVOIR QUI SE MORCELLE

Sans entrer dans le détail, il faut d'abord rappeler que, jusqu'à la fin du XVIème siècle, le Sahel de l'Afrique de l'Ouest est un théâtre sur lequel se font et se défont de grands empires : le Ghana, le Mali, le Songhaï.

Ces empires regroupent sous une autorité unique des royaumes plus ou moins nombreux selon les époques. A leur apogée, ils s'étendent de l'Atlantique jusqu'à l'Aïr.

Le Sahel d'Afrique centrale est aussi un lieu où s'édifient aux mêmes époques des empires : le Kanem puis le Bornou.

Jamais ces empires n'étendront leur autorité sur la totalité de la région. Certains royaumes resteront toujours réfractaires à toute intégration dans les empires successifs. C'est le cas des royaumes mossi dans l'actuel Burkina ou encore des états haoussa, situés à cheval sur le Niger et le Nigéria.

La fin du XVIème siècle marque un tournant dans l'histoire de la région : le Songhaï et le Bornou s'effondrent. Aucun pouvoir ne parvient désormais à rassembler sous une même autorité de vastes régions du Sahel : les grands empires ne sont plus qu'un souvenir.

Le pouvoir a désormais tendance à s'émietter en de multiples royaumes, voire en chefferies qui ne regroupent que quelques villages.

Les guerres entre pouvoirs étaient déjà nombreuses au temps des grands empires, lorsque le pouvoir central était faible. Elles deviennent encore plus nombreuses après l'effondrement de ceux-ci, jusqu'à devenir quasi endémiques dans certaines régions.

Dans ces régions, les pasteurs et surtout les paysans sont fréquemment razzés par une aristocratie guerrière qui se procure ainsi de la nourriture, du bétail et de nombreux esclaves. L'insécurité devient une donnée quasi permanente.

Mais il reste quelques régions où un pouvoir fort ou bien structuré maintient la sécurité pendant des périodes plus ou moins longues : c'est le cas des royaumes mossi qui connurent de longues périodes de paix.

2.2. DES SOCIÉTÉS TRÈS STRUCTURÉES

D'un bout à l'autre du Sahel, les sociétés sont évidemment très différentes et elles ne restent pas figées pendant des siècles. On peut leur trouver cependant des caractères qui restent à peu près stables à travers l'espace et le temps :

- une structure sociale rigide : on naît aristocrate, homme libre ou esclave, et on le reste : chaque famille a son rang et ses rapports avec les autres familles sont définis par un ensemble de règles précises;
- une structure socio-professionnelle aussi rigide : on naît cultivateur, pasteur, forgeron, pêcheur, griot etc... et on ne change pas de catégorie;
- une structure par classe d'âge : c'est au sein de la classe d'âge que se développent les valeurs de solidarité, d'émulation. Ces classes jouent un rôle important dans la vie économique et sociale.

Ainsi chacun, par le lignage auquel il appartient et par la date de sa naissance, a-t-il une place bien définie au sein de la société.

La communauté familiale rassemble sous une autorité unique les membres du lignage mais aussi les esclaves récemment acquis ou nés dans la famille et qui en font partie. Elle est l'élément de base de cette société. En particulier, elle est la cellule où se fait la production des biens; le lieu où s'effectue une première division du travail, entre les hommes et les femmes, les anciens et les jeunes, les aînés et les cadets, les hommes libres et les esclaves; le lieu où s'effectue aussi la répartition des biens de consommation entre les agents productifs, les vieux qui ont cessé de l'être et les jeunes qui ne le sont pas encore.

La communauté familiale est bien plus qu'une unité économique, elle est une unité culturelle et même métaphysique. Avant que ne s'étendent les influences islamiques et chrétiennes, elle possède un caractère sacré, matérialisé par un autel domestique. Elle comporte une hiérarchie, un système de devoirs et de droits qui participent à ce caractère sacré. En règle générale, l'autorité, la responsabilité, le privilège de jouir des biens de la communauté vont en décroissant le long de la ligne hiérarchique, tandis que croissent les obligations d'obéissance et de respect.

La communauté villageoise forme le second niveau. Elle est constituée de communautés familiales qui peuvent ne pas être toutes homogènes d'un point de vue ethnique et culturel, mais qui vivent ensemble et échangent des produits. La société sahéenne est, de ce point de vue, pluraliste.

Cette communauté villageoise joue un rôle essentiel dans la vie économique et sociale. En son sein s'effectue une seconde division du travail entre cultivateurs, pasteurs, artisans etc... Un certain nombre de travaux sont faits collectivement par les membres de toutes ou d'une partie des familles du village.

Cette société villageoise est à la fois très communautaire et très contraignante :

- communautaire parce que la décision est prise après une concertation (le palabre) au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer. Mais les anciens et en particulier les anciens des familles dominantes jouent un rôle-clé dans le processus de décision : la société villageoise est une gérontocratie;
- contraignante parce que l'individu ne peut qu'adhérer au groupe : il n'existe pas en dehors du groupe. On a pu parler, dans des cas limites, d'une société totalitaire. En contrepartie de cette contrainte forte, la collectivité assure à chacun de ses membres la sécurité matérielle et morale. Et chaque membre, ayant intériorisé les valeurs de sa société, ne la vit pas comme contraignante.

Les esclaves, qui jouent un rôle important dans le processus de production, sont par définition ceux qui ont été prélevés par la force dans un autre groupe ethnique. Même s'ils ne sont pas maltraités, ils n'ont aucune existence sociale et aucune chance d'en avoir une.

Dans les sociétés nomades, le clan joue un rôle assez analogue à celui du village dans les sociétés sédentaires.

Au-dessus du village, s'étagent des pouvoirs plus ou moins nombreux selon les lieux et les époques : chefferies, cités-états, royaumes, empires. Ce sont rarement des pouvoirs très forts et leurs possibilités d'action sont limitées par des règles traditionnelles.

Ces pouvoirs apportent peu à une communauté villageoise qui se suffit largement à elle-même. Mais, ils prélèvent généralement peu sur les communautés villageoises qui relèvent d'eux. Ils trouvent leurs ressources en prélevant sur le commerce, surtout le commerce transsaharien et le commerce avec les Européens, ou ils vont prélever par la violence sur les communautés du royaume voisin. Une partie de ces prélèvements est redistribuée. En dehors de cette redistribution, ils ne sont guère ressentis comme apportant un réel service, sinon comme garants de la sécurité (pas toujours efficaces).

A aucun moment, il ne se développe un sentiment national.

Cette société est ouverte au changement. Certains groupes sociaux ne conçoivent guère le temps en dehors du cycle perpétuellement renouvelé des saisons. En revanche, pour beaucoup d'autres, l'histoire n'est pas ressentie comme un perpétuel recommencement, mais comme le résultat de forces toujours changeantes. Chaque classe s'insère dans la suite des générations et a sa personnalité propre. Dans certaines sociétés, chaque période de 50 ou 60 ans est même marquée par un rite de passage d'une société révolue à une société nouvelle : valeurs et règles sociales sont renouvelées.

2.3. DES SOCIÉTÉS RURALES

Les Sahéliens sont peu nombreux (10 millions(*), peut-être plus à certaines époques ?) et ils sont très inégalement répartis dans l'espace : la moyenne vallée du Niger a sans doute été très peuplée, notamment au temps de l'empire songhaï, mais de vastes zones vides d'hommes séparent les royaumes.

Il existe quelques villes importantes mais les Sahéliens sont essentiellement ruraux.

Le système de production est extensif : les cultures sont des cultures pluviales, faites à la main, et on a recours à de longues périodes de jachère pour maintenir la fertilité des sols : l'élevage est transhumant et se déploie sur de vastes espaces etc... Le système est manifestement conçu pour un espace quasi-illimité et il en tire bien parti : il laisse aux ruraux de longues périodes de loisir qui permettent une vie sociale riche. L'institution de l'esclavage accroît encore les loisirs dont dispose une minorité privilégiée.

Les cultures irriguées intensives sont exceptionnelles. Dans les grands bassins fluviaux, on pratique les cultures de décrue, quelques cultures irriguées ponctuelles, **mais il ne se développe pas de systèmes d'irrigation complexes,** dont la mise en place et la gestion exigent un pouvoir central fort (comme on en trouve dès les débuts de l'histoire au Moyen-Orient).

(*) les estimations très supérieures à ce chiffre, avancées par quelques historiens ne semblent pas cohérentes avec ce que l'on sait de la répartition spatiale de la population.

Ce système est peu productif, mais il dégage néanmoins un surplus qui permet de faire vivre une classe de non-producteurs de nourriture, petite mais non négligeable : guerriers, oulémas, commerçants ambulants; et une classe d'artisans et de griots qui participent à temps partiel à la production agricole.

Ce système de production est **vulnérable aux aléas climatiques**. Chaque village a son stock de céréales pour faire face aux mauvaises récoltes et l'emploi de ce stock est soumis à des règles strictes. Mais ces stocks ne permettent pas toujours de faire face aux sécheresses prolongées. Et les traditions orales ou les chroniques gardent le souvenir de famines meurtrières, notamment au XVIIème et au XVIIIème siècles.

Agriculture et élevage sont largement dissociés. L'insécurité, en concentrant le bétail dans les mains des guerriers, a probablement accentué la dissociation depuis l'effondrement des grands empires.

L'artisanat est diversifié et développé. La majeure partie de la production agricole et artisanale est consommée dans le village, mais il y a place pour un commerce local et régional actif, pour autant que l'insécurité le permet.

Cette société rurale est caractérisée par une grande permanence des modes de production : certains écrits de voyageurs arabes du XIème siècle décrivent une réalité qui a fort peu changé en 1987.

Mais elle n'est pas figée : elle est ouverte, on l'a vu, au changement culturel. Elle est aussi **ouverte au changement technique** : elle accepte certaines innovations, comme les variétés de riz venues d'Asie, l'arachide et le maïs venus d'Amérique.

En revanche, les innovations qui vont dans le sens d'une intensification des cultures, inutile dans un espace illimité, sont rejetées. C'est le cas de la culture attelée.

Plus généralement, les innovations qui obligerait à allonger le processus de production et à accumuler un capital productif ne sont pas acceptées. Cette société **n'accumule pas de capital**, sauf sous forme de bétail et d'esclaves.

2.4. LE ROLE DU COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce transsaharien s'est établi sans doute avant le Xème siècle. Le Sahel exporte surtout de l'or et des esclaves, et il importe des produits de l'artisanat du Maghreb, du sel. Ce commerce joue un rôle marginal dans l'économie de la région, mais il joue un rôle important sur le plan politique, car il permet l'édification des grandes villes commerçantes : Koumbi Saleh, Oualata, Mali, Gao, Tombouctou etc. ... et il supporte le pouvoir des grands empires : le souverain tire une grande part de ses revenus du prélèvement qu'il opère sur les marchandises exportées et importées.

Il joue aussi un rôle important sur le plan culturel : les caravanes véhiculent les idées et notamment l'Islam.

Ce commerce extérieur est en totalité entre les mains de négociants maghrébins qui en tirent des profits importants. Il ne débouche pas sur la création d'une grande bourgeoisie commerçante sahélienne : les négociants sahéliens ne contrôlent que le commerce intrarégional, moins fructueux.

Les Portugais arrivent sur les côtes sahéliennes vers le milieu du XVème siècle. Mais l'impact du commerce européen est faible jusqu'au début du XVIIème siècle. Les commerçants portugais restent sur les côtes et il s'établit seulement un nouveau courant de trafic d'or et d'esclaves, probablement moins important que le commerce transsaharien.

Les choses ne commencent à changer qu'au XVIIème siècle lorsque les Portugais perdent le monopole du commerce avec l'Afrique et que d'autres Européens arrivent. Elles changent surtout au XVIIIème siècle : la traite des esclaves à travers l'Atlantique prend alors des proportions considérables.

La chasse aux esclaves, déjà activement menée par l'aristocratie guerrière aux siècles précédents, s'intensifie et accroît l'insécurité. Elle contribue à la montée de l'anarchie et à la détérioration du tissu social. L'aristocratie ne joue plus le rôle protecteur des populations qu'elle était censée jouer.

Il subsiste cependant quelques régions qui seront peu touchées par cette chasse.

Elle provoque aussi des réactions de défense : la guerre des marabouts en Mauritanie (XVIIème siècle), la révolution Torodo dans la vallée du fleuve Sénégal (XVIIIème) sont menées au nom de l'Islam et sont, au moins en partie, des mouvements visant à substituer à l'aristocratie traditionnelle, qui est devenue l'alliée des négriers, un nouveau pouvoir capable de résister aux séductions de la traite et de rétablir la sécurité.

2.5. LA LENTE ET DIFFICILE PENETRATION DE L'ISLAM

L'Islam a pénétré très tôt au Ghana et au Kanem, sans doute dès le XIème siècle. Mais, pendant longtemps, il n'a touché qu'une frange de la population : surtout l'aristocratie guerrière et les commerçants ambulants qui se sont chargés de propager la nouvelle religion. Jusqu'au XIXème siècle, il semble que la masse des ruraux soit demeurée fidèle aux religions traditionnelles.

La pénétration de l'Islam paraît s'être heurtée à de vives résistances. Les cultures sahéliennes sont très différentes des cultures du Moyen-Orient dans lequel l'Islam a pris naissance :

- le fond monothéiste est partout présent dans le Sahel, mais il co-existe avec le désir de se concilier les forces naturelles et celui de se concilier des ancêtres toujours agissants, ce qui n'est guère compatible avec l'Islam orthodoxe;
- les sociétés sahéliennes gardent une composante matrilineaire forte, à la différence des sociétés méditerranéennes où la composante patri-lineaire est largement dominante : la femme a souvent dans le Sahel un statut plus élevé qu'elle ne l'a au nord du Sahara.

Ces différences expliquent les difficultés rencontrées par l'Islam, surtout par l'Islam orthodoxe : l'histoire des sociétés sahéliennes peut être lue comme un combat entre un Islam orthodoxe et un Islam "africanisé" (un exemple frappant est celui du remplacement de la dynastie des Sonni par celle des Askwa, plus fidèles à l'Islam, au début de l'empire Songhaï). La langue arabe ne devient jamais une langue véhiculaire dans la région.

L'Islam a même été à la limite totalement rejeté par plusieurs sociétés jusqu'à une date récente : les Bambara, les Mossi, les Serère et certaines de ces sociétés ont fait de la fidélité aux religions traditionnelles l'idéologie de leur résistance aux grands empires.

En sens inverse, l'Islam orthodoxe sert d'idéologie à des révolutions qui cherchent à ressusciter un pouvoir fort dans un tissu social qui se défait : c'est le cas des réactions de défense contre la traite dont on a parlé au paragraphe précédent, c'est le cas aussi de la plupart des tentatives de renouveau qui vont marquer le XIXème siècle et dont on va parler maintenant.

2.6. LES TENTATIVES DE RESTAURATION DE POUVOIRS FORTS AU XIXÈME SIECLE

La traite des esclaves à travers l'Atlantique est abolie au début du XIXème siècle, ce qui oblige à une reconversion d'un commerce extérieur largement basé sur elle.

Après cette abolition, le commerce avec l'Europe se redéveloppe rapidement, basé sur la gomme arabique d'abord puis, à partir de 1850, sur l'arachide dont la culture pour l'exportation démarre en Gambie et au Sénégal.

Le commerce transsaharien des esclaves ne s'arrête pas mais des marchandises nouvelles entraînent le développement de ce commerce : plumes d'autruche, peaux...

Le XIXème siècle est pour le Sahel une période d'ouverture sur le monde et de développement du commerce extérieur. Mais de vastes régions demeurent isolées et à l'écart de ce mouvement.

Sur le plan politique, l'époque est aussi une époque de changements. Plusieurs tentatives de recréer de grands empires sont faites : empire Peul de Sokoto, empire du Macina, empire d'El Hadj Omar Tall, empires successifs de Samori, empire de Rabah en Afrique centrale.

Ces tentatives entraînent des guerres nombreuses : l'insécurité ne diminue pas, la razzia d'esclaves reste une menace permanente.

Certains de ces empires sont remarquablement organisés et leurs fondateurs ont été d'éminents politiciens. Mais ils n'auront tous qu'une existence éphémère. Certains s'effondreront d'eux-mêmes et les derniers ne survivront pas à la colonisation.

Jusque vers 1885, la colonisation ne progresse que lentement, elle se limite en fait au seul Sénégal et à la Gambie.

La situation va changer dans le dernier quart du siècle, où une crise, en partie conjoncturelle, ralentit le développement du commerce avec l'Europe.

Les Européens craignent que l'émiettement du pouvoir politique et l'insécurité ne soient des entraves à la croissance du commerce avec l'Afrique, en particulier avec le Sahel qu'ils imaginent offrir des possibilités de développement fantastiques, à la fois source de matières premières et débouché pour leurs produits industriels.

Cette volonté d'abattre les obstacles au commerce, jointe à la rivalité entre puissances européennes, sera une des causes essentielles de la vague colonisatrice qui va submerger la région à la fin du siècle. En 1900, la colonisation est pratiquement achevée.

Quel héritage le Sahel d'aujourd'hui a-t-il reçu de la période anté-coloniale ?

- les Etats sahéliens ne font pas partie de cet héritage puisqu'il y a eu entretemps la discontinuité majeure de la colonisation. Mais, on notera que le Sahel n'a jamais eu l'expérience d'Etats forts, gérant l'espace et organisant des systèmes hydrauliques complexes;
- en revanche, les valeurs et l'organisation de groupes familiaux et villageois très structurés, hiérarchisés, contraignants, se sont largement transmises jusqu'à nos jours;
- en revanche, les systèmes de production, extensifs, conçus pour un espace illimité ont fait preuve d'une permanence remarquable : certains aspects de ces systèmes se retrouvent aujourd'hui tels qu'ils étaient il y a au moins dix siècles.

CHAPITRE 3

LA PERIODE COLONIALE

3.1. LA "MISE EN VALEUR"

L'objectif immédiat des colonisateurs est la "mise en valeur", c'est-à-dire le développement des productions exportables, soit par des cultures industrielles, soit par l'introduction de nouvelles cultures dans le système agricole traditionnel.

Ce sera largement un échec. Les nombreuses tentatives de cultures industrielles faites par des Européens ne réussissent pas. On citera au hasard celle de la Compagnie Cotonnaire du Niger, à Diré, et celle de la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux, en Casamance.

Les paysans, peu motivés par les profits qu'ils en tirent, développent peu ou pas les cultures d'exportation. Les pouvoirs coloniaux essaient de les y contraindre en obligeant à payer un impôt en monnaie, voire par la contrainte physique. A ces contraintes diverses, les paysans répondent par une "stratégie de la dérobade". Certains se dispersent et vont créer des villages éloignés, d'autres émigrent notamment vers la Gold Coast, ceux qui restent adoptent un attitude passive.

Deux exceptions toutefois :

- l'arachide au Sénégal et en Gambie (et dans une bien moindre mesure et plus tardivement au Mali et au Niger). Les paysans locaux, aidés par de nombreux migrants saisonniers, les "navétanes", trouvent des conditions favorables et développent cette production en dehors de toute contrainte administrative.

La croissance de la production d'arachide est irrégulière. Les quantités livrées par les paysans s'effondrent chaque fois que les prix proposés par les sociétés commerciales sont jugés trop faibles : les paysans font la grève des livraisons et, si les mauvais prix perdurent, réduisent les surfaces cultivées.

Exportations d'arachides (Sénégal, Mali, Niger)
(en milliers de tonnes d'arachides-coques)

1895	1913	1937	1947	1956
52	242	793	380	679

La culture de l'arachide se fait par des méthodes traditionnelles, peu productives. Mais l'avantage comparatif du Sénégal et de la Gambie est tel que les paysans en tirent des revenus jugés attrayants et les maisons de commerce de substantiels profits.

Ailleurs, le prix offert aux paysans est peu attractif, à cause des frais de transport, et la culture se développe peu ou pas, en dépit des efforts faits par l'administration coloniale.

- **le coton au Tchad** dont la production se développe surtout grâce à une contrainte administrative forte. Ailleurs, les tentatives de produire du coton (en culture pluviale ou en culture irriguée dans la vallée du fleuve Niger) sur une grande échelle sont en grande partie des échecs. Les variétés disponibles ont de faibles rendements, les fibres produites sont de qualité médiocre et les revenus procurés par la culture cotonnière sont peu attractifs.

Exportations de coton
(en milliers de tonnes de fibres)

	1939	1958
. Afrique de l'Ouest	4	5
. Tchad	3	15

On soulignera que le développement des cultures d'exportation, quand il a lieu, se fait par extension et non par intensification des cultures. Il se fait même souvent au détriment de la fertilité des sols et l'on peut parler d'une véritable "agriculture minière" qui a marqué certaines provinces sahéliennes.

3.2. LA LENTE EVOLUTION DES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES

Le colonisateur souhaite augmenter la productivité des productions alimentaires afin de mobiliser davantage de force de travail pour la mise en valeur.

Mais, l'agriculture et l'élevage traditionnels n'évoluent pas ou peu. Les nombreux essais d'introduction de la culture attelée, de développement des cultures irriguées, de ranching connaissent peu de succès.

Aussi le colonisateur finit-il par se désintéresser des productions alimentaires : il paraît trop difficile de faire évoluer le système de production. On y renonce d'autant plus facilement que, mises à part quelques périodes critiques (les sécheresses de 1914, de 1933...), les populations sahéliennes se nourrissent sans poser trop de problèmes.

Dans l'ensemble, **le Sahel demeure auto-suffisant**. Seuls le Sénégal et la Gambie importent du riz, mais les exportations d'arachide dégagent suffisamment de revenus pour payer ces importations et cette spécialisation est finalement payante.

Il faut souligner que les Sahéliens sont encore peu nombreux : **la croissance démographique ne démarre vraiment qu'au lendemain de la 2ème guerre mondiale** :

- la population de la région est probablement de l'ordre de 10 millions au début du siècle et elle ne dépasse les 15 millions que vers le milieu du siècle.

Le système de production, extensif, a encore l'espace nécessaire pour se déployer. Et les villes sont encore de taille modeste : il suffit de dégager un faible surplus pour les nourrir et ce surplus est généralement dégagé.

Les problèmes actuels sont pourtant présents à l'état de germes, mais ils sont peu apparents. Le système productif n'amorce aucune intensification pour faire face au début de la croissance démographique et au début de la croissance urbaine. Le milieu naturel commence à se dégrader soit sous l'effet des cultures d'exportation, soit sous l'effet de la croissance démographique : les terres du bassin arachidier sénégalais, du plateau mossi et d'autres régions s'appauvrissent ou sont emportées par l'érosion.

A la fin des années 1950, la puissance coloniale est très consciente des menaces qui planent sur l'avenir de la région : **"c'est toute la société paysanne qu'il faut transformer"**, conclut un rapport de 1957. Mais, au jour des indépendances, cette transformation reste à faire.

3.3. CROISSANCE URBAINE ET DEBUT D'INDUSTRIALISATION

Au moment de la colonisation, le Sahel était peu urbanisé et les villes commerçantes de la moyenne vallée du Niger étaient probablement moins importantes qu'elles l'avaient été quelques siècles auparavant.

Le mouvement d'urbanisation va redémarrer au cours de la période coloniale mais, à l'exception de Dakar, les villes sahéliennes resteront de taille modeste pendant toute cette période. En 1960, il n'y a pas plus de 1,3 million de citoyens dans le Sahel, 7% de la population, dont la moitié sont au Sénégal. La Mauritanie n'a encore aucune agglomération de plus de 10.000 habitants.

Les villes sahéliennes coloniales sont des centres administratifs et commerciaux et, toujours à l'exception de Dakar, sont fort peu industrialisées.

L'industrie ne se développe de façon significative que dans la presqu'île du Cap Vert : huileries d'arachide, industrie textile, cimenterie, quelques industries mécaniques. Cette industrie sénégalaise fournit des produits manufacturés à toute l'Afrique Occidentale Française et joue en quelque sorte un rôle de relais entre l'industrie métropolitaine et l'A.O.F.

Quant au sous-sol, il fait l'objet d'une première prospection systématique mais qui ne donne pas pendant longtemps de résultats notables. Les premières grandes mines sahéliennes (Miferma en Mauritanie, Taïba au Sénégal) n'ouvriront qu'au moment des indépendances.

3.4. LA DESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS TRADITIONNELLES

La colonisation bouleverse certains aspects des sociétés sahéliennes.

Les hiérarchies traditionnelles perdent la plus grande part de leur pouvoir au profit du colonisateur. Elles perdent aussi une partie du prestige que leur apportaient leur rôle dans les guerres, leurs esclaves...

Une fraction de l'aristocratie accepte de jouer le rôle de courroie de transmission du pouvoir colonial : "le chef indigène n'est qu'un instrument, un auxiliaire", écrit le Gouverneur Général Van Vollenhoven en 1917.

Mais, même lorsqu'elle accepte ce rôle mineur, l'aristocratie traditionnelle est souvent réticente à s'intégrer davantage dans le système, à envoyer ses enfants à l'école coloniale. Aussi vers la fin de l'époque coloniale, les chefs locaux seront de moins en moins choisis par l'administration dans l'aristocratie et de plus en plus dans d'autres classes jugées plus dociles.

La suppression de l'esclavage, réelle dans certaines régions, plus ou moins théorique dans d'autres, modifie profondément l'équilibre de sociétés où une part importante de la production était assurée par des esclaves.

Enfin, la sécurité retrouvée, le désir d'échapper aux contraintes coloniales (impôt, prestations obligatoires, service militaire) entraînent une dispersion de l'habitat et des migrations vers la côte (la Côte d'Ivoire, la Gold Coast), temporaires ou non.

Cette dispersion des hommes jointe à un début de monétarisation de l'économie rurale (il faut se procurer de l'argent pour payer l'impôt) entraîne une certaine désagrégation de la famille patriarcale qui tend à se diviser en cellules plus petites. La monétarisation donne à l'argent une importance qu'il n'avait pas dans la société et commence à modifier les valeurs traditionnelles.

Les solidarités à l'intérieur de la famille et du village ne sont pas vraiment reniées; il ne se développe pas une philosophie individualiste en tant que telle. Mais les conditions socio-économiques sont désormais telles que la famille patriarcale n'est plus toujours l'unité de production la mieux adaptée : des unités plus réduites, les ménages, commencent à jouer un rôle. Ils commencent à vivre, matériellement et psychologiquement, pour eux-mêmes; ils s'établissent même dans certains cas hors de la "concession" familiale, échappant ainsi de fait à l'autorité de l'ancêtre.

Mais si l'on considère d'autres aspects, la société rurale traditionnelle est peu touchée par la colonisation. L'école coloniale ne l'atteint pas : pas plus de 10% de la population est scolarisée en 1960 et cette proportion est encore beaucoup moindre en milieu rural, et la scolarisation ne touche pratiquement pas les filles. Seule une partie du Sénégal est vraiment touchée par l'école.

Par ailleurs, l'administration coloniale a des moyens fort modestes et l'administrateur demeure un personnage lointain (un fonctionnaire colonial pour 66.000 habitants en Haute-Volta dans les années 1920). Les moyens de communication et de diffusion de l'information sont d'importance très limitée et les villages demeurent isolés, à l'écart des mouvements de la "civilisation".

A côté de la société traditionnelle, une nouvelle société, urbaine, émerge, en rupture avec elle.

Une nouvelle classe sociale apparaît : celle des auxiliaires de l'administration coloniale, interprètes, commis, instituteurs, infirmiers, agents des PTT etc..., tous issus de l'école coloniale. Cette classe est relativement favorisée, souvent rejetée par la population, mais aussi crainte et enviée.

Il commence aussi à apparaître une classe de techniciens : mécaniciens, ouvriers divers, qui ont été aussi formés par les institutions coloniales. Ces techniciens ne font pas partie des castes d'artisans traditionnels : il n'y a pas de continuité entre la technique sahélienne des époques anté-coloniales et la technique introduite par l'Europe.

Quant aux petits commerçants, ils trouvent leur place dans cette nouvelle société. Mais le grand commerce est monopolisé par les compagnies coloniales appuyées par de nouveaux venus : les Libano-Syriens. Une grande bourgeoisie commerçante sahélienne n'émerge pas plus à l'époque coloniale qu'aux époques précédentes.

On soulignera enfin combien l'école coloniale, si peu développée soit-elle, est un facteur de rupture important : rupture entre société rurale et nouvelle société urbaine, rupture entre la génération ancienne et la génération nouvelle qui ne reçoit plus les connaissances traditionnelles et combien elle est un facteur d'assimilation à la culture européenne.

3.5. LA MONTEE DE VALEURS NOUVELLES

Face à la pénétration coloniale, les populations recherchent un refuge moral et culturel.

L'Islam va être un de ces refuges et va connaître une expansion sans précédent en dépit (ou à cause) d'une certaine opposition des autorités coloniales. **Expansion géographique**, y compris dans des régions (comme les royaumes mossi) qui étaient restées réfractaires jusqu'alors. **Expansion au sein de la société** : toutes les couches sociales sont concernées, les ruraux comme les urbains, les hommes comme les femmes. **Expansion en profondeur** par la multiplication des écoles coraniques et des medersa, le développement du pèlerinage à La Mecque, la création de confréries.

En un premier temps, l'Islam va jouer le rôle d'idéologie dans la résistance armée au colonisateur et va animer les révoltes.

Devant l'échec de cette résistance, il va ensuite composer, jouer le rôle d'écran, de protecteur des populations et d'interlocuteur des autorités coloniales. Ce sera en particulier le rôle des confréries.

Il est probablement significatif que les confréries se développent particulièrement au Sénégal où la colonisation est plus ancienne et l'économie plus extravertie du fait de l'importance qu'a prise l'arachide. Les Mourides y apparaissent vers 1890. Moyennant une soumission absolue à son "marabout", le Mouride adhère à un corps social au sein duquel il trouve réconfort moral et sécurité matérielle. Les Mourides joueront un grand rôle dans le développement de l'arachide. D'autres confréries, notamment les Tidjanes, joueront un rôle également important dans le Sénégal de l'époque coloniale.

Les religions chrétiennes, jusque là pratiquées par une infime frange de la population, connaissent aussi une expansion importante, malgré le handicap que constitue le fait d'être la religion du colonisateur. Elles se répandent surtout dans les provinces qui ont résisté à l'Islam aux époques anté-coloniales et ont eu à souffrir des incursions des guerriers musulmans : le Burkina Faso, le sud du Tchad, quelques provinces sénégalaises.

3.6. LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE CLASSE POLITIQUE

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la vie politique sahélienne est extrêmement réduite. La situation ne commence vraiment à changer qu'au lendemain du conflit.

La vie syndicale se développe avec la croissance des nouvelles classes sociales urbaines. Le premier grand mouvement est la grève des cheminots sénégalais et soudanais, en 1947, grève qui dure plus de cinq mois. Le syndicalisme devient une force avec laquelle le pouvoir colonial devra désormais compter.

Par ailleurs, le militantisme pour l'autonomie interne, voire pour l'indépendance, grandit. Du côté du colonisateur, les idées évoluent aussi et la nécessité d'élargir le dialogue avec les élites sahéliennes est largement ressentie. Dans les Territoires français, le vote de la Loi-cadre (juin 1956) sera une étape essentielle dans la transformation du régime colonial et le prélude aux indépendances.

Pendant toute cette période se constitue et grandit une nouvelle classe politique, issue de la fonction publique ou du syndicalisme, qui sera prête à assumer le pouvoir à la décolonisation. Cette classe est passée par l'école coloniale et elle est en général fortement imprégnée de culture européenne.

La période coloniale est marquée par **une série de ruptures** :

- l'aristocratie est dépossédée de son pouvoir par le colonisateur qui met en place un Etat entièrement nouveau, prolongement de l'Etat colonisateur;
- la croissance démographique forte commence au lendemain de la seconde guerre mondiale;
- une nouvelle société urbaine émerge, marquée par l'école coloniale; elle donnera naissance à une nouvelle classe politique;
- l'économie du Sahel s'ouvre davantage sur les marchés mondiaux.

En même temps, de **grandes permanences** sont évidentes :

- la société traditionnelle rurale commence à se déstructurer sous les chocs reçus, mais les valeurs et les hiérarchies sont encore peu perturbées;
- le système de production n'est pas radicalement transformé.

Croissance démographique et stabilité du système de production engendrent des ruptures d'équilibres écologiques, encore peu apparentes mais inquiétantes pour l'avenir.

CHAPITRE 4

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1960

4.1. LA CROISSANCE DE LA POPULATION

La croissance démographique, amorcée après la seconde guerre mondiale, s'accélère.

Ni les populations de chaque pays sahélien ni leur taux de croissance ne sont connus avec précision, on ne dispose au mieux que d'ordres de grandeur. Les taux de mortalité, de natalité, de fécondité sont des résultats d'estimations et non des résultats d'observations scientifiques. Sous ces réserves, on peut dire que la population du Sahel a doublé en 25 ans :

1960 : 18 millions
1985 : 36 millions

Ce doublement est le résultat :

- d'une mortalité qui reste élevée (caractérisée en particulier par un taux de mortalité infantile très fort) mais qui semble diminuer lentement depuis plusieurs décennies, encore que certains observateurs parlent d'une "contre-offensive" de la mortalité depuis quelques années;
- d'une fécondité qui reste aussi élevée, qui a peut-être même tendance à augmenter et qui, en tout cas, n'a pas diminué, y compris dans la majorité des familles urbaines. Seule la fécondité de certains groupes de pasteurs nomades semble avoir baissé. Mais, globalement, la fécondité est proche des maximum mondiaux.

La croissance de la population a donc **plutôt tendance à s'accélérer** et aucun signe de ralentissement n'est encore apparu en 1985. On constate toutefois deux exceptions :

- le Burkina Faso où la population a cru beaucoup moins vite que dans le reste du Sahel (1,7% par an au lieu de 2,8%). Mais, cela est uniquement dû à une forte émigration vers les pays côtiers, surtout vers la Côte d'Ivoire;

- les îles du Cap Vert où la croissance semble s'être très fortement ralentie depuis 1960, du fait de l'émigration mais aussi du fait d'une diminution de la fécondité. Avec une densité de population par hectare cultivable très élevée, le Cap Vert est dans une situation très différente de celle du Sahel continental.

Aucun gouvernement n'a encore mis en place une politique de contrôle des naissances et les mentalités demeurent, dans l'immense majorité des cas, très "populationnistes" :

- le nombre moyen d'enfants désirés par femme est très élevé : 8,9 au Sénégal, d'après l'enquête des Nations-Unies de 1977;
- la plupart des dirigeants considèrent que le Sahel est encore sous-peuplé.

Les facteurs qui gouvernent la fécondité et qui, dans les temps anciens, assuraient au moins en moyenne le remplacement des générations, tout en permettant "d'exporter" des hommes à travers le Sahara et l'Atlantique et tout en comblant les pertes dues aux luttes internes, ne se sont pas encore modifiés malgré la fin des exportations d'hommes et la diminution de la mortalité.

4.2. LA REPARTITION SPATIALE

La population du Sahel est très inégalement répartie dans l'espace. La densité est fonction de la pluviométrie moyenne : presque nulle dans les zones désertiques, elle augmente en allant vers le sud, passe par un maximum dans la zone de pluviométrie 350-800 mm et diminue fortement dans la partie la plus arrosée de la région. Le sud-ouest du Burkina Faso est moins peuplé que le plateau mossi bien qu'il soit plus arrosé; de même le sud-est du Sénégal est beaucoup moins peuplé que le bassin arachidier.

Ces inégalités dans la répartition des populations s'expliquent :

- par des causes sanitaires : l'onchocercose par exemple a empêché le peuplement des vallées des Voltas;
- par des causes historiques : les zones à faible densité coïncident le plus souvent avec les zones de forte insécurité aux époques anté-coloniales, alors que les provinces de densité maximum correspondent généralement aux coeurs d'anciens royaumes bien structurés.

Le dernier quart de siècle a été marqué, comme les époques précédentes, par des **migrations intérieures**. Celles-ci tendent désormais à faire disparaître les anomalies dans la répartition. Mais, les inégalités dans les densités demeurent fortes et, après un siècle, l'héritage de l'histoire anté-coloniale est loin d'être effacé.

A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, une tendance à la migration vers les zones côtières très arrosées (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria), tendance qui prolonge celle constatée à l'époque coloniale, est évidente.

Dans les zones rurales les moins arrosées du Sahel, le nombre d'habitants croît moins vite qu'ailleurs, la migration se faisant à la fois vers les villes sahéliennes, vers les pays côtiers humides et vers les zones sahéliennes rurales plus méridionales.

4.3. L'URBANISATION

La croissance des villes s'est faite à un rythme 2,5 fois supérieur à celui de la croissance de la population : pas loin de 7% par an contre 2,8% par an. La population urbaine est passée de :

1,3 million en 1960

à 7 millions en 1985

ces chiffres représentant des estimations comportant une marge d'incertitude importante.

Les pays les moins urbanisés en 1960 et en particulier la Mauritanie ont connu une croissance urbaine plus forte que les autres et ont largement rattrapé leur retard. Le Sénégal conserve cependant son caractère de pays le plus urbanisé du Sahel, caractère qu'il avait déjà à la fin de l'époque coloniale : environ 40% de la population y réside en zone urbaine.

La croissance urbaine s'explique par un fort accroissement naturel (le taux de fécondité est pratiquement aussi élevé en ville qu'en milieu rural) et par un exode rural lui-même déterminé par :

- des motifs économiques qui ne paraissent pas toujours déterminants : beaucoup de citadins n'occupent que des pseudo-emplois et n'ont que des revenus monétaires dérisoires; et il y a sans doute proportionnellement plus de sous-alimentés en ville qu'en zone rurale.

Cependant la sécheresse a déstabilisé des ruraux et les a amenés en ville pour des motifs économiques : ils ont estimé leurs chances de survie sur place trop faibles, leurs récoltes et leurs réserves étant insuffisantes, voire nulles ou leur cheptel étant détruit et ils ont jugé que leur survie serait mieux assurée en ville. La sécheresse passée, une partie de ces populations n'a pas regagné la campagne.

Dans certaines régions, la dégradation des terres pousse aussi une partie des populations rurales à émigrer vers la ville pour s'assurer un revenu que l'agriculture ne donne plus.

- des motifs non économiques souvent plus déterminants :

- . un environnement socio-culturel plus attrayant;
- . de meilleures conditions sanitaires;
- . la possibilité de donner une meilleure éducation aux enfants et d'augmenter leurs chances de promotion sociale;
- . l'allègement des contraintes sociales, très fortes dans la société rurale traditionnelle et qui se distendent en ville (la solidarité continuant cependant à jouer et à garantir la survie).

L'urbanisation du Sahel est un phénomène en grande partie autonome, en grande partie indépendant de l'évolution de l'économie.

La population sahélienne et la répartition de cette population dans l'espace ont poursuivi l'évolution amorcée à l'époque coloniale, cette évolution s'accélégrant énormément.

La carte humaine du Sahel s'est plus modifiée entre 1960 et 1985 que pendant tous les siècles précédents : la population a doublé, la population urbaine a plus que quintuplé.

CHAPITRE 5

L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE DEPUIS 1960**5.1. L'EVOLUTION DU CLIMAT**

Le climat étant réputé jouer un rôle important dans l'évolution de la région, il est utile de commencer la rétrospective de l'agriculture sahélienne en donnant une représentation au moins schématique de son évolution.

Jusqu'en 1965 au moins et en général jusqu'en 1967, le Sahel a traversé une période de bonne pluviométrie, prolongeant celle des années 1950 : les pluies ont été supérieures à la moyenne constatée depuis le début du siècle.

Depuis 1968, la région est entrée dans une période sèche que l'on peut décrire ainsi :

- une diminution générale des pluies à partir de 1968;
- deux années consécutives très sèches : 1972 et 1973;
- une pluviométrie irrégulière depuis 1974 avec des années à peu près normales (mais rarement normales sur la totalité du Sahel) et des années plus sèches, l'ensemble se situant en dessous de la moyenne;
- deux années consécutives de nouveau très mauvaises : 1983, pire que 1972 (sauf au Niger) et marquée par une très mauvaise pluviométrie sur les zones plus méridionales généralement abondamment arrosées; et 1984, très mauvaise sur l'ensemble du Sahel mais marquée par de meilleures pluies sur les zones plus méridionales;
- deux années de bonne pluviométrie générale : 1985 et 1986.

Le fait que la sécheresse ait affecté non seulement le Sahel mais aussi des régions plus arrosées et notamment le massif du Fouta Djallon en Guinée a considérablement réduit le débit des grands fleuves qui traversent les pays sahéliens : le Sénégal et le Niger.

Par comparaison avec ce que l'on peut savoir des sécheresses du passé, la période qui vient de s'écouler s'inscrit dans la catégorie des sécheresses sévères et prolongées. Est-elle exceptionnelle et peut-on dire qu'elle est la marque d'un changement climatique ? Ce n'est pas sûr.

Enfin, 1985 et 1986 marquent-elles la fin de la sécheresse et le retour à une période sinon humide du moins normale ? Rien ne permet encore de le dire. On reviendra sur ces deux questions dans la seconde partie de l'étude.

5.2. LA MONTEE DE LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE

Evaluer les productions alimentaires dans le Sahel avec suffisamment de précision pour dégager une tendance fiable sur 25 ans est une gageure dans l'état actuel de l'appareil statistique. La seule façon d'appréhender l'évolution du système de production alimentaire est d'avoir recours aux données sur les échanges extérieurs.

Ces données sont connues avec un peu plus de précision, encore que les facteurs d'incertitude ne manquent pas. Les échanges avec les pays côtiers, par exemple, sont très mal connus, alors que des enquêtes ponctuelles montrent qu'ils sont loin d'être négligeables.

Le tableau ci-dessous schématise l'évolution des importations annuelles de céréales, importations commerciales plus aide alimentaire :

. début des années 1960	environ	200.000	tonnes
. moyenne 1970-1971		540.000	"
. 1974 (sécheresse aiguë en 1973)		1.060.000	"
. moyenne 1975-1976		660.000	"
. moyenne 1977-78-79		800.000	"
. 1982		1.180.000	"
. 1983		1.230.000	"
. 1984 (sécheresse aiguë en 1983)		1.730.000	"
. 1985 (sécheresse aiguë en 1984)		1.640.000	"
. 1986		925.000	"

La plus grande partie des importations portent sur du riz et du blé, céréales qui sont de plus en plus demandées par les consommateurs urbains, alors que les paysans continuent à produire les céréales traditionnelles : du mil et du sorgho, peu de riz et pratiquement pas de blé.

Cette évolution met en évidence deux phénomènes :

- **la vulnérabilité de la région aux aléas climatiques** : une sécheresse accusée se traduit par une montée en flèche des importations de céréales, sans éviter pour autant la disette, voire la famine;
- **la montée de la dépendance alimentaire** : abstraction faite des aléas climatiques, la tendance sur 25 ans est à l'augmentation des importations à un rythme de l'ordre de 8% par an.

Par ailleurs, **l'aide alimentaire occupe une place de plus en plus grande** dans les importations. Inconnue avant 1970, elle a atteint :

- . 100.000 tonnes en 1970,
- . 750.000 tonnes en 1974, après la sécheresse aigüe de 1973.

Elle a décliné ensuite mais elle dépasse 400.000 tonnes par an depuis 1981 et elle a atteint ces dernières années des niveaux records :

- . plus de 870.000 tonnes en 1984,
- . près de 1.000.000 de tonnes en 1985,
- . environ 340.000 tonnes en 1986.

On peut conclure de cette évolution :

- que **la production ne suit pas l'augmentation de la population; elle augmente au mieux comme la population rurale;**
- que **la production ne suit pas les besoins des populations urbaines qui demandent de plus en plus de riz et de blé;**
- que **les pays sahéliens n'ont plus les moyens de payer les importations nécessaires à la satisfaction de ces besoins.**

Cette évolution des cultures vivrières est largement due à la persistance des systèmes de production extensifs traditionnels. Le mode de culture prédominant demeure la culture pluviale, manuelle; l'emploi des semences sélectionnées, des fertilisants etc... reste très limité. La productivité du paysan reste stagnante.

Les systèmes de production plus intensifs demeurent l'exception en culture pluviale. Quant aux cultures irriguées, elles ne jouent toujours qu'un rôle très accessoire dans la région : elles fournissent moins de 5% des céréales consommées. Elles n'ont que peu progressé en 25 ans et leurs rendements demeurent souvent médiocres.

Les deux dernières récoltes (1985 et 1986) ont été marquées par des récoltes excédentaires de mil et de sorgho dans plusieurs pays, qui n'ont pas trouvé à s'écouler sur les marchés urbains. Les citadins sont restés demandeurs de riz et de blé importés si bien que la dépendance alimentaire n'a que très partiellement diminué.

Le système de production alimentaire sahélien est demeuré très traditionnel dans son ensemble, très vulnérable à la sécheresse et peu productif : il ne s'est adapté ni en quantité, ni en qualité, aux besoins d'une population qui a doublé et surtout d'une population urbaine qui a plus que quintuplé.

La région est de plus en plus dépendante de l'extérieur et en particulier de l'aide alimentaire. Le retour à des conditions climatiques plus favorables n'a pas fait disparaître cette dépendance.

5.3. LES CULTURES D'EXPORTATION : LE COTON

La production de coton s'est développée de façon spectaculaire depuis 1960 :

(en milliers de tonnes de coton-fibre)

	61-62	71-72	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
Burkina Faso	0,8	10,4	22,3	28,7	24,7	22,7	28,8	28	15	
Mali	3,9	25,3	48,1	56,1	41,8	35,2	49,9	57	58	64
Niger	0,8	3,1	1,5	1,2	1,1	0,7	0,8	1,4	1	
Sénégal	-	7,7	12,6	9,7	8,4	13,3	18,4	12	19	14
Tchad	17,2	87,5	134,6	128,9	106,7	96,9	136	154	126	35
T O T A L :	22,7	87,5	134,6	128,9	106,7	96,9	136	154	126	

La croissance a été forte : plus de 11% par an jusqu'à l'année 1978-79. Elle s'est faite par un accroissement spectaculaire des rendements dû à la modernisation des cultures, adoption de nouvelles variétés mises au point par les centres de recherche, utilisation d'engrais, de pesticides, de la culture attelée :

61 Kg de fibre à l'hectare en 1961-62
303 Kg de fibre à l'hectare en 1979-80

les surfaces cultivées étant stabilisées aux environs de 500.000 hectares pendant toute la décennie 1970.

Depuis 1979, la croissance est irrégulière et beaucoup plus lente : moins de 3% par an en moyenne. Les rendements continuent à croître, mais deux phénomènes sont venus entraver la production :

- la guerre au Tchad,
- une certaine désaffection vis-à-vis du coton dans quelques régions : concurrence entre les céréales et le coton, lutte contre les parasites du coton jugée trop astreignante, revenu procuré par le coton moins élevé...

L'effondrement des cours du coton, qui sont passés de 750 F.CFA le Kg en 1984 à 275 F.CFA en 1985 avant de se redresser quelque peu en 1986, a introduit un élément nouveau. Les Etats, aidés par la Communauté internationale se sont efforcés de ne pas répercuter cette baisse sur les producteurs. Mais une telle politique n'est soutenable que si la baisse est passagère et la poursuite de l'expansion du coton pose de sérieux problèmes sur lesquels on reviendra.

On soulignera que la production cotonnière a été peu sensible aux aléas climatiques, à la différence de la production céréalière :

- les années 1983-84 et 1984-85 ont été à la fois des années records pour la production de coton et des années records pour la fourniture d'aide alimentaire dans plusieurs pays du Sahel;
- ces doubles records simultanés montrent que la sécheresse n'a manifestement pas les mêmes effets sur les deux types de culture, sans doute pour des raisons techniques mais aussi pour des raisons sociologiques ou socio-économiques.

La place du coton dans les économies sahéliennes demeure modeste : 2% du PNB au Burkina Faso, 4% au Mali, 5% au Tchad.

Le brillant développement de la production de coton montre que le monde paysan sahélien n'est pas figé mais qu'il peut au contraire évoluer avec une rapidité surprenante : les rendements ont été quintuplés en moins de 20 ans.

Le phénomène vaut d'autant plus la peine d'être souligné qu'il est apparu après une longue période où, malgré les efforts des autorités coloniales, la production de coton n'avait jamais vraiment décollé ou, si elle avait décollé, au Tchad, ce résultat n'avait été obtenu qu'au prix d'une contrainte forte.

5.4. LES CULTURES D'EXPORTATION : L'ARACHIDE

Evolution des exportations d'arachide

(en tonnes d'arachides-coques)

	60-62	70-71	75-76	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
Mali	54	74	93	36	91	92	44	20		
Niger ...		186	6	3	2	2	4	2		
Sénégal..	812	454	1178	393	190	688	913	352		
TOTAL ...	865	715	1280	430	280	780	960	370		

Les exportations d'arachides sont passées par un maximum en 1975-76 et sont en déclin rapide depuis cette date :

- au Sénégal, leur rôle dans l'économie, considérable en 1960 (15% du PNB) a beaucoup diminué (3% du PNB);
- au Niger, la croissance rapide des exportations au cours de la décennie 1960 a été suivie d'un effondrement encore plus rapide au cours des années 1970;
- au Burkina Faso, l'arachide est toujours cultivée mais elle ne sert plus pratiquement qu'à la consommation locale.

Les causes de ce déclin sont :

- la sécheresse qui a entraîné une diminution des rendements;
- la **dégradation des sols**, déjà constatée à l'époque coloniale, notamment dans le bassin arachidier sénégalais, et qui s'est accentuée;
- la concurrence des cultures vivrières;
- la **chute des cours mondiaux** : de 1975 à 1982, ceux-ci ont diminué de 50% en valeur réelle; l'arachide a été une spécialisation intéressante pour les économies du Sénégal et de la Gambie, mais comme ni les rendements ni la productivité de cette culture n'ont beaucoup augmenté (alors que la productivité des cultures d'oléagineux augmentait dans les pays tempérés), l'avantage comparatif du Sénégal et de la Gambie s'est amenuisé, et à plus forte raison celui des autres pays, moins bien situés géographiquement. On assiste aujourd'hui à une relocalisation des cultures d'oléagineux dans les pays du Nord.

Les cultures d'exportation s'étaient considérablement développées dans certaines parties du Sahel. La baisse structurelle des cours mondiaux remet en question l'économie de ces cultures.

5.5. L'ELEVAGE

Une évolution en dents de scie

Dans ce domaine aussi, les statistiques sont peu fiables. En particulier, l'existence d'une taxe sur le bétail pendant une partie de la période dans plusieurs pays a rendu les recensements douteux.

On peut schématiser l'évolution du troupeau de la façon suivante :

- Une croissance rapide, supérieure à la croissance de la population humaine, jusqu'à la période de sécheresse aiguë (1972), due à une conjonction de facteurs favorables :
 - . la régression des épizooties grâce à l'action sanitaire menée par les gouvernements et les agences d'aide;
 - . l'ouverture de nouveaux points d'eau rendant accessibles des pâturages inutilisés, grâce aussi à l'action des gouvernements et des agences d'aide;
 - . la croissance de la demande.
- Une chute brutale en 1973 (de l'ordre du tiers ?) par manque de pâturage plus que par manque d'eau.
- Une reconstitution après 1973 et, pour certaines espèces animales, une progression du troupeau au-delà de la taille atteinte avant la sécheresse.
- Une nouvelle chute en 1983 et 1984, qui n'a pas été évaluée de façon précise.

La descente vers le sud

La période sèche a entraîné un mouvement généralisé de descente vers le sud de l'élevage (faisant suite à un mouvement vers le nord des cultures et de l'élevage au cours de la période humide précédente), multipliant les conflits entre éleveurs et cultivateurs.

Consommation des produits de l'élevage

La consommation de viande est en diminution dans le Sahel (estimations: 18 Kg en moyenne par tête et par an dans les années 1960, sans doute moins de 13 Kg actuellement) alors que la ration de protéines animales est déjà très faible.

Quant aux exportations de bétail et de viande vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Gabon etc...), elles ont chuté en 10 ans de 50% en valeur réelle.

Le facteur limitant : les aliments

En zone pastorale où l'élevage est l'activité dominante sinon unique, la charge en bétail est arrivée au maximum compatible avec les disponibilités en fourrages (et parfois même au-delà, d'où la dégradation constatée des pâturages). La biomasse est exploitée dans ces régions avec la même efficacité que dans les régions comparables d'Australie ou des Etats-Unis.

En zone agricole, l'élevage est encore peu lié à l'agriculture : celle-ci ne fournit pratiquement pas d'aliments pour le bétail et les troupeaux participent peu à la fertilisation des terres agricoles.

L'élevage au Sahel est un élevage traditionnel qui a atteint ses limites. La mise en place d'un nouvel élevage permettant de faire face à l'accroissement démographique reste à faire.

5.6. LES PECHEES

Le tableau suivant essaie de retracer l'évolution de la valeur de la production des pêches, en Francs CFA constants (d'après l'Etude pour la définition d'une politique agricole commune de la C.E.A.O.) :

(en milliards de F.CFA)

	1960	1970	1980
Burkina Faso	0,6	1	1,4
Mali	13	18	20
Mauritanie	17,5	25	28,6
Niger	0,4	1,2	1,8
Sénégal	25,6	42,5	75,4
T O T A L	57	88	127

Les pêches continentales représentent environ 20% de cette valeur. Elles sont en croissance lente, certainement à un rythme très inférieur à celui de la croissance démographique. Cette croissance a plutôt tendance à se ralentir.

Les pêches maritimes ont une croissance beaucoup plus rapide et leur développement a été un des succès de ces dernières années.

Mais, eu égard au potentiel de la zone maritime sahélienne (une des zones les plus poissonneuses du monde), une fraction seulement de la ressource est exploitée au profit des pays sahéliens, le reste étant pillé, sans grand profit pour la région, par les flottes de quelques pays industrialisés.

CHAPITRE 6

LA RUPTURE DE L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE

6.1. SYSTEMES DE PRODUCTION ET MILIEU NATUREL

Les tableaux du chapitre précédent retracent l'évolution de grandeurs physiques ou économiques, mais ils ne prennent pas en compte un phénomène, déjà apparent à l'époque coloniale, mais qui a pris une ampleur considérable au cours du quart de siècle écoulé et qui constitue une menace grave pour l'avenir du Sahel : la rupture de l'équilibre entre l'homme et son milieu naturel.

Les systèmes de production traditionnels assuraient cet équilibre mais, conçus à une époque où l'espace était pratiquement illimité, ils demandent pour fonctionner correctement un certain espace disponible. Lorsque la population atteint un niveau, variable selon les zones climatiques, l'espace n'est plus suffisant, l'homme prélève sur le milieu naturel plus que celui-ci ne récupère et le milieu se dégrade.

Lorsque le milieu a commencé à se dégrader, le phénomène s'accélère de lui-même et aucune régulation naturelle n'intervient.

Dès la fin de l'époque coloniale, les densités de population dépassaient en plusieurs provinces le maximum supportable et le milieu avait commencé à se dégrader. Au cours du quart de siècle écoulé, les populations rurales ont continué à croître en dépit de l'exode vers les villes; les systèmes de production n'ont guère changé.

Aussi, la surcharge du milieu s'est-elle accentuée dans les provinces déjà atteintes et s'est-elle étendue à d'autres. D'où la généralisation de phénomènes qui témoignent de la rupture de l'équilibre :

- dégradation des pâturages,
- diminution de la fertilité des sols agricoles,
- disparition de la forêt.

La sécheresse, en déplaçant les isohyètes vers le sud, n'a fait qu'accroître ou précipiter l'apparition de ces phénomènes dus essentiellement :

- . à la croissance démographique,
- . à la permanence des systèmes de production.

La réapparition d'une période humide, si cette réapparition devait se confirmer, freinera pendant un temps l'extension du phénomène mais ne le fera pas à elle seule disparaître.

6.2. L'AVANCEE DU DESERT

La rupture d'équilibre est particulièrement spectaculaire dans la zone sahélo-saharienne, c'est-à-dire la frange qui borde le désert et qui est le domaine de l'élevage nomade. Les pâturages n'y peuvent porter, d'après une étude de la Banque Mondiale, qu'une densité humaine de 0,3 au Km², alors que la densité y est actuellement en moyenne de 2.

La croissance du troupeau y a été encore plus rapide que celle du nombre des hommes et, avant la venue des années sèches, on pouvait déjà y constater des poches de surpâturage et une dégradation du milieu. La sécheresse a entraîné une réduction de la biomasse utile et, à la fois, des hécatombes parmi les animaux et une accélération de la dégradation du milieu par les animaux survivants : le désert progresse vers le sud.

On soulignera que cette zone est relativement peu peuplée. En Afrique de l'Ouest, elle ne porte qu'un million de personnes environ (3% des Sahéliens).

6.3. LA DESERTIFICATION DE L'INTERIEUR

Plus inquiétante encore est ce que l'on pourrait appeler la désertification de l'intérieur qui touche des zones beaucoup plus peuplées. Dans la zone sahélo-soudanienne, l'ensemble des activités agricoles et pastorales permet avec les systèmes d'exploitation actuels (toujours d'après les estimations de la Banque Mondiale), une densité humaine de 15 au Km². Les densités actuelles y sont déjà en moyenne supérieures à 20, avec de grandes inégalités de répartition dans l'espace, et donc des densités très supérieures dans certaines provinces : le bassin arachidier sénégalais, le plateau mossi, la région de Zinder-Maradi.

Dans cette zone, la dégradation du milieu naturel, déjà patente à la fin de l'époque coloniale s'est considérablement aggravée au cours du quart de siècle écoulé. Elle se traduit par :

- des défrichements pour se procurer les terres nécessaires à la vie de populations rurales plus nombreuses et qui n'ont pas intensifié leur mode de production. Au contraire, dans certaines régions, les changements intervenus dans les structures familiales (et entraînant la multiplication des unités de production indépendantes) ont plutôt amené une régression dans les modes de culture qui sont devenus plus exigeants en terre.

Ces défrichements entraînent la disparition accélérée des forêts naturelles qui subsistaient et aussi la disparition totale des arbres sur les parcelles cultivées (ce qui n'était jamais le cas autrefois où les parcelles n'étaient pas complètement déboisées et où les arbres restants jouaient un rôle important dans la conservation et la régénération des sols).

- des périodes de jachères qui ne peuvent plus, faute d'espace disponible, être assez longues pour reconstituer la fertilité des terres agricoles : dans certaines zones, comme le plateau mossi, les paysans pratiquent même une culture permanente sur des sols qui ne peuvent se régénérer et ils émigrent vers le sud quand les sols sont complètement épuisés : l'agriculture itinérante s'est transformée en une agriculture de pillage.
- une érosion attaquant les sols qui ne sont plus protégés par un couvert végétal suffisant. Dans les zones les plus atteintes, la partie superficielle des sols et en particulier un humus déjà peu abondant ont été irrémédiablement emportés par les eaux ou les vents : certains sols sont désormais irrécupérables, d'autres ne pourront être restaurés qu'au prix d'un effort de longue haleine.

Ce phénomène de dégradation du milieu naturel n'est pas marginal car il touche une zone qui porte plus de 10 millions de ruraux, plus du tiers de la population rurale du Sahel. A terme, il menace les zones voisines et notamment la zone soudanienne (où il tombe en moyenne plus de 600 mm d'eau), moins peuplée mais qui se remplit rapidement et qui n'est plus épargnée par l'agriculture de pillage. Dans plusieurs provinces, la destruction du couvert forestier y est déjà largement entamée et des poches de dégradation du milieu ne vont pas tarder à apparaître dans les lieux les plus peuplés, si elles ne sont pas déjà apparues.

Le prélèvement de bois de feu a souvent été accusé de participer à la dégradation de l'environnement et même d'en être le principal responsable. En fait, il semble que, jusqu'à présent et sauf peut-être en quelques points particuliers, la pression exercée sur l'environnement par les populations rurales pour satisfaire leurs besoins en bois de feu n'ait pas joué de rôle déterminant dans la déforestation. Celle-ci est, semble-t-il, essentiellement due aux défrichements pour les besoins agricoles et ces défrichements procurent suffisamment de bois de chauffe pour les besoins des ruraux.

En revanche, l'approvisionnement en bois des grandes agglomérations urbaines a un effet direct sur l'environnement. Tout un ensemble d'agents coupent le bois de façon incontrôlée, le transforment éventuellement en charbon de bois, le transportent et le commercialisent dans les villes sahéliennes. En période de sécheresse notamment, l'exploitation du bois de feu pour la revente en ville constitue pour certains paysans un moyen de se procurer quelques ressources monétaires et de survivre. Cet approvisionnement des villes représente une activité économique, mal connue mais importante pour la région, et une activité actuellement très prédatrice qui concourt à la déforestation, dans un cercle de plus en plus grand rayon autour des villes.

Plusieurs zones du Sahel demeurent encore sous-peuplées, voire très sous-peuplées (notamment certaines zones méridionales où il tombe plus de 800 mm d'eau par an). Mais tout le reste de la région est, avec les systèmes de production actuels, sur-peuplé ou en voie de l'être à bref délai.

Le milieu naturel sahélien s'appauvrit, parfois jusqu'à l'apparition du désert, alors que la croissance démographique exigerait que ce milieu s'enrichisse.

CHAPITRE 7

L'INDUSTRIE, LES SERVICES ET LE SECTEUR INFORMEL

7.1. L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

En 1960, seul le Sénégal possédait une industrie manufacturière notable, qui avait été conçue en grande partie pour approvisionner le marché de l'Afrique Occidentale Française. Les autres pays n'avaient qu'une industrie embryonnaire.

La décennie 1960 a été marquée par :

- une adaptation de l'industrie sénégalaise à un marché désormais plus réduit;
- une première vague d'industrialisation dans tous les autres pays qui ont créé des industries de substitution aux importations : textiles, biens de consommation courante.

Depuis 1970, l'industrie a connu une croissance lente, suivie par une récession plus ou moins prononcée selon les pays depuis le début des années 1980.

**Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière
(en millions de dollars 1975 constants)**

	1970	1981
Burkina Faso	67	96
Mali	44	55
Mauritanie	21	36
Niger	54	172
Sénégal	276	298
Tchad	37	21
T O T A L	500	678

(Source : Banque Mondiale)

Ainsi, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière a crû au taux de 2,8% par an entre 1970 et 1981, c'est-à-dire au taux de l'accroissement démographique.

En comparaison, la Côte d'Ivoire et la Tunisie ont connu pendant la même période des croissances de 5,3% et 12,6% par an :

	1970	1981
Côte d'Ivoire	398	706
Tunisie	222	820

(Source : Banque Mondiale)

Depuis le début des années 1980, la croissance industrielle s'est encore ralentie et plusieurs pays ont même vraisemblablement connu une récession de leur industrie. Au Sénégal, qui représente à lui seul environ 40% de l'industrie manufacturière de la région, l'indice de la production industrielle n'a crû en moyenne que de 1% par an depuis 1976 :

1976 : 100
1983 : 107,6

c'est-à-dire que la production industrielle par tête a diminué.

7.2. LES FREINS A L'INDUSTRIALISATION

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution de l'industrie sahélienne :

L'étroitesse des marchés nationaux :

Les ruraux ont un pouvoir d'achat très faible et, on l'a vu, au mieux stagnant. Ceci est le résultat :

- du faible volume des ventes de produits alimentaires aux villes, approvisionnées en grande partie par les importations et l'aide alimentaire;
- et de la ponction forte de l'Etat sur les revenus des cultures d'exportation.

Beaucoup d'urbains ou de "péri-urbains" (les habitants des périphéries des grandes villes sahéliennes) sont employés, on va le voir, dans le secteur informel) et ils ont eux aussi un faible pouvoir d'achat. Quant aux urbains jouissant d'un pouvoir d'achat élevé, ils sont fortement demandeurs de biens et de services non produits dans la région.

Cette faiblesse des marchés nationaux est la cause essentielle de la lenteur de l'industrialisation : sans marchés de masse, pas d'industrie.

La "balkanisation" de la région :

Elle est souvent mise en avant pour expliquer la lenteur de l'industrialisation. Les barrières entre Etats, en cloisonnant les marchés, ne sont évidemment pas favorables à la création de marchés de masse.

Mais la balkanisation est tempérée par la perméabilité (de fait sinon de droit) des frontières : les échanges informels entre pays semblent très supérieurs aux échanges formels recensés : parfois 2 ou 3 fois et même peut-être dans certains cas 10 fois supérieurs !

Un facteur explicatif secondaire qui joue surtout pour les produits pondéreux est l'inadaptabilité du réseau de transport. Il manque pour ces produits une bonne voie de communication transsaharienne permettant des transports moins coûteux entre pays de l'intérieur.

Mais, réunir des marchés nationaux étroits et stagnants ne serait pas suffisant pour créer les conditions d'une industrialisation rapide.

Le coût élevé des facteurs de production :

Dans tous les pays sahéliens, le coût des facteurs de production : investissements, énergie, main d'oeuvre expatriée, main d'oeuvre nationale, etc... est élevé.

A titre d'exemples, le salaire minimum au Sénégal est 2,5 fois celui de l'Ile Maurice, ou encore les salaires dans l'industrie textile sont de 1,5 à 2 fois ceux du Bangladesh ou du Pakistan.

Dans ces conditions, une industrialisation visant les marchés des pays développés (comme celle réalisée par plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est) est difficilement envisageable.

La fragilité des industries créées :

Plusieurs pays sahéliens ont créé des industries à capitaux d'Etat dont la rentabilité n'est pas évidente ou qui sont surdimensionnées pour des marchés intérieurs qui ne se sont pas développés au rythme espéré. Ces entreprises sont des poids à traîner par le pays et non des moteurs pour le développement.

D'autres facteurs :

On citera :

- une main d'oeuvre peu préparée à l'industrie par le système d'éducation et peu familiarisée avec l'industrie (à l'exception de la région de Dakar);
- des législations indadaptées : les codes des investissements favorisent l'investissement en capital et ne favorisent pas l'emploi alors que de nombreux arrivants sur le marché urbain du travail ne trouvent à s'employer que dans le secteur informel;
- des réglementations inspirées des conceptions occidentales et qui découragent les entrepreneurs nationaux potentiels : le cadre juridique, comptable, fiscal etc... est profondément inadapté à la culture sahélienne;
- une attitude parfois ambiguë vis-à-vis des investissements privés étrangers et parfois nationaux, oscillant d'une attitude libérale à une attitude de rejet.

7.3. L'ENERGIE

Les consommations d'énergie "modernes", essentiellement produits pétroliers importés et électricité d'origine hydraulique, demeurent faibles :

**Consommations d'énergies modernes
(en kilos d'équivalent pétrole)**

	1965	1984
Tchad	10	16
Burkina Faso	8	21
Mali	15	26
Niger	8	42
Mauritanie	48	127
Sénégal	79	118

(Source : Banque Mondiale)

(par comparaison : Brésil 745 Kg
Etats-Unis 7.300 Kg)

Les chiffres plus élevés au Sénégal, en Mauritanie et au Niger, traduisent la consommation des secteurs miniers et industriels de ces pays.

La consommation d'énergies modernes en milieu rural est toujours très faible : elle se mesure en grammes et non en kilos d'équivalent pétrole ! La croissance de la consommation d'énergie a surtout été le fait du milieu urbain (industrie, transports, climatisation et autres usages domestiques).

La région est presque entièrement dépendante de l'importation des produits pétroliers :

- en dehors du Tchad, où des gisements de pétrole exploitable pour les besoins locaux ont été mis en évidence mais où leur mise en valeur a été différée à cause de la guerre, la région n'a pas à ce jour de ressources en hydrocarbures commercialement exploitables;
- les seuls gisements de combustibles solides exploités sont au Niger, encore le sont-ils dans des conditions financièrement désastreuses;
- finalement, seul le Mali a actuellement des ressources en énergie primaire (hydro-électricité) réellement mises en valeur.

Au total, plus de 99% de l'énergie moderne est importée.

Le poids de ces importations d'énergie a augmenté avec les chocs pétroliers successifs. Les quelques chiffres suivants montrent l'évolution de ce poids, rapporté à la valeur des exportations de marchandises :

	1960	1981
Burkina Faso	38%	71%
Niger	6%	23%
Sénégal	8%	77%

(Source : Banque Mondiale)

Il ne faut cependant pas exagérer ce poids : pour les pays les moins industrialisés, les importations de produits alimentaires représentent maintenant une valeur supérieure à celle des importations d'énergie.

7.4. L'INDUSTRIE MINIERE

Pratiquement inexistante en 1960, l'industrie minière (substances énergétiques fossiles exclues) s'est considérablement développée :

- exploitation du fer en Mauritanie et exploitation du cuivre dans ce même pays (en cours de remise en marche);
- exploitation des phosphates au Sénégal;
- exploitation de l'uranium au Niger;
- exploitation d'or au Burkina Faso remise en marche récemment.

L'industrie minière joue désormais un rôle notable :

- au Niger, où elle contribue pour 18% au PIB;
- en Mauritanie où, après avoir représenté plus de 40% du PIB au début des années 1970, elle en représente encore de l'ordre de 20%.

En revanche, l'exploitation des phosphates ne contribue que de façon marginale au PNB sénégalais : 3%.

Créant relativement peu d'emplois dans des exploitations à haute intensité capitalistique, l'industrie minière joue un rôle dans les économies sahéliennes généralement surévalué par le mode de calcul du PNB (qui sous-estime le poids des activités rurales notamment). Son principal intérêt est d'apporter à l'Etat des revenus, lorsque la rente minière du gisement est élevée et que l'Etat est en mesure d'en prélever une part importante.

Ce n'est aujourd'hui le cas que du Niger. Encore la rente minière de l'uranium a-t-elle diminué ces dernières années du fait de la baisse des cours mondiaux.

7.5. LES SERVICES ET LE SECTEUR INFORMEL

Les services sont le secteur d'activités qui a crû le plus rapidement (à l'exception du Tchad où il aurait diminué). Les taux de croissance annuels de ce secteur (services publics et privés) sur la période 1970-1982 sont, d'après la Banque Mondiale :

. Sénégal	:	2,8 %
. Mauritanie	:	5,2 %
. Burkina Faso	:	5,4 %
. Mali	:	5,4 %
. Niger	:	6,9 %

On reviendra au chapitre suivant sur la part du secteur public dans cette croissance des services.

Le secteur informel regroupe toutes les activités non officiellement recensées dans les villes. On peut y distinguer :

- des entreprises commerciales, artisanales voire semi-industrielles, des entreprises de transport et même des entreprises financières ("banques informelles"), constituées en dehors de tout cadre juridique existant mais qui jouent un rôle certainement important dans l'économie urbaine du Sahel. Elles fonctionnent le plus souvent avec un capital très faible et la productivité du travail y est en général basse. En conséquence, les revenus des employés et surtout des "apprentis" de ce secteur sont faibles. En revanche, certains entrepreneurs au moins semblent disposer de revenus importants mais fort mal connus;
- des entreprises le plus souvent unipersonnelles qui rendent des services plus ou moins réels : petits vendeurs, gardiens etc... mais qui permettent à toute une catégorie de la population urbaine de survivre.

En fait, on trouve dans les villes sahéliennes un tissu continu d'activités, depuis les activités de survie jusqu'aux entreprises modernes et aux administrations en passant par un secteur d'entreprises intermédiaires formelles ou le plus souvent informelles.

L'ensemble de ce secteur informel s'est considérablement développé au cours du dernier quart de siècle. Il représente désormais la majorité des emplois urbains. A Dakar, d'après une étude de la Banque Mondiale, il y aurait eu en 1980, 276.000 emplois dans le secteur informel contre 195.000 dans le secteur moderne, public et privé. A Ouagadougou, une estimation de 1976 évalue à 73% la part de la population active urbaine employée dans le secteur informel.

L'évolution de l'économie depuis le début des années 1980, les sécheresses de 1983 et 1984 qui ont encore accéléré l'exode rural, ont probablement encore accru l'importance du secteur informel.

7.6. L'ENSEMBLE DES SECTEURS SECONDAIRE ET TERTIAIRE

Le tableau ci-après est complémentaire du tableau donné précédemment (paragraphe 4.7) pour le secteur agricole : même unité, le franc CFA 1982; même source; et mêmes réserves quant à la fiabilité des données. Il concerne l'ensemble des secteurs secondaire et tertiaire :

	Valeur ajoutée globale (milliards de F.CFA)		Valeur ajoutée/Population non primaire (milliers de F.CFA)	
	1970	1980	1970	1980
Burkina Faso	189	261	316	236
Mali	192	315	239	223
Mauritanie	118	142	904	333
Niger	126	263	243	305
Sénégal	554	766	434	325
Ensemble	1.179	1.747	355	283

(N.B. : Les mines sont ici considérées comme appartenant au secteur secondaire. Le tableau regroupe donc : industrie manufacturière, mines, énergie, bâtiments et travaux publics, service).

A l'exception du Niger, où la mise en exploitation de l'uranium pendant la décennie 1970 a permis un accroissement notable de la valeur ajoutée par le secteur secondaire, la baisse de la valeur ajoutée par habitant urbain est flagrante (moins 20% en 10 ans). Elle est particulièrement accentuée en Mauritanie où l'urbanisation a été plus rapide qu'ailleurs et où l'importance du secteur minier l'avait portée à un niveau relativement élevé.

Comme depuis 1980, l'urbanisation s'est poursuivie à une vitesse élevée alors que l'industrialisation se ralentissait sinon régressait, il est vraisemblable que la valeur ajoutée par habitant urbain a encore diminué.

Cela dit, le tableau ci-dessus devrait être revu pour mieux tenir compte de la production et des services rendus par le secteur informel, mal pris en compte dans les statistiques nationales. Malgré cette réserve, on peut en conclure que :

- le développement de l'emploi productif dans le secteur moderne ne suit pas l'accroissement de la population des villes;

- une partie de plus en plus importante de cette population se retrouve dans ce que l'on a appelé le secteur de survie ou se trouve dans le secteur informel intermédiaire où elle n'a que des emplois à faible productivité.

Il faut souligner que ce secteur informel qui se développe sans intervention gouvernementale et parfois en dépit des tracasseries administratives témoigne du dynamisme des Sahéliens pour faire face à une situation nouvelle.

Malgré ce dynamisme, la valeur ajoutée par tête d'habitant urbain demeure très faible, comme le montre le tableau suivant qui permet quelques comparaisons internationales :

Valeur du PIB secondaire et tertiaire rapportée à la population urbaine (en US dollars 1982)	
Sénégal	960
Côte d'Ivoire	1.500
Tunisie	1.660
Thaïlande	3.500

(Source : Banque Mondiale)

Le développement des secteurs secondaire et tertiaire modernes ne suit pas l'augmentation de la population urbaine. La valeur ajoutée par chaque urbain reste très faible et diminue.

Le prodigieux développement du secteur informel permet aux citoyens de survivre. Extrêmement divers et insaisissable, ce secteur est généralement caractérisé par une faible productivité du travail, mais son développement témoigne du dynamisme des sociétés sahéniennes.

CHAPITRE 8

L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE GLOBALE

8.1. LE SECTEUR PUBLIC

L'administration des Etats sahéliens a pris la succession de l'administration coloniale en développant considérablement ses effectifs au cours des 25 dernières années.

Cette croissance du secteur public a été beaucoup plus rapide que celle des secteurs primaire et secondaire.

D'après les données de la Banque Mondiale, le secteur public absorbait :

- . 14% du PNB en 1965
- . 20% du PNB en 1984

Parallèlement à cette croissance du secteur public, un secteur para-public s'est aussi considérablement développé avec l'objectif de promouvoir le développement de l'économie : sociétés de développement régional, offices spécialisés dans un produit, dans la création d'industries nouvelles etc... ou simplement destinés à prendre en main des fonctions précédemment exercées par le secteur privé : commercialisation des produits agricoles et des intrants destinés au monde rural.

Ce secteur public et para-public a servi de débouché jusqu'à une date récente aux jeunes diplômés formés par le système scolaire et universitaire.

La masse salariale distribuée par ce secteur a cru particulièrement vite : au Sénégal, de 1977 à 1983 (période "d'austérité"), la masse des salaires administratifs est passée de 60 à 150 milliards de F.CFA, multipliée par 2,5, alors que pendant le même laps de temps, la PIB du secteur primaire passait de 132 à 204 milliards, multipliée par 1,5.

Cet accroissement de la masse salariale et le fait qu'une partie au moins des salariés en question disposent de revenus relativement élevés ont fortement accru la demande de biens et de services non produits dans la région.

L'accroissement de la masse salariale s'est aussi fait au détriment des autres dépenses de fonctionnement (achats de fournitures, de médicaments, ...) et notamment de l'entretien du patrimoine de l'Etat : routes, bâtiments publics...

La croissance du secteur public n'a pu se faire que :

- grâce à une ponction forte sur le revenu des agents productifs de l'économie, notamment sur les producteurs ruraux chaque fois que ceux-ci disposaient de revenus notables, ponction opérée plus par le biais des offices de "stabilisation" et de commercialisation que par l'impôt;
- et grâce à l'aide internationale.

Faute de ressources suffisantes dégagées par les secteurs productifs et faute d'augmentation suffisante de l'aide extérieure, le secteur public ne peut désormais s'accroître assez vite pour absorber tout le produit du système scolaire et le diplôme ne peut plus être le passeport pour l'entrée dans le public ou le para-public.

8.2. LES CONTRADICTIONS DE L'ECONOMIE

Les économies sahéliennes se sont développées depuis 25 ans (et sans doute depuis plus longtemps) au prix d'une contradiction :

- les secteurs productifs, secteur rural et secteur industriel, ont crû très lentement, dans l'ensemble moins vite que la population globale;
- les services et surtout le secteur public et para-public ont crû nettement plus vite que la population globale;
- il en est résulté une distribution de revenus, déconnectée de la production.

Ceci s'est traduit par un déficit croissant des balances du commerce extérieur, au moins jusqu'au début des années 1980 :

- d'une part, les importations d'énergie, de produits alimentaires, de produits industriels manufacturés pour répondre à la frange à haut et moyen revenu de la population et les importations de biens d'équipement pour les secteurs public et para-public ont crû rapidement;
- d'autre part, les exportations de produits agricoles n'ont pas crû aussi vite, les exportations de produits miniers sont restées modestes et celles de produits industriels manufacturés encore plus modestes;

- enfin, la hausse des prix de l'énergie et celle, plus faible, des prix des produits industriels importés n'ont été compensées que par des hausses éphémères sur le prix de certaines exportations (phosphates) alors que les prix d'autres produits exportés baissaient durablement : arachides et plus récemment coton.

Il y a eu une nette dégradation des termes de l'échange qui est venue se superposer à l'évolution défavorable des quantités échangées, elle-même conséquence de l'évolution des économies sahéliennes.

Ce déficit des balances commerciales a été comblé et la contradiction évoquée ci-dessus provisoirement résolue par :

- un recours croissant à l'aide internationale,
- un endettement extérieur croissant,
- le recours depuis les années 1980 à une nouvelle forme de financement conçue pour soutenir un programme de réformes : l'ajustement structurel.

8.3. L'AIDE INTERNATIONALE

Les engagements d'aide publique aux pays (y compris Cap Vert et Guinée-Bissau) ont évolué de la façon suivante (en millions de dollars courants):

1974	:	756
1975	:	817
1976	:	1.136
1977	:	1.002
1978	:	1.378
1979	:	1.688
1980	:	1.570
1981	:	2.035
1982	:	1.575
1983	:	1.822
1984	:	2.176
1985	:	1.889

Exprimés en monnaie constante, les engagements d'aide ont augmenté en moyenne de 3% par an pendant la période 1975-80 et de 7% par an pendant la période 1980-85.

Les versements d'aide publique ont suivi à peu près cette progression : de l'ordre de 250 millions de dollars par an au début des années 1970, ils sont montés à environ 700 millions de dollars à partir de 1974, 1.100 millions à partir de 1978, ils ont plafonné aux environs de 1.300-1.400 millions de 1981 à 1984 et ils ont atteint 1.750 millions en 1985.

A cette aide publique s'ajoute une aide privée, difficile à évaluer, dispensée par un nombre de plus en plus grand d'organisations non gouvernementales (ONG).

Aussi le Sahel figure-t-il désormais parmi les régions du monde les plus aidées. On trouvera ci-dessous les chiffres d'engagements d'aide pour 1984 (en dollars par habitant) :

. Pays du Sahel	60
. Egypte	38
. Afrique au sud du Sahara (sauf Sahel)	19
. Asie	7

Une part de plus en plus importante de cette aide sert à faire vivre les populations (aide alimentaire, aide d'urgence) et à faire fonctionner le secteur public et para-public : soutiens budgétaires, soutiens à la balance des paiements, contrepartie de l'aide alimentaire, contributions diverses au fonctionnement des organismes sahéliens incluses dans les projets dits de développement etc... De 1975 à 1981, cette part a représenté au moins 35% de l'aide publique et sans doute plus. En 1985, plus de 50% de l'aide publique ont été de l'aide hors projet (essentiellement de l'aide budgétaire) et ont servi à faire fonctionner les économies sahéliennes.

Une autre partie va au financement d'investissements peut-être nécessaires mais dont la rentabilité est à long terme : infrastructures de transports et de télécommunications, éducation, santé, approvisionnement en eau etc... Cette part a représenté de l'ordre du tiers du montant global de l'aide publique.

Enfin, la dernière partie sert à des investissements en principe rapidement productifs. Elle ne dépasse guère 30% du total. Sur ce montant :

- environ 4% ont été consacrés au développement des cultures vivrières pluviales, essentielles pour l'alimentation des Sahéliens;
- environ 1,5% à la reforestation et au rétablissement de l'équilibre écologique, essentiels pour l'avenir de la région. Cette aide après être passée par un maximum au début des années 1980 est en déclin.

L'aide internationale n'est que très partiellement adaptée aux besoins de la région.

8.4. L'ENDETTEMENT EXTERIEUR

La dette extérieure sahélienne a évolué de la façon suivante (en millions de dollars courants) :

1970	:	450
1975	:	1.070
1980	:	3.680
1982	:	5.830
1984	:	6.880
1985	:	8.120

(Source : OCDE-CAD)

Désormais, comme le montre le tableau ci-après, les pays sahéliens doivent en moyenne plus d'un an de leur PIB total. Le plus endetté doit 2 ans de son PIB (ce qui constitue peut-être un record mondial).

Dette nationale (en millions de dollars) et par habitant (en dollars) au 31 décembre 1985

	Dette nationale	Dette par habitant	Rapport Dette/PNB
Burkina Faso	580	87	0,51
Cap Vert	92	287	0,92
Gambie	248	335	1,52
Guinée-Bissau	253	287	1,60
Mali	1.503	193	1,38
Mauritanie	1.509	893	1,98
Niger	1.138	178	0,89
Sénégal	2.653	402	1,06
Tchad	167	33	0,41
T O T A L	8.124	225	1,07

Le service de la dette dépend en grande partie de la structure de l'endettement de chaque Etat : certains pays sont surtout endettés auprès des organismes d'aide, à des conditions "douces" : mais d'autres le sont auprès du secteur bancaire, aux conditions du marché.

Le tableau ci-dessous montre que ce service a considérablement augmenté au cours des récentes années. S'il était effectivement assuré, une partie importante de l'aide (de l'ordre de 35% en moyenne, mais bien plus pour certains pays) devrait être affectée à ce service.

Service de la dette extérieure

	Service de la dette effectivement payé moyenne 1982-1984 (en millions de \$)	Service de la dette théorique dû moyenne 1982-1984	
		par pays (millions de \$)	par habitant (dollars)
Burkina Faso ..	18,6	39,8	6
Cap Vert	3,2	7,1	22
Gambie.....	8,2	16,9	23
Guinée-Bissau..	2,7	14,9	17
Mali	12,7	86,2	11
Mauritanie	39,6	151,6	90
Niger	83,6	91,4	14
Sénégal	65,3	227,9	35
Tchad	1,1	5,5	1
T O T A L	235	641,3	18

8.5. L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

L'ajustement structurel est né à la fin des années 1970 comme une réponse aux chocs qui affectaient à cette époque l'économie mondiale (second choc pétrolier, hausse des taux d'intérêt, récession des économies occidentales) et les prêts d'ajustement structurels de la Banque Mondiale étaient à l'origine une aide aux pays en développement qui entreprenaient un tel ajustement.

Les programmes d'ajustement structurel sont devenus maintenant une façon de répondre à un déséquilibre persistant entre la demande intérieure et l'ensemble production nationale plus importations financières, en apportant d'une part les moyens financiers nécessaires pour combler un déficit que ni l'aide classique, ni l'endettement extérieur croissant ne peuvent désormais combler et en essayant d'autre part, par un ensemble de mesures et de réformes institutionnelles, de mettre fin à ce déséquilibre (la "conditionnalité").

Les prêts d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et de la Caisse Centrale de Coopération Economique, les différents concours du FMI dont les facilités d'ajustement structurel récemment créées, les concours d'un certain nombre d'autres aides bilatérales (USA notamment) assimilables à des prêts d'ajustement structurel ont rempli ce rôle depuis 1980.

Ont-ils réussi à mettre fin aux déséquilibres ? Dans une certaine mesure, oui. Dans plusieurs pays, les déficits extérieurs ont diminué depuis le début des années 1980. Ont-ils réussi à créer les conditions d'une croissance soutenue ? Les critères pour répondre à cette question sont beaucoup moins évidents. On peut avancer, en se fondant sur l'exemple du Sénégal, où les programmes d'ajustement structurel sont anciens et importants, que :

- le "biais urbain" qui agit en faveur de la croissance des revenus du secteur urbain moderne au détriment des ruraux depuis plusieurs décennies n'a pas diminué. Certains observateurs soutiennent même qu'il s'est considérablement renforcé depuis 1980. En ville, le biais en faveur des revenus les plus élevés n'a pas non plus disparu;
- ces programmes ont eu peu d'impact sur l'orientation des investissements vers les secteurs les plus productifs de l'économie.

8.6. UNE ECONOMIE DE PLUS EN PLUS DEPENDANTE

Les points positifs dans l'évolution de l'économie sahélienne doivent être soulignés : amorce d'un développement industriel dans plusieurs Etats qui étaient totalement dépourvus d'industrie en 1960, démarrage de l'industrie minière, brillante expansion du coton, développement des pêches maritimes etc...

Mais les points négatifs sont plus nombreux, si bien que, dans l'ensemble, les performances de l'économie sahélienne sur 25 ans ont été médiocres.

Après un début de développement dans les années 1960 qui avait pu donner l'impression que le Sahel était "bien parti", la région est progressivement entrée dans une situation de crise qui s'est accentuée au cours des années récentes.

Cette crise se traduit par une dépendance de plus en plus forte vis-à-vis de l'étranger :

- Dépendance alimentaire

C'est la face la plus visible de la dépendance. Les gouvernements sahéliens se sont fixés un objectif d'auto-suffisance alimentaire qui, du point de vue de l'économiste, est tout à fait critiquable. En fait, la région ne cesse de s'éloigner de cet objectif. Cette solution ne serait

pas nécessairement mauvaise si d'autres secteurs d'activités venaient relayer celui de la production vivrière et procurer les devises nécessaires à l'achat de la nourriture et des autres produits qu'il est nécessaire d'importer.

Ce n'est pas le cas. Et c'est parce qu'aucun autre secteur n'a pris avec suffisamment de vigueur le relais de la production vivrière que la montée des importations alimentaires et de l'aide alimentaire est inquiétante.

- Dépendance pour faire fonctionner le secteur public

Les Etats sahéliens ont développé depuis 25 ans un secteur public et para-public dont la croissance a été plus rapide que celle des secteurs productifs. La taille de ce secteur étatique se trouve maintenant disproportionnée avec la base productive de l'économie. Les Etats ne peuvent plus prélever sur l'économie suffisamment de ressources pour le faire fonctionner, une part croissante de l'aide extérieure doit être affectée à ce fonctionnement et l'endettement extérieur a fourni au cours de ces dernières années le complément de ressources nécessaire.

- Dépendance pour le financement des investissements

A une exception près, le Niger (grâce à l'importante rente minière dégagée pendant un temps par l'uranium), les économies des pays sahéliens ne dégagent aucune épargne pour financer des investissements nouveaux : l'épargne dégagée par certains agents économiques est absorbée et au-delà par le simple fonctionnement du secteur public et para-public. Le Sahel est devenu entièrement dépendant de l'extérieur pour les investissements qui conditionnent le développement futur.

Le tableau ci-dessous met en évidence cette montée de la dépendance. La consommation publique et privée et l'investissement brut dépassaient de 4% le PNB sahélien en 1965. Ils le dépassent de 22% en 1984.

Répartition du PNB (ensemble des Etats sahéliens)

	Consomma- tion publique	Consomma- tion privée	Investisse- ment brut	Total Consommation + Invest.	Consommation + Invest. - PNB
1965	14%	72%	13%	104%	4%
1984	20%	82%	20%	122%	22%

(Source : Banque Mondiale)

8.7. UNE ECONOMIE DESARTICULEE

Pourquoi une telle situation de crise ?

L'environnement international qui a été celui de ces dernières années n'a évidemment pas été favorable au Sahel : les chocs pétroliers, la baisse des prix des produits exportés ont joué contre lui. La chute récente du prix du pétrole est évidemment un élément positif pour la région, mais elle est malheureusement accompagnée par une chute (indépendante) du prix du coton, si bien que, à moyen terme, l'évolution de l'environnement international risque de ne pas être plus favorable à la région qu'elle ne l'a été dans le passé récent.

Mais l'environnement international a quand même permis un accroissement substantiel de l'aide. De plus, l'impact de la crise mondiale sur des économies dont la plupart (à l'exception de la Gambie et de la Mauritanie où les exportations représentent plus de 40% du PNB) sont peu extraverties, a certainement été plus faible que sur des économies plus liées au marché international.

La sécheresse. On ne peut nier que le Sahel vient de traverser une période exceptionnellement sèche et que cela a eu des effets parfois catastrophiques sur les productions de céréales, sur l'élevage, sur l'environnement. Mais les tendances identifiées dans l'évolution des productions rurales ne viennent pas de la sécheresse. Les années sèches n'en sont pas la cause. Comme l'environnement international, la sécheresse est un facteur aggravant de la crise.

Les années 1983 et 1984, années records pour l'aide alimentaire et pour la production de coton, montrent qu'une sécheresse même aiguë n'est pas un fléau contre lequel toute réaction est vaine.

De plus, les années 1985 et 1986 montrent que le retour d'années pluvieuses ne suffit pas à redresser les économies sahéliennes. L'abondance des récoltes a certes des effets positifs sur l'alimentation des populations rurales, mais elle provoque aussi un effondrement des cours des céréales traditionnelles qui ne trouvent pas suffisamment d'acheteurs alors que continuent d'arriver blé et riz importés. Les revenus monétaires des ruraux n'ont peut-être jamais été plus bas depuis le début des années 1960...

La mauvaise articulation des secteurs de l'économie. Les politiques de développement adoptées par les Etats sahéliens et appuyées par les sources d'aide - qui partagent au moins en partie la responsabilité de la crise actuelle - ont conduit à des économies désarticulées. La croissance forte du secteur public n'a été possible que grâce à l'aide extérieure et grâce à une ponction sur le revenu paysan qui a conduit à une paupérisation d'une grande partie des populations rurales.

Les populations des périphéries urbaines, sans cesse grossies par l'exode rural, n'ont pas de revenus plus élevés. Les unes et les autres ne constituent pas un marché pour les produits manufacturés et l'industrialisation se trouve bloquée.

Les relations qui existent aujourd'hui entre les différents secteurs des économies sahéliennes ne constituent pas une trame saine pour une croissance économique soutenue. Tout ce passe comme si le Sahel devenait une juxtaposition d'îlots économiques : mondes paysans repliés sur eux-mêmes, mondes urbains modernes ou développant une économie informelle, secteur public isolé.

Des liens souterrains, mal connus, existent entre ces îlots. Mais ces relations ne suffisent pas à créer les conditions de la croissance.

Les programmes d'ajustement structurel ont freiné la montée de la dépendance (pour un temps ?). Ils n'ont pas mis fin à la désarticulation de l'économie. En réduisant la demande des catégories les plus défavorisées, on peut même se demander s'ils ne l'ont pas parfois accrue.

CHAPITRE 9

LA DESTRUCTURATION DE LA SOCIETE RURALE

9.1. PERMANENCES DANS LES SOCIETES SAHELIENNES

On retrouve dans les sociétés sahéliennes d'aujourd'hui un certain nombre de traits qui existaient déjà aux époques anté-coloniales. Le caractère pluraliste des sociétés villageoises s'est accentué : en particulier, la sécheresse a déterminé des migrations et les migrants ont été accueillis par les communautés villageoises déjà installées.

L'appartenance à un lignage et l'appartenance à une classe d'âge et les valeurs de solidarité qui leur sont liées ont gardé une grande partie de leur importance, non seulement dans les sociétés rurales mais aussi dans une large mesure en milieu urbain.

L'appartenance à une classe sociale ou à une caste n'a plus le poids qu'elle avait autrefois, l'esclavage n'existe plus en principe, mais les hiérarchies traditionnelles, le réseau complexe de relations qui lient les familles les unes aux autres existent toujours dans les esprits et jouent toujours un rôle dans la vie quotidienne.

On constate une grande permanence dans les structures et les modes de fonctionnement des sociétés traditionnelles. Cependant, la déstructuration de la société rurale sahélienne, commencée à l'époque coloniale, s'est beaucoup accélérée depuis 25 ans et l'objet de ce chapitre sera d'examiner les différents aspects de cette déstructuration.

9.2. LA FIN DE L'ISOLEMENT

Dès l'époque coloniale, les sociétés rurales, jusqu'alors très isolées, avaient commencé à s'ouvrir sur le monde extérieur. La facilité des déplacements, plus grande qu'elle n'avait jamais été, avait amené une circulation de l'information que ces sociétés n'avaient jamais connue. Mais cette ouverture était restée limitée.

Le quart de siècle écoulé a été marqué par de profonds changements :

- d'abord par une nouvelle amélioration des infrastructures de transport qui a encore augmenté la facilité de la circulation des personnes : la ville s'est considérablement rapprochée des campagnes;
- et surtout **une révolution technique qui a très directement intéressé les villages sahéliens : celle du transistor** qui a permis une diffusion de la radio, autrefois impossible à imaginer dans des lieux où la disponibilité de l'électricité demeure exceptionnelle. Désormais la quasi totalité des villages a accès à l'information diffusée non seulement par la radio nationale mais aussi par les radios internationales. Leurs émissions sont régulièrement captées dans de très nombreux villages sahéliens. Les pasteurs nomades eux-mêmes sont désormais reliés au monde extérieur par leur récepteur.

Les autres mass media sont nettement moins présents dans les sociétés rurales sahéliennes. Mais la diffusion de la radio a définitivement rompu l'isolement de celles-ci. La société urbaine et son mode de vie, qui étaient jusqu'alors lointains et marginaux, se sont rapprochés.

9.3. LA REMISE EN QUESTION DES ROLES

La monétarisation de l'économie, imposée à l'époque coloniale, avait commencé à perturber le fonctionnement des sociétés rurales, à donner à l'argent une valeur qu'il n'avait pas autrefois et à changer le rôle assigné à chacun dans ces sociétés. Ce mouvement s'est largement amplifié au cours des années écoulées.

Les difficultés rencontrées par de nombreuses communautés rurales, qu'elles soient dues à la sécheresse, à la dégradation des terres ou à la baisse du prix de vente des produits, ont conduit à un exode accru vers les villes. Un plus ou moins grand nombre de membres de la communauté sont allés y chercher un revenu qui leur permettra de vivre mieux ou au moins de survivre et qui permettra aussi la survie du groupe resté au village.

L'ouverture sur le monde extérieur décrite au paragraphe précédent a fait prendre conscience du caractère contraignant de la société traditionnelle et a poussé aussi à aller chercher ailleurs un plus grand espace de liberté.

Naturellement, ce sont les jeunes qui ont ainsi émigré. Certains ont rompu toute relation avec le village, mais beaucoup d'autres ne sont que des migrants temporaires et participent toujours à la vie de la communauté.

Leurs envois d'argent ou de cadeaux leur donnent un rôle dans cette communauté qu'ils n'avaient pas dans les temps anciens. L'indépendance qui leur est donnée, par l'éloignement et par les ressources financières dont ils disposent désormais, leur permet d'échapper, au moins partiellement, aux contraintes que le groupe exerçait autrefois sur les jeunes générations.

De même les revenus procurés par les cultures de rente ou par d'autres activités exercées en milieu rural leur permettent d'échapper à ces contraintes.

Dans la société traditionnelle, les anciens contrôlaient étroitement les jeunes et les richesses créées par les jeunes. Les règles très précises et souvent complexes qui permettaient l'accès des jeunes hommes au mariage et définissaient la dot étaient une forme particulièrement efficace de ce contrôle.

Il n'est pas, surprenant, dans ces conditions, que les anciens éprouvent le sentiment d'une rupture profonde entre générations, d'une rupture plus radicale que celle observée dans la plupart des sociétés actuelles. Il n'est pas surprenant qu'ils éprouvent le sentiment qu'un ordre a été remis en cause, qu'un monde s'achève et qu'ils ont peu de prise sur le monde nouveau qui est en train de naître.

9.4. LA REMISE EN QUESTION DE L'ORDRE NATUREL

A ce sentiment très répandu d'une rupture radicale au sein de la société rurale, s'ajoute celui d'une certaine rupture avec l'ordre naturel.

Les ruraux sont très conscients de la rupture des équilibres écologiques, de la disparition de la forêt que l'on peut constater facilement en comparant les souvenirs datant de 20 ou 30 ans avec la réalité présente, ou encore plus de la baisse de la fertilité des sols : "la terre vieillit" disent certains paysans sénégalais. Ils sont très conscients qu'une telle situation est nouvelle ou qu'elle a considérablement empiré au cours des années récentes. Ils sont très conscients qu'une telle situation n'est pas saine et que la rupture de l'équilibre de l'homme avec son milieu naturel conduit inéluctablement à des catastrophes. Et ils se sentent impuissants devant cette situation nouvelle, trop préoccupés par la survie à court terme pour rechercher des solutions nouvelles à long terme, dépassés par ce qui arrive.

Ce qui apparaît comme une rupture d'un ordre naturel renforce le sentiment qu'un monde disparaît au profit d'un autre qui se profile, inquiétant.

La sécheresse, prolongée et sévère, que vient de connaître le Sahel n'est-elle pas, dans l'esprit des ruraux (et sans doute aussi d'autres Sahéliens qui ne sont plus ruraux), la conséquence directe d'une rupture avec l'ordre du monde qui régissait la société elle-même et ses rapports avec le milieu et qui aurait dû rester immuable ?

9.5. LE SENTIMENT DE MISE A L'ECART

Un autre trait caractéristique de beaucoup de ruraux est la montée du sentiment d'être sacrifiés, laissés à l'écart d'une société qui se transforme mais qui se transforme au profit d'une minorité urbaine.

A l'époque coloniale, le pouvoir du colonisateur était souvent ressenti comme une fatalité et ses interventions dans la vie rurale comme fâcheuses mais inévitables. La société nouvelle édifiée par lui ou s'édifiant sous son influence était quelque chose de lointain; c'était le "monde des Blancs", un univers plutôt incompréhensible et inaccessible et qui n'inspirait pas de sentiments d'envie.

La montée d'une société urbaine, beaucoup mieux connue parce que rapprochée par les moyens de communication et les médias, et édifiée par des frères de race, est peut-être ressentie aussi comme une fatalité, mais elle inspire des sentiments différents d'envie ou d'amertume.

Les ruraux perçoivent fort bien la priorité, donnée dans les actes sinon dans les discours, à l'édification d'une société moderne qui est essentiellement une société urbaine, à la construction d'un Etat, à l'industrialisation. Et ils se sentent sacrifiés à cette édification.

Le pouvoir central n'avait probablement jamais eu dans les milieux ruraux sahéliens une image très favorable. Il est sans doute plus que jamais ressenti comme lointain, plutôt hostile ou en tout cas indifférent au sort des ruraux, laissés à l'écart.

9.6. LE REPLI SUR SOI OU LA FUITE

Ces ruptures au sein des sociétés rurales entraînent des changements dans les comportements :

- des changements dans des habitudes qui semblaient profondément ancrées, telles les habitudes d'épargne en prévision des mauvaises années : la proximité du mode de vie urbain amène les ruraux à consacrer en priorité les revenus dont ils peuvent disposer à l'achat de quelques biens de consommation;

- la passivité et le repli sur soi du monde rural, peu motivé à augmenter sa production pour la commercialiser à travers les canaux officiels; les surplus de production sont souvent écoulés par des circuits informels où les liens personnels, familiaux, ethniques jouent un rôle important : on a pu parler d'une "économie de l'affection" qui se développe;
- la fuite des éléments les plus dynamiques du monde rural qui émigrent vers la ville ou l'étranger, provisoirement ou définitivement. L'extension de la scolarisation dans le monde rural, d'une école conçue hors de lui et qui favorise plus la fuite vers la ville que la transformation du village, est une incitation supplémentaire à la fuite.

Dans certaines provinces, cette fuite est systématique. Les villages sont désertés par les jeunes et ils n'offrent que l'apparence d'une vie économique et sociale qui, en fait, s'est largement détériorée.

La conclusion du chapitre sur l'évolution de l'économie du monde rural était que celui-ci était resté étranger au développement et, en tout cas, n'en avait pas recueilli les fruits. Evolution de l'économie et évolution de la société rurale sont évidemment étroitement imbriquées. La démotivation des ruraux qui assistent passivement à la fin d'un monde engendre la stagnation de l'économie et la stagnation de l'économie renforce le sentiment d'être impuissants et mis à l'écart qu'éprouvent les ruraux.

9.7. L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU DYNAMISME

Est-ce dire que le monde rural sahélien est aujourd'hui pris dans un cercle vicieux dont il ne peut s'évader et qu'il est condamné à la stagnation en attendant les catastrophes écologiques qui ne manqueront pas de survenir ?

Ce n'est pas sûr. Il existe aussi des éléments très positifs que l'on va examiner.

Des initiatives surgissent çà et là depuis quelques années dans le monde rural, initiatives qui ne doivent rien à l'action des pouvoirs publics et qui se font même parfois en dépit de l'action de ces pouvoirs. On peut citer d'abord la création de véritables coopératives ou de groupements villageois, notamment pour avoir accès au crédit, pour créer et exploiter des périmètres irrigués, pour aménager un terroir et lutter contre l'érosion etc... Sous des noms divers, on assiste, surtout depuis le début des années 1980, à une multiplication d'entreprises de ce type.

Ces entreprises nouvelles ne sont pas le fait des communautés villageoises traditionnelles mais le fait d'individus qui se cooptent librement. Beaucoup sont dues à l'initiative d'anciens émigrés qui sont revenus au village, d'autres à des gens qui, après un passage en ville, ont préféré exercer leur dynamisme dans leur village plutôt que de tenter leur chance ailleurs.

Dans d'autres provinces, les initiatives ont un caractère plus individuel: **une classe de paysans "riches"**, possédant plusieurs attelages et équipements de culture attelée, utilisant des techniques plus productives que les techniques traditionnelles et employant une main d'oeuvre salariée commence à émerger. Le tissu social n'avait jamais été homogène dans le Sahel, mais une différenciation nouvelle apparaît.

Ces initiatives individuelles ou collectives accélèrent la déstructuration de la société traditionnelle et préparent des structures nouvelles : elles montrent en tout cas que la **passivité n'est plus la règle générale** et que certains ruraux ont désormais le désir de prendre en main leurs propres affaires. Cela dit, **ces initiatives sont encore ponctuelles. Le monde rural demeure inorganisé** et cela n'est pas, comme on le verra, sans conséquences sur son poids politique.

Mais ces initiatives sont peut-être un des faits les plus porteurs d'avenir, apparus au cours de ces dernières années.

CHAPITRE 10

LA MONTEE DE LA SOCIETE URBAINE

L'époque coloniale avait vu la naissance d'une nouvelle société urbaine, induite par le colonisateur. Les 25 dernières années ont été marquées par une très forte accélération de l'urbanisation qui a eu non seulement des effets quantitatifs mais aussi qualitatifs : les sociétés urbaines sahé-liennes ont été profondément changées et le fossé entre société urbaine et société rurale s'est creusé.

10.1. UNE SOCIETE DE PLUS EN PLUS AUTONOME

A l'époque coloniale, la ville sahélienne restait marginale par rapport à une société rurale dominante en nombre. Elle était née du pouvoir colonial, soumise à son influence et avait grandi en rupture avec la société traditionnelle. Mais, on pouvait dire aussi qu'elle était une sorte de prolongement de la société rurale, une sorte d'excroissance, née au contact du monde extérieur. Seul Dakar, par sa taille, sa situation géographique et son rôle de capitale fédérale, faisait figure de cas un peu exceptionnel au milieu des villes sahéliennes.

En 1986, la ville sahélienne n'est plus marginale. Même si elle conserve des relations fortes avec le monde rural, elle a pris une existence autonome, avec ses structures, ses modes de vie, ses valeurs propres.

L'explosion des media a brisé l'isolement des ruraux. Mais cette explosion a été encore beaucoup plus forte en milieu urbain. La radio y a connu un développement au moins aussi grand qu'en milieu rural. Et la télévision, le cinéma, la presse y jouent un rôle autrement important qu'en milieu rural.

Aussi les populations urbaines ont-elles un contact plus étroit qu'il ne l'a jamais été avec le monde extérieur, avec les autres pays africains, avec les autres continents en développement et surtout avec le monde occidental. Les modes de vie, la culture de l'Occident sont présents quotidiennement.

La rupture entre société rurale et société urbaine, amorcée à l'époque coloniale, s'est élargie.

10.2. UNE SOCIÉTÉ DE JEUNES

L'accélération de la croissance démographique, l'exode rural qui concerne principalement les jeunes font que plus de la moitié de la population urbaine est désormais constituée par des moins de 20 ans.

Cette société de jeunes est largement coupée des valeurs traditionnelles. Elle échappe à la pression du groupe familial resté au village et subit peu l'influence du groupe familial adulte présent en ville, lui-même peu sûr de ses valeurs et dont l'expérience a cessé d'être crédible et se trouve récusée.

Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres sociétés urbaines en émergence, les valeurs traditionnelles sahéliennes étaient plus imposées par le groupe qu'intériorisées par l'individu. Il n'y a donc guère de phénomène d'hystérésis, de persistance provisoire de valeurs qui ont cessé d'être imposées. Même si beaucoup de jeunes ne souhaitent pas rompre avec la tradition, ou ce qu'ils pensent être la tradition, les valeurs traditionnelles ne jouent plus un rôle réel que pour une très petite minorité.

Cette société de jeunes est donc en quête de valeurs nouvelles. Une fraction a trouvé, ou trouve encore ses valeurs dans différentes variantes du marxisme : le marxisme de Moscou, celui de Pékin ou celui de Cuba. Une autre fraction les trouve dans un Islam intégriste. D'autres fractions adoptent des idéologies variées. Quant au reste de cette société (la majorité ?), elle adopte en fait des valeurs très hédonistes et paraît surtout préoccupée de profiter des plaisirs procurés par le modèle occidental.

Car une grande partie de cette société de jeunes est fascinée par le modèle de consommation occidental, un modèle rendu proche par les media, un modèle vécu non seulement par la minorité d'Occidentaux qui habite ou qui passe dans les villes sahéliennes, mais vécu aussi par une minorité privilégiée de frères de race. Une autre partie de la jeunesse, minoritaire, rejette ce modèle considéré comme corrupteur des sociétés africaines et le rejette souvent au nom de l'Islam.

De toutes façons, cette société de jeunes manque de moyens pour accéder à ce modèle. Seule une petite minorité de jeunes, ceux qui ont réussi à entrer dans l'économie moderne, y a vraiment accès. Les autres sont en chômage ou sont employés par le secteur informel où ils n'ont souvent qu'un salaire de survie (les "apprentis", les jeunes qui arrivent du village sont souvent exploités par les "patrons" du secteur informel, renouant ainsi avec les usages de la société traditionnelle où les jeunes étaient largement dépendants des anciens).

La fascination exercée par le modèle de consommation occidental, la remise en question des valeurs traditionnelles, et le manque de moyens pour accéder au modèle de consommation rêvé produisent les effets bien connus :

- le désarroi devant l'effondrement des valeurs : la sécurité affective procurée par la société traditionnelle a disparu et les jeunes sont à la recherche d'une intégration dans un groupe social qui leur assure cette sécurité;
- l'inquiétude devant un avenir incertain; le succès scolaire n'est plus désormais une garantie d'accès à la minorité privilégiée et n'est plus rassurant; et à plus forte raison, l'échec scolaire est-il source d'inquiétude;
- la délinquance juvénile sous ses différentes formes et la prostitution pour se procurer les moyens que la société refuse;
- la fuite dans les drogues, l'alcool ou le refuge dans le sport, la musique, la danse.

Tous ces problèmes ne sont certes pas spécifiques des sociétés urbaines sahéliennes. La plupart des sociétés des pays en voie de développement ou développés les connaissent plus ou moins. Mais la rapidité avec laquelle se fait l'urbanisation, la lenteur de l'industrialisation et le choc que représente une mise en contact peut-être plus brutale qu'ailleurs avec des cultures différentes font que ces problèmes sont sans doute encore plus aigus.

10.3. LE ROLE DES FEMMES

Dans cette société qui change de valeurs, la femme prend un rôle qu'elle n'avait pas ou qu'elle n'avait plus. Elle n'occupait pas une place inférieure dans la plupart des sociétés traditionnelles sahéliennes, dont les cosmogonies faisaient jouer au principe mâle et au principe femelle des rôles équivalents.

Outre son rôle dans la transmission des valeurs aux nouvelles générations, elle avait sa place dans le tissu des relations sociales.

Son rôle économique dans la société urbaine a plutôt tendance à grandir : les femmes exercent de plus en plus de métiers en dehors du foyer familial et disposent de leurs propres revenus. Une partie importante du secteur informel, activités de commerce, de service, mais aussi activités productives est entre leurs mains.

10.4. LA QUETE DE LA SURVIE

Le milieu urbain sahélien représente aujourd'hui un milieu en effervescence où valeurs et rôles sont remis en question, un milieu à la recherche de modèles, de langages nouveaux, un milieu tiraillé entre des influences diverses et contradictoires, un milieu éminemment dynamique.

Le drame est que ce dynamisme se heurte à des contraintes fortes. Les freins à l'industrialisation limitent la création d'emplois productifs dans ce secteur. Le développement du secteur public se heurte à l'insuffisance des ressources. Le dynamisme se tourne donc vers le secteur informel et vers la création de nouvelles cultures.

Le secteur informel permet la survie. Mais, quels que soient l'ampleur qu'il ait prise et le rôle socio-économique qu'il joue, il demeure aujourd'hui marginal et dépendant de la société moderne, de l'Etat et de la société industrielle.

L'activité créatrice urbaine se déploie dans différentes directions : le théâtre, la musique, parfois le cinéma. Mais la base économique saine qui serait nécessaire à son épanouissement lui fait défaut.

Le dynamisme du milieu urbain sahélien n'a pas débouché jusqu'à présent sur un développement socio-économique équilibré.

La société urbaine sahélienne évolue à grande vitesse et s'éloigne de plus en plus de la société traditionnelle. Les jeunes, les femmes, y jouent un rôle de plus en plus grand.

Tiraillée entre des influences contradictoires, celles de la tradition, celles de l'Occident, celles de l'Islam et bien d'autres, elle est à la recherche de nouvelles valeurs et de nouveaux modes de vie.

Son dynamisme n'a pas débouché jusqu'à présent sur un développement économique soutenu, faute de conditions favorables et il a trouvé à s'exprimer dans le secteur informel.

CHAPITRE 11

L'EVOLUTION DU POUVOIR

11.1. LE PASSAGE DE LA COLONISATION A L'INDEPENDANCE

On a noté (chapitre 3) que la période coloniale n'avait pas permis l'émergence d'une classe d'entrepreneurs et de commerçants. On a noté aussi l'effacement des anciennes aristocraties dont le pouvoir a été brisé par le colonisateur. Et on a noté, enfin, la naissance d'une nouvelle classe politique, largement issue de la fonction publique, marquée par l'école coloniale et fortement imprégnée de culture occidentale.

La passage de la colonisation à l'indépendance se fait, dans la majeure partie du Sahel, progressivement et sans heurts. Dans les pays francophones, les étapes principales seront : la Loi-cadre en 1956 qui met en place un début d'autonomie, puis l'autonomie interne après le referendum de 1958, enfin l'indépendance complète en 1960.

La nouvelle classe politique se trouve naturellement propulsée aux commandes des Etats nouvellement indépendants. Et les structures étatiques qui ont été mises en place par le colonisateur et qui ont été naturellement calquées sur les structures métropolitaines, deviennent les structures des nouveaux Etats.

La colonisation avait engendré une rupture brutale au niveau du pouvoir : celui-ci avait changé non seulement de mains mais aussi de nature pourrait-on dire, puisque le nouveau pouvoir était totalement étranger à la société sahélienne. La décolonisation n'engendre pas la même rupture : le pouvoir change bien de mains, mais il s'exerce dans la continuité du pouvoir colonial.

A aucun moment il ne semble y avoir eu un choix possible entre cette continuité et le retour à des formes antérieures de pouvoir ou à des formules nouvelles.

Les nouveaux Etats sahéliens ne sont pas les successeurs de l'empire du Mali ou des royaumes mossi mais les successeurs des administrations coloniales. La conception même de l'Etat, ses structures, ses modes de fonctionnement, ses traditions etc... sont ceux du pouvoir colonial ou sont au moins inspirés par les modèles occidentaux. Une certaine adaptation aux conditions sahéliennes s'est faite au cours du quart de siècle écoulé, sans remettre en cause cette orientation initiale.

11.2. DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS

1958-1970 : les républiques des "politiciens"

Qu'ils soient agrégés de l'université, instituteurs, avocats ou employés des P.T.T., les cadres politiques qui assument le pouvoir au lendemain de l'indépendance ont des caractères communs : leur passage par l'école coloniale, laïque et républicaine, leur a donné le sentiment d'être investis d'une mission : construire des nations et des nations modernes et pour cela former l'âme de leurs concitoyens.

Cette république des "éducateurs" ou des "politiciens" ne tiendra pas le pouvoir très longtemps dans la plupart des pays. Dès la fin des années 1960 dans certains pays, au cours des années 1970 dans d'autres, une nouvelle catégorie sociale prendra le pouvoir : celle des militaires.

Les années 1970 : les républiques des "centurions"

Lorsqu'ils accèdent à la souveraineté, les nouveaux Etats sahéliens se dotent d'une armée nationale et concluent avec l'ancienne métropole coloniale des accords de défense aux termes desquels ils reçoivent une assistance militaire non négligeable. Dans la bonne tradition républicaine, ces armées sont au service du pouvoir exécutif et ne peuvent en aucun cas se substituer à lui. Pour leur ôter toute tentation d'intervenir dans la vie politique des pays en question, les membres de l'institution militaire se verront constitutionnellement interdire de prétendre à une quelconque charge électorale et, pour compenser cela, ils recevront des traitements et indemnités bien au-dessus de ce à quoi leurs qualifications professionnelles leur donneraient droit s'ils exerçaient des activités civiles.

Mais l'accord tacite ainsi réalisé entre la classe politique civile et l'Armée n'allait pas durer. A la fin des années 1970, de tous les anciens territoires français du Sahel, seul le Sénégal reste dirigé par une équipe civile. Partout ailleurs, l'Armée s'est installée aux commandes du pouvoir politique.

Les militaires qui arrachent le pouvoir aux civils au cours de cette deuxième décennie des indépendances ont, en commun, un profond mépris pour la "politique politicienne" et les luttes d'état-majors politiques, génératrices à leurs yeux de désordres. Quand bien même leurs interventions ont été stimulées, sinon franchement encouragées, par des appels de civils, leur réflexe premier aura été, partout où ils ont pris le pouvoir, de bannir les formes habituelles de la vie politique, au nom des impératifs du "salut national", de la "libération" ou du "redressement". Mais

la chape de plomb ainsi imposée ne pouvait durer indéfiniment. Incapables de juguler la crise économique qui frappe leurs pays, aux prises avec des contradictions sociales qui n'épargnent pas l'institution militaire elle-même, les oligarchies militaires se verront dans l'obligation de composer d'une manière ou d'une autre avec des élites pour trouver des voies nouvelles. Les années 1980 vont s'ouvrir sous ce signe.

Les années 1980 : le temps des réformes

Depuis le début des années 1980, tous les pouvoirs sahéliens, civils et militaires, ont entrepris une opération de "rajeunissement" :

- le Sénégal a procédé en 1981 à une réforme constitutionnelle (la 16ème depuis 1960...) instituant un multipartisme illimité;
- en Mauritanie, un certain vent de libéralisme souffle depuis 1984;
- au Niger, la création d'un poste de Premier Ministre et la mise en place de la "Société de Développement" ouvrent des possibilités nouvelles d'expression politique;
- au Tchad, la création de l'UNIR atteste la volonté de la nouvelle équipe au pouvoir de trouver une solution politique aux conflits de tous ordres qui ont déchiré le pays depuis 20 ans;
- au Mali, la création de l'UDPM en 1980 marque aussi une ouverture politique;
- les militaires qui ont pris le pouvoir au Burkina Faso en 1983 veulent clairement se démarquer des oligarchies militaires qui s'étaient succédées au pouvoir de 1966 à 1983;
- en Gambie enfin, la signature en 1981 du traité instituant une Confédération sénégalgambienne marque un changement d'orientation.

Toutes ces opérations se traduisent par des changements plus ou moins accentués dans les politiques pratiquées. Mais au-delà de ces péripéties qui ont amené un pouvoir à succéder à un autre ou à entreprendre un "rajeunissement", un certain nombre de permanences méritent d'être soulignées.

11.3. LES PRIORITES DES POUVOIRS

Les pouvoirs qui se sont succédés depuis 1960 ont eu deux grandes priorités :

. Construire une nation

Les territoires coloniaux ont été découpés au hasard des conquêtes, puis parfois remodelés en fonction des contraintes de leur administration. Leur configuration tient peu compte de l'histoire et de la géographie. La décolonisation se fait sans modifications des limites administratives qui deviennent frontières. Les regroupements en grands ensembles : AOF, AEF, mis en place par le pouvoir colonial afin que les territoires les plus "riches" subviennent aux besoins des plus démunis, se disloquent sous l'effet de forces centrifuges. Et les tentatives de fédérations (Sénégal-Mali) n'ont qu'une existence éphémère.

Les premières préoccupations des pouvoirs qui reçoivent en héritage ces territoires hétérogènes est d'en souder les composants pour en faire une nation et de doter cette nation des structures d'un Etat moderne, structures qui ont été seulement esquissées pendant la période coloniale.

En agissant ainsi, les nouveaux pouvoirs introduisent une rupture importante dans l'histoire de la région car les nations n'avaient jamais réellement existé dans le Sahel. Les anciens empires ou royaumes regroupaient des ethnies diverses (en ce sens, ils étaient aussi hétérogènes que les territoires coloniaux), mais chaque ethnie avait ses propres coutumes. Le pouvoir central n'intervenait pas dans ces lois propres à chaque ethnie et les respectait. La "nation", l'Etat commun et la loi commune à tous les membres de la nation sont dans la région des concepts modernes, importés d'Occident.

. Moderniser le pays

L'économie sahélienne n'a pas été radicalement transformée par la colonisation et le Sahel est resté "sous-développé". Les infrastructures sociales telles que l'école ou les institutions sanitaires sont restées très en retard par rapport à ce qu'elles sont dans les pays industrialisés. Les nouveaux dirigeants, imprégnés de culture occidentale, sont très conscients et du retard de l'économie et du retard des services sociaux.

La priorité est donc donnée à la modernisation de l'économie, cette modernisation étant conçue comme devant combler progressivement le "retard" vis-à-vis des pays occidentaux. Deux secteurs reçoivent une attention particulière :

- . le développement d'une industrie restée jusque là embryonnaire, alors que ce développement est considéré comme la condition nécessaire de la modernité, une sorte de symbole de la modernité;
- . le développement des infrastructures de transport qui, suivant en cela une doctrine couramment admise à l'époque coloniale, est considéré comme devant générer quasi automatiquement la croissance de l'économie.

En même temps, la priorité est donnée au développement des services sociaux : éducation, santé, communication de masse... tous domaines où les besoins sont immenses. L'éducation en particulier est souvent considérée comme la priorité des priorités.

Le système éducatif mis en place par le pouvoir colonial, calqué sur les systèmes occidentaux et qui a formé les nouvelles élites au pouvoir n'est pas réellement remis en cause. Il est plus ou moins ré-orienté, mais sans toucher à des éléments essentiels : l'enseignement en une langue européenne, la faible adaptation aux réalités locales de l'économie. Il demeure étranger aux traditions sahéliennes comme aux besoins du développement. Mais, il s'étend horizontalement : il atteint des couches de plus en plus importantes de la population, et il s'étend verticalement par le développement des enseignements secondaire et supérieur.

Développement de l'industrie, développement des infrastructures, développement des services sociaux sont considérés avant tout comme des problèmes d'investissement.

11.4. DES POUVOIRS AMBITIEUX

Les nouveaux pouvoirs se sentent responsables de la construction de l'Etat et de la modernisation du pays, se situant en cela aussi dans la continuité du pouvoir colonial. Pour celui-ci, les colonisés étaient, par définition si l'on peut dire, incapables de prendre leur sort en main et il était du devoir du colonisateur de les pousser, au besoin contre leur gré, dans la voie du "progrès".

Le développement est attendu de l'action du pouvoir et non des initiatives des populations. Les nouveaux gouvernements adoptent des politiques très interventionnistes, quelles que soient les idéologies (socialistes ou non) dont ils se réclament. Des plans de développement, qui sont surtout des plans d'investissement, sont élaborés et mis en oeuvre. Des organismes publics sont créés pour promouvoir le développement rural, à l'échelon national et à l'échelon de la province, et pour promouvoir le développement de l'industrie.

Ces politiques sont largement inspirées et appuyées par les pays industrialisés. Ceux-ci sont engagés dans une période de prospérité exceptionnelle et des idéologies très voisines sous-tendent l'action des pouvoirs publics dans les pays du "Nord" comme dans les pays sahéliens : la priorité est donnée à la croissance économique qui n'est encore remise en cause par personne; le rôle des pouvoirs publics dans cette croissance est considéré comme déterminant (c'est l'apogée de l'influence des théories keynesiennes) etc...

La mise en oeuvre de ces politiques d'investissement demande des ressources financières qui sont trouvées :

- . dans l'aide extérieure;
- . dans le prélèvement sur le seul secteur économique qui dégage des ressources notables : les cultures d'exportation. Les Etats récupèrent la rente qui était prélevée par les maisons de commerce sur les produits exportés au temps de la colonisation et la situation des producteurs n'est pas, à cet égard, réellement changée par la décolonisation.

11.5. UN DISCOURS UNANIMISTE MAIS DES POUVOIRS ISOLES

La priorité donnée à la construction nationale entraîne une **idéologie unanimiste** : tout le monde doit se rassembler pour cette construction, les différences dans les sociétés sahéliennes et en particulier la différenciation en groupes dont les intérêts ne sont pas tous convergents mais peuvent être conflictuels, ne sont pas reconnues.

Dans certains pays sahéliens, le parti unique est la traduction concrète de cette idéologie. A partir de la fin des années 1960, des gouvernements militaires se substituent aux gouvernements civils au nom du "salut national" (ou d'un concept analogue) dans plusieurs pays. Ils suspendent le jeu des partis politiques et prétendent agir dans l'intérêt de tout le "peuple".

Le souvenir de la société traditionnelle, communautaire, renforce cette idéologie et amène à penser qu'il est possible de trouver une voie de développement qui fasse l'unanimité : le parti unique est la version moderne de "l'arbre à palabre" sous lequel se prennent les décisions intéressant la communauté. La démocratie à l'occidentale est considérée comme un risque pour une unité nationale en cours de gestation et un facteur de dispersion des énergies qui doivent être rassemblées pour le développement.

Mais, en dépit du discours unanimiste dominant, les pouvoirs, qu'ils soient civils ou militaires, vont être en grande partie coupés des populations, en particulier des populations rurales, qui ne se reconnaissent pas en eux. Cette coupure est déterminée :

- . par l'origine et la nature même des pouvoirs issus d'une tradition occidentale et non enracinés dans les coutumes sahéliennes;
- . par une action orientée vers la construction d'une société moderne dont les ruraux font les frais : ponction sur les cultures de rente, principalement par le biais des offices de commercialisation des produits vivriers qui essaie de peser sur les prix pour aider au développement d'une société urbaine moderne;
- . et par une action qui, même lorsqu'elle est inspirée par les meilleures intentions, vise des objectifs qui ont été largement définis en dehors des populations. Même si ces objectifs coïncident avec ceux du groupe social concerné, le simple fait qu'ils soient imposés du dehors les rend suspects.

Le pouvoir n'est pas beaucoup plus proche de toute une catégorie de population urbaine qui n'a pas trouvé d'emploi ni dans le secteur public ni dans l'économie moderne et qui s'est tournée vers le secteur informel. Ce secteur se développe de façon autonome et ses agents souhaitent manifestement que le pouvoir politique intervienne le moins possible dans son fonctionnement.

La grande masse des populations ne se reconnaît pas dans les dirigeants, dans les objectifs poursuivis, dans les modes d'actions utilisés. Les changements intervenus, notamment lors des coups d'état militaires, ne semblent pas avoir modifié fondamentalement cet état de fait, au moins dans la plupart des cas.

Par ailleurs, la grande masse de la population demeure inorganisée, incapable de faire entendre sa voix autrement que par des émeutes brèves qui ne sont guère susceptibles de déboucher sur des changements réels. C'est le cas de la quasi totalité de la population rurale, c'est aussi le cas d'une grande part des citadins qui ne sont pas syndicalisés.

Dans plusieurs pays sahéliens, il n'existe aucune presse en dehors de la presse gouvernementale, ni aucune organisation susceptible de faire entendre une voix différente de la voix officielle. Mais, même dans les pays où existe une réelle liberté d'expression, il n'y a pas de véritable contre-pouvoir puissant, faute d'organisation suffisante de la population.

11.6. L'EVOLUTION RECENTE

Les dirigeants, confrontés aux difficultés des dernières années, ont pris conscience qu'il s'est mis en place, dans le Sahel, un système dans lequel le dynamisme des populations ne trouve pas à s'exprimer et qui a conduit à la stagnation des économies.

Le discours officiel a changé et la nécessité de rendre à l'homme son rôle de moteur du développement, de prendre en considération ses aspirations, de créer des cadres dans lesquels son dynamisme puisse se manifester, cette nécessité est désormais fréquemment soulignée. On citera comme exemple la dernière version de la stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement élaborée par le secrétariat du CILSS et adoptée par le Conseil des Ministres de cette organisation.

Plusieurs gouvernements ont pris des initiatives pour susciter des interlocuteurs au sein des populations, ouvrir le dialogue avec eux et les impliquer dans la conception du développement.

Mais il est évident que les habitudes et les contraintes créées par les orientations politiques prises pendant deux décennies, s'ajoutant aux contraintes incluses dans l'héritage colonial, ne peuvent être abolies du jour au lendemain. Les priorités adoptées au lendemain des indépendances ont commencé au mieux à être infléchies. Et il n'existe toujours pas de contre-pouvoir réel.

L'Etat sahélien actuel a pris la suite du pouvoir colonial et est issu d'une tradition étrangère au Sahel. Il s'est fixé l'objectif ambitieux de construire une nation et de moderniser l'économie.

Mais du fait de son origine, du fait des actions qu'il a menées, il s'est trouvé largement isolé des populations qui ne se reconnaissent pas en lui.

Ces populations demeurent inorganisées, incapables de faire entendre leur voix et il n'existe pas de contre-pouvoir réel dans la région.

Il y a un divorce entre un pouvoir qui poursuit ses propres objectifs et des populations qui se replient sur elles-mêmes ou expriment leur dynamisme dans d'autres cadres. Les tentatives faites récemment pour réduire ce divorce n'ont encore que très partiellement réussi.

CHAPITRE 12

CONCLUSION : DES SOCIÉTÉS EN CRISE

L'objectif de ce dernier chapitre de la rétrospective sera de tenter une synthèse des éléments précédents, de voir comment s'articulent ensemble l'héritage des temps anté-coloniaux et de la colonisation, les données démographiques, les facteurs économiques, les réalités socio-politiques sahéliennes et comment cette articulation explique la situation actuelle de la région et peut contribuer à servir de base à la prospective.

On examinera donc l'histoire du quart de siècle écoulé, en essayant de voir comment s'est faite cette articulation.

L'héritage des temps anté-coloniaux et coloniaux

Au moment des indépendances, les sociétés sahéliennes sont encore des sociétés largement rurales et traditionnelles. Leurs valeurs et leurs structures sont un héritage des époques anté-coloniales et n'ont pas été fondamentalement modifiées par l'ère coloniale. Leurs économies n'ont pas été non plus bouleversées par la colonisation. Celle-ci a, en développant les cultures d'exportation, considérablement augmenté une extraversion qui s'était déjà accrue au siècle dernier. Mais les économies sahéliennes demeurent largement des économies rurales, traditionnelles, "sous-développées".

Dans ces sociétés relativement stables, la colonisation a introduit des amorces de changement : la croissance démographique forte a commencé depuis une ou deux décennies, une urbanisation rapide s'est mise en route, de nouvelles valeurs sont apparues et la déstructuration de la société traditionnelle s'est amorcée, de nouvelles classes sociales sont nées, dont une nouvelle classe politique fortement marquée par l'école coloniale et par la culture de l'Occident.

Croissance démographique, développement des cultures d'exportation et stabilité des systèmes de production ruraux ont provoqué des ruptures d'équilibre écologique qui sont encore peu spectaculaires mais qui sont inquiétantes pour l'avenir.

Le temps des indépendances

Le passage de l'époque coloniale à l'indépendance se fait sans heurts, le pouvoir étant recueilli par la nouvelle classe politique qui a émergé au cours des dernières années du régime colonial. Il n'y aura pas de retour en arrière, pas de tentative de restaurer, sous une forme ou une autre, les situations pré-coloniales, mais au contraire une continuité.

Les politiques des nouveaux gouvernements vont être en majeure partie inspirées par **un modèle de développement de type occidental**, plus ou moins libéral ou plus ou moins socialiste selon les pays. Ce choix est un choix logique pour des élites qui ont été fortement imprégnées de culture européenne et qui n'imaginent pas à l'époque qu'une voie différente soit envisageable. Ce choix correspond aux aspirations profondes d'une partie des populations : les media en plein développement rendent chaque jour plus proche le modèle occidental. Enfin ce choix est encouragé par les aides extérieures : les pays européens sont engagés dans un processus de développement économique exceptionnel dans leur histoire par son ampleur et sa durée et personne ne remet en cause la voie empruntée.

Les priorités vont donc être de :

- . trouver les ressources en devises nécessaires pour acquérir les biens de consommation importés de l'Occident, d'où la priorité donnée aux cultures d'exportation et au développement des ressources minières lorsque celles-ci existent; au lien privilégié avec la métropole se substitue une plus grande intégration dans le marché mondial;
- . développer l'industrie, considérée comme le symbole même de la modernité, même si les conditions ne sont pas des plus favorables : le rapport productivité/salaire est faible, les taux de change sont surévalués et ne permettent pas une réelle compétitivité sur les marchés mondiaux, d'où les politiques volontaristes et protectionnistes pratiquées;
- . construire les infrastructures nécessaires au développement des cultures d'exportation, des mines et de l'industrie;
- . développer les services sociaux, en particulier les services de santé et d'éducation sur le modèle occidental, et développer les institutions nécessaires à l'édification d'états modernes.

L'Etat joue un rôle moteur essentiel dans la conception et la mise en oeuvre de ce modèle de développement. Et les aides internationales s'ajoutant à celle de l'ancienne métropole concourent largement et à cette conception et à cette mise en oeuvre.

La société civile dans son ensemble est considérée comme incapable de jouer ce rôle moteur. Et, encore insuffisamment formée aux techniques occidentales, elle est sans doute incapable de le jouer et elle se borne à répondre, plus ou moins bien, à l'impulsion de l'Etat.

Pendant un temps, ces politiques entraînent un développement, variable selon les pays, ainsi qu'une prospérité réels.

On soulignera que les politiques n'ont pas fait l'objet de véritables choix, mais qu'elles sont le produit des conditions socio-économiques régnant au début des indépendances.

Les chocs extérieurs et les contradictions internes

A partir des années 1970, des chocs extérieurs vont venir perturber ce développement et montrer les faiblesses, voire les contradictions internes des économies sahéliennes :

- . **La sécheresse.** Elle met en évidence que les cultures vivrières ont été autant négligées depuis les indépendances qu'elles l'avaient été à l'époque coloniale. Elles restent extensives, peu productives et vulnérables aux aléas climatiques. Mais les temps ont changé. Et le système de production est incapable de faire face à l'augmentation de la population (d'où la dégradation de l'environnement), à la croissance urbaine (d'où l'augmentation du déficit vivrier structurel) et à la sécheresse (d'où les situations d'urgence).
- . **Le choc pétrolier et le choc arachidier.** Les termes de l'échange se dégradent fortement et vont mettre en évidence les dangers de l'intégration dans les marchés mondiaux, les pays sahéliens n'occupent qu'une position marginale sur des marchés qu'ils ne peuvent guère influencer, leurs exportations sont peu diversifiées et leur productivité ne croît pas aussi vite que la moyenne des productivités mondiales. Aussi, dans cette extraversion croissante des économies sahéliennes, celles-ci sont-elles inévitablement perdantes.

Sous l'effet de ces perturbations extérieures, les contradictions internes qui existaient déjà au moins en germe à l'époque coloniale et qui s'étaient beaucoup développées après les indépendances apparaissent plus clairement :

- . les nécessités de la construction d'une économie moderne et le rôle que l'Etat se donne dans cette construction amènent un **prélèvement élevé** sur les revenus des activités productives. Quelques commerçants et quelques chefs religieux amassent des fortunes considérables mais il ne se constitue ni une classe de paysans aisés ni une classe bourgeoise qui seraient les moteurs du développement et les clients de l'industrie.

Les paysans, trop ponctionnés, ont tendance à se retirer du marché (ou au moins du marché officiel) et la production agricole stagne.

L'industrie stagne aussi, voire régresse, faute de marchés et le secteur informel se développe pour faire face aux problèmes de la survie de populations urbaines croissantes.

- . L'accent mis sur les services sociaux et sur la construction d'un Etat moderne conduit à une croissance du secteur public qui devient progressivement disproportionné avec un secteur productif qui ne progresse pas au même rythme. Le développement du système scolaire entretient la croissance du secteur public, celui-ci constituant le principal débouché du système.

Cette situation conduit :

- . à une pression encore plus forte sur les revenus des activités productives et donc à un repli encore plus fort des producteurs;
- . à un recours de plus en plus important à l'aide extérieure et donc à une dépendance croissante;
- . à un endettement extérieur croissant qui ne peut constituer qu'une solution provisoire.

Tout se passe comme si les dynamismes qui existent dans les sociétés sahéliennes jouaient indépendamment les uns des autres et ne se conjugueraient pas pour construire une société en développement :

- l'Etat et les groupes sociaux qui le composent s'enflent démesurément, absorbant une part croissante des ressources nationales et des aides extérieures;
- les ruraux émigrent ou se replient sur eux-mêmes; les plus dynamiques s'arrangent pour tirer leur épingle du jeu individuellement ou par petits groupes;
- les urbains autres que les serviteurs de l'Etat s'organisent pour survivre et expriment leur dynamisme comme ils le peuvent, tiraillés entre des influences contradictoires.

L'Etat et les aides extérieures ont finalement échoué à entraîner dans la voie du développement sur le modèle occidental une société civile qui n'a pas suivi. Le jeu des groupes sociaux n'a pas débouché sur une croissance auto-entretenu mais sur une économie de plus en plus dépendante et qui se désarticule. En fait, c'est non seulement l'économie mais toute la société qui se désarticule. Et au fur et à mesure que le temps passe, la situation de plusieurs pays sahéliens devient de plus en plus critique.

Les politiques, même si elles ont été conçues avec un objectif de construction nationale et de développement de l'ensemble du pays, ne profitent en fait qu'à une minorité urbaine privilégiée. Faute de contre-pouvoir organisé, elles ne sont pas réellement remises en question.

La situation en 1987

De nouveaux chocs extérieurs : hausse du dollar, hausse des taux d'intérêt, deux années consécutives de sécheresse aiguë ont contribué à aggraver encore la situation critique au cours des années récentes.

Le retour de meilleures conditions climatiques depuis 1985 et l'évolution actuelle du contexte économique mondial comportent des éléments favorables : baisse du dollar, chute des prix du pétrole, mais aussi des éléments défavorables : effondrement des cours du coton, baisse des prix des céréales qui viennent concurrencer les productions sahéliennes sur leur propre terrain.

Indépendamment de ces éléments extérieurs, les contradictions internes des économies et des sociétés sahéliennes n'ont pas été résolues :

- les économies demeurent désarticulées, villes modernes et campagnes ne se fertilisent pas mutuellement; les conditions d'une croissance forte des productions agricoles et industrielles ne sont manifestement toujours pas réunies, en dépit des programmes d'ajustement structurel qui ont été imposés aux Etats sahéliens;
- le fossé s'élargit entre les aspirations d'une population de plus en plus sollicitée par le modèle occidental et les réalités des économies qui ne progressent pas, voire reculent.

A l'évidence, les sociétés sahéliennes sont en crise.

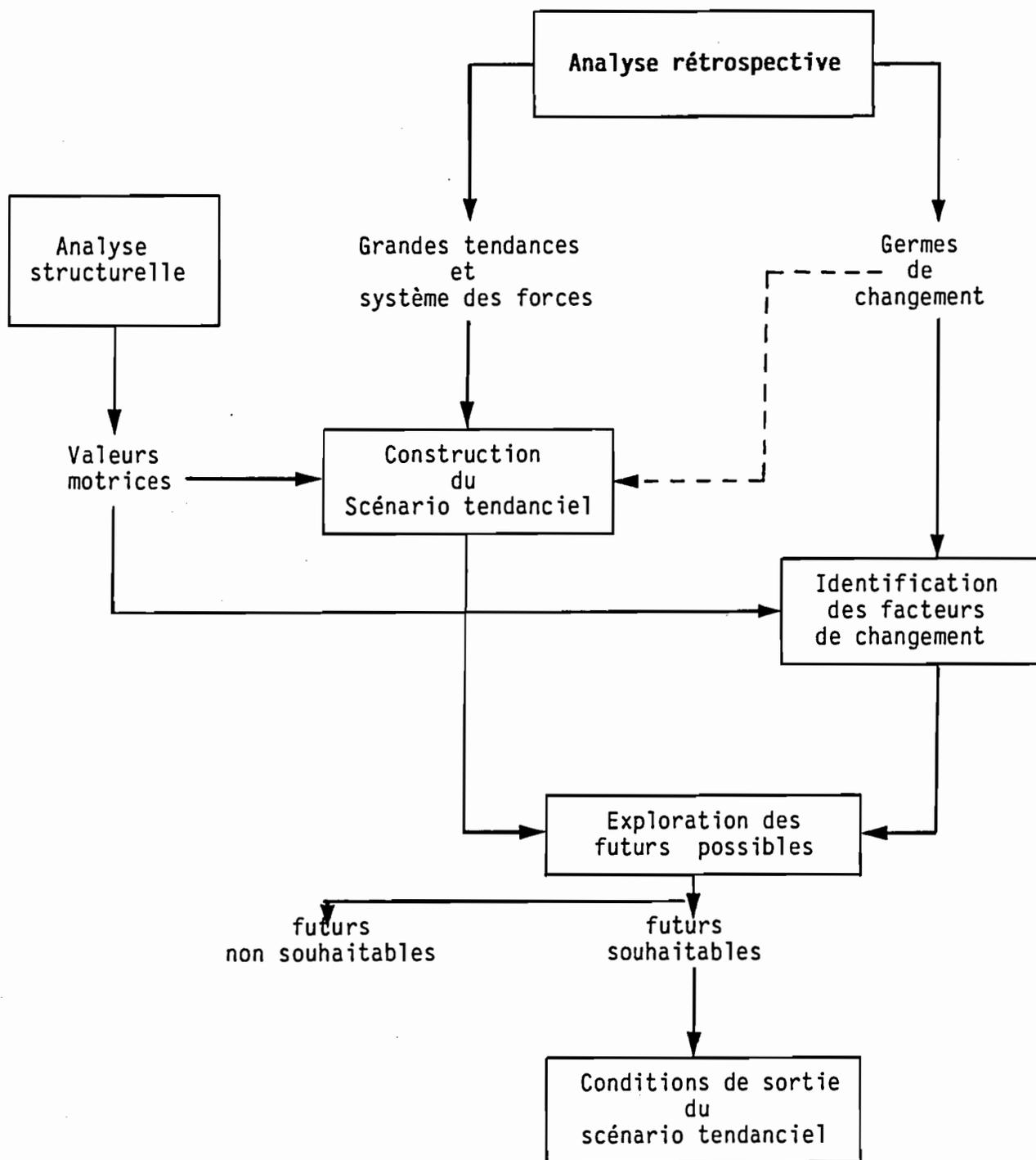
*
* *

A première vue, l'histoire du Sahel de ces dernières décennies semble erratique, comme si les Sahéliens étaient balottés par des événements extérieurs sur lesquels ils n'ont aucune prise : sécheresse, chocs de toutes natures.

Mais, si les Sahéliens n'ont pas réussi à maîtriser leur avenir, l'analyse qui vient d'être faite montre la logique profonde de leur histoire : les conditions économiques, sociales, politiques qui existaient au moment des indépendances, le jeu des forces en présence n'ont pas encore permis de mettre en place les bases d'une croissance saine.

On est frappé par les évolutions divergentes : la démographie qui galope, les sociétés traditionnelles qui se déstructurent, certaines valeurs nouvelles qui émergent à une vitesse surprenante alors que l'économie

SCHEMA GENERAL DE LA DEMARCHE



- à partir aussi des éléments rassemblés dans ces deux analyses, on identifie ensuite les facteurs de changement qui pourraient faire évoluer la région vers un avenir autre que celui décrit dans le scénario tendanciel et on explore les futurs possibles;
- certains de ces futurs n'apparaissent pas souhaitables, d'autres apparaissent souhaitables : on essaie d'identifier quelles conditions devraient être réunies pour que la région évolue dans cette dernière direction.

13.6 LES VARIABLES MOTRICES

Le tableau 13.6 donne les résultats les plus intéressants de l'analyse structurelle effectuée. Il indique :

- les dix variables qui apparaissent comme les plus motrices dans un classement direct, c'est-à-dire lorsque l'on considère seulement quelle variable agit sur telle autre, sans intermédiaire;
- les dix variables qui apparaissent comme les plus motrices dans un classement indirect, effectué en tenant compte des chaînes et des boucles d'influence des variables les unes sur les autres;
- les dix variables qui apparaissent comme les plus motrices dans un classement potentiel, effectué en prenant en considération non seulement les relations directes et indirectes qui, toujours dans l'opinion des experts, existent actuellement mais aussi celles qui, inexistantes ou embryonnaires aujourd'hui, pourraient être significatives dans un avenir plus ou moins lointain.

Ces listes de variables peuvent sembler hétéroclites, rassemblant des éléments sociologiques, politiques, économiques, technologiques... Cela tient évidemment à ce que, pour caractériser le système sahélien et son environnement en n'omettant aucune variable qui pourrait jouer un rôle essentiel, on a balayé large et retenu des variables de tous ordres.

Ce tableau mérite quelques commentaires :

- **Les valeurs et mentalités** apparaissent comme fortement motrices quel que soit le mode de classement adopté. Cette variable recouvre plus ou moins ce que nous avons appelé dans les paragraphes précédents la "culture" et la trouver parmi les variables motrices n'a rien de surprenant. Un autre résultat qui n'apparaît pas dans le tableau 13.6 mérite d'être signalé : c'est que cette variable apparaît aussi comme très dépendante, c'est-à-dire que beaucoup d'autres variables, internes ou externes au système sahélien, agissent sur les valeurs et mentalités à

TABLEAU 13.6

**Les variables les plus motrices pour le Sahel
telles qu'elles résultent d'une analyse structurelle**

Classement direct	Classement indirect	Classement potentiel
Valeurs et mentalités	Valeurs et mentalités	Technologies de l'information
Rôle de l'Etat	Rôle de l'Etat	Nature des régimes
Aide au Sahel	Natures des régimes	Biotechnologies
Nature des régimes	Aide au Sahel	Valeurs et mentalités
Structures familiales	Structures familiales	Rapports Nord-Sud
Technologies énergétiques	Rapports Nord-Sud	Rôle de l'Etat
Pluviométrie	Pluviométrie	Aide au Sahel
Rapports Nord-Sud	Technologies de l'information	Valeurs et modes de vie du Nord
Agriculture	Poids de la France	Structures familiales
Rôle des pouvoirs locaux	Commerce international	Commerce international

travers des relations directes et indirectes. On a vu en effet l'influence de l'Islam et de l'Occident sur les valeurs et mentalités sahéliennes. Les valeurs et mentalités semblent apparaître comme une variable instable, dont l'effet sur le système sahélien est probablement capital, mais qui peut être aussi l'objet de fortes influences externes et de rétroactions inattendues. Il faudra tenir compte de cette indication dans la construction des scénarios.

- . **Le rôle de l'Etat et la nature des régimes.** L'analyse structurelle met en évidence le rôle moteur de ces variables dans l'évolution des sociétés sahéliennes, ce qui n'a rien de surprenant, compte tenu des nombreuses analyses qui ont été faites sur ce thème. En revanche, ces variables apparaissent comme peu dépendantes.
- . **Les structures familiales.** Elles sont une variable dont le rôle moteur n'est pas évident a priori. Ce résultat de l'analyse structurelle est à rapprocher de la thèse proposée récemment (Emmanuel Todd, "L'Enfance du Monde") sur le rôle des systèmes familiaux dans la création des pôles de développement dans le monde au cours des deux derniers siècles et dans l'extension du développement à partir de ces pôles.
- . **Le rôle des pouvoirs locaux** apparaît en 10ème position dans le classement direct et encore en 11ème dans le classement indirect, ce qui attire l'attention sur une variable à laquelle on n'aurait peut-être pas pensé spontanément.

Ces quatre variables : rôle de l'Etat, nature des régimes, structures familiales, rôles des pouvoirs locaux, appartiennent à ce qui a été appelé dans les paragraphes précédents les "structures sociales". L'analyse structurelle attire l'attention sur le rôle de ces éléments particuliers à l'intérieur des structures.

- . **L'aide au Sahel, les rapports Nord-Sud et le commerce international.** On entre ici dans le domaine de l'environnement du Sahel et de son impact sur la région. Dans le même domaine on trouve une variable **poïds de la France**, avec un rôle non négligeable, alors que d'autres variables, que l'on aurait pu penser également motrices comme le rôle des pays africains voisins, notamment celui du Nigéria qui représente un poids démographique (50% de la population de l'Afrique de l'ouest) et économique

élevé, ou le rôle des pays arabes, n'émergent pas aussi nettement parmi les variables motrices.

- . Toujours parmi les variables extérieures au Sahel et qui caractérisent son environnement, on trouve la **pluviométrie** dont l'absence eut été surprenante.

- . Un ensemble de variables que l'on pourrait qualifier de **variables technologiques** apparaissent comme motrices : technologies énergétiques, technologies de l'information, biotechnologies, avec un poids qui semble démesuré par rapport au rôle qu'elles jouent actuellement dans le Sahel. L'analyse structurelle a en fait le mérite d'attirer l'attention sur le **rôle potentiel** que ces variables pourraient jouer dans la région et il faudra déterminer à quelles conditions ce rôle potentiel pourrait se concrétiser.
- . Enfin, on est plutôt surpris de ne pas trouver parmi les variables les plus motrices certaines variables qui avaient été retenues par le groupe d'experts pour caractériser le système sahélien, avec l'idée plus ou moins explicite qu'elles devaient jouer un rôle moteur. Citons en particulier : le rôle des femmes qui, en dehors de leur rôle important d'agents de production, ont un rôle spécifique dans la transmission des valeurs et des mentalités d'une génération à l'autre et dans l'évolution de ces valeurs et mentalités; le rôle de l'éducation.

Il sera utile de se pencher sur ces variables et de comprendre pourquoi l'analyse structurelle ne les a pas fait émerger comme motrices.

13.7. LA CONSTRUCTION DU SCENARIO TENDANCIEL

Selon le schéma général exposé plus haut et en prenant en compte les apports de l'analyse structurelle, on entreprendra la construction du scénario tendanciel de la façon suivante :

- on examinera d'abord l'environnement du Sahel, regroupant sous cette dénomination aussi bien les conditions climatiques que l'environnement politico-économique, proche et lointain; et on examinera son influence sur la région et les nouveaux chocs que celle-ci peut éventuellement en recevoir. Prenant en compte les résultats de l'analyse structurelle, on portera une attention particulière à l'environnement extérieur et au rôle que les technologies nouvelles pourraient jouer dans le Sahel de demain;
- puis on étudiera comment est susceptible d'évoluer la culture : les valeurs et les mentalités qui gouverneront les comportements des hommes du Sahel;
- le chapitre suivant sera consacré à l'évolution des structures sociales et des pouvoirs;
- on examinera ensuite les problèmes démographiques : fécondité, natalité, exode rural;

- puis on abordera la civilisation : les systèmes de production ruraux (agriculture et élevage) et urbains (industrie, services et secteur informel);
- enfin, on examinera à quelles conditions les différents éléments de notre scénario tendanciel peuvent se combiner les uns avec les autres pour donner un ensemble cohérent et plausible et, après avoir exploré au passage la possibilité de scénarios moins favorables que le scénario tendanciel, on conclura en essayant de répondre à la question : l'avenir ainsi dessiné est-il acceptable ?

CHAPITRE 14

L'ENVIRONNEMENT DU SAHEL : LE CLIMAT DE DEMAIN

14.1. L'EVOLUTION RECENTE DU CLIMAT DANS UNE PERSPECTIVE A LONG TERME

L'évolution récente du climat sahélien rappelée au paragraphe 5.1 peut donner lieu à deux interprétations :

- ou bien la période sèche d'une vingtaine d'années que vient de connaître la région s'inscrit dans l'évolution à long terme du climat, telle qu'on peut la reconstituer à partir des données historiques disponibles;
- ou bien cette période sèche marque une rupture dans l'évolution connue.

Il est évident que selon que l'on adopte l'une ou l'autre interprétation, la vision que l'on aura du climat de demain est sensiblement différente.

Hypothèse de la continuité

Il semble aujourd'hui clairement établi que, tout au long de l'ère quaternaire, le Sahel a connu une série d'oscillations climatiques, vraisemblablement causées par deux phénomènes astronomiques périodiques : la précession des équinoxes et la variation de l'excentricité de l'orbite terrestre, qui tous deux ont une influence sur la quantité d'énergie reçue par chaque hémisphère terrestre.

Il semble établi que, pendant le dernier maximum glaciaire, il y a 20.000 ans, le Sahel actuel connaissait un climat saharien et que, à cette période d'extrême sécheresse, a succédé une période de grande humidité dont l'optimum se situe vers -8000 avant notre ère. A cette époque, le Sahara était occupé en majeure partie par une immense savane et par de vastes lacs dont le Tchad est un petit reste. Le Sahel était nettement plus arrosé que de nos jours et les grands fleuves qui le traversent avaient un débit supérieur à leur débit actuel.

Le dessèchement a dû commencer dès -4000 et s'accélérer au cours des siècles suivants, la conséquence la plus spectaculaire étant la mise en place du désert, achevée pour l'essentiel vers -2000. Depuis cette époque,

les données dont on dispose concordent assez bien pour permettre d'affirmer qu'un dessèchement très lent se poursuit, dessèchement irrégulier, caractérisé par deux sortes d'oscillations :

- des oscillations d'amplitude assez faible mais de longue durée, portant sur un ou plusieurs siècles : il est probable que le climat au temps des empires du Ghana et du Mali était en moyenne plus humide qu'aujourd'hui et les observations des voyageurs au XVII^{ème} siècle permettent de supposer qu'il en était de même à cette époque;
- des oscillations de courte durée mais d'amplitude plus grande auxquelles il est donné le nom de sécheresses. On sait par les traditions orales qu'il y eut de tous temps des sécheresses, peut-être dès les siècles qui précédèrent notre ère. Et de multiples témoignages attestent de terribles sécheresses, par exemple entre 1639 et 1643 et entre 1738 et 1756. Plus récemment, la période coloniale a été marquée par plusieurs sécheresses, notamment celle de 1913 qui fut meurtrière dans la plus grande partie du Sahel.

On peut considérer que la récente sécheresse est une oscillation de courte durée supplémentaire dans l'histoire climatique du Sahel. Il semble qu'elle ait été plus accusée que les précédentes, c'est au moins ce que laissent supposer un certain nombre d'indices dont on retiendra le plus spectaculaire : le fleuve Niger s'est pratiquement arrêté de couler à Niamey en 1985, fait frappant que ne rapporte aucune relation écrite ni aucune tradition orale et qui n'avait donc jamais dû se produire de mémoire d'homme. Mais on peut considérer que ce caractère plus accentué s'inscrit dans la tendance générale au dessèchement lent de la région et qu'il n'a en lui-même aucun caractère exceptionnel : la sécheresse a simplement été un peu plus forte que les précédentes, conformément à ce qu'aurait pu laisser prévoir une tendance millénaire.

Hypothèse de la rupture de tendance

Une autre hypothèse peut être faite et a été faite : la dernière sécheresse serait le signe d'une modification récente de la tendance, d'une accélération brutale du dessèchement que la totalité des observateurs qui ont soutenu cette hypothèse attribuent à des causes non pas naturelles mais humaines.

Ce changement peut être attribué à deux causes :

- le déboisement et plus généralement la modification du couvert végétal des régions sahéliennes elles-mêmes qui modifie le pouvoir réfléchissant des sols (l'albédo) et modifie les équilibres énergétiques dans l'atmosphère au-dessus des régions sahéliennes, ce qui pourrait avoir une influence sur les précipitations qu'elles reçoivent. Mais, si l'on comprend que la variation de l'albédo puisse avoir une influence sur la

répartition des pluies apportées par la mousson, on voit moins bien comment cette variation peut influencer sur la mousson elle-même, sur la montée vers le nord du front inter-tropical qui, insuffisante ou mal située dans le temps, entraîne la sécheresse sur le Sahel. Les mesures de l'albédo sur les régions sahéliennes faites par satellites depuis 1973 n'ont pas montré de corrélation avec la pluviométrie. La diminution de l'albédo enregistrée de 1973 à 1979 n'a pas engendré une meilleure pluviométrie, comme on aurait pu s'y attendre. Aussi, la rétroaction négative : la sécheresse entraîne une diminution du couvert végétal donc une augmentation de l'albédo, laquelle entraîne une nouvelle diminution des pluies, demeure-t-elle une hypothèse non vérifiée.

- le déboisement massif des régions tropicales humides situées au sud du Sahel. La disparition accélérée de la forêt tropicale dans les zones côtières et son remplacement par des plantations ou par une savane plus ou moins stérile est une réalité. En Côte d'Ivoire, on estime que la forêt couvrait au début du siècle plus de 15 millions d'hectares, elle n'en couvrait plus que 12 millions en 1956, 9 millions en 1966 et il semble qu'elle n'en couvre pas beaucoup plus de 3 millions en 1985. Cette forêt constitue un réservoir d'humidité et sa disparition aurait un effet sur les quantités d'eau présente dans l'atmosphère des régions côtières en période de mousson et par voie de conséquence sur les quantités d'eau que les vents venant du sud amènent sur les régions sahéliennes. On est là aussi dans le domaine de l'hypothèse, disons plausible, mais non vérifiée.

Le retour de deux années de bonne pluviométrie en 1985 et 1986 rend moins attrayante la thèse de la rupture de tendance mais elle ne permet absolument pas d'exclure un infléchissement dans l'évolution générale du climat, une accélération du dessèchement séculaire moyen due à des causes d'origine humaine, le déboisement massif des régions côtières humides constituant la cause aujourd'hui la plus plausible de cette accélération.

14.2 LE CLIMAT DE DEMAIN

Quelle que soit l'hypothèse retenue, un fait semble à peu près certain : l'irrégularité du climat sahélien est une donnée fondamentale que rien ne permet de remettre en cause. On peut donc imaginer l'avenir identique au passé sur ce point et le voir comme une succession de périodes plus ou moins sèches et de périodes plus ou moins humides, la succession étant caractérisée par une grande irrégularité où aucun cycle n'apparaît clairement. C'est dire que la venue de nouvelles sécheresses au cours du prochain quart de siècle doit être considérée comme un événement en quelque sorte normal.

Une conséquence logique est que le Sahel doit se préparer à cet évènement normal. Conclusion banale ? peut-être pas si l'on veut bien admettre que les hommes ont quelque peu tendance à charger un fléau naturel de tous leurs maux et même de ceux qui ne lui sont pas imputables, quand le fléau est présent et à l'oublier quand il s'est provisoirement éloigné.

La question est de savoir si ce prochain quart de siècle sera en moyenne plus ou moins humide que celui qui vient de se terminer. Trois hypothèses peuvent être faites :

1. **L'hypothèse de la continuité** développée ci-dessus. Si on l'admet, une période de 25 ans est trop courte pour que la diminution de la pluviométrie moyenne soit significative. Mais, étant donné la grande irrégularité constatée dans le passé, on ne peut exclure que survienne une longue période sèche équivalente à celle des années 1970 et 1980 ou peut-être même encore un peu plus sèche.
2. **L'hypothèse d'une rupture dans la tendance climatique** se traduit par un dessèchement accéléré. Si cette rupture est due à la disparition de la forêt des régions côtières, il est peu vraisemblable que la nouvelle tendance puisse être redressée au cours de la période considérée. Dans cette hypothèse, il est possible et même tout à fait probable que le prochain quart de siècle soit en moyenne nettement plus sec que le précédent et que surviennent des périodes sèches encore plus marquées que la précédente, au point peut-être de faire figure de catastrophes majeures.
3. Il est une troisième hypothèse qu'on ne peut écarter : celle d'**une rupture dans les tendances du climat global de la Terre**. La plupart des experts s'accordent pour dire qu'un tel changement, dû à des causes humaines, devrait se faire dans le sens d'un réchauffement du globe, deux phénomènes : l'augmentation de la teneur en gaz carbonique dans l'atmosphère due à l'utilisation massive des combustibles fossiles et la présence de fréons, gaz employés dans un grand nombre d'applications et venant s'accumuler dans la haute atmosphère, amplifiant l'effet de serre autour de notre planète. Si la réalité des phénomènes en question ne fait pas de doute, les avis sont beaucoup plus partagés sur la date et sur l'ampleur des réchauffements à en attendre. Si un tel réchauffement devait être significatif au cours de la période considérée, ses effets devraient être dans le sens d'un accroissement de la pluviométrie sur le Sahel. Mais personne ne semble en mesure de dire aujourd'hui quelle pourrait être l'importance de cet accroissement.

Bien entendu, cette troisième hypothèse est indépendante des deux premières. Elle pourrait se trouver réalisée en même temps que la première et atténuer voire annuler ou renverser la tendance au dessèchement séculaire de la région. Ou s'ajouter à la seconde et diminuer considérablement les effets de la rupture de tendance.

Dans un scénario tendanciel, faute de pouvoir attribuer une probabilité raisonnée à l'un ou l'autre hypothèse, il paraît indiqué de retenir l'hypothèse de la continuité, donc celle d'un dessèchement lent, non significatif à l'échelle d'une génération humaine mais assorti de périodes sèches plus ou moins prononcées, imprévisibles dans l'état actuel de nos connaissances, mais dont la venue est hautement probable sur une période de 25 ans.

14.3. LE CLIMAT JOUERA-T-IL UN ROLE DETERMINANT DANS LE SAHEL ?

Que l'évolution du climat depuis la fin des années 1960 ait joué un rôle important dans le Sahel est évident. Que cette évolution ait accéléré ou rendu plus visibles des phénomènes qui se seraient de toute façon produits, sécheresse ou pas : la dégradation du milieu naturel, la montée de la dépendance alimentaire etc... sont tout aussi évidentes. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

La réponse doit être nuancée. Localement, l'évolution du climat peut être déterminante pour l'avenir des communautés humaines. Dans les zones marginales, une diminution de la hauteur moyenne des pluies ou une sécheresse prolongée peuvent avoir des effets majeurs, rendre désormais impraticable le type d'élevage pratiqué depuis des siècles, faute de biomasse suffisante, ou rendre impraticables les cultures pluviales traditionnelles. Elles peuvent rendre inévitable une migration de toute une partie de la population vers des zones mieux arrosées.

Mais, à l'échelle du Sahel, le caractère déterminant du climat est moins assuré. Une pluviométrie en moyenne plus faible amènera un certain décalage des activités et de la population vers le sud et conduira sans doute à un scénario moins favorable que le scénario tendanciel (voir plus loin paragraphe 29.1). Mais, avec des pluies plus abondantes, le Sahel ferait-il autre chose que rejoindre les pays d'Afrique qui ne souffrent pas de la sécheresse mais qui traversent néanmoins une crise grave ? ne se retrouverait-il pas dans la situation où il était dans les années 1950 et 1960, années relativement bien arrosées, c'est-à-dire dans une situation de sous-développement évident ?

Un indice important de sous-développement est le manque de maîtrise de l'environnement naturel. Les désastres naturels frappent les nations du Tiers-Monde autant mais pas plus que les autres et ce qui les distingue, c'est plutôt leur vulnérabilité à ces désastres. Comme le montre L. Timberlake, les désastres naturels ont aujourd'hui peu d'effets dans le monde industrialisé, alors que dans le Tiers-Monde ils sont presque toujours catastrophiques. En 1972, un séisme a frappé Managua et a tué 5.000 personnes. En 1971, un séisme d'intensité comparable sur l'échelle de Richter dans la vallée de San Francisco en Californie a tué 65 personnes. Le désastre naturel "moyen" au Japon fait 63 victimes; au Pérou, il en

fait 2.900. La sécheresse dans le sud-ouest des Etats-Unis est périodique. Elle rend la vie un peu moins confortable pour les habitants de cette région. Au Sahel, la sécheresse provoque des disettes aiguës et rend indispensable une aide alimentaire massive pour éviter des hécatombes.

Le rôle moteur du climat, même s'il ne peut pas être nié dans les zones les plus fragiles, en particulier dans celles qui sont aux confins du désert, ne doit pas être surestimé. Un scénario de la "pluie-miracle", marqué par la venue d'une longue période de bonne pluviométrie, ne verrait pas tous les problèmes du Sahel résolus. Il ferait certes reverdir la région. Mais, même les problèmes de dégradation du milieu naturel ne seraient pas résolus pour autant. La pression démographique persistant, le Sahel bénéficierait simplement d'un répit de quelques années pour les résoudre. On peut même se demander si, en diminuant l'urgence de la recherche d'un nouvel équilibre écologique et en donnant l'illusion que les problèmes vont se résoudre d'eux-mêmes, la "pluie-miracle" n'aurait pas à long terme des effets plus néfastes que favorables sur l'évolution de la région.

L'importance du climat pour l'avenir de la région ne peut pas être négligée, mais elle ne doit pas être surestimée.

On fera l'hypothèse qu'il n'y aura pas de rupture dans l'évolution du climat, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de diminution significative de la pluviométrie moyenne au cours des prochaines 25 années, mais que l'irrégularité du climat persistant, de nouvelles sécheresses plus ou moins prolongées et prononcées sont hautement probables.

CHAPITRE 15

L'ENVIRONNEMENT DU SAHEL : LE MONDE DE DEMAIN

Dans un monde en interdépendance croissante, aucune région n'échappera demain à l'influence de l'environnement international, mais cette influence revêtira pour le Sahel des formes spécifiques :

- à cause de la manière dont il s'insère dans le jeu géopolitique et géo-économique mondial;
- à cause de la nature de ses relations avec le monde industrialisé; on examinera dans ce chapitre les relations financières et l'impact de la technologie proposée par les pays du nord, laissant aux chapitres suivants (19 et 20) l'examen des relations commerciales;
- à cause de la nature de ses relations avec son environnement proche : le monde arabe au nord, les pays de l'Afrique occidentale et centrale au sud.

15.1. LE SAHEL DANS LE JEU GEOPOLITIQUE ET GEOECONOMIQUE MONDIAL

Pour un historien de l'avenir, l'année 1970 apparaîtra sans doute à l'échelle mondiale comme la date à partir de laquelle une croissance économique soutenue et relativement régulière a été remplacée par une série de fluctuations de grande ampleur, chaque fluctuation n'étant maîtrisée par les marchés ou les gouvernements qu'après un retard lui ayant permis d'engendrer d'autres déséquilibres profonds. Ainsi, la crise de l'endettement de l'Amérique latine est-elle assez largement l'héritage des deux chocs pétroliers et la chute actuelle du dollar la conséquence de sa montée au début des années 1980, montée provoquée elle-même par la lutte contre l'inflation rendue nécessaire par le deuxième choc pétrolier.

Cette dynamique de l'économie mondiale s'explique probablement par la conjonction de deux phénomènes :

- la montée de l'interdépendance, qu'il s'agisse de flux de personnes ou d'information, de transferts financiers, d'échanges de ressources naturelles ou de biens manufacturés;
- l'émergence d'une triade USA/Communauté Européenne/Japon au sein du monde à économie de marché, avec pour corollaire l'affaiblissement du rôle de régulateur qu'avaient joué les Etats-Unis dans l'économie de l'après-guerre.

Dans ces conditions, l'interdépendance rend plus que jamais nécessaire une coopération entre les gouvernements afin d'assurer la régulation des marchés internationaux, et notamment du marché des changes, au moment même où cette coopération ne peut progresser que lentement, compte tenu de l'accroissement du nombre des gouvernements concernés.

Si cette interprétation est exacte, l'évolution de l'économie mondiale au cours du prochain quart de siècle a les plus grandes chances de continuer à être marquée par de profonds déséquilibres. Quant à la montée de l'interdépendance, les forces qui la sous-tendent semblent si puissantes qu'elle devrait se poursuivre, même si des mesures protectionnistes devaient provisoirement la freiner ou l'arrêter.

Indépendamment des phénomènes précédents, deux autres tendances devraient progressivement modifier le paysage économique mondial :

- la différenciation croissante du devenir des pays et des régions,
- le développement des mutations techniques actuellement en cours.

Au cours des décennies 1950 et 1960, nombre d'économistes acceptaient l'idée d'une convergence progressive des revenus nationaux par tête, les pays les moins développés ayant une croissance plus rapide à l'image du rattrapage du revenu américain par l'Europe Occidentale et le Japon. Mais, s'il est un enseignement des vingt dernières années, c'est bien que chaque région ou chaque pays a sa dynamique propre qui dépend des comportements de ses groupes sociaux et des politiques de ses gouvernements. La différenciation du Tiers-Monde paraît une tendance bien établie et l'hypothèse la plus probable est sans doute qu'elle se maintiendra au cours des vingt ou trente prochaines années. Avec des destins très divers pour les pays industriels de l'Asie de l'est, pour les pays-continentaux comme l'Inde et la Chine, pour les grands pays d'Amérique Latine, pour le monde arabo-persan et pour l'Afrique subsaharienne.

Simultanément, si, en matière technologique, l'on répartit, comme le propose C. Freeman, les innovations en innovations marginales, innovations radicales, révolutions technologiques et changements de paradigme socio-technique, force est de reconnaître que l'irruption des technologies de l'information - déjà en cours depuis le début des années 1960 - appartient sans conteste à la quatrième catégorie. Elle modifie en profondeur les processus techniques, les conditions de la concurrence, la répartition dans l'espace des activités productives, la rareté relative des différentes catégories de travail, la structure des emplois. Quant aux biotechnologies, elles ne sont encore qu'à l'aube de leur développement, mais on peut penser qu'elles donneront naissance dans une première phase à des révolutions techniques dans l'agriculture, l'élevage, la santé humaine et animale, l'agro-alimentaire et la chimie.

Enfin, le prochain quart de siècle continuera probablement à être marqué - et cela quelle que soit l'évolution des négociations entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis - par la permanence de la rivalité Est-Ouest. Avec pour conséquence le risque d'une internationalisation ouverte ou occulte des guerres civiles ou des conflits qui pourraient prendre naissance en Afrique subsaharienne.

Que signifient pour le Sahel ces tendances majeures de la prospective mondiale ?

- La Communauté Européenne avec laquelle le Sahel, et plus généralement l'Afrique de l'Ouest, entretiennent des relations étroites, va se trouver de plus en plus écartelée entre deux ensembles d'intérêts : ses intérêts économiques d'une part qui, sous l'impulsion de la concurrence au sein du monde développé, inciteront ses entreprises à s'établir en Asie de l'est, en Amérique du nord et à la rigueur en Amérique Latine; et d'autre part ses intérêts culturels et stratégiques qui obligeront ses gouvernements à attacher de l'importance aux relations avec le monde méditerranéen et avec l'Afrique subsaharienne. D'où une dispersion inévitable des priorités européennes.
- Sur un autre plan, les pays européens risquent de connaître jusqu'à la fin du siècle une croissance relativement lente et un chômage élevé, ce dernier étant dû pour une part à la lenteur de la croissance et pour une autre part aux rigidités structurales des économies européennes. Dans ces conditions et compte tenu aussi du niveau élevé de la dette publique, les contraintes budgétaires resteront fortes en Europe, les politiques d'immigration probablement restrictives et les politiques de liberté des échanges prudentes.
- Ce sont les pays les plus dynamiques, notamment dans le Tiers-Monde, qui bénéficieront de la concurrence intense qui régnera sur les marchés mondiaux des biens manufacturés et des produits agricoles tropicaux, tandis qu'en matière de céréales, ce sont les degrés de protection accordés à leur agriculture par les gouvernements des pays développés qui détermineront assez largement les cours internationaux.
- Les problèmes du Sahel et plus généralement des pays les plus pauvres de l'Afrique au sud du Sahara vont devenir de plus en plus spécifiques par rapport à ceux du Tiers-Monde en général. Une évolution qui représente à la fois un risque et une chance. Un risque parce que les acteurs de l'environnement international peuvent être conduits à négliger encore plus qu'ils ne le font actuellement les conséquences de leurs décisions sur le Sahel. Une chance parce que la Communauté Internationale peut accepter pour le Sahel, et plus généralement pour les pays les moins développés à faible population, des solutions qui seraient rejetées si elles devaient s'appliquer à une fraction plus riche et plus importante de la population mondiale.

15.2. LES FINANCEMENTS EXTERIEURS

Trois sources pourront concourir au financement extérieur des pays du Sahel : les investissements directs, les prêts bancaires et l'aide au développement publique et privée.

Les investissements directs dépendront fortement de l'évaluation des risques présentés par chaque pays et de la rentabilité intrinsèque de l'activité économique financée. L'appartenance à la zone franc de cinq des pays sahéliens présente un avantage certain dans l'évaluation des risques en apportant une garantie de stabilité monétaire et de convertibilité. En revanche, l'étroitesse des marchés intérieurs, les coûts de production élevés, les perspectives de développement jugées médiocres, l'interventionnisme maladroit des gouvernements sont autant de facteurs dissuasifs qui réduisent à peu de choses cet avantage. On admettra que, dans le scénario tendanciel, les investissements directs ne seront pas en mesure ni de jouer un rôle moteur dans l'économie, ni de jouer un rôle significatif dans les financements extérieurs. On verra du reste que le financement de nouveaux grands projets miniers ou industriels est improbable.

Les prêts bancaires quant à eux, seront attribués avec prudence. Les politiques bancaires resteront longtemps marquées par le souvenir de la crise générale de l'endettement du Tiers-Monde au cours de la présente décennie. On a vu le niveau d'endettement élevé des Etats sahéliens eu égard aux capacités de leurs économies et à leur possibilité d'exporter. Ils n'en portent pas seuls la responsabilité et les institutions bancaires ont pour le moins manqué de prudence en consentant des prêts importants à certains de ces Etats. Mais, même si les problèmes de la dette extérieure actuelle trouvent une solution satisfaisante, le système bancaire aura été instruit et par la crise générale et par la crise particulière des pays sahéliens et il est peu probable que ces derniers soient en mesure de contracter de façon massive de nouveaux prêts.

En ce qui concerne l'aide publique au développement, il semble peu probable que, compte tenu de leurs contraintes budgétaires, les pays de l'OCDE accroissent fortement la part de leur produit national qui y sera consacrée. La même observation peut être faite pour les pays de l'OPEP, compte tenu de l'évolution probable des prix du pétrole.

Mais, dans l'ensemble de l'aide publique au développement, la part qui reviendra au Sahel est naturellement susceptible de varier et la remarque faite à la fin du paragraphe précédent sur le caractère spécifique de la région et la chance que cela représente pour elle, s'applique pleinement dans ce domaine. Vu le rôle important que peut jouer l'aide publique, complétée de façon non négligeable par l'aide privée, nous reviendrons sur les facteurs qui sont susceptibles de jouer sur le niveau de cette aide.

15.3. L'IMPACT DES TECHNOLOGIES

Les grandes tendances au niveau mondial

Le progrès technique avance à grands pas dans le Nord, alimenté par des innovations majeures qui se sont concentrées au sein des technologies dites "génériques" ou structurantes. Il s'agit principalement des technologies de l'énergie, des nouveaux matériaux, du traitement de l'information et des biotechnologies. Ces technologies ont la capacité de pénétrer et de transformer de nombreux secteurs d'activités. Leur insertion dans des secteurs qui paraissaient arrivés à maturité et peu enclins au changement apporte des avantages concurrentiels qui peuvent être décisifs. L'informatique en particulier s'est montrée apte à cette insertion à cause de la flexibilité d'utilisation du micro-processeur qui est à la base de cette technologie.

L'ampleur des changements induits par ces technologies a poussé certains observateurs à parler **d'une troisième révolution industrielle**, après celle de la machine à vapeur au XVIIIème siècle et celle de l'électricité à la fin du XIXème. Le Tiers-Monde en général et le Sahel en particulier subiront inéluctablement les conséquences de cette troisième révolution et cela de deux façons différentes :

- ces changements auront **un impact fort sur les marchés mondiaux**, sur la structure des avantages comparatifs dans le monde et donc sur la division internationale du travail. On examinera plus loin (paragraphes 19.1 pour l'agriculture et 20.1 pour l'industrie) cet impact;
- le Tiers-Monde aura à sa disposition (une mise à disposition qui ne sera généralement pas gratuite) **une panoplie plus large de technologies**. Pourra-t-il réellement les mettre en oeuvre et quel impact cet élargissement aura-t-il sur son développement ?

L'impact sur le Sahel

Certains experts soutiennent que les récents progrès techniques, notamment dans l'informatique vont permettre une banalisation de l'emploi des nouvelles technologies et les mettre à la portée de tout le monde et que le problème du transfert de technologie va se poser demain en des termes très différents des termes actuels.

Cela est sans doute vrai dans une certaine mesure et l'utilisation d'un micro-ordinateur demande désormais un temps d'apprentissage très réduit et aucune connaissance approfondie de l'électronique ou de l'informatique. Mais il est dangereux de confondre l'utilisation d'une technologie

nouvelle par le consommateur, utilisation qui peut être en effet banalisée (il est facile de monter dans un Boeing 747) et son utilisation par le système de production (il est plus difficile de piloter et d'assurer la maintenance du dit Boeing 747...). En fait, le problème du transfert de technologie entre le Nord et le Sud risque de se poser demain comme hier en termes d'acceptabilité (incluant la rentabilité) et de savoir utiliser (incluant le savoir entretenir).

Il existe en effet une distinction essentielle (proposée d'abord par Schumpeter) entre :

- **l'invention** qui est la découverte d'un principe ou d'un procédé nouveau, plus performant, applicable au système de production;
- **l'innovation** qui est la diffusion de l'invention dans le système de production.

Cette distinction s'applique aux sociétés sahéliennes autant qu'aux autres sociétés humaines. Il existe des "inventions", certaines disponibles depuis fort longtemps : la culture attelée ou mécanisée, l'emploi de pesticides et d'engrais naturels ou artificiels etc... qui permettraient d'intensifier le système productif et de diminuer la pression sur l'environnement. Manifestement, "l'innovation" ne s'est pas faite ou ne s'est pas suffisamment faite pour répondre aux défis des aléas climatiques, de l'augmentation du nombre des hommes et d'une meilleure qualité de la vie.

Des innovations se sont répandues dans des temps anciens : ce fut le cas de la culture du maïs, du manioc ou de l'arachide qui sont toutes des espèces d'origine américaine, ou plus récemment : ce fut le cas du développement du coton. D'autres n'ont connu qu'une diffusion très limitée, comme l'emploi de la culture attelée ou des engrais, et on peut dire que, globalement, la diffusion de l'innovation a été un échec dans le Sahel de ces dernières décennies.

A l'avenir, le problème du transfert de technologies ne se posera sans doute pas en termes essentiellement différents, les inventions futures ne deviendront pas nécessairement des innovations dans les sociétés sahéliennes. Les questions spécifiques des transferts de technologies dans l'agriculture (et en particulier du rôle futur des biotechnologies) et dans l'industrie seront traitées dans les chapitres 19 et 20 de façon plus approfondie. On se bornera à ce stade à quelques remarques générales :

- lorsque de nouvelles technologies pourront être employées de façon rentable dans le contexte socio-économique sahélien et sans qu'il y ait besoin d'une infrastructure matérielle ou intellectuelle de soutien, il sera facile au Sahel de les adapter et d'en tirer avantage;
- au contraire, l'utilisation des technologies impliquant des centres de recherche ou d'entretien et des réseaux de personnels hautement qualifiés risque de se heurter à des difficultés croissantes et souvent à des impossibilités;

- à l'échelle mondiale, l'essentiel de la recherche technique sera orienté en fonction de la taille des marchés potentiels. Aussi le Sahel aura-t-il des difficultés à disposer de solutions techniques satisfaisantes lorsque ses problèmes seront spécifiques; il ne sera pas dispensé d'un effort de recherche particulier;
- en revanche, de nouvelles technologies permettront assez souvent de s'affranchir des économies d'échelle qui ont constitué dans le passé des barrières quasi infranchissables pour le développement de certaines activités industrielles dans le Tiers-Monde.

15.4. L'ENVIRONNEMENT PROCHE : LE MONDE ARABE ET L'AFRIQUE HUMIDE

Le monde arabe

Le premier problème des relations sahélo-arabes est un problème de bon voisinage. La décolonisation a fait renaître sur la rive nord du désert le vieux rêve d'étendre son hégémonie sur la rive sud, le pays de l'or et des esclaves. L'empire Songhaï est mort de ce rêve; le Tchad et, à un moindre degré, la Mauritanie ont fait récemment l'expérience que leurs voisins n'ont pas renoncé à toute ambition. Malgré le caractère anachronique de telles ambitions à la fin du XXème siècle, on ne peut exclure que les relations de voisinage de part et d'autre du Sahara ne connaissent encore des périodes troublées.

Quel que soit l'état de ces relations, le poids de l'Afrique du nord : de l'ordre de 85 millions d'habitants dans le Maghreb en 2010, ayant un revenu par tête nettement supérieur à celui des Sahéliens; une centaine de millions d'Egyptiens et de Libyens, ce poids sera une donnée que les Etats du Sahel ne pourront pas négliger.

Le second problème est celui des influences culturelles. L'Islam a gagné autrefois le Sahel à travers le désert, les liens religieux entre les deux rives n'ont jamais été rompus et ils sont sans doute aujourd'hui plus intenses qu'ils ne l'ont jamais été. Aussi, les courants qui agitent le monde arabe et en particulier l'intégrisme islamique ont-ils nécessairement leurs répercussions sur le monde sahélien.

Plus ou moins liés à ces deux problèmes est la question de l'aide. Les pays pétroliers arabes ont considérablement développé leur aide au Sahel au cours des années 1970. La Mauritanie est membre de la Ligue arabe, elle est considérée comme une partie du monde arabe et elle bénéficie donc d'une position privilégiée dans la répartition de l'aide. Pour elle, l'aide financière et l'assistance technique arabes ont joué un rôle très important et lui ont permis de traverser une période difficile. Elles ont joué un moindre rôle dans les autres pays et ce rôle a diminué avec la

baisse des revenus pétroliers. Il est vraisemblable qu'il ne redeviendra pas important à moyen terme. En revanche, il est difficile de prévoir ce que sera l'attitude des pays détenteurs d'une grosse rente pétrolière lorsque cette rente croîtra à nouveau. Ces pays sont situés dans un environnement tellement complexe et mouvant que toute prévision sur leur intérêt futur pour le Sahel semble bien aléatoire.

Quant au commerce, les échanges transsahariens, qui avaient fait du monde arabe le grand partenaire commercial du Sahel pendant des siècles, ont pratiquement disparu. Malgré l'amélioration des routes à travers le Sahara, ils restent marginaux et, vu le coût des transports, ils le resteront probablement. D'une façon plus générale, la complémentarité entre les deux zones économiques est actuellement faible : les deux sont déficitaires en céréales et ne figurent pas parmi les grands exportateurs industriels. A terme, le Sahel et en particulier le Mali a un potentiel agricole que n'a pas le Maghreb et on pourrait imaginer que la vallée du Niger devienne le grenier d'un Maghreb fortement déficitaire en céréales. Mais, vu l'état probable des marchés mondiaux que l'on décrira plus loin, il semble douteux que cette complémentarité puisse trouver un cadre adéquat pour se traduire dans les faits.

Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria

La Côte d'Ivoire a connu une croissance soutenue jusqu'au début des années 1980 qui a attiré une forte émigration sahélienne. Après une récession accusée, ce pays semble connaître une meilleure situation, encore que le poids de sa dette extérieure soit maintenant un handicap. Les perspectives de développement de ce pays qui dispose de ressources diverses et d'une paysannerie dynamique sont grandes. Mais l'exemple du pays voisin, le Ghana, tout aussi bien pourvu, a montré combien le développement pouvait être chose fragile.

L'économie ghanéenne n'a pas tenu ses promesses du début des années 1960 et n'a pas joué en Afrique de l'ouest le rôle qui aurait pu être le sien. Mais, elle a commencé son redressement et peut-être pourrait-elle être demain un des pôles de développement de la région.

Quant au Nigéria, avec la moitié de la population de l'Afrique de l'ouest (*) et ses ressources pétrolières, il est le géant de la région. Un géant fragile sur le plan politique : c'est une fédération qui s'est subdivisée en Etats de plus en plus nombreux et très disparates du point de vue culturel, mais une fédération qui semble avoir maintenant trouvé un certain équilibre. On peut prendre le pari qu'elle ne se désagrègera pas dans un avenir prévisible.

(*) de l'ordre de 100 millions d'habitants en 1985 et probablement de l'ordre de 200 millions en 2010.

Un géant fragile sur le plan économique : l'agriculture nigériane s'est littéralement effondrée et le premier exportateur d'oléagineux du monde au début des années 1960 est devenu importateur. L'apparition de revenus pétroliers avait bouleversé une économie peu préparée à en tirer parti et déterminé un accroissement gigantesque des importations. La chute de ces revenus a soumis l'économie à un nouveau choc. Un choc rude, mais dont elle est en train de se remettre. Comme celle du Ghana, l'économie du Nigéria est en cours de redressement et elle est tout à fait capable de jouer demain un rôle de premier plan dans la région.

Ghana et Nigéria ont joué dans les économies sahéliennes un rôle particulier du fait de leur politique monétaire. Pendant deux décennies, ils ont eu une monnaie non convertible, médiocrement gérée et en général fortement surévaluée. Les pays de la zone franc qui bénéficiaient d'une monnaie convertible et moins surévaluée que les monnaies ghanéenne et nigériane en ont tiré parti. Des courants commerciaux importants mais largement informels donc non recensés et mal connus se sont développés pour des raisons essentiellement monétaires entre ces pays et les pays de la zone franc. Ces derniers, dont les pays sahéliens, en ont bénéficié.

Sous la pression des institutions internationales et instruits aussi sans doute par l'expérience, ces deux pays semblent changer de politique monétaire. Il n'est pas exclu, loin de là, que les classes commerçantes de ces pays, nombreuses et dynamiques, ayant saisi le parti qu'elles pouvaient tirer d'une monnaie à la bonne parité voire sous-évaluée et étant en mesure de faire désormais prévaloir leur point de vue, le paysage monétaire de l'Afrique de l'ouest ne soit à l'avenir très différent de ce qu'il a été pendant les deux dernières décennies. Auquel cas, les courants d'échanges deviendraient très différents et les pays de la zone franc perdraient les avantages commerciaux dont ils ont bénéficié.

Le Franc CFA est devenu le support d'une économie souterraine qui étend ses ramifications sur toute l'Afrique de l'ouest francophone et anglophone. Mais on ne peut oublier que ce rôle a été joué autrefois par la Livre du West African Currency Board. Les monnaies qui ont succédé à la Livre peuvent, un jour, retrouver ce rôle.

Aussi le scénario d'un Nigéria et/ou d'un Ghana ayant retrouvé une croissance économique forte, constituant une zone de prospérité et d'échanges commerciaux intenses et rejetant de ce fait les pays sahéliens à la périphérie d'une économie dominant la région, est-il plausible.

Il est plausible, mais il est loin d'être certain, l'expérience de ces dernières années a été celle d'une évolution cahotique, elle a montré combien les retournements de situation pouvaient être rapides dans ces pays, en particulier au Nigéria. Personne ne peut exclure de nouveaux effondrements de pans entiers de leur économie.

On ne peut enfin exclure, même si sa probabilité paraît aujourd'hui très faible, l'éventualité d'un Sahel placé entre un Maghreb et un Nigéria se trouvant sinon en conflit du moins en état de rivalité forte, d'un Sahel devenant une sorte d'enjeu entre deux puissances dont le poids politique et économique sera très supérieur au sien.

CHAPITRE 16

VALEURS ET MENTALITES : LA CULTURE SAHELIENNE DE DEMAIN

Après avoir examiné l'évolution probable de l'environnement du Sahel, on abordera l'avenir des sociétés sahéliennes par ce qui est au coeur même de ces sociétés, ce que nous avons appelé leur culture : les valeurs et les mentalités.

On ne fera pas de distinctions subtiles entre valeurs, mentalités, aspirations etc... et on désignera sous ce nom ce que H. de JOUVENEL appelle "les préférences sous-jacentes des individus, les motifs profonds sur lesquels se fondent leurs jugements, leurs espoirs et leurs angoisses". Ces dispositions mentales sont évidemment très variables d'un individu à l'autre, mais on s'est depuis longtemps rendu compte qu'elles ne sont pas réparties au hasard dans la société mais qu'elles dessinent à un moment donné des configurations caractéristiques de cette société.

16.1. UN JEU D'HYPOTHESES

La rétrospective a montré les changements en cours dans la culture sahélienne, la disparition progressive des valeurs sur lesquelles était édifée la société traditionnelle, la montée de valeurs nouvelles et aussi les permanences qui résistent aux changements. Cette analyse suggère un certain nombre d'hypothèses sur l'évolution future. On en retiendra quatre :

L'intégrisme islamique ne deviendra pas dominant

On a vu la montée de l'Islam sur la très longue période, montée amorcée dans des temps anciens et qui s'est considérablement accélérée pendant la période coloniale et depuis les indépendances. On a vu aussi que la lutte entre un Islam "africanisé" et un Islam plus orthodoxe s'enracine dans un passé lointain. Ces dernières années, de nombreux observateurs ont souligné la percée d'un Islam intégriste, favorisée par les difficultés que traversent les sociétés sahéliennes, ces difficultés étant attribuées aux comportements jugés trop influencés par la culture occidentale. L'adhésion totale à l'Islam est présentée comme le remède aux maux des sociétés sahéliennes. Mais cette percée ne concerne encore qu'un nombre limité de personnes.

On fera l'hypothèse que cet intégrisme ne devient pas dominant, hypothèse justifiée par plusieurs raisons :

- les valeurs spécifiquement africaines demeurent vivaces;
- les confréries islamiques ne sont vraiment organisées que dans une zone limitée du Sahel (essentiellement le Sénégal et dans une moindre mesure, le Mali, la Mauritanie et le Niger);
- les pouvoirs publics ont adopté dans ces pays une stratégie de récupération et/ou d'endiguement des chefs religieux;
- l'agressivité politique des pays islamiques jouissant de revenus pétroliers élevés est condamnée à connaître un déclin relatif.

Ces raisons resteront valables sauf dans deux cas :

- si la situation du Sahel devait se modifier de façon sensible et si la crise devait devenir aiguë, l'intégrisme islamique pourrait alors devenir un refuge, comme il l'a plus ou moins été à plusieurs reprises dans le passé;
- si l'intégrisme devait prendre le pouvoir au Maghreb et entrer en conflit plus ou moins ouvert avec l'Occident, le Sahel serait alors vraisemblablement soumis à une pression forte pour l'inciter à suivre la même voie et à relâcher ses liens avec les pays occidentaux.

Le nationalisme culturel ne se développera pas non plus de façon significative

La période coloniale et celle qui a immédiatement suivi ont été favorables à la montée d'un nationalisme culturel, à la recherche d'une authenticité africaine, en réaction à une présence européenne jugée pesante voire insupportable. Les temps ont changé. La présence des Occidentaux après un quart de siècle d'indépendance est désormais moins obsédante.

On verra qu'un scénario tendanciel n'est viable que si les liens avec l'Occident sont maintenus et même développés. Il est plus que vraisemblable que les élites sahéliennes, de plus en plus marquées par la culture occidentale, ne prendront pas le risque de rompre avec l'Occident.

Enfin, un nationalisme culturel exacerbé pourrait ouvrir la voie à des manifestations de micro-nationalisme, d'ethnicité primaire inacceptables par des gouvernements toujours soucieux de construire l'unité nationale et de bâtir des nations modernes. Les gouvernements ne prendront pas le risque de l'encourager.

La déstructuration de la société traditionnelle se poursuivra

On a vu le rôle de la radio qui a mis fin à l'isolement du monde rural et a largement contribué à la déstructuration de la société traditionnelle amorcée à l'époque coloniale. Ce rôle ne va pas diminuer. On peut se demander au contraire s'il ne va pas être considérablement renforcé par celui de la télévision qui est un moyen de pénétration culturelle autrement plus puissant que la radio.

Jusqu'à présent, la diffusion de la télévision dans le monde rural est restée très limitée. Les réseaux d'émission de la télévision n'ont couvert qu'une partie des territoires nationaux, mais le facteur limitant a surtout été le manque d'énergie électrique dans les villages. La révolution technique du transistor a permis de pallier ce manque pour ce qui concerne la radio : une alimentation par piles est devenue suffisamment bon marché pour être compatible avec les ressources monétaires dont disposent les ruraux. Mais la consommation d'énergie des récepteurs de télévision est restée telle qu'une alimentation par piles était inacceptable. La diffusion de panneaux photovoltaïques à un coût qui dès aujourd'hui n'est pas supérieur au prix d'achat d'un téléviseur va entraîner une nouvelle révolution, une diffusion de la télévision dans les villages et aussi dans les périphéries des villes jusqu'à présent non reliées à un réseau électrique. Quant à l'extension des réseaux de diffusion de la télévision, il est vraisemblable que les Agences d'aide des pays occidentaux se disputeront le privilège d'aider les gouvernements sahéliens à les réaliser.

D'autre part, l'exode rural se poursuivra. Jusqu'à présent, la majorité des émigrés vers la ville ont maintenu des liens avec la société rurale dont ils étaient en quelque sorte les délégués. Ils n'ont pas cessé d'en faire partie et reviennent, par exemple, se marier au village dans les formes traditionnelles. Dans un certain nombre de cas, cette appartenance est restée réelle et bien ancrée dans les mentalités, mais dans d'autres elle est devenue plus formelle que réelle. Elle s'apparente en fait à une fiction, les jeunes faisant plus ou moins semblant d'être soumis aux anciens et les anciens faisant comme si les temps n'avaient pas changé. Il est vraisemblable que cette allégeance à la société traditionnelle va, avec le temps, devenir de plus en plus formelle et disparaître. Elle disparaîtra d'autant plus que nombre de ruraux, y compris parmi ceux qui jouent ou devraient jouer un rôle dominant dans la structure traditionnelle, n'ont plus la force ou la foi suffisante pour conserver et encore moins reconquérir leur pouvoir.

L'influence de l'Occident ira grandissant

Les media véhiculant la culture occidentale jouent un rôle important au Sahel. Ce rôle ne peut que croître. On vient de souligner le développement croissant probable de la télévision. Ce media diffusera certainement beaucoup plus la culture occidentale que l'authenticité africaine ou l'intégrisme islamique. L'extension probable de la diffusion des programmes télévisés par satellites renforcera encore cette présence de la culture occidentale aussi bien dans les villes que dans les villages sahéliens. Quant au rôle des autres media, la radio, le cinéma, il est vraisemblable qu'il aura aussi tendance à croître.

L'abaissement du coût des transports aériens devrait aussi faciliter la pénétration de la culture occidentale : développement du tourisme européen à la recherche d'exotisme et élargissement de la minorité qui peut accéder à un voyage en Europe.

Au niveau du discours, cette pénétration est facilement critiquée, considérée comme la source des maux dont souffrent les individus. Mais cela n'arrête pas pour autant la montée des valeurs occidentales. Il ne pourrait en être autrement que si les conditions de vie venaient à se dégrader sérieusement, auquel cas le recours à d'autres valeurs et le ressourcement dans les valeurs authentiquement africaines pourraient offrir une solution concurrente à celle de l'intégrisme islamique.

Il pourrait en être autrement aussi dans le cas où de fortes poussées de xénophobie se manifesteraient en Europe occidentale, se traduisant par des expulsions massives et brutales de Sahéliens, lesquelles pourraient réveiller le nationalisme culturel dans la région. Une telle hypothèse paraît être improbable aujourd'hui. Mais elle ne peut évidemment pas être exclue.

Quel sera le contenu de la culture occidentale véhiculée par les media et les personnes ? Il est vraisemblable que les valeurs occidentales seront un mélange de valeurs matérialistes et de valeurs post-matérialistes développées par ceux chez qui la société de consommation laisse un arrière goût d'insatisfaction. Ces valeurs nouvelles n'ont pas balayé les valeurs de la société de consommation, comme on avait pu le croire à la fin des années 1960, et l'attachement des jeunes générations dans les pays occidentaux aux biens de consommation ne semble pas sur le point de s'évanouir. En fait, la société de consommation a largement récupéré les valeurs de convivialité, de réalisation de soi, d'importance donnée à la vie relationnelle, de qualité de l'environnement etc... qui avaient émergé à la faveur de la crise de la fin des années 1960 en les orientant vers l'achat de biens et de services marchands.

16.2. QUELLES CONSEQUENCES POUR LE SAHEL ?

Si l'on admet cet ensemble d'hypothèses, comment peuvent évoluer les valeurs et mentalités sahéliennes ?

Il est vraisemblable d'abord que la conception des rapports des hommes entre eux et des hommes avec le monde devrait se modifier progressivement.

Des traits caractéristiques des sociétés sahéliennes, comme la dimension métaphysique de la famille ou la grande importance donnée à la parenté mythique ou symbolique, devraient s'estomper. La montée de l'individualisme, commencée à l'époque coloniale et qui s'est poursuivie depuis les indépendances, ne devrait pas s'arrêter : les hommes sahéliens devraient se sentir moins encore des éléments d'un ensemble social et plus responsables individuellement de leur destin.

Cela devrait se traduire par une diminution des préjugés liés à la naissance (la caste, l'ascendance servile), et par plus de considération envers la réussite individuelle.

En même temps, le monde devrait se laïciser. Il devrait moins être conçu comme un champ dans lequel s'affrontent des forces obscures, notamment celles des ancêtres, donnant peu de prise à l'action humaine, et davantage comme une réalité sur laquelle les hommes peuvent agir.

Libérés des contraintes qui lui assignaient une place fixe dans le groupe social, libérés des contraintes qui rendaient vaines une action sur la réalité physique du monde, les hommes sahéliens de demain devraient avoir **davantage une mentalité "d'entrepreneur"** au sens le plus large du terme, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

De même, **les liens traditionnels** qui font qu'un fonctionnaire ou un salarié sont aussi (ou d'abord) un membre d'un réseau et que cette appartenance interfère de multiples façons avec sa tâche professionnelle, avec les multiples conséquences que cela peut avoir sur la recherche de revenus supplémentaires et le partage de ces revenus, sur l'emploi du temps, sur l'embauche d'autres membres du réseau etc... **devraient lentement s'estomper**. La parenté mythique ou symbolique devrait devenir moins contraignante, au profit peut-être de la parenté de sang.

Le revers de la médaille peut être une moindre convivialité dans les sociétés sahéliennes et une diminution de la solidarité qui avait survécu à toutes les vicissitudes de la colonisation et des indépendances.

Une autre conséquence sera **une rupture plus prononcée de la communication entre générations** et un moindre rôle de la famille comme structure éducatrice. Il peut se produire des modifications inattendues, des "mutations" de valeurs chez des groupes de jeunes sous l'influence de certains media ou de leaders locaux.

Enfin, toute cette évolution n'entraînera guère de freinage de l'exode rural. La ville sahélienne (ou non sahélienne), en dépit des inconvénients de la vie dans les périphéries urbaines, risque de garder tout son attrait. Il risque au contraire d'y avoir **une déculpabilisation de l'exode rural**.

Cela dit, **ce serait certainement une grave erreur que de croire à l'effacement de la culture sahélienne au profit d'une culture importée** au cours du prochain quart de siècle. Heureusement, pourrait-on dire.

Les cultures traditionnelles sahéliennes étaient constituées en des ensembles extrêmement cohérents, résistants aux chocs extérieurs et dont la transmission était efficacement assurée d'une génération à l'autre.

Bien que ces cultures aient été soumises à de rudes épreuves depuis un siècle, il est étonnant de constater leur vitalité profonde. Il est étonnant de constater par exemple - c'est un fait peut-être mineur mais significatif - le peu d'influence de l'art occidental sur la culture sahélienne. Il existe des orchestres chinois qui jouent de la musique classique européenne; il n'existe pas d'orchestres sahéliens de ce type et c'est au contraire la musique africaine qui influence celle des autres continents.

Bien que les cultures sahéliennes continueront sans doute à passer par de rudes épreuves au cours des 25 prochaines années et bien que les mécanismes de transmission d'une génération à l'autre iront en s'affaiblissant, il serait surprenant que leur vitalité disparaisse. Il paraît peu probable que d'ici un quart de siècle, les valeurs et mentalités sahéliennes soient un simple reflet de celles des sociétés occidentales.

Aussi les conflits inter-culturels ne disparaîtront-ils pas. En particulier, est-il possible que disparaissent les conceptions différentes du temps et de l'histoire dans lesquelles certains chercheurs voient un des sources majeures de conflits entre cultures africaines et cultures occidentales ? C'est peu probable. Surtout si l'on admet que ces conceptions s'acquièrent dans la toute première enfance. La génération des Sahéliens qui jouera un rôle moteur au cours du prochain quart de siècle a déjà reçu sa première éducation. On peut faire l'hypothèse qu'elle sera encore fortement marquée par les conceptions traditionnelles dans ce domaine. Cela ne sera pas neutre pour l'évolution des sociétés et des économies.

16.3. UNE EVOLUTION QUI RISQUE D'ETRE TURBULENTE

L'expérience du quart de siècle écoulé a montré combien les changements de valeur pouvaient désormais se faire rapidement en Occident, comment les valeurs des années 1960 qui s'étaient substituées aux valeurs bourgeoises du passé et dont on avait cru naïvement qu'elles étaient solidement établies pour durer des décennies, ont été en partie rejetées par les générations suivantes. Pendant les 25 ans à venir, bien des changements dans les valeurs diffusées par l'Occident sont possibles et sans doute bien des changements inattendus.

A plus forte raison, dans des sociétés où la proportion de jeunes va être extraordinairement élevée, l'évolution des valeurs ne se fera certainement pas sans turbulence !

Les hypothèses précédentes suggèrent simplement des directions générales probables. Mais, dans ce mouvement général, bien des mouvements particuliers dans le sens du courant ou à contre-courant sont inévitables.

On trouve dans les débats des jeunes Sahéliens d'aujourd'hui les germes les plus contradictoires : à la fois une grande tolérance vis-à-vis de la drogue et de la sexualité et une aspiration à la liberté, mais en même temps une nostalgie de l'ordre et de la discipline qui pourrait être exploitée à des fins politiques; une volonté d'émancipation qui se polarise sur le libre choix du conjoint, mais en même temps une très faible ouverture aux problèmes de la libération de la femme; une participation parfois directe au monde de la délinquance, mais aussi une ferme condamnation de la corruption; des aspirations universalistes, mais aussi des réflexes ethniques et un nationalisme sportif parfois exacerbé.

Aussi faut-il sans doute considérer le jeu d'hypothèses que nous avons développées et les conséquences que nous en avons tirées avec quelques prudence... On ne peut exclure que l'évolution des valeurs et mentalités sahéliennes prenne des orientations inattendues. Et on pourrait conclure que la seule chose dont on soit vraiment sûr est que les systèmes de valeurs des adultes ont perdu leur crédibilité et que les valeurs de demain seront différentes.

CHAPITRE 17

QUELS POUVOIRS ?

Le chapitre 11 a retracé schématiquement l'évolution des pouvoirs politiques depuis le temps des indépendances, montrant que les 20 dernières années ont été marquées par l'irruption de l'Armée sur le devant de la scène politique et par l'éviction des politiciens issus de la période coloniale. Depuis le début des années 1980, il s'est mis en place ce que l'on pourrait appeler des régimes "hybrides", ni franchement militaires, ni totalement civils. Une première possibilité est le développement et la consolidation de tels régimes : ce sera la variante n° 1 du scénario tendanciel.

La permanence de régimes hybrides suppose vraisemblablement que la situation intérieure des pays sahéliens ne se dégrade pas sensiblement. Si des difficultés croissantes devaient apparaître sans que l'on sorte toutefois franchement des hypothèses définissant le scénario tendanciel, une variante n° 2 pourrait mieux décrire la situation politique de certains pays sahéliens, on l'a appelé "sud-américanisation".

On montrera que ces deux variantes possibles du scénario tendanciel ont beaucoup de caractères communs.

Contrastant avec ce scénario tendanciel, d'autres scénarios sont évidemment envisageables : régimes sécessionnistes, régimes intégristes, régimes d'alternance démocratique. On les a passés rapidement en revue.

On a souligné enfin un phénomène nouveau dans le Sahel : la montée des pouvoirs locaux.

17.1. UNE PREMIERE VARIANTE DU SCENARIO TENDANCIEL : LES REGIMES POLITIQUES HYBRIDES

Quatre des huit pays faisant l'objet de l'étude ont aujourd'hui à leur tête un militaire. Dans un cinquième (la Gambie), la présence de militaires au sommet de l'Etat n'a été évitée que par l'intervention des forces militaires sénégalaises qui ont rétabli au pouvoir un président renversé par un coup d'état militaire.

Dans deux autres pays (le Tchad et la République du Cap Vert), les civils qui détiennent le pouvoir ont été, à un moment ou à un autre, des chefs militaires engagés dans des opérations de guérilla.

Reste le seul Sénégal où le pouvoir civil n'a jusqu'à présent pas été mis en échec par un pouvoir militaire. Certains observateurs se demandent toutefois si cette situation particulière n'est pas due à la présence dissuasive de forces militaires étrangères sur son sol.

Cette présence massive de militaires ou de quasi-militaires dans les pouvoirs de plusieurs Etats sahéliens est en partie équilibrée par l'association récente de civils à l'exercice du pouvoir politique.

La suppression du Comité Militaire de Libération Nationale au Mali et la création d'un parti politique (l'UDPM), la création d'un Conseil National de Développement au Niger, l'élargissement du Conseil National de la Révolution du Burkina-Faso à des civils issus de formations politiques connues (même si elles n'ont plus d'existence légale), l'organisation d'élections municipales en Mauritanie peuvent être considérés comme autant de recherches d'un nouvel équilibre entre militaires et civils.

En sens inverse, l'Armée joue dans les régimes civils un rôle croissant. Elle est représentée par exemple en tant qu'institution dans les structures de participation mises en place par les régimes civils. Elle n'est pas ou n'est plus uniquement, comme le voudrait la tradition républicaine des pays occidentaux, un instrument entre les mains du pouvoir exécutif.

On assiste donc à une certaine "civilisation" des régimes militaires et une "militarisation" des régimes civils, à la consolidation de régimes politiques dont le trait dominant pourrait être à l'avenir leur caractère hybride, ni franchement militaire, ni totalement civil.

A l'avenir, il est vraisemblable que ce caractère hybride ne devrait pas disparaître, au moins si l'on reste dans le cadre de l'hypothèse de base du scénario tendanciel. La classe qui joue un rôle politique s'est considérablement développée et diversifiée depuis le début des années 1960 et elle est loin désormais de former un ensemble homogène. Bourgeoisie politico-administrative, officiers, hommes d'affaires, oligarchies religieuses s'y côtoient, chaque catégorie ayant ses intérêts particuliers. La crise ou au moins la stagnation de l'économie rend plus vive la compétition entre les différents groupes, même s'il y a un certain consensus sur l'orientation générale de la politique à pratiquer.

Dans ce contexte, l'Armée risque d'être autant sinon plus que par le passé l'arbitre des conflits d'intérêt et de jouer un rôle plus important, y compris dans les pays où les civils sont et resteront dominants.

En revanche, l'Armée n'est qu'un élément de la classe politique et il est de son intérêt (ne serait-ce qu'à cause de l'image négative que donnent souvent d'eux-mêmes les régimes purement militaires) de partager le pouvoir avec les civils, sauf au cas où les situations conflictuelles s'aggravaient sensiblement.

Ces différents facteurs rendent plausibles le maintien et le renforcement de régimes hybrides.

Bien entendu, dans les régimes politiques résultant de cette situation, la place et l'influence respectives des civils et des militaires dépendront de variables d'ordre social, culturel, économique, politique... Elles seront différentes selon les pays.

Si cette perspective se réalise, les périodes de convulsions politico-militaires devraient alterner avec des périodes de calme relatif selon des cycles qu'il est évidemment impossible de prévoir; par contre, ce qu'on peut prévoir de façon quasi-certaine si ce scénario se réalise, c'est d'une part un élargissement des élites au pouvoir avec la cooptation plus poussée de technocrates sans affiliation politique précise avec, comme corrolaire, un désintérêt de la jeunesse scolarisée pour le jeu politique, d'autre part un accroissement sensible des dépenses militaires et un attrait nouveau qu'exercerait l'institution militaire sur les franges scolarisées de la population qui pourraient, dans le contexte de saturation de la fonction publique, trouver là un débouché leur assurant un emploi garanti.

17.2. UNE SECONDE VARIANTE DU SCENARIO TENDANCIEL : LA "SUD-AMERICANISATION"

La variante que nous appellerons "sud-américanisation" correspond à un renforcement du rôle des institutions militaires et para-militaires et à un régime plus dictatorial que les régimes politiques hybrides. Elle pourrait advenir en cas de troubles intérieurs dus à une sérieuse dégradation de la situation économique ou à une poussée sécessionniste ou encore en cas de menaces extérieures sur l'un ou l'autre des pays de la région. Elle se traduirait par un effacement des organisations politiques non affiliées au parti unique ou à ce qui en tiendrait lieu.

Régimes politiques hybrides et sud-américanisation ont beaucoup de points communs :

- ils supposent l'un et l'autre qu'il n'y ait pas de modifications essentielles dans les forces politiques en présence (ce qui est l'hypothèse de base du scénario tendanciel), ce qui veut dire que les élites rurales (traditionnelles ou émergentes) n'acquièrent pas un poids suffisant pour représenter une force politique avec qui il faut compter ou qu'elles sont récupérées par le pouvoir en place;
- ils sont caractérisés l'un et l'autre par le maintien de l'hégémonie de la classe politique actuelle et la persistance de ce que l'on appelle le "biais urbain" dans les politiques économiques mises en oeuvre (ce qui n'exclut un discours de la classe politique quelque peu différent de la politique pratiquée);
- ils sont caractérisés aussi l'un et l'autre par une compétition accrue au sein de la classe politique pouvant déboucher sur des révolutions du palais qui feront passer la responsabilité du pouvoir d'un groupe à un autre au sein d'une même classe sans que cela entraîne des modifications essentielles dans les politiques suivies.

17.3. LES SCENARIOS CONTRASTES

Les conditions qui sous-tendent la réalisation du scénario tendanciel et notamment le maintien de l'hégémonie de la classe politique actuelle ne seront pas nécessairement remplies. D'autres forces peuvent devenir dominantes et engendrer d'autres scénarios, contrastés par rapport au scénario tendanciel. On en examinera trois.

Les régimes sécessionnistes

A l'aube des indépendances, tous les dirigeants sahéliens ont fait de la construction de l'unité nationale une de leurs grandes priorités. Un quart de siècle après, l'intégration nationale ne s'est pas complètement réalisée partout. Il existe chez nombre de groupes une conscience très vive des disparités qui caractérisent les différents pays. Il est facile et tentant d'en attribuer la responsabilité aux politiques coloniales qui concentraient les investissements sur les parties "utiles" des pays alors que d'autres parties étaient laissées à elles-mêmes. Mais les régions attardées dans le contexte national n'acceptent pas facilement ce discours et sont tentées de demander un rattrapage et un partage plus équitable des fruits de la croissance, lorsque croissance il y a.

En sens inverse, les régions les mieux nanties peuvent avoir l'impression qu'elles ne tirent pas de leur appartenance à la collectivité nationale tous les bénéfices qu'elles sont en droit d'attendre. Les unes et les

autres peuvent être tentées par ce que les hommes politiques africains appellent, d'un nom caractéristique, "le démon de la sécession". Il s'en suivrait un remodelage de la carte du Sahel dont personne ne peut aujourd'hui imaginer les contours.

Il est clair qu'un accroissement des difficultés économiques dû, par exemple, à une application très stricte des programmes d'ajustement structurel décourageant les investissements sociaux dans les zones attardées, ou encore la découverte d'une "ressource-miracle" dans une province, seraient de nature à favoriser l'éclosion de régimes sécessionnistes.

Les régimes intégristes

La conjonction de deux éléments : le désarroi de sociétés sahéliennes dans une situation de crise plus aiguë, situation dans laquelle l'Islam pourrait faire figure une fois de plus de refuge, combiné à l'agressivité politique de pays islamiques détenteurs ou non de revenus pétroliers, pourrait conduire certains chefs religieux, insatisfaits de la place qui leur est faite dans des Etats se réclamant de la laïcité, à essayer d'instaurer des "républiques des mollahs" dans le Sahel.

Les tentatives de création d'un grand parti islamique au Sénégal, les pressions qui s'exercent en Mauritanie pour une application stricte de la charia, la tolérance d'enclaves où l'ordre public est assuré par des miliciens islamiques, la tendance profonde de l'Islam à constituer un pouvoir temporel organisant la vie des communautés de fidèles sont autant d'indications que cette possibilité d'émergence de régimes intégristes n'est pas purement théorique.

Les régimes d'alternance démocratique

On a vu que la recherche de l'unanimité a été une constante de la politique sahélienne depuis les indépendances, la démocratie à l'occidentale comportant une pluralité de partis en compétition pour le pouvoir étant réputée présenter trop de risques de dispersion des énergies et même trop de risques de désintégration nationale. Actuellement, seuls deux pays, le Sénégal et la Gambie, ont une opposition légalement reconnue, encore faut-il souligner que le parti majoritaire y joue un rôle très largement dominant. Et en aucun pays sahélien, une alternance démocratique ne s'est encore produite.

Pourtant, à moyen et à long terme, les chances de voir la vie politique sahélienne évoluer vers une forme de démocratie plus proche des conceptions occidentales, comportant une possibilité réelle d'alternance démocratique, ne sont pas nulles.

Un certain nombre de facteurs de changement vont dans ce sens. Les théoriciens de l'unanimité sahélien ont toujours considéré que le régime du parti unique n'était pas une panacée mais un pis-aller qu'il fallait accepter dans un premier temps. Ces partis uniques sont loin d'être exempts de contradictions internes et les luttes de tendance s'y développent, prenant parfois des formes violentes : une façon de désamorcer ces conflits serait évidemment d'évoluer vers une pluralité réelle des partis. La sensibilité accrue des pays occidentaux à la question des droits de l'homme et les pressions qui s'exerceront sur les pays aidés iront aussi dans le sens de la démocratisation.

Enfin, parmi les facteurs qui contribueront à rendre possible l'instauration de régimes d'alternance démocratique au Sahel, il y a les revendications des Sahéliens eux-mêmes. La majorité d'entre eux n'a pas vécu la période coloniale et ne peut donc pas apprécier la situation actuelle de démocratie limitée comme un progrès décisif par rapport à la situation qui prévalait à l'époque coloniale. Elle sera d'autant moins portée à le faire qu'elle sera de mieux en mieux informée de ce qui se passe sur d'autres continents où l'expression libre et démocratique est considérée comme une condition même de l'existence. Les restrictions de tous ordres à la démocratie risquent d'apparaître à la majorité des jeunes de demain d'autant plus inacceptables qu'elles émaneront d'un Etat qui n'a pas véritablement les moyens de jouer un rôle providentiel.

17.4. LA MONTEE DES POUVOIRS LOCAUX : LES POUVOIRS RURAUX

La rétrospective a rappelé le déclin des pouvoirs locaux depuis l'époque coloniale, déclin qui s'est poursuivi depuis le temps des indépendances. Les élites rurales sont constituées aujourd'hui par les descendants des familles qui avaient traditionnellement le pouvoir et par les descendants de la chefferie mise en place par le colonisateur. Ces élites n'ont plus les moyens de bâtir un véritable pouvoir et là où elles disposent encore d'un peu de pouvoir, il serait suicidaire pour elles de renoncer aux moyens additionnels que peut leur procurer leur intégration ou leur alliance avec l'Etat moderne. Elles n'ont pas d'autres choix que de fonctionner en relais du pouvoir étatique ou de disparaître. Elles ne constituent pas un vrai pouvoir local, indépendant du pouvoir central.

L'évènement marquant de ces dernières années, inconcevable au début des années 1960 et peut-être même encore au début des années 1970, a été l'émergence d'un véritable pouvoir local. On a souligné (paragraphe 9.7) l'importance qu'était en train de prendre le mouvement d'auto-organisation du monde rural. Comme l'écrit l'ENDA, dans une brochure récente consacrée à ce thème, ces initiatives vont "à l'opposé de l'image de résignation, de soumission à la fatalité, de routine ou encore d'imperméabilité au changement... La prise de parole par les paysans signifie qu'ils ne sont plus disposés à se taire et qu'ils attendent qu'on les écoute vraiment, au lieu de faire semblant de les entendre. Ces paysans s'expriment en responsables de leur destin".

Entre le moment où l'étude prospective a été engagée, au début de 1985, et le moment où ce rapport est rédigé, à la mi-1987, ce mouvement d'auto-organisation du monde rural semble s'être accéléré, peut-être dans des proportions notables. Il y a sans doute maintenant plusieurs milliers de groupements villageois dans le Sahel(*).

Ce mouvement est le fait de nouvelles élites, d'anciens migrants à l'étranger, d'anciens migrants vers la ville qui sont revenus au pays et ont joué un rôle de catalyseur dans la création de groupements villageois. Ils sont souvent issus des familles qui occupaient une position de dominées dans la structure villageoise traditionnelle ou ils sont des cadets, en tout cas des personnes n'appartenant pas aux élites décrites ci-dessus. Les femmes, traditionnellement exclues du pouvoir local, commencent à jouer un rôle, parfois important, dans ces groupements. C'est en fait toute une élite nouvelle qui émerge dans la société rurale.

Bien sûr, ces groupements villageois sont tout à fait hétéroclites. Certains ont été créés avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la communauté villageoise et d'entreprendre toute une série d'actions économiques et sociales ou d'arrêter la dégradation du terroir. D'autres ont des objectifs et une action beaucoup plus limités.

Mais, si hétéroclites soient-ils, ces groupements ont un caractère commun. Alors que les pouvoirs traditionnels étaient orientés vers la survie du groupe et le maintien des structures, ils sont nettement plus ouverts et sur le monde extérieur et sur le changement.

Jusqu'à présent, à l'exception du Sénégal où s'est créée une fédération des organisations non gouvernementales, ces initiatives nouvelles sont locales et n'ont pas donné lieu à un regroupement qui leur permettrait de s'épauler mutuellement et de devenir un véritable pouvoir à l'échelle nationale. Aussi l'Etat dispose-t-il d'un large champ pour neutraliser les initiatives qui seraient trop opposées à sa propre politique, les récupérer ou redonner vie aux élites traditionnelles qui se sentent menacées par cette émergence d'un pouvoir nouveau. Aussi, jusqu'à présent, ces nouveaux pouvoirs ruraux n'ont-ils pas joué de rôle politique au niveau national.

Mais, s'ils n'ont pas joué de rôle politique ou revendicatif, il faut souligner qu'ils jouent un rôle constructif, un rôle limité mais croissant dans l'édification d'une société rurale nouvelle.

(*) on cite le chiffre de 800 à 1.000 groupements au Sénégal, 9.000 au Burkina-Faso dont 4500 officiellement reconnus et 2.500 groupements "Naams" dans le seul Yatenga.

17.5. LA MONTEE DES POUVOIRS LOCAUX : LES POUVOIRS URBAINS

Le milieu rural n'est pas seul à connaître une dynamique nouvelle. On a souligné l'importance croissante du secteur informel, l'ampleur et la variété des initiatives qui sont prises dans ce domaine. Cela ne s'est pas traduit jusqu'à présent par une auto-organisation et une amorce d'un pouvoir nouveau. Mais d'autres indices montrent que ces périphéries urbaines ne sont pas passives et peuvent s'organiser : grèves des loyers dans certains quartiers insalubres, branchements sauvages systématiques sur le réseau électrique, manifestations de femmes contre la hausse des denrées de première nécessité etc...

Ces "pouvoirs" urbains, à l'existence souvent éphémère, ont un caractère revendicatif que n'ont pas les pouvoirs ruraux. Ils inspirent des craintes au pouvoir politique qui s'en protège en essayant de désamorcer les revendications et en adoptant toute une panoplie de mesures ayant pour effet d'éloigner les populations des centres névralgiques du pouvoir; les "déguerpissements" plus ou moins brutaux sont une mesure-clé dans ce contexte.

17.6. UNE EVOLUTION TURBULENTE ?

Dans le scénario tendanciel, nous ferons l'hypothèse que ces nouveaux pouvoirs émergents, urbains et ruraux, ne viendront pas bouleverser la scène politique. Mais, même dans cette hypothèse, l'évolution récente interdit de considérer cette émergence comme un élément négligeable.

En milieu rural, le scénario le plus probable est que les nouveaux pouvoirs joueront un rôle qui peut devenir important localement mais qu'ils ne parviendront pas à s'unir pour constituer une force politique au plan national. L'hypothèse la plus probable est qu'il n'y aura pas non plus de révoltes paysannes, mais une coexistence pacifique entre le pouvoir central et les masses rurales qui ne se sentent pas véritablement concernées par le jeu politique qui reste, à leurs yeux, une affaire de citoyens.

En milieu urbain, les nouveaux pouvoirs continueront à être craints par le pouvoir en place, sans parvenir à jouer un rôle politique autrement qu'en étant des forces d'appoint mobilisées temporairement par l'un ou l'autre des groupes rivaux lors des "révolutions du palais" que l'on a évoquées à la fin du paragraphe 17.2.

Même si les nouveaux pouvoirs n'arrivent pas à infléchir de façon significative les politiques nationales, leur action au niveau local, menée avec l'appui de l'Etat ou bénéficiant de sa neutralité ou de son indifférence, voire menée contre la politique officielle, pourra de moins en moins être

ignorée. Sur une période aussi longue que 25 ans, une période qui verra arriver à l'âge mûr une génération de jeunes, plus nombreuse qu'aucune génération ne l'a jamais été, dont les valeurs seront en rupture avec les valeurs de la génération plus que cela n'est jamais advenu dans le passé, il est peu vraisemblable que le mouvement d'émergence et de développement des pouvoirs locaux retombe spontanément ou qu'il soit arrêté par les générations précédentes au pouvoir. Il pourra prendre des formes insoupçonnées aujourd'hui et il faut prendre en compte cette éventualité dans le cadre du scénario tendanciel.

Et on ne peut exclure que cette émergence et ce développement des pouvoirs locaux ne fasse sortir nettement du scénario tendanciel. On reviendra sur cette hypothèse dans la troisième partie.

A la fin de ce chapitre sur les pouvoirs, une conclusion assez analogue à celle du présent chapitre sur les valeurs et mentalités semble assez naturelle. Les deux sont du reste sans aucun doute liées.

Le désir de la classe politique de conserver son pouvoir et les moyens dont elle disposera pour ce faire; les revendications des jeunes pour plus de démocratie; les aspirations d'autres groupes, y compris de jeunes, pour des régimes plus musclés; les tentations sécessionnistes; l'émergence de pouvoirs locaux, urbains et ruraux, seront les éléments d'un jeu complexe où les surprises ne sont pas exclues et où une certaine turbulence paraît garantie.

Même si l'on peut retenir comme hypothèse la plus probable qu'il n'y aura pas de modification essentielle dans les forces politiques, la compétition entre groupes risque d'être forte et les équilibres qui se réaliseront seront fragiles.

CHAPITRE 18

LA POPULATION

Les variations de la population sont certainement influencées par l'économie mais elles sont surtout déterminées par des facteurs culturels. Aussi abordera-t-on ce thème avant celui de l'évolution des économies sahéliennes.

L'évolution de la population sera la résultante directe de l'évolution de deux éléments qui sont l'un et l'autre mal connus dans le Sahel : la fécondité et la mortalité, l'émigration hors de la région venant éventuellement apporter un correctif au mouvement de ces deux grandeurs.

18.1. LA FECONDITE

Les taux de natalité calculés à partir des recensements disponibles se situent dans les pays sahéliens continentaux entre 44 et 51 pour mille(*). Il semble qu'au cours des deux dernières décennies ces taux aient eu plutôt tendance à augmenter, sans que l'on soit capable de dire si cela correspond à une réalité ou s'il s'agit seulement d'une conséquence des imprécisions statistiques.

Ceci correspond à un taux de fécondité très élevé : entre 6 et 7 enfants par femme et les quelques éléments dont on dispose (concernant Dakar) semblent montrer une légère tendance à la hausse de ce taux dans les grandes villes, alors que le niveau de la fécondité semble plutôt avoir baissé dans les populations nomades. Globalement, il se pourrait que la résultante soit à un accroissement de la fécondité, ce qui confirmerait la tendance à la hausse du taux de natalité.

(*) Estimations des Nations-Unies en 1985.

Les Iles du Cap Vert sont dans une situation différente avec un taux de natalité qui serait descendu selon certaines sources de 40 à moins de 30 pour mille. Mais les Nations-Unies créditent encore le Cap Vert d'un taux de natalité de 36 pour mille en 1985...

On soulignera que cette fécondité élevée n'est pas subie mais voulue par les sociétés sahéliennes. La fécondité de la femme est unanimement considérée comme une bénédiction et sa stérilité comme une malédiction et il ne semble pas y avoir une évolution significative de la valeur donnée à la fécondité.

On soulignera aussi que cette fécondité, pour élevée qu'elle soit, est loin de la fécondité naturelle maximum. Elle est régulée par un ensemble d'usages : abstinence post-partum et surtout allaitement prolongé provoquant une période relativement longue d'aménorrhée; il en résulte un intervalle d'environ 3 ans entre les naissances. Cet intervalle aurait peut-être tendance à diminuer dans les grandes villes sahéliennes. Quoi qu'il en soit, on peut en tirer la conclusion que la fécondité élevée n'est pas le fait du hasard, elle est le résultat d'un choix de société. Un choix qui est fortement intériorisé : les femmes veulent une descendance nombreuse, avec un intervalle de l'ordre de 3 ans entre les naissances et, en moyenne, elles y parviennent assez bien.

Ce choix de société et le niveau élevé de la fécondité s'enracinent certainement dans un passé lointain, à l'époque où, à cause d'une mortalité et en particulier d'une mortalité infantile élevée et à cause du prélèvement d'esclaves par d'autres sociétés soit pour leur propre usage soit pour les traités extérieures, ce niveau élevé était une condition nécessaire à la survie de chaque société. Les conditions ont changé mais les sociétés ne prennent que lentement conscience des changements profonds. Elles en prennent d'autant plus lentement conscience que, jusqu'à présent, tant au niveau global qu'au niveau individuel, elles ont résolu les problèmes que pose une fécondité élevée.

Au niveau global, le peuplement des terres disponibles dans la plupart des provinces sahéliennes et surtout l'émigration vers les villes ont résolu les problèmes posés par l'accroissement démographique.

Au niveau individuel, chaque adulte compte sur ses enfants pour assurer ses vieux jours et, vu le taux de mortalité infantile encore très élevé (et la baisse de ce taux n'étant pas très vite intégrée dans les mentalités), une descendance nombreuse est une garantie pour une vieillesse décente. La migration vers les villes renforce ce type de comportement. Le migrant est considéré comme un "délégué", parti chercher un avenir meilleur dont il fera profiter sa communauté d'origine. Mais tous les migrants ne "réussissent" pas, il y en a même peu qui réussissent. L'avenir du groupe familial est certes dans les enfants, mais c'est une loterie : autant avoir beaucoup de billets, donc de nombreux enfants. La logique probabiliste de ce calcul est imparable.

Comment peut évoluer à l'avenir cette logique individuelle et collective qui conduit au choix d'une fécondité élevée ?

Le niveau de la fécondité peut-il augmenter ?

La diminution de la probabilité de réussite dans la migration pourrait amener à accroître encore le nombre d'enfants désirés, ce qui serait dans la logique du raisonnement probabiliste individuel évoqué ci-dessus. Mais, au niveau collectif, ce comportement serait peu rationnel et il est vraisemblable que d'autres facteurs joueraient dans ce cas et que les adultes seraient conduits à moins tabler sur leurs enfants pour assurer leurs vieux jours et à chercher d'autres solutions que celle d'une émigration devenue moins efficace.

Une augmentation de la fécondité pourrait plutôt être la conséquence d'une modification des comportements qui règlent l'espacement des naissances : abandon de l'abstinence post-partum et surtout modification de la durée et de la technique de l'allaitement qui est la "clé de voûte" de l'espacement des naissances. A court et à moyen terme, une telle modification provoquerait inévitablement une hausse de la fécondité. Mais, rien ne laisse entrevoir qu'elle doive se produire prochainement et, si elle devait se produire, il est vraisemblable que d'autres comportements de régulation des naissances finiraient par s'imposer tôt ou tard.

On fera donc l'hypothèse qu'un accroissement notable et durable de la fécondité est improbable.

Le niveau de la fécondité peut-il baisser ?

Les arguments en faveur d'une fécondité élevée exposée plus haut demeurent très forts et le lien entre la dégradation du milieu naturel et la croissance démographique forte n'apparaît pas clairement. Dans ces conditions, une fécondité plus basse a-t-elle des chances de se réaliser spontanément ou des actions d'encouragement à un plus grand espacement des naissances ont-elles des chances de rencontrer un terrain favorable ?

La rapidité de la croissance démographique et les inconvénients qui lui sont liés commencent à être perçus. Ces inconvénients seraient plus fortement perçus si les exutoires que sont l'occupation de terres nouvelles et l'exode rural devaient se fermer, notamment si une forte dégradation des conditions de vie urbaines venait arrêter voire renverser les flux migratoires vers les villes.

Le désir qu'ont les parents d'envoyer les enfants à l'école, toujours considérés comme un facteur de réussite sociale, pourrait aussi favoriser la prise de conscience de l'intérêt de limiter le nombre d'enfants afin d'assurer à tous une éducation convenable.

Si cet intérêt est perçu, pour une raison ou une autre, alors, il est probable que les sociétés sahéliennes auront recours à l'arsenal des méthodes reconnues : éviter le mariage précoce, augmenter le temps d'abstinence post-partum etc... Ce n'est vraisemblablement que si cet arsenal est jugé insuffisant ou trop pénible à utiliser que les méthodes de planification familiale "importées" ont des chances d'être acceptées de façon significative.

Dans le scénario tendanciel, nous ferons l'hypothèse que les facteurs de changement de la fécondité n'auront pas d'effets encore significatifs durant la plus grande partie du quart de siècle à venir.

18.2. LA MORTALITE

Les taux de mortalité sont de l'ordre de 20 pour mille et les statistiques publiées par les Nations-Unies font état d'une baisse lente mais continue de ce taux et donc d'un accroissement régulier de l'espérance de vie. Mais, comme on l'a déjà indiqué, certains observateurs mettent en doute cette baisse qui résulte plus d'estimations que du recueil de données complètes (les décès ne sont enregistrés de façon à peu près complète qu'au Cap Vert) et parlent d'une "contre-offensive de la mortalité".

Des études ponctuelles, celle par exemple concernant le Sénégal (Garenne 1985) ne font pas apparaître clairement une baisse de la mortalité : "Du fait de l'imprécision des données, il n'y a pas de preuve certaine d'une baisse de la mortalité au niveau national. En particulier, la mortalité infantile semble être restée stable entre 1960 et 1978 tant en milieu rural qu'en milieu urbain, même à Dakar". Dans cette ville où la tenue des registres d'état-civil était d'une qualité exceptionnelle jusqu'à ces dernières années, on a même constaté une remontée de la mortalité infantile à la fin de la période considérée. Depuis, on a cessé d'exploiter les données de l'état-civil...

Une contre-offensive de la mortalité paraît plausible. En effet, en dépit des efforts faits, la plupart des endémies qui affectent le Sahel n'ont pas été maîtrisées. Des maladies qui n'avaient guère touché la région jusqu'à ces dernières décennies ont fait leur apparition : c'est le cas du choléra. La malnutrition et ses conséquences n'a probablement pas reculé, les moyens limités dont disposent les Gouvernements ne leur permettent pas de faire fonctionner dans des conditions satisfaisantes les équipements médicaux mis en place, d'acheter notamment les médicaments nécessaires.

S'agissant de l'avenir, on ne peut passer sous silence le fait que le monde doit compter désormais avec une nouvelle maladie, le SIDA. Son extension en Afrique de l'ouest semble actuellement plus limitée que dans d'autres régions du globe, mais on ignore son ampleur réelle(*). Il est possible - mais pas du tout certain - que son extension future se limite naturellement à certains groupes sociaux à risque, notamment des groupes urbains, et qu'elle épargne le milieu rural. Il est possible aussi qu'un remède efficace soit trouvé rapidement. Mais on ne peut exclure non plus la perspective d'une véritable catastrophe démographique à terme, inconcevable il y a encore 2 ou 3 ans.

S'agissant de l'avenir, il est probable aussi que le "Programme élargi de vaccinations" élaboré par les Nations-Unies et qui prévoyait de vacciner tous les enfants du Tiers-Monde avant 1990 ne se réalisera pas.

Dans le scénario tendanciel, nous ferons l'hypothèse que la baisse du taux de mortalité ne se poursuivra pas, mais que ce taux se stabilisera plus ou moins au niveau atteint dans les années 1980, ce qui est peut-être une hypothèse optimiste.

18.3. LES MIGRATIONS VERS L'ETRANGER

Deux pays sahéliens connaissent une émigration importante vers des pays non sahéliens : le Burkina Faso et dans une moindre mesure le Mali(**). En 1975, il y aurait eu 1.700.000 Burkinabé hors de leur pays, notamment en Côte d'Ivoire. Les données permettant d'évaluer comment ont évolué les flux migratoires au cours des dix dernières années manquent presque totalement.

A l'avenir, plusieurs éléments doivent être pris en considération avant de faire des hypothèses sur les flux migratoires :

- Il est peu probable que les pays d'Europe occidentale ouvrent grandes leurs portes aux migrants venant du Sahel (cf. paragraphe 15.1) : il est donc vraisemblable que ce type d'émigration, qui n'a pas pris jusqu'à présent des proportions significatives à l'échelle du Sahel, ne modifiera pas fondamentalement à l'avenir les situations démographiques;

(*) seule la Gambie a déclaré à l'OMS des cas de SIDA, mais il est probable que le virus est aujourd'hui présent dans la totalité des pays sahéliens !

(**) le Cap Vert est un cas tout à fait particulier : il y aurait au moins 420.000 Capverdiens en Amérique, en Europe et en Afrique contre 350.000 sur le territoire national.

Mais, même s'il ne joue pas un rôle quantitatif important, ce type d'émigration jouera sans doute un rôle croissant par la qualité des migrants. L'**exode des cerveaux**, des diplômés qui ne trouvent pas au Sahel des conditions de vie conformes à leurs aspirations risque de s'accélérer.

- Il en a été tout autrement des migrations vers les pays côtiers de l'Afrique occidentale humide, et en particulier vers la Côte d'Ivoire. Y aura-t-il des mouvements de rejet de migrants jugés trop nombreux à l'instar de ce qui s'est produit au Nigéria en 1983 et en 1985 ? Ou les pays côtiers continueront-ils à trouver profitable cet appoint de main d'oeuvre ? L'Afrique a toujours été traversée par de grands courants de migrations et il serait surprenant que cette situation disparaisse du jour au lendemain. Mais les frontières tracées par les colonisateurs et déclarées intangibles sont un fait nouveau. Les nationalismes sont une réalité qui se développe. La croissance démographique forte et les problèmes que pose un espace qui se réduit sont aussi une réalité pour les pays côtiers. Aussi serait-il surprenant que l'émigration des Sahéliens vers ces pays côtiers de l'Afrique occidentale humide puisse se poursuivre indéfiniment sans frein.
- L'émigration vers la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Ghana sera-t-elle relayée par une émigration vers des terres plus lointaines ? A long terme, il est difficilement concevable que coexistent des régions très peuplées en Afrique de l'ouest (avec plus de 200 millions d'habitants en 2010, le Nigéria aura une densité de plus de 220 au Km², plusieurs provinces sahéliennes auront des densités supérieures à 120 au Km²) et des régions quasi-vides (quelques habitants au Km²) en Afrique centrale où la population croît à un taux annuel inférieur aux taux constatés en Afrique de l'ouest. Mais l'émigration vers ces pays éloignés, culturellement assez différents du Sahel, ne sera pas aussi aisée.

Dans le scénario tendanciel, nous ferons l'hypothèse qu'il n'y aura ni arrêt brutal, ni à plus forte raison retour massif des émigrés, mais qu'il n'y aura pas aussi d'accélération des migrations, mais plutôt à terme, un certain ralentissement.

18.4. LA POPULATION DE 2010

Rappelons d'abord quelques exercices de prévision de la population sahélienne en 2000, faits à partir des données de 1980 :

- par le SEQI (Ministère français de la Coopération), qui conduisait pour le Sahel continental (Cap Vert et Guinée Bissau exclus) à 46,75 millions de Sahéliens, soit un taux moyen d'accroissement de 2,1% par an;

- par le groupe SCET-SEDES (Une Image à long terme de l'Afrique au sud du Sahara) qui conduisait pour la même région à une population de 49,6 millions d'habitants en 2000 (taux d'accroissement : 2,3% par an) et de 62 millions en 2010 (taux d'accroissement : 2,25% par an);
- par les Nations-Unies qui conduisait toujours pour la même région à une population de 54,17 millions, soit un taux de croissance de 2,8% par an.

Les deux premières estimations ne sont pas cohérentes avec les hypothèses de notre scénario tendanciel. La stabilité de la fécondité et de la mortalité, le ralentissement des migrations conduisent plutôt à un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2,8%.

Si nous retenons ce taux en partant des estimations de la population à la mi-1985 par les Nations-Unies, soit :

35,7 millions de Sahéliens

on arrive, en 2010, à :

70 millions de Sahéliens,

qui pourraient être l'estimation du scénario tendanciel.

Autour de ce chiffre, quel peut être le champ des estimations envisageables, en faisant des hypothèses plausibles ?

- en admettant que la fécondité reste très élevée, voire augmente légèrement, que la mortalité recule et que les migrations extérieures soient pratiquement arrêtées, une croissance moyenne de la population à un taux de 3% n'est pas invraisemblable et conduit à **75 millions de Sahéliens en 2010**. Nous admettrons qu'il s'agit là du scénario le plus haut raisonnablement envisageable;
- en admettant une diminution significative de la fécondité, une légère augmentation de la mortalité (une augmentation forte serait incompatible avec une baisse notable de la fécondité) et un maintien des migrations extérieures, il paraît difficile d'envisager un taux de croissance annuelle moyen inférieur à 2,1% qui conduirait à **60 millions d'hommes en 2010**. Il s'agit sans doute là du scénario le plus bas actuellement envisageable.

Compte tenu des nombreuses incertitudes qui affectent le volume actuel de la population, ses taux de natalité et de mortalité, nous admettrons qu'un scénario tendanciel conduit à une population comprise entre 66 et 70 millions d'hommes en 2010 et qu'au-delà de ces limites, on serait dans des scénarios bas ou haut.

18.5. L'URBANISATION

Avec 7 millions de citadins (mais ce chiffre est peut-être très sous-estimé) en 1985, le Sahel a un taux d'urbanisation de l'ordre de 20%, inférieur à celui de l'ensemble du continent africain, qui est sans doute de l'ordre de 30%.

Le nombre de citadins a été multiplié par un facteur supérieur à 5 au cours de la période 1960-1985. Un prolongement de la tendance conduirait à près de 38 millions de Sahéliens dans les villes en 2010, soit un taux d'urbanisation de 54%. Une telle extrapolation est-elle plausible ?

On notera d'abord qu'un tel taux d'urbanisation en 2010 serait encore inférieur à celui des pays développés (67%) et de l'Amérique Latine (65%) en 1985. Mais, il se situerait au-dessus des prévisions des Nations-Unies qui situent le taux d'urbanisation de l'ensemble du continent africain vers 46% en 2010.

On a vu (paragraphe 4.3) les facteurs non économiques qui entraînent un fort exode rural et ce ne sont certes pas les hypothèses qui ont été faites quant à l'évolution des valeurs sahéliennes qui sont susceptibles de provoquer un freinage de cet exode. Au contraire, on a vu (paragraphe 16.2) qu'elle devait amener une déculpabilisation de ceux qui abandonnent la société traditionnelle villageoise.

A l'avenir, le freinage de la croissance urbaine ne pourrait être le fait que de causes économiques : une dégradation relative des conditions de vie des citadins par rapport aux conditions de vie dans les campagnes. Or, on verra que dans le scénario tendanciel, les revenus des ruraux n'ont guère de chance de s'améliorer de façon substantielle alors que, sous réserve de l'hypothèse d'un maintien de l'aide extérieure, à un niveau élevé, les revenus urbains y compris ceux des populations des périphéries urbaines ne devraient pas trop se dégrader au moins pendant un certain temps.

Certains observateurs soutiennent que l'on peut déceler des signes d'un freinage de l'exode rural dans plusieurs provinces sahéliennes, sous l'action notamment des ONG qui redonnerait des raisons de vivre au village. Certains prétendent même que, dans quelques cas, le flux migratoire s'est inversé. En sens inverse, on observe des migrations vers la ville encore jamais vues : les jeunes filles Dogon se sont mises à émigrer au cours de ces toutes dernières années, ce qui est totalement nouveau.

Aujourd'hui, on est obligé d'avouer que l'on manque de données fiables sur une éventuelle inflexion de l'exode rural.

On admettra que les hypothèses qui sous-tendent le scénario tendanciel conduisent au scénario d'urbanisation suivant :

- à moyen terme, disons jusque vers la fin des années 1990, aucune raison déterminante de freinage de l'exode rural n'apparaît et l'urbanisation se fait sensiblement au taux annuel constaté depuis le début des années 1970;
- au-delà, un certain freinage est possible, dû à la dégradation des conditions de vie dans les périphéries urbaines.

En partant de l'estimation de 7 millions de citadins en 1985 et en retenant un taux annuel d'accroissement des populations urbaines de 7% jusqu'en 2000 et de 5% au-delà, on arrive à une population des villes de :

31,5 millions d'habitants en 2010(*)

soit un taux d'urbanisation de 45%, le Sahel rejoignant ainsi vers cette époque le taux moyen d'urbanisation du continent africain.

Mais on ne saurait trop insister sur la fragilité de cette estimation.

Il est vraisemblable que la croissance des très grosses agglomérations se relentira à cause des difficultés de la vie dans ces villes et que les agglomérations moyennes verront au contraire leur expansion s'accélérer. En dépit de cette différenciation (dont il est difficile de supputer l'ampleur), il semble inévitable que **certaines agglomérations soient atteintes de gigantisme**. On trouvera ci-après les estimations de la SCET-SEDES, qui sont plausibles mais dont on soulignera le caractère hypothétique :

(en milliers d'habitants)

	1980	2010
. Dakar	1.300	6.200
. Bamako	536	3.200
. Niamey	300	2.100
. Ndjamena	330	1.500
. Ouagadougou ..	251	1.550
. Nouakchott ...	210	750
. Banjul	60	350
. Bissau	116	400

(*) Ce chiffre de 31,5 millions est aussi celui de l'estimation du groupe SCET-SEDES (étude citée), mais l'estimation de la population globale étant de 62 millions, le taux d'urbanisation atteindrait 51% en 2010.

CHAPITRE 19

LE MONDE RURAL DE DEMAIN

On décrira d'abord le contexte mondial dans lequel sera plongée demain l'agriculture sahélienne, en portant une attention particulière aux productions alimentaires, notamment céréalières, dont on sait l'importance pour la région, et une attention particulière aux mutations technologiques qui vont affecter les activités agricoles dans le monde.

Quel impact pourront avoir ces mutations sur le Sahel ? Quelle pourrait être l'évolution tendancielle des différentes composantes du système agricole sahélien (agriculture vivrière, agriculture d'exportation, élevage) ? Et quelles conséquences cette évolution aura-t-elle sur le milieu rural ? autant de questions auxquelles on essaiera d'apporter une réponse.

19.1. LES TENDANCES DE L'AGRICULTURE AU NIVEAU MONDIAL

La révolution technologique commencée au XVIIIème siècle en Angleterre s'est accélérée et étendue à une grande partie du monde au cours des dernières décennies. Elle a transformé l'agriculture de telle sorte que le problème n'est pas, comme on le craignait, un problème de déficit mais de surplus. Les progrès techniques qui se préparent auront vraisemblablement des effets encore plus spectaculaires.

L'agriculture mondiale a été marquée depuis 1950 par deux grandes tendances :

- Une extension des surfaces cultivées en céréales qui sont passées de 590 millions d'hectares en 1950 à 720 millions en 1976 et se sont stabilisées à ce niveau depuis cette date. Cet accroissement de 22% peut paraître modeste, mais il est probablement très supérieur à ce qui avait été constaté dans le passé.
- Un accroissement considérable des rendements et de la productivité dû à l'introduction de nouvelles variétés végétales et à l'amélioration des méthodes culturales, l'emploi des engrais étant sans doute un des facteurs les plus importants de cet accroissement : on est passé d'une consommation mondiale de 14 millions de tonnes en 1950 à 131 millions de tonnes en 1986. La production par actif agricole a crû en moyenne au rythme de 4% par an.

Les progrès de la production ont été très inégalement répartis dans le monde. Ils ont été particulièrement forts en Amérique du nord et en Europe de l'ouest. Cette partie du monde est passée d'une situation où elle était globalement déficitaire en céréales en 1950 à une situation où elle est désormais largement excédentaire.

En revanche, les pays d'Europe de l'est ne sont pas parvenus à développer suffisamment leur production et demeurent fortement déficitaires. Une grande partie des pays d'Asie a bénéficié de la "révolution verte", plusieurs sont devenus auto-suffisants, voire exportateurs. Les progrès ont été moins marqués en Amérique latine et encore moins en Afrique où, depuis le début des années 1960, la production a crû moins vite que la population et qui est devenue structurellement déficitaire.

Globalement, les progrès des productions alimentaires ont été tels que le problème majeur de l'agriculture mondiale est plutôt celui des surplus, contrairement à ce qu'on avait pu craindre encore au début des années 1970 où certains experts annonçaient la famine à l'échelle mondiale.

La révolution agricole est certainement loin d'être terminée. Certains experts pensent même que l'essentiel de la révolution est devant nous et non pas derrière nous ! Quoi qu'il en soit, la mise en oeuvre de nouvelles technologies est de nature à augmenter encore et dans des proportions considérables la productivité des cultures et de l'élevage : biotechnologies propres à ces activités, mais aussi technologies de l'information à la fois dans la chaîne de production et dans les circuits de commercialisation.

Le progrès technologique n'a pas été accompagné par un progrès comparable dans la maîtrise des marchés mondiaux caractérisés par un désordre croissant. A l'avenir, il est vraisemblable que les occasions de conflits ne vont pas diminuer et que le désordre persistera.

L'agriculture mondiale a à faire face à un problème structurel majeur : la demande solvable n'augmente que lentement alors que les progrès de la productivité entraînent et entraîneront sans doute demain un accroissement beaucoup plus rapide de l'offre. Seul l'exode rural peut permettre en théorie de diminuer l'offre pour qu'elle s'adapte à la demande et éviter ainsi la surproduction, la baisse des prix et celle des revenus agricoles. Mais de puissants facteurs sociologiques s'opposent à ce que l'exode rural se fasse à la vitesse requise. D'où une tendance à la baisse du revenu agricole jugée intolérable par les intéressés. D'où les politiques de transfert de revenus vers le secteur agricole et les subventions accordées par tous les grands pays industriels : les Etats-Unis, la Communauté Européenne, le Japon, à leurs agriculteurs.(*). D'où le protectionnisme

(*) les subventions à l'agriculture des pays de l'OCDE atteignent 70 milliards de dollars, deux fois l'aide au développement du Tiers-Monde.

tenace qui et qui même se renforce dans le domaine des produits agricoles à contrecourant de la tendance à la libéralisation des échanges et les politiques de subvention massive aux exportations de produits agricoles pratiquées par les Etats-Unis et la C.E.E.

Il en résulte un certain nombre de perturbations profondes sur les marchés mondiaux des produits agricoles :

- d'abord une répartition des productions agricoles qui est sans doute loin de répondre à la rationalité économique; les échanges internationaux sont déterminés pour une bonne part par les ressources que les Etats peuvent consacrer à subventionner leurs exportations plus que par les avantages comparatifs;
- une fragmentation des marchés : pour la plupart des produits, il n'existe plus, à proprement parler, de marché mondial. Ce qui est désigné sous ce nom est en fait un marché résiduel où sont écoulés les excédents qui n'ont pas trouvé place ni sur les marchés nationaux, ni dans le cadre d'accords préférentiels entre pays;
- des prix instables, orientés à la baisse et qui n'ont plus que des lointains rapports avec les coûts réels de production.

Les Etats-Unis et la Communauté Européenne ont commencé à prendre conscience de l'absurdité de politiques agricoles qui génèrent des excédents de plus en plus importants qu'il faut de plus en plus subventionner pour les écouler sur les marchés extérieurs. Jusqu'à présent, cette prise de conscience n'a pas débouché sur des modifications substantielles des politiques pratiquées.

L'agriculture des Etats-Unis joue un rôle dominant sur les marchés internationaux. Ces dernières années, son expansion a entraîné des excédents massifs, un endettement des agriculteurs auprès duquel la dette extérieure sahélienne fait figure de quantité négligeable et un accroissement des soutiens budgétaires tout aussi massif. La réforme de la politique agricole préparée par l'Administration n'a pas été acceptée par le Congrès. La Politique agricole commune de la CEE connaît des difficultés analogues : la Communauté est devenue le second exportateur mondial, mais elle connaît les mêmes problèmes d'excédents et de financements. La réforme de cette politique est envisagée. Nul doute qu'elle sera difficile.

En fait, tant que l'agriculture sera considérée comme une activité tout à fait particulière (les agriculteurs sont des "paysans", enracinés dans un pays autant que des exploitants) et non comme une activité économique analogue à l'industrie et aux services, les problèmes que l'on vient d'évoquer risquent de ne pas trouver de solution.

C'est dire que le désordre des marchés mondiaux n'est sans doute pas sur le point de disparaître. En ce qui concerne les céréales en particulier, les prévisions sont plutôt à de nouvelles baisses des prix. L'IIASA prévoit sur la période 1980-2000 une variation annuelle des prix de :

- 0,4% pour le blé,
- + 0,1% pour le riz,
- 0,5% pour les céréales secondaires. (*)

Seuls les produits de l'élevage font l'objet de prévision à la hausse par cet Institut : + 2,2% par an pour la viande et + 1,6% par an pour les produits laitiers sur la même période.

19.2. LA PLACE DU SAHEL DANS LE CONTEXTE MONDIAL

Le poids du déficit céréalier sahélien est relativement faible et ne perturbe pas l'équilibre global entre l'offre et la demande.

Depuis le début des années 1980, l'Union Soviétique a des déficits céréaliens de l'ordre de 30 à 40 millions de tonnes par an. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient des déficits de l'ordre de 25 millions de tonnes. Les déficits sahéliens, pour importants qu'ils soient d'un point de vue local, sont marginaux considérés d'un point de vue mondial. Même si la tendance à l'augmentation des déficits constatée depuis le début des années 1960 se poursuit, le marché mondial et l'aide alimentaire ne rencontreront pas de difficultés majeures pour combler les déficits céréaliens sahéliens, ordinaires (en année de pluviométrie normale) et extraordinaires (en période de sécheresse), pendant un bon nombre d'années à venir.

Sauf dans le cas du coton, l'écart entre la productivité agricole sahélienne et la productivité agricole mondiale se creuse.

Le contraste entre l'accroissement rapide de la productivité du travail dans l'agriculture mondiale, accroissement qui a toute les chances de se poursuivre si, comme on vient de l'indiquer, la révolution technologique est loin d'être terminée dans ce secteur, et la stagnation de la productivité sahélienne est saisissant.

Cela signifie que, indépendamment des perturbations sur les prix dues à la désorganisation des marchés mondiaux, les termes de l'échange international ne peuvent que se dégrader pour les produits sahéliens. Les

(*) il s'agit bien entendu de tendances qui n'excluent pas des fluctuations annuelles plus ou moins fortes.

céréales importées arrivent et arriveront à des prix de plus en plus compétitifs sur les marchés intérieurs sahéliens. L'arachide cultivée au Sénégal au début du siècle procurait aux paysans des revenus substantiels qui attiraient de nombreux travailleurs saisonniers étrangers, tout en procurant de beaux bénéfices aux maisons de commerce européennes et en alimentant largement le budget non seulement de la Colonie du Sénégal mais aussi de l'Afrique Occidentale Française. Aujourd'hui, la productivité des cultures d'oléagineux dans les pays du Nord a considérablement augmenté, la productivité des cultures d'arachide sénégalaise a stagné, voire régressé à cause de la dégradation des terres; cette culture permet encore à quelques marabouts mourides d'accumuler de beaux bénéfices, mais elle permet tout juste aux paysans de vivre et ne procure plus que de maigres revenus à l'office de commercialisation et au Gouvernement sénégalais. Il n'y a aucun miracle à attendre et même une meilleure organisation des marchés mondiaux ne pourra rien contre une dégradation des termes de l'échange qui a des causes structurelles.

Le coton, seule culture pour laquelle la productivité sahélienne a considérablement augmenté depuis le début des années 1960 est aussi le produit dont les termes de l'échange se sont en moyenne dégradés moins que ceux des autres produits (mis à part la chute sans doute accidentelle des prix au cours de la période récente).

19.3. PROGRES TECHNIQUE ET AGRICULTURE SAHELIENNE

Si l'essentiel de la révolution technologique en agriculture est devant nous, nul doute que les progrès à venir intéresseront l'agriculture sahélienne. Certains experts considèrent d'ailleurs que l'essor des biotechnologies pourrait jouer un rôle déterminant dans l'avenir des sociétés sahéliennes en faisant faire à leurs systèmes de production un gigantesque bond en avant, court-circuitant les longs chemins empruntés par les agricultures du Nord.

Mais, avant d'examiner le rôle que les futurs progrès techniques peuvent jouer dans le Sahel, peut-être faut-il se demander pourquoi les progrès techniques passés ont eu peu d'impact sur l'agriculture de la région. Comme on l'a déjà souligné, des techniques sont disponibles depuis des années, voire depuis des siècles et même des millénaires (la culture attelée) et n'ont pas eu dans le Sahel l'impact qu'elles ont eu ailleurs. Le système agricole sahélien n'est pas resté immobile, mais il n'a pas évolué suffisamment vite pour faire face aux nouveaux besoins. Globalement on peut parler d'un échec de la technique.

Pourquoi cet échec ?

Parce que les ruraux ne veulent pas ? Les forces conservatrices existent dans le milieu rural sahélien comme dans tous les milieux ruraux du monde, mais rien ne permet d'affirmer qu'elles y sont plus développées qu'ailleurs au point de bloquer l'innovation. Et les innovations réussies montrent que ce milieu est ouvert au changement. Aujourd'hui, la prise de conscience de l'impasse vers laquelle vont les sociétés sahéliennes, la déstructuration de ces sociétés, la multiplication des initiatives rendent sans doute le milieu rural plus ouvert que jamais au changement.

Parce que les ruraux ne savent pas qu'il existe des technologies plus performantes ? Il est évident qu'un effort de diffusion de l'information sur les techniques disponibles ou qui seront disponibles demain est ou sera à faire. Mais l'échec d'un certain nombre de projets comprenant des volets de vulgarisation montre que connaître l'existence d'une technique est une condition nécessaire mais pas suffisante de son adoption.

Parce que les ruraux ne savent pas utiliser des technologies plus performantes ? C'est certainement vrai pour des technologies complexes dont l'utilisation demande des connaissances de base que la quasi totalité des ruraux sahéliens ne possèdent pas actuellement (par exemple une alphabétisation permettant de lire une notice). Mais le fait que des technologies simples, comme l'usage de la culture attelée ou des engrais végétaux, ne soient adoptées qu'avec beaucoup de réticences et souvent rejetées montre que ce facteur ne saurait expliquer à lui seul le retard technologique du monde rural sahélien.

Parce que les "inventions" ne sont pas adaptées ? Il est sûr que beaucoup d'efforts ont été faits pour diffuser des inventions inacceptables : charrues inadaptées à des sols fragiles, variétés végétales présentant trop de risques en cas de sécheresse etc... Mais ce ne peut être le cas général.

Parce que les ruraux n'y ont pas intérêt ? C'est probablement une des raisons les plus fréquentes de la non-innovation. La plupart des "innovations" exigent soit un investissement, soit un travail supplémentaire, soit les deux et les ruraux estiment qu'ils ne seront pas suffisamment récompensés s'ils adoptent cette innovation. Ils préfèrent le statu quo ou d'autres issues comme l'émigration vers la ville ou vers les pays côtiers.

L'échec du transfert de technologie dans l'agriculture sahélienne s'explique sans doute par un ensemble complexe de raisons où l'environnement économique dans lequel sont plongés les systèmes agricoles (et donc les politiques mises en oeuvre par les gouvernements) joue un rôle majeur où la carence d'une recherche adaptée aux conditions sahéliennes et l'insuffisance de la formation de base des ruraux jouent aussi leur rôle.

Dans ce domaine très particulier des techniques agricoles où le retard du Sahel sur les pays les plus avancés est colossal, que peut-on attendre de la révolution technologique à venir ?

19.4. LES BIOTECHNOLOGIES ET LEUR ROLE FUTUR

On se centrera dans ce paragraphe sur le rôle des biotechnologies, non pas que le progrès technique susceptible d'intéresser le monde rural sahélien se limite à ces techniques, mais parce qu'elles sont généralement considérées, et sans doute à juste titre, comme pouvant avoir le plus d'impact. Les technologies de l'information par exemple sont certainement capables d'améliorer la productivité de l'agriculture sahélienne. On peut imaginer notamment que, combinées avec la télédétection et la prévision météorologique, elles puissent jouer un rôle important pour maximiser la production en fonction des conditions climatiques de l'année (en proposant une date optimum pour les semences et les autres opérations culturales), réduisant ainsi la vulnérabilité de l'agriculture sahélienne.

La biotechnologie est l'ensemble des techniques qui exploitent les capacités des micro-organismes à des fins économiques. On trouvera dans les annexes techniques une étude particulière qui expose les percées que l'on peut attendre dans ce domaine et qui souligne le caractère "structurant" de ces nouvelles techniques : on pense que leur développement n'affectera pas seulement les processus de production mais qu'il aura un effet sur la société elle-même qui les emploiera.

Que peut attendre le Sahel de la biotechnologie ?

D'abord, une accélération de la mise au point de nouvelles variétés végétales et animales mieux adaptées aux conditions particulières à la région ou même d'espèces inconnues dans le Sahel actuel mais qui pourraient jouer un rôle dans l'alimentation de demain (algues ou champignons notamment).

Ensuite, et c'est peut-être là l'apport le plus important que l'on puisse imaginer pour la région, la fixation directe de l'azote de l'air par des micro-organismes. Dans une région où les problèmes de fertilité des sols et de dégradation du milieu naturel deviennent très inquiétants, où l'augmentation de la productivité des cultures vivrières est une nécessité vitale, il n'y a actuellement que deux voies ouvertes :

- celle des engrais chimiques, manifestement trop coûteux pour être utilisés sur une grande échelle;

- celle des engrais naturels (engrais verts, fumiers, phosphates naturels...) qui demande un investissement humain considérable que les ruraux ne sont pas prêts à consentir tant qu'ils disposent d'échappatoires.

L'ouverture d'une troisième voie, utilisable sans coûts et sans efforts prohibitifs serait une révolution majeure pour les Sahéliens.

Enfin, les biotechnologies peuvent changer la façon d'utiliser et de transformer les produits végétaux et animaux, notamment par les nouveautés qu'elles pourront introduire dans les industries agro-alimentaires. **La transformation des produits locaux pour les adapter aux nouveaux goûts des consommateurs urbains** pourrait connaître de ce fait une révolution, réduisant la dépendance du Sahel. Mais les possibilités des biotechnologies iront sans doute au-delà. On estime que, aujourd'hui seulement 50% des molécules fabriquées par les végétaux sont utilisables par l'homme, les autres 50% étant un emballage en majorité de nature ligno-cellulosique, utilisable par les industries de fermentation de demain.

Les biotechnologies pourraient également révolutionner les rapports agriculture-énergie. Des fermentations nouvelles pourraient transformer la matière végétale en carburants et permettre d'envisager de véritables cultures d'énergie.

Cependant, il faut aussi montrer le revers de la médaille et souligner le fait qu'aujourd'hui et très vraisemblablement pendant la majeure partie du quart de siècle à venir, les biotechnologies seront développées essentiellement par les pays industrialisés, pour leurs propres besoins et que ces besoins ne coïncident pas nécessairement avec ceux des pays en développement en général et ceux du Sahel en particulier. Les récents développements de la production de nouveaux sucres à partir d'amidon ont porté un coup sensible à la production sucrière du Tiers-Monde. Exemple qui intéresse très directement le Sahel : une société américaine a récemment mis au point un produit nouveau qui a les propriétés de la gomme arabique, mais dont le coût de production par des procédés biologiques est très inférieur à celui de la gomme naturelle. La gomme a fait autrefois la fortune des traitants dans la vallée du fleuve Sénégal, elle ne joue plus aujourd'hui qu'un rôle fort modeste dans l'économie sahélienne, mais cette découverte interdit toute relance de la culture de la gomme. Les biotechnologies n'auront pas qu'un rôle positif sur l'économie de la région...

On soulignera aussi que l'effort fait dans le monde pour le progrès des biotechnologies porte surtout sur les cultures de produits qui trouvent à s'écouler sur les marchés internationaux, domaine où les enjeux commerciaux peuvent être énormes, et beaucoup moins sur les cultures vivrières.

Jusqu'à présent, la recherche sur la fixation directe de l'azote a peu intéressé les groupes privés à cause de la difficulté de breveter les résultats. Certes, les Gouvernements sahéliens et surtout les Agences d'aide peuvent décider de faire un effort important sur des applications des biotechnologies qui intéressent directement les systèmes de production sahéliens. Il est douteux que cet effort soit comparable à celui qui sera fait par des groupes privés sur les secteurs qui les intéressent (budget annuel de recherche-développement en biotechnologie du groupe américain Du Pont : 120 millions de dollars).

Certains experts voient dans l'essor des biotechnologies surtout une menace pour les pays du Tiers-Monde dont la dépendance vis-à-vis des pays industrialisés sera renforcée.

Sans exclure ce point de vue, on peut aussi y voir une opportunité dont ils pourraient tirer parti. Mais on peut faire l'hypothèse que cette opportunité ne sera ni automatique : les pays sahéliens devront agir de façon à ne pas être oubliés dans la course au développement des biotechnologies, ni miraculeuse.

S'agissant en particulier de la fixation directe de l'azote, il est difficile d'avancer une date pour qu'une technique soit opérationnelle dans le Sahel. Vu l'état actuel des recherches d'une part et vu le fait que les progrès dans la biotechnologie semblent être plus lents que dans d'autres secteurs comme celui des technologies de l'information, il semble exclu qu'une application puisse se faire avant que la décennie 1990 ne soit bien avancée. On peut admettre que les biotechnologies ne joueront pas un rôle significatif, si elles doivent le jouer, dans le Sahel avant le XXIème siècle.

19.5. SCENARIO TENDANCIEL DE L'AGRICULTURE VIVRIERE

L'hypothèse de base du scénario tendanciel, celle d'une persistance des mécanismes à l'oeuvre dans le Sahel, se traduit de façon simple dans le domaine de l'agriculture vivrière : les politiques qui ont conduit à rechercher un approvisionnement des villes à bon marché par des produits alimentaires importés ne sont pas fondamentalement modifiées au cours de la période considérée, elles le sont d'autant moins que le contexte mondial, caractérisé par la surabondance, la lutte des grands pays industrialisés pour écouler leurs excédents sur les marchés extérieurs et les prix déprimés rend les politiques de ce type toujours aussi attrayantes, sinon plus. Dans ces conditions, rien ne vient arrêter la modification des habitudes alimentaires des citadins et leur goût pour les produits importés. Cette modification s'accélère d'autant plus que l'influence culturelle de l'Occident est de plus en plus forte, que les produits importés ont donc une image de modernité de plus en plus accusée et que, face aux prix des produits importés, les prix de la plupart des produits offerts par les paysans locaux sont peu attrayants.

Le pouvoir politique, de plus en plus sensible aux menaces que représentent les pouvoirs urbains émergents et réussissant à contrer des pouvoirs ruraux qui n'arrivent pas à se fédérer, ne réagissent pas à cette concurrence des produits importés.

Les campagnes n'approvisionnent les villes sahéliennes en céréales que de façon marginale. Les paysans restent repliés sur eux-mêmes et cultivent pour leurs propres besoins. Le marché urbain ne les motive pas pour intensifier les méthodes culturales et celles-ci ont donc tendance à rester extensives. En particulier, les cultures irriguées de céréales ne sont pas compétitives et elles ne peuvent perdurer qu'à grand renfort de subventions prises en charge sous des noms divers par les aides extérieures.

Les années de pluviométrie favorable ou simplement normale sont catastrophiques pour les paysans qui ne trouvent à écouler leur production excédentaire qu'à des prix leur assurant un revenu monétaire dérisoire. Cela renforce leur idée qu'ils n'ont rien à attendre des marchés urbains et qu'ils doivent compter sur d'autres stratégies pour s'assurer un revenu monétaire.

Peu de paysans ont les stocks nécessaires ou ont suffisamment diversifié leurs productions pour tirer parti des hauts prix des années de sécheresse. De toute façon ces hauts prix sont rapidement cassés par les importations de céréales et par l'aide alimentaire. Cela renforcerait encore dans l'esprit des ruraux, s'il en était besoin, l'idée qu'il ne leur faut surtout pas compter sur les marchés urbains.

Une telle situation qui prolonge les tendances passées est-elle viable sur une période de 25 ans ? On n'évoquera pas ici le problème du financement de l'achat de produits alimentaires importés par les citadins, problème sur lequel on reviendra.

Dans un certain nombre de régions sahéliennes où des terres inoccupées ou faiblement peuplées sont encore disponibles, notamment au Mali et au Tchad et dans une moindre mesure au Burkina Faso et au Sénégal, l'extension des terres cultivées résoud le problème de l'alimentation d'une population rurale qui continue à augmenter.

Dans les autres régions, en Mauritanie, au Niger, dans certaines provinces du Burkina, la surexploitation des terres s'accroît en même temps que la motivation pour chercher d'autres sources de revenus, en particulier par l'émigration vers les grandes villes devient encore plus forte.

Dans certaines provinces, la dégradation des terres devient telle que les paysans s'organisent pour lutter contre cette dégradation, sous l'impulsion de quelques leaders locaux et avec l'aide de quelques ONG étrangères. Les expériences de ce type qui existent aujourd'hui prennent une plus

grande ampleur. Une agriculture plus respectueuse du milieu naturel, sans doute aussi un peu plus productive, plus diversifiée et plus intensive, se développe. Mais, c'est une agriculture d'auto-subsistance, qui demande des efforts humains considérables pour arrêter et renverser la dégradation des sols. Ses produits ne sont généralement pas compétitifs avec les produits importés. Ce n'est pas une agriculture d'échange avec la ville.

Dans d'autres provinces, à population plus individualiste, les paysans exploitent les sols jusqu'à l'usure totale, préparant une catastrophe écologique qui ne survient pas nécessairement au cours du prochain quart de siècle. Certains ruraux étendent de plus en plus les terres qu'ils cultivent, sans modifier les façons culturales et ont recours à une main d'oeuvre salariée, très faiblement payée. Alors que les paysans sans terre ou avec peu de terres, à l'instar de ce qui s'est produit sur d'autres continents, se multiplient. La différenciation sociale s'accélère. Tous les ruraux sans terres ne trouvent pas d'emploi salarié sur place et l'exode rural s'accélère aussi, prélude à un exode encore plus massif lorsque les terres seront complètement épuisées et irrécupérables. Sans aller jusqu'à cette extrémité, il est possible que les gros exploitants, prenant conscience de l'imminence de la catastrophe, s'engagent individuellement dans la voie d'une agriculture plus respectueuse du milieu rural. Mais il s'agira aussi d'une agriculture d'auto-subsistance.

Dans l'un et l'autre cas, les biotechnologies et notamment la fixation directe de l'azote peuvent peut-être contribuer à la mise en place d'une agriculture plus écologique, moins "minière".

Parallèlement à cette agriculture d'auto-subsistance, une agriculture orientée vers la satisfaction des besoins urbains dans certains domaines: les fruits, les légumes, les volailles etc... se développe considérablement car ses marchés sont naturellement mieux protégés de la concurrence étrangère que le marché céréalier. Ce sont les paysans "riches", les coopératives les plus dynamiques et aussi des citadins, dont une partie de l'activité s'exerce dans le cadre d'entreprises agricoles, qui en tirent des profits parfois importants. Cette agriculture nouvelle se modernise, l'emploi d'engrais, la mécanisation, l'utilisation de techniques d'irrigation etc... se développent.

La diversification de l'alimentation progresse dans les villes comme dans les campagnes. Mais cette diversification ne se fait que lentement. Les céréales, locales dans les campagnes, en grande partie importées dans les villes, restent encore la base de l'alimentation.

Aussi, les importations de produits alimentaires et en particulier de céréales, doivent elles augmenter pour nourrir les populations urbaines. Elles n'augmentent probablement pas aussi vite que les populations elles-mêmes, une partie de celles-ci continuant à être approvisionnées au moins partiellement par les campagnes par des circuits plus ou moins informels.

C'est le cas notamment des nouveaux arrivants qui gardent encore des habitudes alimentaires traditionnelles et conservent des liens forts avec le village. La diversification de l'alimentation ralentit aussi la croissance des importations de céréales. En année de pluviométrie bonne ou moyenne, on fera une estimation des quantités de céréales qui doivent être importées en partant des chiffres d'importation moyens de ces dernières années et d'un taux d'accroissement annuel un peu inférieur à celui de la population citadine :

**Scénario de croissance des
importations de céréales en année moyenne**

1985	2000	2010
900	2100	3400

(en millions de tonnes)

En supposant que l'année 2000 soit une année de pluviométrie moyenne, le Sahel devra importer cette année là plus de céréales que dans les années 1984 et 1985, qui ont été marquées par les conséquences d'une sécheresse aiguë.

En année sèche et surtout en cas de succession d'années sèches, ces estimations doivent être revues en forte hausse. Non seulement les flux de produits alimentaires de la ville vers la campagne se tarissent, mais ils s'inversent : l'aide alimentaire va de la ville vers les villages, par des voies officielles ou informelles.

19.6. SCENARIO TENDANCIEL DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION

Dans le domaine de l'agriculture d'exportation, l'hypothèse de base du scénario tendanciel se traduit par la persistance d'une ponction plus ou moins forte, plus ou moins occulte, de l'Etat sur les produits de cette activité pour financer ses besoins qui vont croissant.

Pour certains produits, comme les oléagineux, la dégradation structurelle des termes de l'échange se poursuit pendant un certain temps. La productivité continue à croître dans les pays du Nord, alors que la recherche pour augmenter la productivité des cultures d'arachide ou des cultures de produits nouveaux comme le soja a pris un retard considérable. Les revenus à partager entre l'Etat sahélien, les intermédiaires (qui auraient l'encadrement, la fourniture des intrants, la commercialisation et la transformation) et les producteurs ressemblent à une peau de chagrin. Il faudrait dévaluer la monnaie dans des proportions considérables pour

prendre acte de l'évolution divergente des productivités. Mais, à l'intérieur des pays sahéliens, des forces puissantes s'opposent à une telle solution qui nuirait à leurs intérêts immédiats. Comme l'Etat et les intermédiaires manifestent de fortes résistances à la diminution de leurs revenus, ce sont ceux des paysans qui diminuent, ce qui ne les incite guère à investir pour augmenter la production. La diminution du rôle des arachides dans les économies sahéliennes, acquise dans les pays de l'intérieur et amorcée dans des pays côtiers au cours des 15 dernières années, se poursuit donc au cours de la période considérée. Ce n'est que vers la fin de cette période que, des résultats de la recherche étant disponibles et permettant d'accroître sensiblement la productivité et les Gouvernements sahéliens s'étant résignés à diminuer considérablement leur production, une relance des productions d'oléagineux, peut-être sous la forme de soja plutôt que d'arachide, se poursuit. Mais les biotechnologies sont en train de faire faire aux cultures d'oléagineux des pays du Nord un tel bond en avant et les terres sahéliennes ont été tellement épuisées par des décennies de surexploitation que la reconquête de marchés extérieurs s'avère difficile.

Il en va peut-être différemment pour le coton. Les cultures sahéliennes parviennent au moins pendant un temps à maintenir leur compétitivité. Mais les Gouvernements ont tendance à trop compter sur le coton, une des rares cultures qui "marchent" et une des rares sources de devises, et à accroître les prélèvements pour faire face à leurs besoins financiers. Les paysans sont moins motivés. Les pays sahéliens ont par ailleurs du mal à maintenir un rythme des accroissements de productivité comparable au rythme avec lequel les grands producteurs de coton, les Etats-Unis, l'URSS, la Chine accroissent la productivité de leurs cultures. Les revenus que les économies sahéliennes tiraient du coton ont tendance à diminuer. Au total, l'expansion du coton se fait à une vitesse très inférieure à ce qu'elle a été au cours des 25 ans écoulés. Cette vitesse diminue, les productions de coton en viennent à plafonner, peut-être à régresser. Et on ne peut exclure l'hypothèse d'une révolution technologique qui fasse s'effondrer les cours du coton, laissant le Sahel désarmé, incapable de réagir à cette situation nouvelle.

Globalement, il est vraisemblable que les exportations de produits agricoles, en quantité aussi bien qu'en valeur, sont loin de suivre l'accroissement de la population.

19.7. LE SCENARIO TENDANCIEL DE L'ELEVAGE

Il faut distinguer entre l'élevage nomade des franges sahariennes et l'élevage sédentaire des régions plus méridionales.

L'élevage nomade ne disparaît pas. Il constitue la raison de vivre de populations qui n'y renonceront pas rapidement. Il constitue aussi une

bonne façon de tirer parti des ressources limitées des franges sahariennes, mais une façon qui n'assure que des revenus fort médiocres aux éleveurs. Comme il n'est pas possible d'augmenter de façon sensible le rendement de ce type d'élevage par hectare, son rôle dans les économies sahéliennes diminue nécessairement. En revanche, il serait possible d'augmenter la productivité par éleveur, mais cet accroissement se heurte à bien des difficultés :

- Les nomades sont aussi atteints par la diffusion de la culture occidentale et par l'attrait de la ville. Mais l'émigration ne se fait pas avec une vitesse suffisante pour que la population sur les franges sahariennes diminue rapidement. Il est même possible qu'elle continue à augmenter légèrement. Dans ces conditions, tout relèvement de la productivité moyenne est exclu.
- La sécheresse de ces dernières années et les sécheresses à venir se conjuguent avec la surpopulation pour accélérer la dégradation des pâturages et diminuer les rendements de l'élevage à l'hectare. Cela contribue à déprimer les revenus des éleveurs qui ne profitent pas des conditions de prix plutôt plus favorables pour les produits de l'élevage que pour les produits de l'agriculture.

L'élevage nomade apparaît de plus en plus comme une survivance du passé. Piégé entre la désertification qu'il provoque en partie lui-même et les cultures qui ont tendance à monter vers le nord autant qu'il est possible, pratiqué par un trop grand nombre d'hommes eu égard aux ressources du milieu naturel, il correspond à une **zone de pauvreté croissante**, pour ne pas dire de misère, en tout cas une zone où l'action charitable des ONG trouve un large champ d'action.

Il n'est pas exclu que, vers la fin de la période, les conditions de vie empirant fortement, un exode massif vers les villes se produise, amenant dans les périphéries urbaines des populations qui, passant sans transition de la vie nomade à la vie urbaine, auront, pendant le temps d'une génération peut-être, bien du mal à s'adapter à ces nouvelles conditions de vie et transporteront avec elles la misère des espaces nomades.

Il en va tout autrement dans les zones agricoles plus méridionales. Dans ces provinces, l'extension des terres cultivées va réduire inexorablement le champ disponible pour l'élevage traditionnel tel que le pratiquent les pasteurs Peul. Seules les zones vraiment stériles, inutilisables par les cultivateurs, resteront le domaine exclusif des troupeaux. Encore leurs déplacements seront-ils sévèrement limités par les nécessités des cultures et il est à craindre que les heurts, peut-être violents, se multiplieront entre paysans et pasteurs.

L'avenir de l'élevage dans ces zones est plutôt à une formule d'intégration avec les activités agricoles. Les conditions devraient être relativement favorables à cette activité. La croissance urbaine dans les pays côtiers non sahéliens devrait ouvrir les marchés de la viande, les prix

en hausse sur les marchés mondiaux devraient rendre plus attrayante l'importation de produits animaux des pays sahéliens. Mais la stagnation des systèmes de production agricole devrait freiner considérablement un développement parallèle de l'agriculture et de l'élevage où chaque activité fertilise l'autre. On fera néanmoins l'hypothèse que **cette intégration se développe dans une certaine mesure** et qu'il y a, à terme, **une certaine reconquête des marchés côtiers** par l'élevage sahélien. Mais, cette reconquête n'est que partielle, les pays côtiers continuent à importer de la viande d'Amérique latine et d'Europe et les exportations de viande et de bétail ne retrouvent pas dans les économies sahéliennes la place relative qu'elles avaient au début des années 1960. Il n'est même pas exclu que les viandes importées prennent une part du marché dans quelques grandes agglomérations sahéliennes.

19.8. CATASTROPHE ECOLOGIQUE OU DEBUT D'UN REDRESSEMENT ?

La plupart des experts qui se sont, au cours des récentes années, penchés sur l'avenir du milieu naturel sahélien se sont montrés fort pessimistes. Tous ont décrit une dégradation continue de ce milieu, dégradation s'accroissant par des effets de rétroaction évidents : au fur et à mesure que les qualités du milieu se détériorent, il faut pour survivre essayer de tirer plus de ce milieu et donc l'exploiter davantage, ce qui accroît sa dégradation. Ce n'est pourtant pas une telle évolution qui est décrite dans les paragraphes précédents. Pourquoi ?

En fait, plutôt que de faire l'hypothèse d'une dégradation généralisée de l'environnement sahélien, on peut se demander si **une hypothèse plus nuancée** ne s'inscrit pas mieux dans un scénario tendanciel. On peut proposer la perspective suivante :

- Dans un certain nombre de régions sahéliennes, les chances de redressement des déséquilibres écologiques paraissent trop minces pour être prises en considération. Ce peut être le cas de beaucoup de zones pastorales et de certaines zones agricoles où l'individualisme des paysans ne permettra pas d'actions collectives en faveur de ce redressement. Les sociétés concernées feront de plus en plus appel à des stratégies de fuite : fuite en avant en exploitant davantage de terres, fuite vers la ville, fuite dans des activités non agricoles.

On peut également être assez pessimiste en ce qui concerne l'arrêt de la déforestation. L'expérience de nombreuses sociétés sur plusieurs continents montre que tant qu'il reste des terres à défricher et du bois à couper pour les besoins domestiques, le recours à d'autres solutions est difficile.

- En revanche, il n'est pas possible de ne pas prendre en compte le mouvement en plein développement dans plusieurs provinces du Sahel pour arrêter la dégradation du milieu et augmenter la fertilité des terres, en appliquant des méthodes simples (diguettes dans les champs, emploi d'engrais vert, ...), qui ne sont parfois que la redécouverte de méthodes anciennes. Les prévisions les plus pessimistes ne sont pas nécessairement les plus probables.

Il est vraisemblable que la sécheresse des années 1972 et 1973, en accélérant considérablement la dégradation du milieu, a fait prendre conscience de l'impasse vers laquelle se dirigeait le système agraire sahélien, que les sociétés ont réagi avec un décalage normal de quelques années et que la sécheresse des années 1983 et 1984 a renforcé cette réaction. Toujours est-il que cette attitude nouvelle semble maintenant assez bien ancrée.

Les actions de défense et de restauration sont entreprises par les ruraux eux-mêmes, aidés par des ONG étrangères. Les Etats et les agences d'aide, qui ont bien d'autres soucis et ont subi bien des échecs dans des opérations de ce type, ne s'y intéressent que marginalement.

19.9. LE SCENARIO TENDANCIEL RURAL : PERMANENCES ET MUTATIONS

Les hypothèses retenues pour construire le scénario tendanciel ne conduisent pas aux catastrophes écologiques que certains experts se plaisent à prédire ni à la paupérisation généralisée et dramatique des populations rurales envisagée par d'autres (mais leurs revenus demeurent très bas).

Le scénario tendanciel rural est marqué par des permanences : le repli sur soi d'une grande partie du monde rural, déconnecté des activités urbaines et indifférent aux actions entreprises par l'Etat; la faible productivité des cultures entraînant des revenus monétaires moyens très bas et le recours à une stratégie de diversification dans des activités non agricoles; la dégradation persistante du milieu naturel.

Mais des changements apparaissent aussi : une agriculture et un élevage destinés à fournir les marchés urbains naturellement mieux protégés de la concurrence étrangère que le marché céréalier se développent et se modernisent; les ruraux réagissent à la dégradation du milieu et à la détérioration de leurs conditions de vie.

La nouvelle différenciation au sein du milieu rural, amorcée au cours de la période précédente, s'accélère.

CHAPITRE 20

L'INDUSTRIE DE DEMAIN

Comme il l'a été fait pour le monde rural, on rappellera d'abord dans quel contexte probable le Sahel sera placé demain : les grandes tendances de l'industrie dans le monde. Puis, on abordera les perspectives de développement de l'industrie sahélienne et des activités informelles.

20.1. LES GRANDES TENDANCES DE L'INDUSTRIE AU NIVEAU MONDIAL**Les industries extractives**

Après la hausse des prix de 1973 à 1977, c'est à un déclin des cours réels des matières premières minérales que l'on assiste depuis le début des années 1980, et les diverses études prospectives qui ont été faites montrent que l'état des marchés mondiaux ne devrait guère s'améliorer d'ici la fin du siècle.

Pour les métaux, trois phénomènes agiront sur la demande : une croissance moins rapide dans les industries fortes consommatrices de métaux, une moindre consommation spécifique de métaux due à l'amélioration des techniques d'emploi et le développement de matériaux nouveaux concurrents (plastiques techniques, matériaux composites, céramiques). Cela se traduira par une croissance modérée de la demande mondiale qui pourra être satisfaite par une simple augmentation de la production des mines existantes, sans mise en service de grands projets miniers nouveaux, au moins jusque vers la fin des années 1990.

Dans le domaine de l'uranium, qui intéresse tout particulièrement le Niger, la demande mondiale ne devrait croître que lentement jusque vers 2010, la puissance nucléaire supplémentaire installée chaque année dans le monde ayant atteint son maximum en 1986 et diminuant fortement depuis.

L'énergie

Il a fallu une douzaine d'années au système économique mondial pour s'adapter aux conséquences de la hausse du prix du pétrole en 1973. Le ralentissement de la croissance, les économies d'énergie, la substitution au pétrole d'autres sources d'énergie primaire, le changement de la composition de la production dans les pays industrialisés ont entraîné en six ans un retournement du marché pétrolier et une baisse profonde des prix. Mais les milieux pétroliers n'excluent pas une nouvelle hausse des prix du pétrole dans la deuxième moitié des années 1990 sous l'effet de trois causes conjuguées :

- la baisse actuelle des cours qui a pour effet un ralentissement des efforts d'économie et un freinage des substitutions dans les pays développés;
- la hausse inévitable de la consommation des pays du Tiers-Monde;
- l'augmentation du pourcentage des réserves mondiales détenues par les pays du Moyen-Orient.

Les industries manufacturières

Les industries manufacturières vont être marquées par des changements structurels qui sont amorcés depuis la fin des années 1970. On se limitera ici à essayer d'en brosser un tableau à grands traits, en soulignant ce qui peut concerner particulièrement la région sahélienne :

- Le déclin d'un certain nombre d'industries classiques dans les pays du Nord, industries dont les plus typiques sont la sidérurgie et la fabrication des matériaux de construction. En revanche, sous la pression de la croissance démographique et des besoins qui sont encore loin d'être satisfaits, le développement de ces industries se poursuivra dans les pays du Sud. On va assister à un basculement progressif de ces industries du Nord vers le Sud.
- La montée d'industries nouvelles, dites de haute technologie : industries du traitement de l'information, fabrication de molécules complexes par voie chimique ou par les biotechnologies, fabrication des matériaux nouveaux etc... La majeure partie de ces industries et en particulier les industries les plus à la pointe du progrès technique seront localisées dans les pays du Nord où se fera l'essentiel de la recherche-développement qui engendrera ces industries nouvelles. Les nouveaux pays industrialisés et sans doute d'autres pays du Tiers-Monde qui parviendront à se doter d'un avantage comparatif et à s'imposer sur un marché extrêmement compétitif auront aussi leur part dans ce développement des industries nouvelles.

- La montée des services, services aux particuliers mais aussi et surtout services aux industries. On va vers une transformation profonde de l'industrie dans laquelle le "software", les techniques d'organisation et de communication entre les hommes joueront un rôle de plus en plus important; on va vers ce que l'on a appelé une tertiarisation de l'industrie.
- Globalement cette évolution devrait se traduire par une diminution du nombre d'emplois dans l'industrie des pays du Nord, alors que le nombre d'emplois industriels dans les pays du Sud devrait continuer à croître.
- L'évolution des technologies fera qu'il n'y aura pas de délocalisation massive des industries dites de main d'oeuvre des pays du Nord vers les pays du Sud, comme on avait pu le penser dans les années 1970. La robotisation, l'informatisation de la production transforment les industries autrefois de main d'oeuvre en industries capitalistiques et font disparaître l'avantage comparatif dont les pays du Sud croyaient bénéficier. Et il ne faudra pas compter sur les gouvernements des pays du Nord, confrontés à des problèmes de chômage structurel parfois aigus, pour s'opposer à cette mutation de l'industrie.
- En revanche, l'évolution de la technologie va réduire l'ampleur de l'effet d'échelle. L'ère des ensembles industriels de plus en plus gigantesques semble révolue. Les nouvelles technologies rendront à la fois possible et rentable une production en unités plus petites, plus décentralisées. Il est vraisemblable, par exemple, qu'on ne construira plus de complexes sidérurgiques classiques, équipés de cokeries et de hauts-fourneaux et produisant plusieurs millions de tonnes d'acier par an, mais que l'avenir sera à des unités, de taille nettement plus petite, employant des techniques de réduction directe des minerais et utilisant des fours électriques.

Les pays en développement devraient tirer parti de cette évolution vers des usines plus petites, des ateliers plus flexibles, capables de fabriquer des séries plus limitées de produits manufacturés, dans des conditions très compétitives. En particulier, ceux dont les marchés intérieurs sont de taille modeste.

20.2. L'INDUSTRIE DU SAHEL DANS CE CONTEXTE

On a analysé (paragraphe 7.2) les freins qui s'opposent à l'industrialisation du Sahel et qui, malgré les progrès accomplis, en font une région du monde sous-industrialisée, voire depuis quelques années en voie de désindustrialisation. Que peut espérer le Sahel dans le contexte que l'on vient de décrire ?

Les industries extractives

Vu la situation mondiale que l'on vient de décrire, il serait bien imprudent d'attendre des développements importants dans ce secteur. La mise en valeur des gisements de fer du Sénégal oriental semble exclue avant 2000 et peu probable au-delà. De nouveaux développements de la province uranifère du Niger semblent aussi peu probables. Cela dit, des développements ponctuels restent possibles, mais ils n'auront que des effets marginaux sur les économies sahéliennes. Il serait regrettable notamment que le Sahel, province aurifère importante depuis des siècles, ne tire pas parti du rôle que l'or continue à jouer dans l'économie mondiale et des cours élevés de ce métal. On peut penser aussi à la mise en valeur des ressources minérales, même d'importance modeste, pour les besoins locaux : phosphates naturels utilisables directement par l'agriculture, gisements de tourbes ou de lignites.

L'énergie

Dans les années 1970, de grands espoirs ont été fondés sur l'énergie solaire dont le Sahel est abondamment pourvu. Certains ont émis l'idée que le Soleil donnerait à la région une source d'énergie inépuisable et bon marché et que cet avantage permettrait d'accélérer son industrialisation.

Les espoirs ont tardé à se concrétiser, le coût de l'énergie solaire a baissé mais il reste d'un ordre de grandeur très supérieur au coût de l'énergie classique et les perspectives d'évolution de ce coût sont telles qu'il semble exclu que cette source d'énergie deviennent, à échéance prévisible, compétitive avec l'électricité produite sur une grande échelle dans une centrale thermique ou hydraulique.

Il serait bien imprudent de compter sur l'énergie solaire pour suppléer les énergies modernes importées et favoriser le développement industriel de la région. Ce qui ne signifie pas que cette source d'énergie n'ait pas un rôle à jouer : on a vu le rôle qu'elle peut jouer dans la diffusion de la télévision en milieu rural; d'une façon générale, elle peut être très intéressante pour satisfaire de petits besoins en énergie dans les zones non couvertes par les réseaux de distribution électrique, c'est-à-dire la quasi totalité du monde rural et une grande part des périphéries urbaines. Dans ces zones, en rendant possibles un meilleur éclairage, la production de froid, peut-être le pompage mécanique de l'eau etc... elle peut changer de façon très significative les conditions de vie. Elle peut jouer un rôle "qualitatif" nettement plus important que son rôle "quantitatif" (son impact sur la balance commerciale qui restera quasi négligeable).

Les industries manufacturières

La prospective des tendances au niveau mondial montre les opportunités qui se présenteront pour les pays du Sud tant dans le domaine des industries classiques que dans celui des industries nouvelles. Le Sahel peut-il profiter de certaines de ces opportunités ?

Deux facteurs au moins vont à l'encontre de cette éventualité :

- **Les coûts élevés de production** qui empêchent toute compétitivité sur les marchés mondiaux. Le dernier exemple en date est celui des Industries Chimiques Sénégalaises, conçues pour produire de l'acide phosphorique à partir des phosphates nationaux et qui en moins de deux ans ont accumulé des pertes supérieures à leur capital social.

Ce coût élevé n'est pas dû uniquement à un rapport défavorable du coût de la main d'oeuvre employée par l'entreprise à sa productivité, mais à toute la structure des coûts :

- d'une part, aux surcoûts qu'un secteur public hypertrophié impose à toute l'économie nationale;
- et d'autre part aux distorsions introduites par le biais urbain : un coût de la main d'oeuvre anormalement élevé et un coût du capital anormalement bas du fait de l'intervention des aides extérieures.

Les pays du Tiers-Monde qui s'industrialisent rapidement, en Asie du Sud-est notamment, ont des coûts de production très inférieurs à ceux du Sahel. Ils ont aussi une monnaie sous-évaluée ou en tout cas non surévaluée. Les deux faits ne sont évidemment pas indépendants l'un de l'autre.

Dans le scénario tendanciel, nous excluons l'éventualité d'une forte dévaluation des monnaies sahéniennes qui serait incompatible avec l'hypothèse de base d'une stabilité des forces à l'oeuvre à l'intérieur des sociétés sahéniennes. Dans ces conditions, on ne voit pas comment la structure de coûts édifiée à l'époque coloniale et renforcée par un quart de siècle de politiques des gouvernements indépendants, pourrait être remise en question par un coup de baguette magique. Elle ne pourrait l'être que par une action persévérante, menée pour réduire les coûts de production de l'industrie, introduire la concurrence, abolir les protections à tous les niveaux. Hypothèse peu vraisemblable dans le cadre du scénario tendanciel.

- **Le manque de qualification de la main d'oeuvre.** On a vu (paragraphe 15.3) que la thèse selon laquelle les technologies nouvelles seraient plus facilement utilisables par tout le monde avait sa part de vérité. Et de fait une très grande partie des emplois nouveaux créés aux Etats-Unis depuis 1973, y compris dans la Silicon Valley, sont des emplois peu qualifiés. Mais on a vu aussi les limites de cette thèse et la nécessité d'une main d'oeuvre qualifiée, voire très qualifiée, disposant de savoir-faire, adaptable etc... pour mettre en oeuvre efficacement les technologies, anciennes ou nouvelles.

Le Sahel a un handicap considérable dans ce domaine, tant par rapport aux pays anciennement industrialisés que par rapport aux nouveaux pays industriels où la diffusion et le niveau de l'éducation sont plus élevés, la culture plus favorable à l'efficacité dans les tâches nécessaires à la production industrielle etc... Il est assez improbable que ce handicap puisse être comblé au cours du prochain quart de siècle.

Face à ces facteurs défavorables, il faut souligner aussi les facteurs favorables : la montée de la scolarisation, le relâchement des contraintes liées à l'appartenance à la société traditionnelle.

Mais, globalement, il paraît peu probable que le bilan soit favorable au point de donner au Sahel un avantage déterminant sur un créneau industriel, dans un monde où la compétition risque d'être féroce.

Aussi peut-on faire l'hypothèse que, dans le scénario tendanciel :

- **il n'y aura pas de développement d'une industrie sahélienne exportatrice sur les marchés mondiaux;**
- **il y aura un développement lent de l'industrie approvisionnant les marchés locaux,** qui devra rester protégée de la concurrence internationale et dont la croissance sera freinée par :
 - . la faible expansion de la demande solvable,
 - . **la concurrence de plus en plus vive du secteur informel(*)** qui bénéficie d'une structure de coûts beaucoup plus favorable.

(*) concurrence qui entraîne des plaintes de plus en plus fortes des entreprises formelles, notamment à capitaux étrangers, qui accusent le secteur informel de concurrence déloyale.

De cette hypothèse, il résulte que le nombre d'emplois nouveaux créé dans les villes par l'industrie sera d'un ordre de grandeur très inférieur au nombre de nouveaux venus qui se présenteront sur le marché urbain du travail.

20.3. LE SECTEUR INFORMEL

La conclusion que le développement de l'industrie moderne ne créera qu'un nombre limité d'emplois jointe au fait que le secteur public, faute de moyens, ne créera lui aussi qu'un nombre limité d'emplois et jointe à la persistance d'un fort exode rural conduit tout droit à une contradiction qui ne peut être levée qu'en faisant l'hypothèse d'une croissance très forte du secteur informel créateur d'emplois dans les villes sahéliennes.

Hypothèse qui n'est pas déraisonnable si on considère l'évolution probable des valeurs et mentalités et la déstructuration progressive de la société traditionnelle qui devrait inciter à l'initiative individuelle plus que par le passé.

Aussi de même que certains supputent que la révolution agricole dans les pays du Nord est encore devant nous et non pas derrière nous, on pourrait dire que le développement du secteur informel dans les villes sahéliennes est devant nous et non derrière nous.

Ce développement pose deux problèmes essentiels :

- la productivité du travail dans le secteur informel a jusqu'à présent été très basse, à cause d'abord du faible niveau des investissements productifs dans ce secteur.

A l'inverse du secteur formel, le coût du capital est très élevé et le coût de la main d'oeuvre très bas pour les entreprises informelles (qui paient leurs facteurs de production à leurs vrais coûts et non pas à des coûts déformés) et ce rapport des coûts engendre nécessairement une faible productivité.

Mais, pour un niveau de capital donné, la faible productivité est aussi due au manque de compétence de la main d'oeuvre, compétence technique et compétence en management. La productivité pourrait être accrue si le secteur informel pouvait avoir plus facilement accès à l'épargne accumulée et si sa main d'oeuvre pouvait recevoir une formation complémentaire, toutes choses qui sont pratiquement impossibles à réaliser à l'intérieur du système informel tel qu'il est actuellement, et supposeraient que les entreprises informelles sortent du système pour émerger au

grand jour. Ce que la grande majorité des entrepreneurs ne souhaitent pas. En particulier, la "formalisation" de l'entreprise signifierait son entrée dans la zone des hauts coûts de production et compromettrait sa rentabilité. On fera l'hypothèse que, dans le scénario tendanciel, cette situation ne changera pas et que le secteur informel restera un lieu de basse productivité.

Une autre raison fait du reste que les entrepreneurs informels sont peu motivés à investir pour augmenter leur productivité : la plupart se plaignent de la difficulté à élargir leurs marchés. Ce qu'on pourrait appeler le "biais intra-urbain", la répartition très asymétrique des revenus entre les différentes catégories sociales urbaines, est évidemment la cause essentielle de cette situation.

La pression qu'exercent les pays occidentaux et les organisations internationales qui leur sont liées pour que les pays sahéliens réduisent le déficit de leur balance des paiements et donc réduisent leur demande intérieure aurait plutôt tendance à accroître ce biais intra-urbain et à peser sur les revenus des catégories les plus pauvres qui sont, si l'on peut dire, les clients privilégiés du secteur informel.

- Le secteur informel fournit des biens et des services et constitue un moyen efficace de redistribution des revenus du secteur moderne de l'économie urbaine, mais il ne produit que fort peu de biens et services exportables. Sa contribution aux balances commerciales sahéliennes est négligeable et il est à craindre qu'elle le restera.

Le scénario tendanciel de l'industrie est caractérisé par une progression très lente de l'industrialisation et un prodigieux développement du secteur informel qui reste un lieu de faible productivité.

CHAPITRE 21

**LE SCENARIO TENDANCIEL : UN SCENARIO COHERENT,
PROBABLE ET GENERATEUR DE TENSIONS**

Les chapitres précédents ont planté les éléments du décor et proposé un canevas pour le rôle des acteurs dans le jeu qui pourrait se jouer au cours du prochain quart de siècle et auquel nous avons donné le nom de scénario tendanciel. Les différentes parties de ce jeu formeront-elles un ensemble économiquement cohérent ? la montée des contradictions ne fera-t-elle pas apparaître des tensions insupportables entre acteurs qui, avant la fin de la période que nous avons choisi d'explorer, feront dévier l'action vers un autre scénario ?

21.1. UN SCENARIO COHERENT

Regroupons les éléments épars dans les chapitres précédents en n'en retenant que l'essentiel :

- . les valeurs évoluent vite, de façon turbulente, mais en gros marquée par une fascination de plus en plus forte de l'Occident et de sa société de consommation; cependant les mentalités, les conceptions des rapports des hommes avec le monde, des rapports des hommes entre eux restent en partie marquées par la tradition sahélienne;
- . le pouvoir n'échappe pas à la classe politique actuelle qui assure sa reproduction et qui gouverne au moyen de régimes hybrides, civils et militaires à la fois, attentifs aux intérêts de leur clientèle urbaine (le "biais urbain" n'est pas éliminé) et soucieux de désamorcer les revendications des populations défavorisées des périphéries des villes;
- . de nouveaux pouvoirs émergent en milieu rural, certains jouent un rôle important sur le plan local, suscitant et organisant les initiatives des populations; mais ils ne parviennent pas à jouer un rôle significatif à l'échelon national;
- . la croissance démographique demeure forte, la fécondité restant très élevée et la mortalité augmentant peut-être légèrement et en tout cas ne reculant plus;
- . l'exode rural demeure très fort, l'évolution des valeurs le déculpabilise et la stagnation de l'économie rurale y pousse toujours fortement;

- . l'agriculture traditionnelle commence à se transformer sous la pression des problèmes écologiques, grâce à l'action de nouvelles élites rurales qui émergent et avec l'appui des ONG; l'apparition de nouvelles technologies peut favoriser ce début de transformation; elle devient moins prédatrice mais reste dans l'ensemble extensive;
- . cette transformation ne se fait ni dans le sens d'une reconquête des marchés urbains qui demeurent largement approvisionnés par des céréales bradées par les pays occidentaux, ni par la reconquête de marchés mondiaux où les prix sont en moyenne déprimés et sur lesquels le Sahel est mal placé;
- . l'alimentation se diversifie lentement et il se développe une agriculture nouvelle orientée vers les marchés urbains pour des produits qui sont moins concurrencés par les céréales importées : fruits, légumes, produits du petit élevage... les paysans "riches" et des entrepreneurs urbains jouent un rôle important dans cette nouvelle agriculture;
- . l'élevage nomade dépérit et un nouvel élevage a de grosses difficultés à trouver sa place dans les zones soudaniennes;
- . malgré les changements qui interviennent dans les techniques agricoles, le milieu naturel continue à se dégrader : la dégradation est arrêtée voire renversée dans certains terroirs mais elle se poursuit ailleurs et la déforestation ne s'arrête pas;
- . malgré ces changements, le monde rural demeure en grande partie replié sur lui-même; ses revenus monétaires demeurent faibles et proviennent en partie d'activités non agricoles;
- . le Sahel connaît une désindustrialisation relative lente, faute d'ouverture de marchés intérieurs solvables suffisamment importants et faute de compétitivité sur les marchés internationaux; il ne tire pas parti des opportunités que lui offre l'évolution des technologies et des marchés;
- . à cause de l'évolution des valeurs et de la désindustrialisation, la propension à importer des biens de consommation reste forte; ces importations s'ajoutant à celles de produits alimentaires, le déficit des balances commerciales a tendance à s'accroître;
- . on assiste à un prodigieux développement de l'économie informelle urbaine qui crée les emplois nécessaires pour faire face à la croissance des villes mais qui demeure une activité à faible productivité; le secteur informel urbain joue un rôle-clé en redistribuant le revenu du secteur moderne public et privé, mais ses agents n'en tirent en moyenne que de modestes revenus;
- . l'Etat, dominé par une clientèle soucieuse de protéger son niveau de vie, assure de moins en moins bien les services publics, il ne parvient pas en particulier à maintenir la qualité des services de l'éducation et de la santé; les ruraux et les habitants des périphéries urbaines deviennent du reste moins demandeurs d'une éducation qui ne garantit plus un accès à la classe privilégiée;

- . l'Etat a peu d'impact sur l'économie dont une grande partie relève de réseaux informels, urbains et ruraux; il ne vit que grâce à une aide étrangère croissante qui sert de moins en moins à financer le développement de l'économie, mais comble les déficits structurels.

Cette structure de scénario ne semble pas comporter d'incohérences majeures à condition toutefois :

- qu'un volume croissant de ressources financières extérieures soit consacré à financer l'excès de la consommation publique et privée sur la production intérieure. Cela signifie que, en dépit de l'échec des programmes d'ajustement structurel et de nombreux projets de développement, les pays occidentaux continuent à aider le Sahel, augmentent la part de leur aide qui revient à cette région et acceptent de voir la dette sahélienne s'accroître;
- un effort supplémentaire soit fait par les mêmes pays occidentaux pour assister les pays sahéliens, sous forme d'aide alimentaire notamment, lors des périodes sèches qui ne manqueront pas de survenir.

Le scénario tendanciel est un scénario de la montée persistante de la dépendance. Est-il possible de proposer une évaluation de cette dépendance croissante et du volume d'aide étrangère qu'il faudrait donner à l'avenir sous diverses formes au Sahel pour remplir la première condition nécessaire ci-dessus ?

Et d'abord, quel indicateur choisir ? Ni le volume de l'aide publique au développement qui ne tient pas compte de l'endettement auprès des sources autres que les agences d'aide, ni l'accroissement de la dette qui ne prend pas en compte les dons publics et privés, ne sont des indicateurs satisfaisants.

Ce que les spécialistes de la finance internationale appellent la balance des paiements courants traduit les besoins nets d'emprunts à l'étranger venant en sus des dons et des investissements en provenance de l'extérieur ("les transferts sans contrepartie"). En 1970, la balance des paiements courants des pays sahéliens était presque équilibrée. En 1984, elle était déficitaire de 700 millions de dollars.

Mais, pour évaluer la dépendance, il paraît indiqué d'ajouter à cette balance les dons versés : de l'ordre de 200 millions de dollars en 1970, pas loin d'un milliard de dollars en 1984.

Ainsi, en moins de 15 ans, la dépendance de la région serait passée d'environ 200 millions de dollars à plus de 1.600 millions de dollars. Exprimée en dollars constants, elle aurait été multipliée au moins par un facteur 3.

Il semble exclu que la montée de la dépendance se poursuive à ce rythme. On peut faire l'hypothèse simplificatrice que la montée de la dépendance est essentiellement due aux populations urbaines ou plutôt à une fraction d'entre elles. Si l'on admettait que la dépendance évolue à l'avenir comme la population urbaine, le volume de ressources financières à apporter au Sahel en 2010 serait supérieur à 7 milliards de dollars. Une telle croissance paraît aujourd'hui peu probable : le volume des ressources financières à apporter serait alors du même ordre de grandeur que la totalité de l'aide publique au développement donnée actuellement à l'Afrique au sud du Sahara...

Il est plus probable que, bon gré mal gré, la dépendance croîtra moins vite. Mais, peut-on exclure qu'elle augmente sensiblement et qu'il soit nécessaire de dégager en 2010 de 3 à 4 milliards de dollars actuels par an, peut-être plus, pour faire vivre la région ? Probablement pas.

21.2. UN SCENARIO PROBABLE

Cette condition nécessaire à la réalisation du scénario tendanciel a-t-elle une chance d'être remplie ? Les pays occidentaux seront-ils prêts à affecter de tels volumes de ressources financières ? C'est bien là la question fondamentale que l'on doit se poser à propos du scénario tendanciel. Il est difficile d'y répondre, mais un certain nombre d'éléments incitent à lui donner une réponse positive.

Le premier est qu'il est devenu et qu'il deviendra de plus en plus difficile de diminuer de façon draconienne l'aide au Sahel. La dépendance de la région est déjà aujourd'hui et sera encore beaucoup plus demain devenue telle qu'une forte diminution engendrerait dans le Sahel une crise sociale difficilement acceptable par les opinions publiques occidentales qui ne tarderaient pas à être sensibilisées par les media sur les conséquences dramatiques de cette crise. Et d'autant plus sensibilisées que les conséquences atteindront les plus pauvres. Ces conséquences engendreraient à leur tour une instabilité politique forte, une déstabilisation de la région qui, sans être nécessairement considérée comme catastrophique, sera néanmoins jugée fâcheuse par les gouvernements occidentaux qui préféreront l'éviter. La crainte d'une implantation forte des pays de l'Est relayant les pays occidentaux jouera notamment dans ce sens.

Le retard croissant du Sahel (et de quelques autres pays africains) par rapport au reste du monde, y compris les pays en développement, sera un argument supplémentaire pour que les opinions fassent pression sur leurs gouvernements en ce sens et pour que les individus fassent l'aumône aux plus déshérités de la planète, se donnant ainsi bonne conscience.

Le second est que l'aide au Sahel, y compris l'aide alimentaire, est peu significative à l'échelle mondiale. Même s'il faut fournir au Sahel plus de 3 millions de tonnes de céréales en année normale et peut-être 5 ou 6 millions en année sèche au début du XXIème siècle et les fournir gratuitement (soit directement au titre de l'aide alimentaire, soit indirectement par des importations commerciales qui se traduiront par une augmentation d'une dette extérieure dont le remboursement sera sans cesse rééchelonné), fournir ces céréales ne posera pas de problèmes aux agricultures de plus en plus performantes des pays du Nord. Quant à l'effort financier à faire, même aux niveaux que nous avons évoqués au paragraphe précédent, il ne sera pas insupportable par l'Occident.

Il est vraisemblable que cet effort financier se traduira en partie par un accroissement de la dette extérieure sahélienne, accroissement qui se fera de façon exponentielle, faute de capacité de remboursement de la part des États sahéliens. Même dans cette hypothèse, il est probable que la dette sahélienne restera relativement peu importante à l'échelle mondiale et n'atteindra pas les niveaux des dettes brésilienne ou mexicaine.

Par conséquent, la solution de facilité sera de prolonger le statu quo en attendant une crise majeure.

On peut donc penser que les Agences d'aide prendront leur parti de l'inefficacité persistante de leur aide, d'autant plus que comme par le passé, quelques succès ponctuels, en nombre croissant peut-être l'expérience aidant, viendront les conforter provisoirement. D'autant plus que, comme par le passé de nouveaux plans d'ajustement structurel, de nouvelles stratégies de développement ou de nouvelles formules au nom bien choisi, apparaîtront à intervalles réguliers et seront censées apporter désormais la bonne solution aux problèmes du Sahel. D'autant plus que les gouvernements sahéliens sauront ajuster leurs politiques et prendre les mesures nécessaires pour, en apparence du moins, apporter une certaine satisfaction aux exigences des quelques agences d'aide soucieuses d'efficacité.

Cela n'exclura pas une pression, plus ou moins forte selon la conjoncture internationale et selon la plus ou moins grande rigueur des gouvernements occidentaux du moment, pour que les Sahéliens diminuent leur dépendance et fassent baisser leur demande intérieure. On peut donc s'attendre à des pressions déflationnistes quasi permanentes.

Et cela signifie que l'aide en investissements, sans disparaître, sera progressivement réduite au profit de l'aide aux balances des paiements.

Si les problèmes d'équilibre extérieur trouvent des solutions plus ou moins heureuses mais qui évitent le drame, que peut-on dire des problèmes internes ? ne risquent-ils pas de prendre une importance telle qu'ils imposeraient plus ou moins rapidement une sortie du scénario tendanciel ?

21.3. UN SCENARIO OU LES TENSIONS S'ACCUMULENT

Le scénario que nous venons d'esquisser est cohérent, mais c'est aussi un scénario où les tensions s'accroissent : un paroxysme de crise, une mutation plus ou moins brutale libérant les tensions accumulées et réalisant un nouvel équilibre à l'intérieur des sociétés sahéliennes sera tôt ou tard inévitable.

La croissance de l'aide publique apportée par les pays occidentaux aux États, les ajustements mineurs de politiques effectués par les gouvernements sahéliens, le développement du secteur informel urbain, les initiatives prises en milieu rural, l'appui à ces initiatives apporté par les ONG et le début de transformation de l'agriculture seront autant de palliatifs qui éviteront une accumulation insupportable de tensions et retarderont la venue du paroxysme de la crise.

Mais, on voit mal comment les tensions entre le désir de plus en plus fort d'avoir accès à une société de consommation de type occidental rendue de plus en plus proche par le développement des médias et l'inaccessibilité de cette société pour la grande masse des urbains et des ruraux pourraient ne pas croître et cela d'autant plus que les pressions pour réduire la demande intérieure seront fortes.

On voit mal comment les tensions entre urbains privilégiés et habitants des périphéries urbaines, entre urbains et ruraux pourraient ne pas croître aussi, alors que les biais urbains et intra-urbains augmenteront.

On voit mal comment les tensions entre groupes dynamiques dans les sociétés rurales et urbaines et l'État ressenti comme une contrainte plus que comme un appui pourraient ne pas augmenter.

Cela dit, la montée des tensions peut être lente et on peut faire l'hypothèse que l'aide extérieure ne sera pas trop chichement mesurée pour les raisons que l'on a dites et que les gouvernements sahéliens auront la sagesse de prendre quelques mesures pour ne pas laisser monter les tensions au-dessus d'une cote d'alerte. Si l'on admet cela, alors aucune crise vraiment majeure, bouleversant les sociétés sahéliennes, ne surviendra au cours du prochain quart de siècle et le scénario tendanciel deviendra réalité.

21.4. UNE ADAPTATION LIMITEE ET QUI NE RESOUD PAS LES PROBLEMES DE FOND

Les sociétés sahéliennes se sont depuis plusieurs siècles adaptées aux changements d'environnement extérieur non sans crises mais en préservant en grande partie leur originalité. Elles se sont adaptées à la montée puis à la fin de la traite négrière, à la colonisation puis à la décolonisation.

Tout se passe comme si elles avaient choisi de répondre à ces changements successifs par une adaptation limitée. Aujourd'hui, à l'envahissement par les valeurs occidentales et aux aspirations à la société de consommation, elles répondent par des changements limités dans les systèmes de production urbains et ruraux et en faisant financer par les aides extérieures les biens de consommation qu'elles ne produisent pas. A la dégradation du milieu naturel, elles répondent par les initiatives des groupements villageois qui sont un commencement d'adaptation.

Le scénario tendanciel est bâti sur l'hypothèse que cette stratégie d'adaptation limitée se poursuivra.

Et c'est au fond parce que le scénario tendanciel n'est pas un scénario de prolongement des tendances (qui deviendrait vite intenable) mais un scénario d'adaptation limitée qu'il est un scénario plausible.

Mais, en laissant la dépendance vis-à-vis de l'étranger s'accroître sans rien préparer pour mettre fin à cette dépendance, un tel scénario ne résoud pas les problèmes de fond de la région.

CHAPITRE 22

LES SCENARIOS PLUS DEFAVORABLES

Le scénario tendanciel que nous venons de construire a manifestement bien des inconvénients sur lesquels nous reviendrons au chapitre suivant. On peut le juger inacceptable. Cependant, est-il le pire que l'on puisse aujourd'hui concevoir ? Certainement pas. On peut retenir des hypothèses, que l'on peut juger sans doute moins probables que les hypothèses précédentes, mais qui conduisent à des situations moins favorables, sinon nettement moins favorables, pour la majorité des populations sahéliennes.

On ne cherchera pas à recenser systématiquement tous les jeux d'hypothèses susceptibles de conduire à des scénarios moins favorables, mais à donner quelques exemples typiques de scénarios de ce type.

22.1. LE SCENARIO DE LA SECHERESSE ACCENTUEE

On a vu que, en considérant l'évolution du climat sahélien sur une très longue période, il était difficile de trancher entre l'hypothèse de la continuité (que nous avons retenue dans le scénario tendanciel comme la plus probable) et celle de la rupture de tendance. On ne peut exclure l'hypothèse d'une rupture de tendance qui s'accroît encore au cours du prochain quart de siècle, à cause de phénomènes de rétroaction aujourd'hui mal connus, l'influence de la déforestation des régions côtières par exemple. La pluviométrie moyenne subit une nouvelle baisse et une ou plusieurs sécheresses aiguës, plus prononcées encore que celle du début des années 1980, surviennent.

L'hypothèse la plus probable est que les pays sahéliens n'auront pas encore acquis la maîtrise de leur environnement au cours du prochain quart de siècle et que ces sécheresses frappent des sociétés qui sont toujours vulnérables et qui ne sont pas plus préparées à y faire face, autrement que par la quête d'une aide alimentaire massive, qu'elles ne l'étaient lors des précédentes sécheresses. Ces sécheresses engendrent un exode vers les villes d'une ampleur encore jamais vue. Mais comme les systèmes d'alerte sont mieux organisés et même redondants (en dehors d'AGRHYMET chaque source d'aide a désormais le sien !), comme les Occidentaux ont fini par mieux organiser l'acheminement de l'aide alimentaire et que la concentration des Sahéliens dans les villes simplifie les problèmes de la distribution des vivres, il ne se produit pas de catastrophe démographique.

La diminution moyenne de la hauteur de pluie contraint à un décalage des activités rurales vers le sud et à des transferts de population. Cela est possible dans les pays qui ont des zones soudaniennes qui sont encore relativement peu peuplées. Mais, le déplacement massif des populations pose de gros problèmes, des heurts se produisent entre migrants et populations autochtones, les dynamiques nouvelles qui avaient commencé à s'exprimer dans les groupes sociaux condamnés à l'émigration sont soumises à rude épreuve. Il en est de même pour les dynamiques des sociétés autochtones qui doivent s'exprimer désormais dans des conditions nouvelles dues à la présence massive de migrants.

Dans les pays dépourvus de zones soudaniennes, la situation est plus dramatique. Les pays voisins qui ont leurs propres problèmes sont réticents, sinon franchement hostiles malgré les traditions d'hospitalité africaine à accueillir des migrants étrangers en quantités notables. Cela renforce l'émigration vers les villes sahéliennes.

Sous la pression de leurs opinions publiques sensibilisées par les media, les gouvernements occidentaux augmentent leur aide. C'est essentiellement une aide à la survie. La dépendance du Sahel devient encore plus grande que dans le scénario tendanciel (au moins pour un temps) et malgré l'augmentation de l'aide, les conditions de vie sont plus difficiles à la fois dans les campagnes perturbées par le phénomène climatique et dans les périphéries urbaines de plus en plus surpeuplées.

Il est vraisemblable que l'augmentation de l'aide ne durera pas indéfiniment et que, tôt ou tard, la région se trouvera dans les conditions de réalisation d'un autre scénario, celui de la diminution de l'aide extérieure.

22.2. LE SCENARIO DE L'AIDE EXTERIEURE REDUITE

Une diminution importante et durable de l'aide des pays occidentaux n'a pas été jugée probable dans le scénario tendanciel. Elle serait encore plus improbable dans un scénario de sécheresse aggravée. Mais, elle est loin d'être inconcevable. Plusieurs causes pourraient la provoquer :

- une récession ou une stagnation persistante de l'économie dans les pays de l'OCDE qui les amènerait, sous la pression d'une opinion publique soucieuse du niveau de vie, à revoir le volume de leur aide, y compris aux pays les plus pauvres, même si cette aide ne représente qu'une bien faible part de leur revenu national et si sa diminution n'aurait que des répercussions quasi négligeables sur les niveaux de vie;

- la montée de sentiments racistes et/ou le développement de campagnes dénonçant la totale inefficacité de l'aide dans des pays qui ne font aucun progrès significatif renforceraient la pression pour la réduction de l'aide en cas de stagnation des économies occidentales et à plus forte raison en cas de récession;
- enfin une crise forte entre l'Est et l'Ouest, même n'engendrant pas un conflit armé généralisé, pourrait rejeter au second plan la préoccupation de l'aide aux pays du Sud, y compris les plus pauvres.

Une réduction forte de l'aide génèrerait inévitablement une crise aiguë dans des pays devenus très dépendants, une diminution forte du niveau de vie que les privilégiés s'efforceraient de rejeter sur les non privilégiés.

La dégradation des services publics évoquée dans le scénario tendanciel (éducation, santé, infrastructures de transports et de communications...) s'accentuerait fortement. Le manque de devises étrangères obligerait à réduire les importations et notamment les importations de produits alimentaires qui nourrissent les périphéries urbaines. Le prix de ces denrées importées augmenterait fortement, ce qui permettrait sans doute aux paysans de reconquérir les marchés urbains et entraînerait une certaine réarticulation des économies sahéliennes.

Mais on soulignera que cette réarticulation ne serait obtenue qu'au prix d'une dégradation des conditions de vie (on devrait s'attendre à une augmentation peut-être forte de la mortalité due à la fois à la dégradation des conditions sanitaires et au prix élevé des aliments), au prix d'une crise sociale et de convulsions politiques qui semblent inévitables.

22.3. LES SCENARIOS DE L'ETAT DEMANTELE

On regroupera sous ce nom un ensemble de scénarios où la conception de l'Etat d'inspiration occidentale se trouverait fortement remise en cause pour diverses raisons :

- prise de pouvoir par un courant islamique intégriste,
- mouvements sécessionnistes débouchant sur une guerre civile,
- conflits entre fractions de l'armée,
- conflits militaires d'origine extérieure,
- incapacité de l'Etat à assurer le fonctionnement des services publics et/ou la sécurité des populations.

Le cas extrême (qui n'a pas été loin de se produire au Tchad) serait celui d'un véritable effondrement de l'Etat.

Il est vraisemblable que, dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, l'aide extérieure se trouverait réduite et que les pays sahéliens se retrouveraient dans la situation du scénario précédent, une situation encore aggravée par le démantèlement de l'Etat.

*
* *

On notera que les divers scénarios envisagés ci-dessus ne sont pas indépendants les uns des autres. Une sécheresse aiguë et prolongée aurait des conséquences sur les pouvoirs en place et peut-être sur la conception de l'Etat. De même une réduction très importante de l'aide.

Bien entendu, dans l'un ou l'autre cas, les sociétés sahéliennes ne resteraient pas sans réaction à des situations nouvelles. Il est vraisemblable que les adaptations "limitées" qui caractérisent le scénario tendanciel prendraient une plus grande ampleur.

Un Etat "nouveau", dont on n'aperçoit pas clairement aujourd'hui les contours pourrait naître. Mais ce qui est sûr, c'est que la période à venir serait nettement plus difficile pour la grande masse des populations sahéliennes.

CHAPITRE 23

CONCLUSION : LE SCENARIO TENDANCIEL EST-IL ACCEPTABLE ?

Le scénario tendanciel est un scénario à probabilité élevée dans la mesure où, moyennant des aménagements mineurs dans les sociétés sahéniennes et un effort supportable de la part des pays occidentaux, il évite des bouleversements, des remises en question de la part des uns et des autres. Est-ce dire pour autant qu'il soit sans inconvénients ? qu'il soit acceptable ?

Certainement pas. Il est d'abord un scénario de stagnation, voire de recul du niveau de vie pour la majeure partie de la population sahénienne pendant le quart de siècle à venir. Si encore cette stagnation était le prix à payer par une génération pour développer un projet original de société, répondant aux aspirations profondes de la majorité des Sahéliens, et pour préparer un avenir meilleur pour les générations futures, elle pourrait être acceptable. Ce n'est pas le cas.

Ensuite, le scénario tendanciel maximise, si l'on peut dire, les contraintes pour les Sahéliens et même pour les Occidentaux et il prépare un avenir plus difficile, au moins pour la génération qui suivra la génération sahénienne actuelle. Ce sont ces deux conséquences inacceptables du scénario que l'on va expliciter.

23.1. LA MONTEE DES CONTRAINTES

La dépendance accrue vis-à-vis de l'aide étrangère qu'implique le scénario tendanciel ne se traduit pas seulement par un nombre plus ou moins effarant de dollars que les gouvernements sahéniens doivent solliciter chaque année de la Communauté internationale. Le fait de devoir solliciter une aide, non seulement pour des investissements qui sont faits en principe une seule fois et qui ont, toujours en principe, une rentabilité à plus ou moins long terme, mais pour le fonctionnement quotidien de la machinerie des sociétés sahéniennes crée des contraintes que l'on ne peut sous-estimer.

Des contraintes pour les gouvernements sahéniens. On a pu observer, au cours de ces dernières années, la quasi mise en tutelle de gouvernements qui n'avaient d'autre choix que d'accepter le programme d'ajustement structurel qui leur était proposé et les contraintes quotidiennes qui en

découlaient. Il y a peu de chances que cette tendance diminue durablement alors que les déficits structurels augmenteront. Les gouvernements sahéliens pourront développer des stratégies "anti-mise sous tutelle", plus ou moins élaborées et efficaces; leur marge de manoeuvre sera, de toutes façons, sérieusement réduite, car ils se verront imposer des contraintes de façon plus subtile par des agences d'aide ayant tiré la leçon de leurs expériences.

Des contraintes pour les sociétés sahéliennes. Dès lors qu'elle dépasse un certain niveau et qu'elle est devenue permanente, la dépendance extérieure rend difficile la réalisation d'un projet autonome de société. Elle rend même probablement difficile la réalisation de tout projet un peu ambitieux de société. Si, comme on l'a souvent répété depuis Toynbee, toute civilisation est une réponse à un défi, accepter la dépendance permanente n'est pas une réponse mais une démission. On rappellera ici la citation de Tidiane Diakité qui a été mise en épigraphe à la seconde partie de cette étude prospective, en la complétant : "une société assistée est une société qui perd son âme dès lors que l'assistance ne débouche pas sur l'effort pour un accomplissement personnel de soi".

Des contraintes aussi pour les pays occidentaux. Tant que l'aide est une aide à l'investissement, elle peut être modulée d'une année à l'autre, voire interrompue. Cela n'est certes pas sans inconvénients pour le pays récipiendaire, mais cela n'est pas vital non plus pour lui. Dès lors que l'aide devient une aide à la survie et que, pour assurer cette survie, elle doit être permanente, les choses changent. Les pays occidentaux seront en fait pris dans un engrenage, ils prendront une responsabilité morale de plus en plus grande. Arrêter l'aide ou même la diminuer de façon draconienne aurait des conséquences sociales et politiques qui feront hésiter beaucoup de responsables occidentaux. Et qui les feront d'autant plus hésiter que les media seront toujours prêts à montrer aux opinions publiques les conséquences dramatiques d'une diminution de l'aide sur les populations sahéliennes les plus défavorisées.

23.2. VERS UN AVENIR DIFFICILE

Le déclin de l'Etat-providence

Les responsables sahéliens ont eu, depuis les indépendances, le souci de développer des services sociaux, de mettre en place un Etat-providence à la mesure de leurs moyens, en tout cas de commencer à combler le fossé qui les séparait dans ce domaine des pays industrialisés. Ils y ont plus ou moins bien réussi et ils ont rencontré ces dernières années beaucoup de difficultés à faire fonctionner les infrastructures sociales qui avaient été réalisées.

Dans le scénario tendanciel, ces difficultés vont s'accroître. A cause de la stagnation des économies, les moyens que les Etats pourront dégager pour financer le secteur social seront limités; il est peu probable que les agences d'aide publiques, de plus en plus sollicitées par ailleurs augmentent beaucoup leurs efforts dans ce domaine; seules les ONG étrangères pallieront, dans une certaine mesure, les carences des uns et des autres.

Cela signifie que les services de santé, que le système d'éducation en souffriront et cela ne sera pas sans conséquences pour l'avenir à long terme de la région.

L'appauvrissement du milieu naturel

Même si, comme on l'a souligné, il est possible voire probable qu'un infléchissement de la tendance advienne dans ce domaine, il semble à peu près exclu que la tendance soit renversée sur l'ensemble du Sahel, en particulier parce que, quelle que soit la bonne volonté des communautés villageoises, les moyens matériels nécessaires ne pourront pas être dégagés et que les systèmes agricoles, pastoraux et forestiers ne pourront pas être transformés assez vite. Cela signifie que la prochaine génération sahélienne lèguera à ses enfants qui seront deux fois plus nombreux un capital naturel inférieur à ce qu'elle aura elle-même reçu en héritage.

A plus forte raison, si la période à venir est encore plus sèche que la précédente.

La montée des tensions

Enfin, on ne reviendra pas sur la distance croissante entre les aspirations du plus grand nombre de Sahéliens et la réalité, sur la montée des tensions au sein des sociétés sahéliennes dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elles ne préparent pas un avenir facile.

Une des conclusions de la rétrospective était que les sociétés sahéliennes étaient désarticulées et que cette désarticulation était une cause immédiate de l'échec du développement. Le scénario tendanciel est un scénario de persistance de la désarticulation.

23.3. VERS QUELLE SORTIE ?

Il est au moins une certitude à propos du scénario tendanciel : c'est qu'il n'est pas prolongeable à l'infini, ni même prolongeable très longtemps. Il est probablement viable pendant les prochaines 25 années, moyennant quelques ajustements. Mais, ni la montée de la dépendance extérieure, ni la dégradation du capital naturel face à des héritiers en nombre croissant, ni la montée des tensions à l'intérieur de la société ne sont extrapolables très longtemps.

Nous ne ferons ici aucune hypothèse sur ce qui pourrait survenir pour résoudre une situation devenant intenable. Un miracle ? mais chacun sait que la caractéristique des miracles est d'être improbable. Une ou des révolutions violentes ? Une catastrophe démographique ou une émigration en masse ?

Y a-t-il une voie qui, au cours du prochain quart de siècle, permette de sortir, sans drame et sans miracle, du scénario tendanciel vers un scénario plus souhaitable, débouchant sur un avenir plus acceptable ? Ce sera l'objet de la troisième partie de cette étude prospective.

3ème PARTIE

UNE EXPLORATION DU
CHAMP
DES AVENIRS POSSIBLES

*Il n'y a pas de "fatalité" à laquelle nous
ne saurions échapper et qui ferait de nous
de faux sujets de l'histoire.*

*Toute société porte en elle d'autres
sociétés possibles.*

G. Balandier

<p style="text-align: center;">INTRODUCTION A L'EXPLORATION DES CHAMPS DES AVENIRS POSSIBLES</p>
--

Le scénario tendanciel et les scénarios plus défavorables que nous venons d'élaborer sont autant de constructions que l'on pourrait qualifier de "structuralistes". Ils sont bâtis sur un postulat implicite : que l'histoire est le produit de la logique des structures, que "les processus sociaux se déroulent au-dessus de la tête des hommes" (Adorno).

Mais chacun sent bien que l'histoire des sociétés humaines n'est pas le pur produit de la logique, qu'il y a de l'inattendu dans l'histoire et que les hommes ou au moins certains hommes ou certains groupes d'hommes ont la possibilité d'en infléchir sciemment le cours.

Chacun sait aussi que demain tout ne sera pas possible. Aussi le scénario tendanciel a-t-il son utilité. Il est comme une structure métallique dont la base est fixe, enracinée dans le présent, que l'on peut déformer d'autant plus que l'on s'éloigne de sa base et que l'on applique sur elle un effort plus grand. Mais la déformation a ses limites et nul n'est capable de tordre la structure dans tous les sens.

L'objectif de la troisième partie et de la conclusion sera donc d'explorer quelles sont les déformations du scénario tendanciel envisageables, où doit-on appliquer les efforts pour les produire et qui peut appliquer ces efforts.

Mais, avant d'entreprendre cette exploration, au moins faut-il s'entendre sur ce que l'on peut appeler un avenir souhaitable.

Comme on l'a indiqué dans l'introduction, l'équipe qui a réalisé l'étude prospective ne s'est pas sentie le droit de dire quel était l'avenir souhaitable pour le Sahel. Ce sont les millions de Sahéliens qui bâtiront l'avenir qui le diront. On a simplement retenu **trois critères pour juger qu'un scénario sera préférable au scénario tendanciel** :

- . Le volume de biens et de services dont dispose la collectivité augmentera plus vite que la population, permettant à cette collectivité de réaliser un projet sur la nature duquel on ne prendra pas parti.
- . la dépendance vis-à-vis de l'extérieur diminuera, rendant la collectivité plus libre de choisir son projet;
- . l'avenir ne sera pas compromis par la dégradation du milieu naturel.

On ne trouvera donc pas dans cette troisième partie de proposition de scénario au sens où nous l'avons défini, un enchaînement logique d'évènements crédibles, qui puisse servir de "modèle" à l'évolution des sociétés sahéliennes. On s'est limité à montrer que des scénarios souhaitables existent et à rechercher les éléments qui pourraient changer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système sahélien, et entraîner par leur évolution une sortie du scénario tendanciel en direction de l'un ou l'autre des scénarios souhaitables.

CHAPITRE 24

LES SCENARIOS POSSIBLES

Reprenons la conclusion essentielle de la seconde partie : dans le scénario tendanciel, le Sahel survit tant bien que mal, sans croissance réelle et au prix d'une augmentation forte de sa dépendance extérieure et au prix d'un grignotage plus ou moins rapide de son capital naturel.

Pour que, dans le champ des scénarios possibles, un scénario apparaisse comme plus souhaitable, au sens où nous venons de définir ce caractère "plus souhaitable", une contrainte apparaît déterminante : c'est la contrainte extérieure. Aussi va-t-elle nous servir à opérer un classement parmi les scénarios souhaitables.

Pour réduire la dépendance extérieure, il n'y a que trois voies :

- donner la priorité à la réduction des importations; nous appellerons ces scénarios les scénarios du développement auto-centré;
- donner la priorité à l'augmentation des exportations, ce qui donnera les scénarios de l'insertion dans le marché mondial;
- réduire les importations et accroître en même temps les exportations : les scénarios seront dits mixtes.

Nous allons examiner de façon très schématique les caractères essentiels de chacune de ces familles de scénarios et les conditions à remplir pour que ces scénarios deviennent réalité.

24.1. LES SCENARIOS DU DEVELOPPEMENT AUTO-CENTRE

Le développement auto-centré a eu son heure de succès verbal, bien compréhensible puisqu'il signifiait indépendance économique à l'heure où la dépendance était croissante. Il est resté à l'état de concept, sans jamais être traduit en termes opérationnels. L'exemple extrême en est le scénario de la déliaison, de la rupture avec l'Occident, préconisé par quelques théoriciens. Sans aller jusque là, l'objectif d'auto-suffisance alimentaire retenu par le CILSS où l'esprit du Plan de Lagos conduiraient à des scénarios à ranger dans cette classe.

Les scénarios de ce type sont-ils souhaitables et à quelles conditions pourraient-ils se réaliser ? Pour esquisser une réponse à ces questions, nous allons répartir les importations des pays sahéliens en quatre grands postes et nous examinerons dans quelle mesure chacun de ces postes peut être réduit et comment il peut l'être.

Les produits alimentaires

Sans aller jusqu'à une auto-suffisance alimentaire totale, évidemment utopique aujourd'hui, les importations de ces produits peuvent être fortement comprimées. Mais cela suppose une modification sensible des habitudes alimentaires des populations urbaines et même de certaines populations rurales qui doivent renoncer en particulier au blé, difficile à produire au Sahel en quantités suffisantes, au moins à moyen terme, et d'une façon générale aux produits alimentaires importés d'Occident. Etant donné le niveau des prix sur les marchés mondiaux, cette réduction des importations ne peut être obtenue que par une dévaluation massive de la monnaie ou par une taxation forte à l'entrée des produits alimentaires ou encore par un contingentement sévère.

L'agriculture doit donc être axée sur la production vivrière. L'emploi d'engrais importés et la mécanisation sont exclus et l'intensification des cultures doit être obtenue par la culture attelée, l'emploi d'engrais verts, de phosphates naturels locaux, à plus long terme éventuellement par la fixation directe de l'azote. Sur le prochain quart de siècle qui verra un doublement de la population, cela suppose une augmentation des rendements par hectare, qui au dire des experts doit être possible, et cela suppose une augmentation de la productivité par actif agricole. Compte tenu des hypothèses démographiques adoptées (pour l'accroissement global de la population et l'accroissement de la population urbaine), chaque actif agricole qui avait 3 consommateurs à nourrir en 1985 en aura plus de 4 en 2010 (et cela en supposant que la dépendance alimentaire reste constante).

Comme on verra que les importations ne peuvent pas être réduites à zéro et que ni l'industrie minière ni l'industrie manufacturière ne sont en mesure de fournir les devises nécessaires au financement des importations incompressibles, l'agriculture et les autres activités primaires (élevage, pêches) doivent être aussi exportatrices et donc compétitives. C'est-à-dire que, dans un monde où le progrès technique ne va pas s'arrêter, la productivité doit augmenter dans ces activités.

Accroître la productivité des cultures vivrières et d'exportation, maintenir l'équilibre avec le milieu naturel et cela sans recourir à des engrais importés est sans doute possible, mais exige un effort d'investissements humain probablement très important.

L'énergie

Une diminution forte des importations est difficile, sauf modification radicale des modes de vie des populations urbaines qui consomment l'essentiel de l'énergie importée. Une diminution modérée est possible par une politique de mise en valeur des ressources locales soit fossiles : tourbes, lignites etc..., soit renouvelables : hydroélectricité, solaire, biomasse, et par une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie. A moyen terme, la mise en oeuvre de ces politiques jointe au fait que le prix de l'énergie sur les marchés mondiaux devrait rester modéré, devrait rendre acceptable le coût des importations d'énergie. A plus long terme, la nouvelle hausse probable de prix de l'énergie importée risque d'imposer des restrictions sévères.

Ceci a deux conséquences :

- la substitution de combustibles importés au bois pour l'usage domestique est exclue; l'agriculture doit non seulement fournir les aliments et l'essentiel des devises nécessaires au financement des importations mais aussi une partie de l'énergie dont la région a besoin;
- l'implantation d'activités utilisant beaucoup d'énergie est exclue, ce qui constitue un frein au développement de certaines industries modernes.

Les biens de consommation

Comme pour l'énergie, une réduction forte des importations de biens de consommation manufacturés importés suppose une modification des habitudes de vie des populations urbaines. Cette réduction stimule dans une certaine mesure la fabrication sur place de produits manufacturés. Mais, la substitution aux importations a déjà largement été faite dans les pays sahéliens et n'est pas susceptible de grands développements. La fabrication locale est loin de procurer tous les produits qui étaient auparavant importés. A cause des contraintes sur les importations de biens d'équipement et d'énergie, elle doit se faire plutôt sous la forme d'industries à faible intensité de capital. Ce qui procure des emplois aux populations urbaines.

Les biens d'équipement

Un volume incompressible de biens d'équipement doit être importé pour faire fonctionner les installations industrielles même peu capitalistiques, les infrastructures de transport, les équipements sociaux etc...

Conclusions sur les scénarios de développement auto-centré

La réalisation de tels scénarios suppose vraisemblablement **des changements importants dans les sociétés sahéliennes**. D'abord une évolution des valeurs dans laquelle les valeurs occidentales auraient moins de poids et où les valeurs islamiques ou le ressourcement dans les valeurs ancestrales en auraient davantage, une évolution qui entraînerait un moindre attrait pour les biens de consommation de type occidental.

Elle suppose aussi un changement assez radical dans les rapports relatifs entre les prix des produits importés et les prix des produits locaux et donc dans la distribution du revenu national entre les groupes sociaux. On voit mal la classe politique actuelle et sa clientèle urbaine accepter une telle évolution qui lui serait très défavorable à court et moyen terme. Il paraît plus vraisemblable que la réalisation de tels scénarios soit conditionnée par la venue au pouvoir soit de l'intégrisme islamique, soit d'un groupe porteur d'une autre idéologie radicale.

Il est probable que ces scénarios n'amèneraient qu'une **croissance lente**. W. Arthur Lewis a montré que, une fois que les industries de substitution possibles ont été créées dans un pays en développement, le moteur de la croissance se situe dans l'accroissement des exportations plutôt que dans le repli de l'économie sur elle-même. Il est probable que certains de ces scénarios ne seraient même pas souhaitables au sens défini ci-dessus car ils entraîneraient un recul plus ou moins prolongé de la masse de biens et services disponibles. Mais, ces scénarios, plus que tout autre, permettraient aux sociétés sahéliennes de réaliser un projet original, en partie au moins déconnecté de l'évolution mondiale.

Une variante serait ce que l'on pourrait appeler un "scénario de développement auto-centré régional", parfois envisagé à l'échelle de l'Afrique de l'ouest toute entière, Nigéria inclus. Il est évident qu'un espace économique plus large que le seul Sahel et aux ressources plus diversifiées devrait permettre, toutes choses égales par ailleurs, un développement plus rapide. Mais les difficultés que rencontre la CDEAO, toujours fort loin d'être opérationnelle, l'évolution du Nigéria qui n'est probablement pas prêt à devenir le moteur d'un tel scénario régional, rendent bien problématique la réalisation de celui-ci.

24.2. LES SCENARIOS DE L'INSERTION DANS LE MARCHE MONDIAL

Les scénarios suggérés par les travaux de la Banque Mondiale (rapport "Berg" et rapports subséquents) pourraient servir d'illustration à cette catégorie.

Qu'est-ce que le Sahel peut espérer exporter ? En principe, les produits pour lesquels il a un avantage comparatif. Mais dans un monde où les techniques de production agricoles et industrielles sont en évolution rapide, où certains marchés sont désorganisés par l'intervention des grandes puissances, la notion d'avantage comparatif n'apparaît pas évidente à cerner. Faut-il par exemple prendre les subventions que donnent les pays industrialisés à leur agriculture comme une donnée permanente dans l'évaluation des avantages comparatifs des pays sahéliens ?

Des produits minéraux ?

On a vu que le contexte mondial était fort peu favorable à l'ouverture de nouvelles mines avant la fin du siècle. De plus, la prospection du sous-sol sahélien n'a pas été menée avec vigueur depuis une dizaine d'années et, en dehors de la province uranifère du Niger, il n'y a pas de grands gisements à caractéristiques favorables, connus et attendant une conjonction plus favorable pour être exploités. Le mythe de l'Eldorado n'est pas complètement mort dans le Sahel : certains Sahéliens sont persuadés qu'ils végètent alors que d'immenses "richesses" dorment sous leurs pieds. Il serait dangereux de compter sur les dites richesses.

Des produits manufacturés ?

On distinguera les produits manufacturés classiques et les nouveaux produits fabriqués à partir de nouvelles technologies qui émergent et émergeront au cours du prochain quart de siècle. Le Sahel n'a guère de chance de se placer sur la fabrication de ces derniers. En revanche, on a vu (paragraphe 20.1) qu'un certain nombre d'industries classiques, stagnantes dans les pays du Nord, devraient continuer à se développer dans le Sud (en intégrant éventuellement de nouvelles technologies). Le Sahel a-t-il des chances de se placer sur quelques-uns de ces créneaux ?

En tout cas, certainement pas avec ses coûts de production actuels. Une réduction importante des coûts, avec ou sans ajustement des parités monétaires, est un préalable au développement des exportations de biens manufacturés. En particulier, le concept de salaire minimum garanti devra vraisemblablement être abandonné.

Des produits agricoles ?

Les produits sahéliens devront être compétitifs avec les produits comparables venant d'autres pays du Tiers-Monde (en particulier avec les produits des pays de l'Amérique latine et de l'Asie du sud-est qui mènent des politiques commerciales souvent très agressives) et des pays industrialisés qui n'abandonnent pas les productions d'oléagineux et de coton.

Comme on a vu (paragraphe 19.1) que, du fait des progrès techniques prévisibles, les prix réels de ces produits seront en baisse continue (indépendamment du dumping que les pays du Nord seront plus ou moins amenés à pratiquer pour écouler leurs excédents), la productivité des pays sahéliens devra suivre ou, si elle ne suit pas, les parités monétaires devront en tirer les conséquences.

A court et moyen terme, c'est probablement les produits agricoles qui peuvent donner lieu à l'augmentation la plus sensible des exportations sahéliennes.

Conclusions sur les scénarios de l'insertion dans le marché mondial

Le Sahel n'a pas jusqu'à présent mené une véritable politique d'insertion dans le marché mondial. Ou plutôt, il est inséré dans le marché mondial dans la mesure où les produits alimentaires étrangers, vendus à des prix qui tiennent compte des subventions que les pays industrialisés donnent à leur agriculture, pénètrent jusqu'au coeur du Sahel. Et il n'est pas inséré dans la mesure où il ne s'est pas doté des moyens de développer vigoureusement ses exportations, notamment de produits manufacturés.

Au moins au cours des dix ou quinze prochaines années, il est à craindre que la conjoncture ne soit nettement moins favorable à l'exportation sur les marchés internationaux qu'elle ne l'a été pendant les années 1950 et 1960 et même pendant une partie des années 1970. Au cours de ces années, plusieurs pays en développement ont tiré parti de termes de l'échange relativement favorables pour acquérir les biens d'investissement nécessaires au décollage de leur économie. Les matières premières minérales et agricoles ont maintenant atteint les cours les plus bas constatés depuis le début du siècle et aucun facteur de redressement durable n'est en vue. Les mécanismes de type "Stabex" seront impuissants à apporter un remède à des situations qui ont des causes structurelles et non conjoncturelles. Quant à la compétition sur les marchés des biens manufacturés, elle risque d'être de plus en plus rude et les nouveaux venus sur les marchés devront faire bien des efforts pour imposer leur présence.

Les conseillers qui recommandent aux Etats sahéliens des politiques vigoureuses d'insertion dans les marchés mondiaux ont tendance à être discrets sur cet aspect de la question. Cela dit, même dans une conjoncture peu favorable, il est toujours possible de se placer sur les marchés mondiaux comme le montre l'exemple des pays de l'Asie du sud-est. C'est une question de compétitivité et donc d'ajustement des coûts de production et des taux de change aux prix mondiaux. Mais les avantages que tire le pays de ses exportations sont évidemment beaucoup moins importants.

La réalisation de scénarios de ce type suppose une modification importante des politiques pratiquées afin d'assurer la compétitivité des produits. En particulier, l'ajustement des taux de change entraînera une répartition différente des revenus entre les différents groupes sociaux, ce qui n'est guère concevable sans une modification de l'équilibre des forces politiques.

Cette réalisation se traduirait par une priorité plus grande donnée aux cultures d'exportation. Mais, les cultures vivrières n'en pâtiraient pas nécessairement. En particulier, l'ajustement des parités monétaires nécessaire pour stimuler les exportations rendrait plus attrayant l'achat de produits alimentaires locaux.

24.3. LES SCENARIOS MIXTES

Etant donné les inconvénients de chacun des types de scénarios que l'on vient d'esquisser, il est vraisemblable que des stratégies mixtes seront plus attrayantes. On appellera stratégies mixtes celles visant d'une part à développer les exportations mais à ne pas trop compter non plus sur des marchés internationaux agricoles désorganisés, et visant à réduire d'autre part les importations, tout en se gardant une marge de manoeuvre pour importer les biens et services les plus nécessaires à la modernisation de l'économie.

L'équilibre entre les deux volets d'une stratégie de scénario mixte dépendra des ressources, des avantages et des handicaps propres à chaque pays.

Ces stratégies mixtes sont même probablement les seules qui seront raisonnablement praticables par le Sahel au cours du prochain quart de siècle.

D'une part, le repli des économies sahéliennes sur elles-mêmes, si elle réduit la dépendance, n'est probablement pas la meilleure formule pour assurer la croissance économique. Ceci étant valable pour l'auto-suffisance alimentaire, objectif manifestement hors de portée dans un Sahel ouvert aux influences occidentales et peu souhaitables dans le contexte mondial actuel.

D'autre part, l'insertion pure et simple dans les marchés mondiaux et la libéralisation des échanges (que recommandent volontiers certains pays industrialisés sans les pratiquer eux-mêmes) n'est probablement pas non plus la panacée pour le Sahel qui a certainement intérêt à se protéger et à réduire sa dépendance dans certains domaines.

Dans le cadre de l'étude prospective, ces questions de choix de stratégie sont déterminantes dans la mesure où elles permettront de sortir du scénario tendanciel et où elles orienteront la région vers un scénario plutôt que vers un autre. Aussi seront-elles ré-évoquées dans le cadre plus large des conditions à réunir pour sortir du scénario tendanciel et tendre vers l'un ou l'autre des scénarios souhaitables que l'on vient d'esquisser.

24.4. LES SCENARIOS POSSIBLES PEUVENT-ILS DEVENIR REALITE ?

Des scénarios plus souhaitables que le scénario tendanciel sont donc possibles. A quelles conditions sont-ils possibles ? Les analyses faites et en particulier l'analyse structurelle ont bien mis en évidence l'enchevêtrement des interactions entre les variables, internes et externes. Cela exclut une réponse simple à une telle question.

Cela exclut aussi une réponse unidimensionnelle ou, si l'on préfère, une réponse à un seul niveau : il n'y a qu'à diffuser des techniques nouvelles dans les pays sahéliens ou il faut que les gouvernements de la région changent leurs politiques économiques ou il faut changer des dirigeants corrompus pour des dirigeants intègres ou encore il faut un nouvel ordre économique international...

Revenons au schéma général que nous avons retenu pour la construction du scénario tendanciel et des scénarios en général, schéma à trois éléments : la culture, la civilisation et entre les deux les structures sociales, les acteurs qui mettent ou ne mettent pas en accord culture et civilisation. Sans oublier l'environnement (le climat, le monde lointain ou proche) qui agit sur chacun de ces éléments.

Les acteurs sahéliens : les Etats, les ruraux, les citadins, ont évidemment un rôle-clé à jouer dans cette mise en accord. Ce sont eux et eux seuls qui peuvent orienter vers un scénario différent plus en accord avec les valeurs nouvelles. En particulier, les acteurs émergents qui viennent interférer dans le jeu bien établi et peuvent le perturber et entraîner vers un nouvel équilibre ont un rôle encore plus essentiel.

Dans une première phase, sans prendre parti sur ce que les uns et les autres "devraient" faire, on va examiner comment le rôle des principaux groupes d'acteurs que l'on vient d'évoquer : Etat, ruraux, urbains, pourrait se déformer progressivement pour conduire l'action vers des scénarios plus souhaitables.

Ce changement dans les rôles peut-il se produire spontanément ? Ce n'est pas évident. On examinera donc en **une seconde phase, quelles conditions devraient être réunies pour que ce changement de rôle des acteurs, ces changements dans la structure sociale, se réalisent.**

Si ces changements dans les rôles et les structures se réalisent, il s'en suivra naturellement des changements dans les politiques. Ces changements, opérés par les acteurs et au premier chef par l'Etat, auront une influence sur les scénarios qui se réaliseront effectivement mais aussi une action en retour sur les rôles des acteurs. Aussi **en une troisième phase, examinera-t-on quelles politiques pourraient être pratiquées.**

Dans cet ensemble de changements, on ne peut oublier **les actions extérieures et en particulier celles des agences d'aide**, déterminantes pour rendre possible le scénario tendanciel et certainement pas neutres dans les scénarios souhaitables. Ce sera l'objet d'**une quatrième phase que de voir comment ces actions peuvent interférer avec les changements intérieurs.**

Enfin, il faut évoquer les changements qui peuvent se produire et qui n'auront qu'une action à très long terme, les changements dans les mentalités notamment qui pourraient se produire suite à des modifications dans le système éducatif (y compris l'éducation dans la première enfance) ou suite à une information largement diffusée sur les problèmes démographiques. Ces changements n'auront guère d'impact avant 2010. Mais ils sont un investissement que pourrait faire la génération des hommes actifs entre 1985 et 2010 pour préparer un avenir meilleur à la génération suivante.

Rôles nouveaux des acteurs sahéliens, conditions à remplir pour que ces changements adviennent, nouvelles politiques qui en résultent, influences des acteurs extérieurs, tous ces éléments forment un système et sont susceptibles d'interagir les uns avec les autres pour conduire vers des scénarios différents du scénario tendanciel. Comment peut-il en être ainsi ? Quels sont les points d'entrée dans ce système ? Autant de questions que nous garderons pour la conclusion de cette prospective.

CHAPITRE 25

**LE ROLE DE L'ETAT ET DE LA SOCIETE CIVILE
DANS LA CONSTRUCTION D'UN AVENIR MEILLEUR**

L'objectif de ce chapitre sera donc d'examiner comment pourrait changer le rôle des différents acteurs dans la société sahélienne. Dans ce but, nous commencerons par distinguer deux grands acteurs : l'Etat d'une part et la société civile, définie comme tout ce qui n'est pas l'Etat ou ses prolongements, de l'autre.

25.1. UN NOUVEL EQUILIBRE ENTRE L'ETAT ET LA SOCIETE CIVILE

Au lendemain des indépendances, les nouveaux gouvernements sahéliens n'ont pas eu véritablement de choix à faire : seuls les Etats semblaient alors en mesure de jouer un rôle moteur dans la création d'une société moderne.

La société civile, après deux ou trois siècles d'anarchie, de luttes entre les pouvoirs dont les ruraux faisaient les frais et de détérioration du tissu social et après trois quarts de siècle de colonisation n'était guère en état de jouer ce rôle. Les ruraux ayant eu, au cours de cette dernière période, surtout le souci de se protéger des exigences de la puissance coloniale en pratiquant une stratégie de la dérobade, n'étaient pas prêts à prendre des initiatives hardies. Les commerçants, qui avaient joué un rôle important aux temps anté-coloniaux, avaient été marginalisés. Le seul groupe dynamique et en pleine émergence, bien que d'importance encore réduite, était celui des fonctionnaires et des politiciens du nouvel Etat succédant au pouvoir colonial.

Pour des raisons que l'on a essayé de préciser, les Etats ont joué pendant un temps, plus ou moins bien ce rôle de moteur de la transformation des sociétés sahéliennes, mais ils ont échoué dans leur tentative de créer un développement auto-entretenu.

Les temps ont maintenant changé. Certes, il y a, comme on l'a souligné, beaucoup de ruraux qui assistent, passifs, à la fin d'un monde en déplorant une évolution à laquelle ils ne peuvent rien. Mais, il y a aussi des initiatives, individuelles ou collectives, en milieu rural et en milieu urbain, qui se prennent et qui étaient inconcevables au début des années

1960. La société civile a maintenant une dynamique propre plus intense qu'il y a un quart de siècle et, vu l'évolution probable des valeurs, il est vraisemblable que cette dynamique va devenir encore plus intense.

Quels sont aujourd'hui les rapports entre l'Etat sahélien et cette société civile re-dynamisée ? Fils du pouvoir colonial et non émanation de la société civile, l'Etat était déjà à sa naissance en partie étranger à celle-ci et sans beaucoup de prise sur elle. Les efforts faits pour la construction nationale et le développement de l'économie ont plutôt accentué le divorce entre l'Etat et la société civile. Selon une expression de G. Hyden, il est maintenant "suspendu au milieu des airs, au-dessus de la société", incapable d'agir sur les réseaux d'échanges au sein de cette société, réseaux que souvent il ne connaît même pas.

A ce propos, il est intéressant de noter que, pendant les "trente glorieuses"(*), les Etats occidentaux ont réussi à impulser le développement de sociétés sur lesquelles ils étaient en prise et qui avaient leur propre dynamique (et les gouvernements occidentaux se sont peut-être fait quelques illusions sur l'importance relative du rôle des Etats et du dynamisme de la société). Pendant les deux ou trois dernières décennies, les pays de l'Asie du sud-est ont connu un développement brillant; l'Etat a pris une part directe dans ce développement et une part indirecte en favorisant et canalisant les dizaines de milliers d'initiatives nées spontanément au sein de la société civile(**). Pendant le même temps, les Etats sahéliens, en dépit de leur volonté de moderniser les économies nationales, n'ont pas été en mesure d'impulser le même développement à des sociétés sur lesquelles ils étaient beaucoup moins de prise et qui étaient loin d'avoir la même dynamique interne.

A l'avenir quel que soit le scénario, il semble inévitable, vu le dynamisme nouveau de la société civile et le divorce croissant entre cette société et l'Etat, que leurs rôles respectifs soient modifiés. Mais, ils peuvent l'être plus ou moins. Ils peuvent l'être de façon marginale et l'on restera dans le scénario tendanciel; ils peuvent l'être de façon plus significative et on en sortira. C'est ce changement possible dans la répartition des rôles que l'on va explorer.

En particulier, il est un slogan à la mode dans le Sahel depuis quelques années : moins d'Etat, mieux d'Etat. Dans la perspective que l'on vient d'évoquer, que peut-il signifier ?

(*) les années 1945-1975, ainsi nommées par Fourastié parce que marquées par une croissance économique exceptionnelle dans l'histoire.

(**) les deux Etats (Malaisie et Indonésie) qui interviennent le plus dans la vie économique le font... pour concurrencer les initiatives de la communauté nationale d'origine chinoise jugée trop entrepreneur.

25.2. LA SOCIÉTÉ CIVILE RURALE

Le village d'autrefois était régi par son chef de village, son chef de terre, son conseil des anciens des familles dominantes, chacun ayant son rôle dans la gestion des affaires communes. Les choses ont évolué trop vite pour que ces institutions évoluent et deviennent des structures comparables aux communes qui ont joué et jouent encore un rôle décisif dans la vie locale en Occident. Ce sont les communes, et non les Etats qui par exemple, en Occident, ont développé l'enseignement primaire, embauchant l'instituteur et lui donnant les moyens d'exercer son métier.

Les commandants de cercle coloniaux, puis les préfets des Etats indépendants ont confisqué une partie de ce pouvoir local. Les anciennes institutions dépérissent. Mais on voit aujourd'hui les villages s'organiser spontanément, créer des groupements villageois à des fins diverses, faire surgir avec une rapidité parfois surprenante les fonds nécessaires à l'achat d'une pompe, créer une "banque de céréales" etc... De nouveaux pouvoirs locaux émergent dont on a souligné l'importance et les limites (paragraphe 16.4).

Il y a trois domaines au moins où les pouvoirs locaux pourraient jouer un rôle plus important :

Les équipements sociaux

On a vu, dans le scénario tendanciel, que l'Etat risquait de devenir incapable d'assurer le maintien des équipements sociaux au niveau atteint au cours des dernières années. Même dans l'hypothèse d'un scénario plus favorable, il ne faut sans doute pas nourrir trop d'illusions sur la capacité future de l'Etat dans ce domaine, alors qu'il aura bien d'autres priorités. Le moyen de responsabiliser les ruraux, d'éviter le choix d'équipements sociaux qui ne seraient pas prioritaires pour les intéressés, d'en faire assurer le fonctionnement serait d'en transférer la responsabilité aux pouvoirs locaux.

Le risque, parfois évoqué, de faire gérer les services sociaux par des incompetents est probablement réel. Mais serait-il plus grand que celui de faire décider de nouveaux investissements et de les faire gérer par des fonctionnaires lointains, compétents mais généralement mal informés des réalités locales ?

La protection de l'environnement

Les villages autrefois assuraient le maintien du milieu naturel grâce à un ensemble de règles qui ont plus ou moins disparu avec la déstructuration de la société traditionnelle. Il faudrait maintenant d'autres règles, adaptées à des conditions démographiques et économiques qui ont radicalement changé. Le pouvoir central et les agences d'aide ont souvent été peu efficaces dans la conception et la mise en oeuvre des opérations de défense et de restauration du milieu naturel et on ne compte plus les fonds gaspillés dans des projets de ce type. Les pouvoirs locaux ont fait récemment la preuve qu'ils pouvaient, convenablement aidés notamment par des ONG locales ou étrangères, aménager efficacement un terroir.

Ils pourraient être chargés de la gestion du patrimoine naturel de chaque terroir : capital foncier, ressources forestières, ressources en eau, quitte à recevoir du pouvoir central et des agences d'aide l'appui technique nécessaire.

La lutte contre la sécheresse et la maîtrise de l'eau

On peut tirer les leçons des sécheresses aiguës des années 1970 et 1980 : l'aide d'urgence a permis en général aux populations de subsister, mais elle n'a pas été utilisée pour faire en sorte que la communauté villageoise sorte de la période de sécheresse non seulement en état de reprendre la production mais encore mieux armée pour affronter les sécheresses futures, ayant acquis notamment une meilleure maîtrise de l'eau. L'Inde, qui a une longue expérience de situations de ce type, a mis en oeuvre des stratégies décentralisées : chaque communauté dans les provinces exposées à des sécheresses fréquentes a son plan préétabli de lutte contre la sécheresse, destiné à rétablir les moyens de production à la fin de la période sèche et à réaliser des investissements pour rendre le terroir moins vulnérable au manque de pluies. Lorsque survient la sécheresse, ce plan est mis en oeuvre par les pouvoirs locaux, l'aide d'urgence étant utilisée pour verser un salaire aux ruraux qui participent à la réalisation du plan; les ruraux disposent ainsi de revenus pour acquérir les vivres nécessaires à la survie de leur famille.

Une telle stratégie devrait pouvoir être transposée dans le Sahel et on peut imaginer que les plans de lutte contre la sécheresse et de maîtrise de l'eau soient dressés et mis en oeuvre par les pouvoirs locaux, quitte aussi à ce qu'ils reçoivent l'appui technique nécessaire.

Quant à la mutation des systèmes de production agricole, elle dépend évidemment de la société civile rurale et c'est parce que cette société a trouvé jusqu'à présent des voies plus attrayantes que l'intensification des cultures : l'exode vers les villes, la cueillette du bois ou mille

autres activités, que la mutation ne s'est pas faite. On est renvoyé à la création d'un environnement économique favorable pour que cette mutation devienne attrayante, et donc au rôle de l'Etat.

Si l'on admet provisoirement que cet environnement favorable est créé, un certain nombre de tâches que l'Etat s'est efforcé, avec peu de succès, de remplir pourraient être prises en charge par la société civile s'organisant à cette fin : fourniture des intrants, achat et maintenance de matériels utilisés collectivement, commercialisation et première transformation des produits etc...

Ainsi se dessine en milieu rural un nouveau partage des tâches possibles où la société civile prend des responsabilités nouvelles et joue un rôle largement accru, où l'Etat voit son rôle reculer mais où ce rôle demeure essentiel, notamment pour fixer le cadre dans lequel la société civile va exercer son dynamisme.

25.3. LA SOCIÉTÉ CIVILE URBAINE

Le mouvement associatif qui émerge dans les milieux ruraux n'est pas inexistant dans les villes : les tontines, par exemple, qui collectent l'épargne avec un objectif plus ou moins précis ou les associations de quartier, en sont des manifestations. Mais il est loin d'avoir la même ampleur.

La vigueur de la société civile prend plutôt la forme de la création de petites entreprises formelles et le plus souvent informelles dans lesquelles les citoyens de vieille ou de fraîche date font preuve d'initiative et d'une ingéniosité parfois surprenante. La sécheresse et la "crise" de ces dernières années ont donné une impulsion nouvelle à ce secteur malgré l'étroitesse des marchés.

Le dynamisme de la société civile urbaine se manifeste aussi... dans les campagnes. Les initiatives spontanées de "retour à la terre" sont probablement assez rares, encore qu'elles ne soient pas inexistantes. La création d'une plantation ou d'un périmètre irrigué à vocation maraîchère par des citoyens qui gardent par ailleurs leur activité principale dans le secteur public ou privé urbain, est un phénomène déjà ancien. La nouveauté est que, sans doute la dureté des temps aidant, ce phénomène se développe (encore qu'il soit fort mal connu) et qu'il se diversifie dans des activités nouvelles, comme le petit élevage ou l'embouche ou même l'entreprise de travaux agricoles.

Cette interférence de la société urbaine avec la société rurale n'est pas sans intérêt pour cette dernière. Elle risque certes de créer des frictions dans certains cas. Mais, l'expérience des premiers temps du développement agricole dans les pays occidentaux où les citadins ont joué un rôle important dans la diffusion des techniques nouvelles en milieu rural, montre qu'elle peut donner une impulsion non négligeable à la transformation des systèmes de production ruraux.

Enfin, un fait nouveau, dont il est difficile d'évaluer les conséquences, doit être souligné : c'est l'arrivée massive et qui ne va pas se ralentir à un horizon prévisible de jeunes diplômés qui ne trouveront pas d'emplois dans le secteur moderne public ou privé. La création d'entreprises nouvelles, qui était jusqu'à présent souvent le fait de gens n'ayant qu'un niveau d'éducation modeste, va s'en trouver transformée.

Au lendemain des indépendances, les Etats s'étaient sentis responsables de l'industrialisation du pays. Ils n'ont que modestement réussi dans cette voie et leurs efforts pour promouvoir l'entreprise privée n'ont pas toujours été très convaincants. Comme en milieu rural, ne peut-on voir un nouveau partage des rôles se dessiner, donnant à l'Etat moins de responsabilités mais lui laissant un rôle essentiel de définition des règles du jeu ?

25.4. LE ROLE DE L'ETAT

Il est aujourd'hui de bon ton de dénigrer le rôle que l'Etat a joué dans les pays sahéliens et, de fait, les résultats de son action ne sont pas probants. On vient de souligner qu'il était "suspendu dans les airs" et sans beaucoup de prise sur la société. Il est devenu banal de critiquer l'inadaptation des politiques mises en oeuvre aux buts poursuivis, la mauvaise allocation des ressources rares à l'intérieur de l'économie nationale et l'inefficacité de l'Etat chaque fois qu'il s'est lancé dans des entreprises industrielles, agricoles ou commerciales.

On peut ajouter encore que les serviteurs de l'Etat, qu'ils oeuvrent dans les administrations ou dans les entreprises publiques, appartiennent aussi à des réseaux, à des structures traditionnelles dont les logiques ne sont pas celles d'un intérêt général tel qu'il est entendu dans les sociétés occidentales. Ces logiques ont souvent encore une puissance bien plus grande que celle d'une notion aussi abstraite que l'intérêt général. Aussi peut-on constater que les principes sur lesquels avaient été fondés les Etats coloniaux et qui avaient été légués aux nouveaux Etats indépendants se sont peu à peu érodés, que beaucoup d'usages administratifs ont été peu à peu vidés de leur sens ou déviés de leur objectif initial.

Cela signifie sans doute que les problèmes de l'Etat sahélien ne sont pas uniquement des problèmes de compétence de ses agents (les fonctionnaires sont sans doute au contraire de plus en plus compétents techniquement), mais des problèmes plus essentiels dus à son origine et à son caractère hétérogène à la société qu'il est censé administrer. Aussi peut-on craindre que les experts qui recommandent des réformes institutionnelles, des renforcements de capacité de gestion etc... n'épuisent pas tout à fait le problème de l'Etat sahélien actuel.

Mais, les Etats existent. Ils ont un rôle à jouer au Sahel comme dans toute société et même, étant donné les faiblesses qui subsistent dans la société civile et qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain, un rôle peut-être plus important qu'ailleurs. Sans chercher à être exhaustif, on retiendra ici cinq fonctions dont on ne voit pas comment elles pourraient être remplies autrement que par l'Etat :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens.

C'est évidemment la condition nécessaire à toute expression du dynamisme de la société civile.

- Créer le cadre dans lequel puisse s'exprimer le dynamisme de la société civile.

Il s'agit de l'ensemble des règles du jeu : du cadre juridique, économique, financier et fiscal dans lequel se place l'activité des individus, des entreprises et des collectivités locales.

- Réaliser et faire fonctionner les infrastructures nécessaires à l'expression de ce dynamisme.

Il s'agit des infrastructures économiques (transports, télécommunications) et des services sociaux qui ne peuvent être réalisés et mis en oeuvre par des collectivités autres que l'Etat.

- Prendre en charge la recherche scientifique et technique.

On a vu que si l'Etat sahélien ne prenait pas en main la recherche spécifique sur les problèmes sahéliens, il y a de fortes chances que la recherche internationale, privée et publique, ne s'y intéresse que marginalement.

- Prendre les initiatives économiques que ne peut pas prendre la société civile dans son état actuel.

Un désengagement de l'Etat de la vie économique est souhaitable. Mais, la société civile, faute de moyens financiers et de compétences techniques, ne peut aujourd'hui tout faire dans l'économie sahélienne et un certain nombre d'opportunités ne peuvent être exploitées sans que l'Etat ait un rôle moteur, en association ou non avec des intérêts privés, nationaux ou étrangers.

Un désengagement total de l'Etat, recommandé par des économistes libéraux, ne correspond vraisemblablement pas à la situation actuelle des sociétés sahéliennes. Dans les pays du sud-est asiatique où la dynamique de la société civile est depuis longtemps très supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui dans les pays sahéliens, l'Etat a joué au cours des dernières décennies un rôle important d'entrepreneur. Certes, quelques fiascos n'ont pas été évités mais, dans l'ensemble, ce rôle d'entrepreneur a profité à la société civile. La privatisation a probablement ses limites au Sahel comme ailleurs.

L'Etat a par ailleurs un rôle de recherche, d'élaboration et de diffusion de l'information sur la vie économique (sur les opportunités d'exportation par exemple) qui n'est joué nulle part dans le Sahel actuel.

*
* * *

En dépit du poids du secteur public, ces cinq fonctions essentielles ne sont que très imparfaitement remplies par les Etats sahéliens actuels. Cela situe les limites du "moins d'Etat".

Ainsi, compte tenu de ce poids du secteur public désormais difficilement supportable par l'économie nationale, compte tenu des problèmes de fond qui sont ceux de l'Etat sahélien actuel et compte tenu du dynamisme croissant de la société civile, on voit se dessiner ce qui pourrait être "moins d'Etat" et qui pourrait déboucher à terme sur "mieux d'Etat".

CHAPITRE 26

LES PREALABLES AUX CHANGEMENTS DE ROLES

Une nouvelle répartition des rôles entre l'Etat et la société civile du type de celle que nous venons d'esquisser permettrait sans doute, d'une part au dynamisme de la société civile de s'exprimer plus efficacement et de se développer, et d'autre part au dynamisme des serviteurs de l'Etat de moins s'épuiser dans des tâches vaines et de concourir aussi plus efficacement à la transformation de la société. Un autre jeu entre les groupes sociaux pourrait se mettre en place, réduisant la désarticulation des sociétés sahéliennes et créant les conditions d'un développement réel.

Mais montrer qu'une nouvelle répartition des rôles, qu'un nouveau jeu entre groupes sociaux est possible et souhaitable est une chose. Que ces changements se produisent effectivement en est une autre ! En dessinant le scénario tendanciel, nous avons même fait l'hypothèse que de tels changements ne se produiraient pas spontanément.

Quelles conditions devraient donc être réunies pour que les acteurs soient amenés à agir dans le sens des transformations souhaitables ?

En essayant de répondre à cette question, nous serons amenés à dire : "il faut...". Nous ne donnerons pas à cette expression un caractère d'obligation morale, indiquant que telle ou telle catégorie sociale devrait se comporter comme il est dit. Nous signifierons seulement qu'une condition préalable au changement doit être remplie.

26.1. LA PRISE DE CONSCIENCE DES ENJEUX

L'attitude de la majorité des Sahéliens est caractérisée par ce que l'on a pu appeler (P. Pradervand) un "optimisme presque ontologique". C'est certainement une grande force pour aborder la construction de l'avenir. Ce peut être aussi un handicap qui conduit à évacuer de vrais problèmes en ne voulant pas les voir (c'est le seul aspect que les colonisateurs avaient retenu de l'optimisme africain en général et sahélien en particulier, en le qualifiant "d'insouciance").

En sens inverse, quelques intellectuels sont aujourd'hui profondément pessimistes sur l'avenir de la région, ce qui détermine chez eux le désir de tirer individuellement leur épingle du jeu, soit dans le Sahel, soit hors du Sahel.

Une première condition, essentielle, d'un changement et d'une évolution vers un scénario différent est que tous ceux qui ont une responsabilité dans l'avenir de la région (qu'ils soient serviteurs de l'Etat ou non, qu'ils appartiennent aux élites dirigeantes ou qu'ils soient de modestes acteurs du jeu économique) soient informés de la situation réelle du Sahel et de ses perspectives, du tableau de l'avenir que l'on a essayé de brosser dans le scénario tendanciel et de ses conséquences, mais aussi des possibilités d'infléchir cet avenir par une action volontaire.

Beaucoup sentent plus ou moins confusément la réalité de cette situation et des perspectives; certains l'acceptent avec résignation mais d'autres sont conscients de la possibilité d'infléchir le cours des choses. C'est évidemment le cas de ceux qui sont à l'origine de toutes ces initiatives en milieu rural et urbain que nous avons signalées.

La sécheresse des années 1970 et 1980 et son cortège de misères joints à la plus grande ouverture du Sahel sur le monde extérieur ont fait reculer la résignation.

Mais, cela est loin d'être le cas général actuellement dans le Sahel, y compris parmi les élites dirigeantes, promptes à rejeter la responsabilité des échecs sur des causes extérieures.

Il faut que chacun prenne conscience des impasses dans lesquelles les sociétés sahéniennes sont engagées, qui ne sont pas uniquement dues à la sécheresse ou à l'ordre économique mondial mais à la façon même dont a été conçu le développement et à la façon dont le jeu des groupes sociaux a fonctionné.

Il faut que la minorité privilégiée prenne conscience qu'il est inévitable qu'elle soit atteinte à terme dans son niveau de vie. Dans le scénario tendanciel, elle sera atteinte tôt ou tard, d'autant plus tard que des adaptations limitées auront rendu le scénario tenable plus longtemps. Mais elle sera inévitablement atteinte dans des conditions de crise, peut-être dramatiques pour elle et sans doute durables. Alors que, dans les scénarios préférables au scénario tendanciel, même si une diminution du niveau de vie paraît tout aussi inévitable, cette diminution peut se faire dans des conditions beaucoup moins critiques et ne durer qu'une période relativement brève, en attendant qu'un développement économique soutenu rende possible un accroissement du revenu national sans augmentation de la dépendance.

Il est évident que si les élites sahéniennes ne sont pas convaincues de cela et attendent une évolution plus favorable d'un miracle : de la pluie revenue, de la découverte de pétrole, du prix de l'arachide ou de l'aide internationale multipliée par cinq, ou encore des progrès de l'informatique ou des biotechnologies, plutôt que des changements internes dans leurs sociétés, le scénario tendanciel, ou une variante proche de ce scénario, aura de fortes chances de se réaliser pendant encore un bon nombre d'années.

Et si les élites sahéniennes ne sont pas elles-mêmes convaincues, comment pourront-elles diffuser une bonne information sur les perspectives de la région auprès de populations qui n'ont pas les mêmes possibilités d'avoir accès à l'information ? Et si ces élites ne la diffusent pas, qui la diffusera ?

Cela dit, il ne suffit certainement pas que les acteurs soient informés pour qu'ils modifient leur comportement.

26.2. DEMOCRATISATION ET CONSENSUS NATIONAL

Une seconde condition du changement et de l'évolution vers un scénario différent est probablement la fin d'un mythe qui semble tenace et qui consiste à croire que le jeu des groupes sociaux dans le Sahel puisse se faire sans conflits. Le jeu des groupes sociaux, au Sahel comme ailleurs, est nécessairement conflictuel. Et la restructuration des sociétés sahéniennes et le changement dans les rôles ne peuvent être eux-mêmes que le produit de conflits résolus.

Dans les sociétés sahéniennes, comme dans toutes les autres sociétés, il peut et même il doit y avoir un large consensus sur quelques grands objectifs nationaux : la construction de l'unité du pays, le développement d'une personnalité nationale (comportant éventuellement une dose plus ou moins forte de panafricanisme), le développement de l'économie etc... Mais, le large consensus, l'unanimité étendus à d'autres objectifs sont illusoire et ce serait certainement une grave erreur que de croire en une voie où, grâce aux traditions communautaires spécifiques à l'Afrique en général et au Sahel en particulier, une évolution sans conflits internes serait possible. La recherche de l'unanimité, le caractère apparemment communautaire des sociétés traditionnelles masquaient en fait une gérontocratie des familles les plus influentes et un caractère très contraignant.

L'unanimité du parti unique(*) ou de l'idéologie nationale (sous différents noms), défendus plus ou moins ouvertement par la quasi totalité des hommes politiques depuis 1960 au nom de l'efficacité (comme si la vie politique était un jeu à somme nulle et que l'énergie dépensée dans les rivalités politiques était perdue pour le développement) masque en fait la domination de la société par la minorité des politiciens au pouvoir et de leur clientèle.

L'unanimité, en refusant d'admettre que chaque groupe d'acteurs sociaux a ses intérêts propres, qu'il est légitime qu'il s'organise pour les défendre et que le jeu entre les groupes obligera à des compromis et fera évoluer la société vers un avenir moins inacceptable, a contribué à bloquer tout changement dans la structure sociale et finalement a contribué à la désarticulation des sociétés sahéliennes.

Les conflits peuvent être constructifs si des mécanismes institutionnels existent, garantissant que les règles de résolution des conflits seront respectées par tous.

Ce que l'on pourrait appeler un dynamisme conflictuel, un mode de fonctionnement social où les conflits peuvent s'exprimer et se résoudre sans drame, apparaît comme une condition préalable à la modification des rôles.

On tirera de cette réflexion deux conclusions :

- pour que le jeu entre les groupes soit possible et que les conflits ne dégénèrent pas en un éclatement de la société, encore faut-il qu'il y ait, comme on l'a souligné, **un consensus minimum au niveau national**, ce qui ne semble pas partout réalisé dans le Sahel des années 1980, où l'on a vu que le "démon de la sécession" n'avait pas complètement disparu.

Il y a là vraisemblablement une condition nécessaire, **un préalable absolu** au changement. Il existe certes aujourd'hui des communautés humaines écartelées entre des tendances centrifuges et qui poursuivent quand même leur développement. Mais, il semble bien improbable que les communautés sahéliennes soient en mesure d'amorcer un développement durable et de résoudre les difficiles problèmes auxquels elles sont confrontées sans un consensus minimum au niveau national.

(*) ce que le professeur Adamolekun du Nigéria appelle "the myth of the grand consensus".

- pour que le changement se fasse sans drame, il faut **promouvoir plus de démocratie** dans le Sahel, la démocratie n'étant pas nécessairement réduite à son mode d'expression occidental. Il est même vraisemblable que, vu les différences de culture et de structures sociales qui existent d'un bout à l'autre du Sahel, la voie de la démocratisation ne pourra pas être la même partout.

Le problème pour les sociétés sahéliennes est de trouver comment réaliser un nouvel équilibre entre les groupes sociaux, non seulement entre la minorité privilégiée et les pouvoirs émergents mais à l'intérieur des pouvoirs émergents, entre les ruraux et les urbains.

Les uns et les autres auront des intérêts communs mais ils auront nécessairement aussi des intérêts divergents qui seront autant d'occasions de conflits. Les sociétés traditionnelles sahéliennes avaient des règles qui permettaient aux intérêts divergents de s'exprimer dans une certaine mesure, des règles qui donnaient aux chefs la possibilité de résoudre les conflits, tout en limitant leur pouvoir et en donnant une certaine garantie contre leur arbitraire. Ces règles, on l'a dit, sont caduques. Il faut que, progressivement, les sociétés sahéliennes inventent de nouvelles règles qui permettent aux catégories sociales de ne pas rester atomisées, de se regrouper pour défendre leurs intérêts et qu'elles inventent de nouvelles règles pour trouver des solutions aux conflits, solutions respectées par tous. Les règles des démocraties occidentales, nées dans d'autres circonstances (issues de la lutte des communes contre le pouvoir royal ou de la lutte de la bourgeoisie montante contre les privilégiés ou encore d'autres luttes) peuvent fournir des éléments à cette "invention"; elles ne peuvent vraisemblablement pas être la panacée applicable sans adaptation aux sociétés sahéliennes.

CHAPITRE 27

CHANGEMENTS DE ROLES ET CHANGEMENTS DE POLITIQUE

Changements de rôles des acteurs sahéliens et changements dans les options de politique économique sont intimement liés. Les uns ne pouvant se faire sans les autres et il y a des interactions dans les deux sens : les rôles influencent les politiques et réciproquement.

L'objectif de cette réflexion prospective n'est pas de proposer des politiques nouvelles : les Sahéliens ne manquent pas de conseillers, peut-être même en auraient-ils plutôt trop... On se limitera donc à examiner ici quelques grandes options politiques, celles qui intéressent les structures mêmes de la vie économique et qui sont nécessairement liées à une nouvelle répartition des rôles entre acteurs sahéliens et à regarder quelles conséquences elles pourraient avoir dans l'évolution vers d'autres scénarios.

On répartira ces options politiques en deux catégories, les options qui concernent l'organisation interne du jeu socio-économique (ce que l'on appellera le cadre rural et le cadre urbain de l'activité économique) et les options où interviennent les rapports entre l'économie sahélienne et l'économie mondiale.

27.1. LE CADRE RURAL

Un fait est frappant, c'est l'absence quasi totale de cadre institutionnel dans lequel puisse s'exprimer le dynamisme nouveau du monde rural.

La société traditionnelle sahélienne était strictement organisée tant en ce qui concerne la répartition des pouvoirs à l'intérieur de la communauté villageoise qu'en ce qui concerne la répartition du capital naturel : terres, eaux, bois. Cette organisation subsiste, plus ou moins opérationnelle et efficace selon les provinces. En tout cas, elle n'est plus adaptée à des conditions nouvelles :

- à la gestion d'un capital naturel qui, sous l'effet de la pression démographique se dégrade;
- à la transformation du système productif qui demande des investissements et donc un cadre adéquat pour que les exploitants puissent les financer;

- à la satisfaction de besoins sociaux nouveaux qui, sous l'effet du changement des valeurs, émergent rapidement : eau, énergie, soins de santé, éducation, communication;

et aucune structure formelle nouvelle n'est encore venue prendre le relais de structures traditionnelles défailtantes.

Les ruraux pallient la carence de cadre en créant ici un groupement qui prendra en charge la lutte contre la dégradation du milieu, là une coopérative qui servira de société de caution mutuelle pour acquérir des équipements agricoles, ailleurs ils s'arrangent de façon informelle pour trouver des fonds et participer à l'acquisition d'une pompe collective ou encore pour mobiliser les énergies et participer à la construction de l'école.

Pour que le rôle de la société civile rurale puisse s'accroître réellement, les formules telles que "responsabiliser les ruraux" qui font une belle carrière dans le Sahel actuel, mais qui n'ont en fait aucun contenu opérationnel, ne sont peut-être pas suffisantes. La création de **communautés rurales(*)**, ayant une existence juridique, responsables de la gestion du domaine foncier et de la gestion des ressources naturelles du terroir (eau, forêts, sols), capables de gérer un budget et des services collectifs, pouvant emprunter, donner des garanties, recevoir des dons etc... pourrait à la fois être un moyen d'expression du dynamisme existant dans la population et susciter de nouvelles initiatives et renforcer le dynamisme.

De telles communautés, comportant un organe exécutif et une assemblée de contrôle, pourraient par la même occasion être les cellules de base d'une promotion de la démocratie dans la région.

Certes, le droit ne créera pas le fait et ne fera pas surgir un dynamisme là où il n'y en a pas, mais il donnera au moins une plus grande possibilité aux communautés qui sont prêtes à prendre des responsabilités d'exercer effectivement ces responsabilités.

Les communautés rurales ainsi conçues ne peuvent évidemment pas répondre à tous les besoins et il serait aussi utile, toujours dans l'objectif de renforcer le rôle de la société civile rurale, de disposer de cadres juridiques permettant à des ruraux de se grouper pour un objectif particulier qui ne concerne pas l'ensemble de la communauté villageoise. Le rôle du régime foncier en particulier ne doit pas être sous-estimé et un certain

(*) Les communautés rurales créées au Sénégal ne répondent que très imparfaitement aux besoins nouveaux.

nombre de problèmes-clés pour la transformation des systèmes ruraux (y compris des systèmes pastoraux) doivent recevoir une réponse : propriété collective ou privée des terres, caractère insaisissable des terres (comme cela a été longtemps le cas en France où cela a freiné le développement du crédit agricole) ou saisissable (comme en Angleterre)...

Une société civile ne peut pas vivre et bouger sans un minimum d'organisation, organisation des relations entre les hommes et des relations entre les hommes et le milieu. Elle a besoin d'un cadre qui ne soit pas désuet, mais adapté à la nature des problèmes qu'elle a à résoudre.

27.2. LE CADRE URBAIN

Le problème du cadre dans lequel s'exprime le dynamisme de la société civile urbaine est tout à fait différent. Il n'y a pas ou pratiquement plus de cadre traditionnel, mais un cadre de conception occidentale mis en place à l'époque coloniale et développé depuis le temps des indépendances.

Le cadre juridique de l'activité économique est celui de la société à responsabilité limitée, importée d'Occident, imposant tout un ensemble formel : statuts, organismes de direction et de contrôle, comptabilité conforme à un plan comptable etc...

Le cadre financier est celui du système bancaire créé en Occident avec son système de crédits, de prêts divers, basé sur la garantie réelle donnée par les emprunteurs, issue de sociétés connaissant depuis longtemps un cadastre et une immatriculation de la propriété.

Le cadre fiscal a été mis en place à l'époque coloniale et n'a pas subi de modifications de fond depuis ce temps. Il reste largement basé sur la taxation du commerce extérieur (déjà pratiquée par les empereurs du Ghana, du Mali et du Songhaï) et sur des impôts de type occidental : taxation du revenu des entreprises et des personnes, pas toujours efficacement recouvrés.

Le cadre social est celui des pays occidentaux : droit du travail et protection sociale sont directement calqués sur les législations européennes.

Tout ceci est largement étranger à la culture sahélienne qui a ses propres règles régissant les rapports entre les hommes, où la garantie est personnelle et non pas réelle etc...

Dans ces conditions, il n'est peut-être pas très étonnant qu'une grande partie de l'activité urbaine (peut-être la majeure partie) s'exerce en dehors du cadre importé, dans ce que l'on a appelé le secteur informel. Et si l'on ajoute que ce cadre importé contribue à faire du secteur formel une zone de hauts coûts de production, une zone soumise aux prélèvements fiscaux et aux contraintes de la législation sociale, alors que le secteur informel échappe en grande partie à ces contraintes, on s'explique mieux que le dynamisme de la société civile urbaine s'exprime dans l'informel plutôt que dans le formel.

Le développement du secteur informel n'est pas mauvais en soi, mais comme on l'a souligné (paragraphe 20.3), ce développement multiplie la faible productivité et ne contribue en rien à la levée de la contrainte du commerce extérieur.

Les gouvernements se sont jusqu'à présent en grande partie désintéressés du secteur informel et n'ont pas cherché à l'organiser et à le contrôler, ce qui semble une bonne politique (peut-être involontaire !) mais une bonne politique qui risque peut-être de ne pas perdurer, le secteur informel étant de plus en plus ressenti comme parasitaire, voire comme entrant en concurrence déloyale avec le secteur formel. Si l'on veut que le dynamisme des populations urbaines s'exprime et se renforce, il faut au contraire lui donner la possibilité de s'exercer dans le secteur informel, il faut "réhabiliter" ce type d'activités (au sens français du mot : leur redonner bonne réputation), il faut leur donner un cadre apportant un minimum de "formalisation", les sécurisant et leur permettant d'émerger au grand jour.

Augmenter de façon importante la productivité n'est pas possible sans un accroissement du capital investi dans l'entreprise (capital aujourd'hui généralement très faible dans les entreprises informelles) et sans une meilleure formation technique et à la gestion, toutes choses pratiquement impossibles à réaliser dans l'insécurité et dans l'absence de cadre actuelles.

De même que le droit foncier est important pour permettre la croissance du capital investi dans l'agriculture et l'augmentation de la productivité, le cadre juridique dans lequel s'exerce l'activité économique de l'entreprise urbaine est aussi important pour l'accumulation du capital et la croissance de la productivité.

Peut-être la révision des cadres de l'activité économique urbaine pourrait être l'occasion de "déformaliser" aussi quelque peu un secteur formel que beaucoup d'observateurs décrivent comme contraint dans son développement par la surabondance de réglementation et le formalisme des administrations...

Les législations sociales par exemple sont peut-être des "acquis sociaux", mais des acquis qui ne concernent qu'une petite partie de la population (le secteur informel ignore totalement salaire minimum garanti, non-discrimination des rémunérations entre hommes et femmes, durée légale du travail etc...) et que l'état des économies sahéliennes ne permet pas de garantir. La plupart des nouveaux pays industriels du sud-est asiatique n'ont pas de telles législations. Ces acquis sociaux voleraient en éclats si l'aide extérieure devait être réduite de façon drastique. Faut-il atteindre cette réduction ? ou faut-il revoir les acquis sociaux pour pouvoir demain se passer plus facilement de l'aide ?

Plutôt que l'actuelle structure dichotomique formel-informel, une structure plus souple, où les différences entre les deux secteurs seraient quelque peu gommées, permettrait au dynamisme de la société civile urbaine de s'exprimer plus efficacement.

On soulignera combien la suggestion faite ici de gommer les différences formel-informel et en particulier de "formaliser" le secteur informel doit être appliquée avec précautions. Il est bien évident que toute tentative de formalisation forte, d'embrigadement du secteur informel serait vouée à l'échec, les entreprises impliquées se dissolvant sans tarder et se reconstituant dans un nouveau secteur informel...

27.3. LES POLITIQUES ALIMENTAIRES

Vu le rôle qu'elles jouent dans le Sahel d'aujourd'hui, le rôle qu'elles jouent dans les rapports entre les trois grands groupes d'acteurs sahéliens : l'Etat, les ruraux et les urbains, et aussi le rôle qu'elles jouent dans les rapports entre gouvernements sahéliens et agences d'aide, il paraît difficile de ne pas aborder dans la prospective au moins les grandes options des politiques alimentaires.

Dans un premier temps, les gouvernements sahéliens ont tenté de contrôler les marchés des céréales, d'éliminer ou de réduire à la portion congrue les commerçants privés et de fixer des prix systématiquement favorables aux consommateurs urbains. Devant l'échec de ces politiques et sous la pression des agences d'aide, ils ont modifié leurs politiques, libéralisé en partie les marchés et fixé des prix officiels plus favorables aux producteurs.

Ces nouvelles politiques alimentaires, conçues dans des périodes de sécheresse et de pénurie, n'ont pas résisté à l'épreuve de deux années de bonnes récoltes. Les paysans ont bien accru leurs productions de céréales sans intensifier les systèmes culturaux et les bonnes conditions climatiques aidant, les récoltes ont été abondantes. Les céréales ont par ailleurs été disponibles sur les marchés mondiaux à des prix plus bas qu'ils

n'avaient jamais été. Malgré une taxation mise en place par quelques gouvernements sahéliens, les céréales importées, qui ont la préférence des consommateurs urbains, sont arrivées en quantités de plus en plus grandes. L'aide alimentaire fournie par les pays occidentaux n'a pas cessé d'être demandée et octroyée. Il y a eu surabondance de céréales sur les marchés sahéliens, les organismes publics d'achat et de stockage n'ont pas eu les moyens d'acheter ces surplus et les cours se sont effondrés.

On est actuellement dans la situation paradoxale de pays qui continuent à importer et à demander et recevoir de l'aide alimentaire alors que les paysans ne trouvent pas à vendre à un prix décent les céréales locales. La chute des prix ne peut qu'encourager le repli sur soi du monde rural, caractéristique du scénario tendanciel. La chute des prix prépare les pénuries de demain, lorsque les conditions climatiques seront mauvaises.

Deux décennies de prix officiels ont montré que ce type de politique était inadapté aux conditions sahéliennes actuelles quels que soient les prix fixés. Les fluctuations des récoltes sont trop grandes et la place des céréales traditionnelles dans l'alimentation encore trop importante pour qu'une politique de prix fixés et garantis soit praticable par des gouvernements démunis de ressources financières. De toutes façons une politique de ce genre ne peut qu'inciter à un repli du monde rural sur lui-même, soit que le prix fixé soit trop bas et donc décourageant pour le producteur, soit que, plus incitatif, il ne puisse pas être garanti par l'Etat, ce qui est tout aussi décourageant.

Pour bâtir un scénario de ré-articulation entre les différents groupes sociaux, quelle politique alimentaire peut-on imaginer ?

On peut envisager d'explorer plusieurs directions :

- réduire les fluctuations de la production qui, de toutes façons, par leur amplitude, rendent très difficile la gestion du marché, en développant les productions céréalières dans les zones les mieux arrosées et en recherchant des variétés moins sensibles aux aléas climatiques; ce n'est réalisable que très progressivement.
- réduire l'importance des céréales et diversifier l'alimentation; tant que dans les pays européens, les céréales ont joué dans l'alimentation le rôle qu'elles jouent encore dans les pays sahéliens aujourd'hui, ces pays n'ont pas beaucoup mieux réussi à gérer leurs marchés et ils ont connu une succession de pénuries dramatiques pour les pauvres (les "chertés") et de surabondances désastreuses pour des producteurs presque toujours endettés et obligés à vendre des grains pour payer leurs dettes. La nouveauté est que les paysans sahéliens ne profitent plus comme leurs homologues européens des siècles passés de hauts prix lors

des mauvaises années, à cause du marché international et de l'aide alimentaire. Alors qu'ils sont toujours frappés par la chute des prix les années où les conditions climatiques sont meilleures.

On notera au passage que les prix garantis des céréales, au producteur et au consommateur, sont (dans la mesure où ils sont effectivement garantis) des éléments de rigidité qui vont plutôt contre la diversification de l'alimentation.

Diversifier les productions et diversifier les produits proposés aux consommateurs urbains par une transformation semble un premier volet essentiel pour une politique de ré-articulation des économies.

- **contrôler l'entrée des produits alimentaires importés**, soit par le contingentement, soit par la taxation, soit par l'ajustement des taux de change (et contrôler bien sûr l'entrée de l'aide alimentaire). Etant donné l'existence d'un commerce intra-africain difficilement contrôlable, il est vraisemblable qu'une telle politique ne pourra être efficacement mise en oeuvre qu'au niveau régional. Seul ce contrôle semble pouvoir permettre des prix des produits alimentaires locaux livrés aux producteurs, variables mais en moyenne plus incitatifs, et des prix à la consommation compétitifs avec ceux des produits importés. Seul il semble permettre la reconquête partielle et progressive des marchés urbains par les ruraux (et aussi par des entrepreneurs citadins qui seront incités à s'intéresser davantage aux productions vivrières), condition de la ré-articulation.
- **laisser jouer le marché à l'abri de la protection**. Les gouvernements n'ont manifestement pas les moyens d'intervenir sur les marchés des produits alimentaires de façon efficace et ne les auront pas plus à l'avenir. Même si des interventions des offices publics sont possibles pour régulariser les marchés, elles seront d'ampleur très limitée et la seule issue est probablement de laisser jouer l'offre et la demande à l'intérieur d'une solide barrière protectrice isolant le Sahel des désordres des marchés mondiaux.

On n'entrera pas davantage dans le détail et on conclura cette brève incursion dans le domaine des politiques alimentaires en disant : tant que les paysans auront essentiellement des céréales traditionnelles à proposer à des citadins de plus en plus enclins à acheter des produits alimentaires plus "modernes" et qu'en plus ces produits alimentaires "modernes" seront proposés à des prix alléchants, on voit mal comment la ré-articulation des économies pourrait se faire, comment la dépendance pourrait diminuer et quelle sortie du scénario tendanciel pourrait être durable.

27.4. LES RAPPORTS MARCHES SAHELIENS-MARCHES INTERNATIONAUX

Cette question du contrôle de l'entrée des produits alimentaires, cruciale pour la ré-articulation des sociétés sahéliennes, amène à aborder le problème de l'interface entre les économies sahéliennes et l'économie mondiale, problème que nous avons rencontré à plusieurs reprises.

Des produits alimentaires importés arrivent aujourd'hui au coeur du Sahel moins chers que les produits locaux, les industries sahéliennes sont pour la plupart incapables d'exporter et doivent être protégées contre la concurrence extérieure par des barrières douanières souvent élevées. Manifestement, il y a un problème d'interface entre les marchés sahéliens et les marchés mondiaux.

La compétitivité internationale dépend :

- . du niveau des salaires et des revenus; ceux-ci sont déjà généralement très bas dans le secteur rural, en moyenne plus élevés dans l'industrie sans être bien élevés : il n'est guère possible de les faire baisser à court terme, au moins en valeur nominale;
- . de la productivité du travail qui est restée très basse dans l'ensemble de l'économie et qu'il est impératif de faire croître mais ceci ne pourra être acquis que très progressivement;
- . du taux de change qui est le seul paramètre que l'on puisse modifier rapidement pour, compte tenu des niveaux des salaires et de la productivité, rendre les produits sahéliens plus compétitifs sur les marchés internationaux et les produits étrangers moins compétitifs sur les marchés sahéliens.

La surévaluation des monnaies sahéliennes est reconnue de fait par les gouvernements qui ont institué des droits de douanes très élevés sur un certain nombre de produits industriels considérés comme "de luxe". Dans la réalité, une minorité s'arrange pour ne pas acquitter ces droits et il y a là une occasion supplémentaire de corruption de la fonction publique.

La dépendance des pays sahéliens, y compris leur dépendance alimentaire, semble inscrite aujourd'hui dans les taux de change et on peut se demander si toute sortie du scénario tendanciel ne passe pas par l'ajustement des taux de change.

Cela dit, faut-il ajuster les taux de change eux-mêmes ? faut-il dévaluer indirectement par la taxation des importations et éventuellement par le soutien des exportations ? Les débats sur ce point sont facilement passionnés. Ils le sont d'autant plus que la grande masse des économies sahéliennes appartient aujourd'hui à la zone franc et que les pays en question ne peuvent prendre la décision unilatérale de changer la parité de leur monnaie sans quitter cette zone.

L'ajustement des taux de change

On a maintes fois souligné les avantages qu'a procurés et que procure l'appartenance à la zone franc (notamment la convertibilité et la stabilité du taux de change). On a rappelé plus haut (paragraphe 15.4) les avantages que les pays sahéliens en avaient tiré dans leur commerce avec les pays de la région ayant une monnaie inconvertible et mal gérée. Tous ces avantages sont évidents et il n'est pas question de les sous-estimer.

Mais, le problème de la parité monétaire est un problème distinct. Aucune loi n'a jamais fixé une parité intangible entre le Franc CFA et le Franc français, celle-ci a d'ailleurs déjà été modifiée en 1947 (elle était avant cette date 1 F.CFA = 1,7 FF). Depuis ce temps, les économies de la France et du Sahel n'ont pas évolué tout à fait parallèlement. Si une modification de la parité est une condition de la sortie du scénario tendanciel, il faut l'étudier avec soin et sans passion.

Il faut d'autant plus l'étudier avec soin que la question est complexe du fait que la surévaluation de la monnaie n'est vraisemblablement pas aujourd'hui au même niveau dans les différents pays membres de l'UMOA et qu'un ajustement différentiel poserait des problèmes extraordinairement difficiles. Il faut d'autant plus l'étudier avec soin qu'une dévaluation ne donne pas toujours les résultats escomptés (notamment dans les pays en développement où les dévaluations ayant échoué ne se comptent plus) : l'inflation non maîtrisée peut très vite annuler les effets positifs d'un ajustement monétaire sur le développement de l'économie.

Enfin, il faut d'autant plus l'étudier que les pays du Tiers-Monde qui ont connu ces dernières années un développement soutenu (en Asie du sud-est par exemple) sont aussi ceux qui ont une monnaie plutôt sous-évaluée. Et il faut d'autant plus l'étudier que le rôle du franc CFA dans l'économie souterraine de l'Afrique de l'ouest et les avantages que les pays sahéliens en retirent pourraient bien ne pas être éternels (cf. paragraphe 15.4).

Protection du marché intérieur et subvention aux exportations

La vague de libéralisme économique qui déferle sur le monde actuel n'est guère propice à cette solution de rechange à l'ajustement des taux de change. La nouvelle politique industrielle proposée (pour ne pas dire imposée) par les organisations internationales au Sénégal prévoit sinon la suppression de la protection des industries du moins une baisse importante du niveau de cette protection.

L'expérience des nouveaux pays industriels au cours des deux dernières décennies montre qu'ils ont tous protégé leurs marchés intérieurs et choisi des créneaux sur lesquels ils ont développé leurs exportations en les subventionnant. A contrario, les expériences de libéralisation (le Chili) n'ont guère été concluantes... A plus forte raison, compte tenu des handicaps des pays sahéliens (rapport coût/efficacité de la main d'oeuvre, taux de change etc...), une libéralisation trop poussée du commerce extérieur aurait les conséquences que l'on peut constater dans le secteur agricole et amènerait vraisemblablement une récession forte dans un secteur industriel déjà fort peu développé, et cela sans créer nécessairement les conditions d'une future compétitivité.

Si l'ajustement du taux de change doit être rejeté par suite des difficultés insurmontables que rencontrerait une telle opération ou à cause des inconvénients majeurs qu'entraînerait le changement de parité, alors la solution de rechange protection du marché intérieur agricole et industriel et subvention aux exportations sur des créneaux choisis (subvention financée par le produit de la taxation à l'entrée) devrait être étudiée et être une des bases et des nouvelles politiques alimentaires et des nouvelles politiques industrielles.

CHAPITRE 28

L'AIDE EXTERIEURE

28.1. L'AIDE PUBLIQUE

On peut considérer l'aide publique de deux points de vue :

- on peut dire que, par sa seule existence, elle a permis aux pays sahé-
liens de s'engager dans une mauvaise voie, celle de la dépendance crois-
sante. C'est sans doute la raison pour laquelle, en 1973, la Conférence
des Eglises africaines lançait un appel pour un "moratoire de l'aide",
craignant que l'accumulation de projets mal conçus ne finisse par sa-
per la volonté des Africains de compter d'abord sur eux-mêmes. Elle n'a
guère été écoutée. Dans la même ligne de pensée, certains intellec-
tuels africains s'interrogent sur la portée réelle de l'aide et se de-
mandent si elle n'est pas au fond un obstacle au développement (voir
par exemple les déclarations récentes de Mahdi Elmandjra, président de
l'association internationale Futuribles).

De ce point de vue, l'Occident a donné trop d'aide au Sahel.

- mais, devant l'endettement croissant des pays sahéliens, on peut tout
aussi bien dire que l'aide de la Communauté internationale est devenue
insuffisante et que les pays occidentaux sont en fait contraints de don-
ner davantage d'aide à la région sous la forme d'un endettement supplé-
mentaire dont le remboursement est problématique. Encore cette aide ac-
crue ne suffit-elle pas à entraîner le développement de pays en crise
et un nouvel accroissement serait sans doute nécessaire pour assurer un
réel développement.

De ce point de vue, l'Occident ne donne pas assez d'aide au Sahel.

Ce double éclairage met en valeur **les interactions de l'aide et des socié-
tés sahéliennes** : l'aide permet à ces sociétés de choisir une certaine
voie et en retour l'évolution des sociétés sahéliennes dans cette voie a
un effet sur l'aide.

Comment ces interactions pourraient-elles jouer à l'avenir ?

On a vu qu'une condition nécessaire de réalisation du scénario tendanciel
est un accroissement de l'aide dont le rôle essentiel sera de permettre
au Sahel de continuer à vivre au-dessus des moyens que lui procurera son

économie. On a fait par ailleurs l'hypothèse qu'une diminution forte de cette aide conduirait à un scénario de crise aiguë. On peut faire d'autres hypothèses sur l'évolution de l'aide extérieure et se demander lesquelles auraient le plus de chances de conduire le Sahel vers des scénarios plus favorables ? Faut-il porter l'aide à un niveau supérieur à ce qu'elle serait dans le scénario tendanciel ? faut-il en modifier la nature ? Il y a en fait deux questions à l'intérieur de cette interrogation générale : l'aide peut-elle jouer un rôle déterminant dans une sortie vers un scénario plus favorable ? et si la réponse est oui, comment peut-elle jouer ce rôle ?

L'aide peut-elle jouer un rôle déterminant ?

L'expérience du quart de siècle écoulé au Sahel a montré que l'aide, au moins dans sa forme actuelle, est impuissante à modifier les tendances profondes de l'évolution des sociétés, impuissantes à provoquer le développement alors que les conditions socio-économiques du développement ne sont pas réunies. Au contraire, ce sont les sociétés sahéliennes qui ont utilisé l'aide extérieure et l'ont infléchie pour l'amener à rendre possible l'évolution souhaitée, explicitement ou non, par les acteurs sahéliens qui ont négocié l'aide. D'où l'apparition et l'accroissement de l'aide alimentaire pour pallier les déficiences du secteur productif. D'où l'apparition et la croissance des différentes formes d'aide aux balances des paiements pour faire face à l'excès de la demande sur la production intérieure. D'où l'aide aux secteurs public et parapublic en croissance continue par le biais de multiples projets dits de "développement" qui favorisent surtout le développement des administrations concernées et peu le développement des activités productives elles-mêmes.

La "conditionnalité" de l'aide, inaugurée au début des années 1960, n'a guère modifié cet état de fait. Certaines sources d'aide ont rapidement renoncé à toute conditionnalité réelle (directe ou "inversée"), d'autres ne l'ont jamais pratiquée, soucieuses de se conserver une "clientèle" ou de s'assurer des avantages commerciaux. Les quelques sources d'aide qui ont subordonné leurs interventions à la remise en ordre du secteur public, à la libéralisation des politiques etc... ont obtenu des succès ponctuels, sans que les orientations de l'ensemble du système socio-économique sahélien soient encore vraiment remises en cause.

A l'avenir, il est peu probable qu'il en soit autrement. D'abord, il paraît peu vraisemblable que la communauté internationale s'entende sur une véritable conditionnalité et cette entente serait-elle acquise, on voit mal comment les sociétés sahéliennes accepteraient de se soumettre réellement à un "diktat" de l'extérieur. Penser que cette soumission est possible, c'est certainement sous-estimer la capacité de réaction de ces sociétés. Devant les échecs du développement au cours du dernier quart de siècle et devant la montée chez les donateurs du sentiment de l'inutilité de l'aide sous sa forme actuelle, la tentation d'une "re-colonisation" déguisée peut être grande. La "mise en tutelle" de certains gouvernements montre qu'il y a même actuellement plus qu'une tentation. Mais il s'agit là

du type même de la fausse solution qui ne résoudrait de façon durable aucun des problèmes du Sahel et provoquerait inévitablement l'apparition de "stratégies de la dérobade" au moins aussi efficaces que celles mises en oeuvre à l'époque coloniale.

L'aide ne peut être au fond qu'une réponse à la demande des sociétés sahéliennes, elle ne peut être qu'un appui à la réalisation du projet de ces sociétés (même si, par son existence même, elle modifie ce projet). Cela revient à dire que, contrairement à ce que l'on avait pu croire il y a quelques années, le développement ne "s'achète" pas, ni au moyen de revenus pétroliers, ni au moyen de l'aide.

Aussi, si l'on retient l'hypothèse de base sur laquelle est bâti le scénario tendanciel, à savoir la permanence des mécanismes actuellement à l'oeuvre dans la région, il paraît peu probable que l'aide extérieure puisse à elle seule amener une évolution vers des scénarios plus favorables.

Une idée revient périodiquement, celle d'un "Plan Marshall" pour le Sahel ou d'un "big push", un supplément d'aide massif qui donnerait aux économies sahéliennes l'impulsion dont elles ont manqué jusqu'à présent. Une idée qui n'est sans doute pas aussi neuve qu'elle paraît car elle se situe en fait dans la même ligne de pensée qui a inspiré l'aide depuis l'époque coloniale. Le FIDES, mis en place dans les territoires français après la seconde guerre mondiale, puis l'aide internationale qui s'est développée depuis les indépendances relèvent de la même conception : l'aide va déclencher la croissance de l'économie, comme si l'économie ou ce que nous avons appelé la civilisation (paragraphe 13.2) était un système indépendant, déconnecté de la culture et des structures sociales. Sans doute a-t-on plus ou moins explicitement attendu qu'une première transformation de l'économie réagisse sur la culture et les structures sociales et engendre ensuite un développement auto-entretenu. Mais cette attente a été vaine jusqu'à présent. Peut-il en être autrement maintenant ? Ce n'est pas du tout sûr.

Il est au contraire vraisemblable que, actuellement, une augmentation massive de l'aide telle qu'elle a été dispensée au cours des dernières décennies accroîtrait encore le poids du secteur public improductif dans les sociétés sahéliennes, le poids des infrastructures à entretenir et à renouveler, sans avoir l'effet souhaité sur le développement des productions agricoles et industrielles. Il est vraisemblable que l'aide extérieure, toujours dans le cadre des hypothèses faites, peut infléchir l'avenir du Sahel mais que cet infléchissement restera limité.

Mais si, du fait de la dynamique interne de ces sociétés, du fait du changement des rôles et des politiques, du fait du changement de la culture et des structures sociales, un développement réel s'amorce ou si au moins les conditions de ce développement sont réunies, il est hautement probable que l'aide extérieure aura un très vaste champ pour participer à ce

développement. Car, si le développement ne s'achète pas, s'il est le produit de l'évolution interne de la société, il ne se fait pas non plus sans capital et sans technologies.

Il ne se fait pas en particulier sans capital. La majeure partie de l'aide au développement est allée jusqu'à présent à l'édification d'une société moderne, inspirée du modèle occidental, en particulier à la construction d'infrastructures sociales, d'infrastructures de transport, d'industries etc... Une société moderne, qui n'a concerné qu'une frange de la population et qui se trouve aujourd'hui sans lien suffisant avec le reste de la société sahélienne pour entraîner une fertilisation naturelle.

Il ne s'agit sans doute pas de réduire à zéro cette forme d'aide. Mais sans doute faudrait-il la reconsidérer complètement afin de contribuer à la ré-articulation des économies sahéliennes.

En revanche, une aide en capital pour la transformation des systèmes de production ruraux, pour le rétablissement des équilibres écologiques, pour le développement des petites entreprises industrielles (formelles ou informelles) est certainement nécessaire pour compléter les efforts d'investissement faits par les communautés sahéliennes elles-mêmes. Au lieu de chercher à plaquer, avec plus ou moins de succès, un développement de type occidental sur des sociétés sahéliennes qui aspirent certes à une société de consommation occidentale mais ne sont pas prêtes à mettre en oeuvre les processus de production correspondants, l'aide étrangère pourrait être à l'avenir beaucoup plus utile et efficace en accompagnant la dynamique des sociétés sahéliennes.

Cela suppose une mutation importante de l'aide, un abandon des schémas de développement préconçus, conformes aux propres schémas de développement des pays occidentaux, un abandon qui ne sera pas aisé.

Le développement ne se fait pas non plus sans technologies. Grâce au développement très important de l'enseignement supérieur depuis le début des années 1960, le Sahel dispose maintenant d'une ressource humaine non négligeable pour la recherche de nouvelles technologies adaptées aux conditions naturelles, économiques et sociologiques de la région. Il a été créé un certain nombre d'institutions où collaborent chercheurs nationaux et expatriés. Beaucoup, trop isolées du monde international de la recherche, n'ont qu'un médiocre efficacité.

L'aide extérieure peut jouer un rôle important dans la mise en place d'une recherche plus efficace et mieux adaptée au projet de développement tel qu'il surgira de l'évolution des sociétés sahéliennes.

28.2. L'AIDE PRIVEE

On peut répéter pour l'aide privée ce que l'on vient de dire de l'aide publique au développement :

- Il y en a trop. Trop d'aide lorsque le nombre d'ONG étrangères est tellement élevé qu'elles entrent en compétition les unes avec les autres (80 ONG étrangères au Mali dont 2 japonaises). Trop d'aide lorsque celle-ci contribue à développer la mentalité d'assistés chez les ruraux qui obtiennent sans effort les équipements sociaux dont ils ont besoin (et même les équipements dont ils ne sont pas demandeurs). Trop d'aide lorsque les ONG mettent à la disposition des groupements villageois des fonds dépassant leur capacité de gestion, avant même que ces groupements aient fait la preuve de leur volonté de compter sur eux-mêmes avant tout.
- Il n'y en a pas assez, quand on voit le dénuement de certains villages, le taux de mortalité infantile, l'ampleur de l'analphabétisme et quand on voit les gigantesques problèmes de conservation du milieu naturel, de maîtrise de l'eau, de transformation des systèmes de production auxquels sont confrontés les ruraux.

On retrouve à propos de l'aide privée les mêmes problèmes et notamment la volonté d'imposer leur propre projet de développement, en renonçant à des projets qui n'entrent pas dans leur façon de voir et même en abandonnant des projets en cours qui prennent une orientation jugée mauvaise. On peut citer un exemple telle ONG qui, ayant commencé à mettre en oeuvre avec succès une opération de développement de la productivité des cultures de céréales dans une province du Burkina, y a renoncé parce qu'elle entraînait l'apparition de paysans "riches", ce qui était contraire à son éthique.

De même que l'aide publique a permis aux sociétés sahéliennes de s'engager dans la voie d'un faux développement et de la dépendance croissante au cours du quart de siècle écoulé, **la prolifération actuelle de l'aide privée risque d'avoir**, en dépit de la bonne volonté évidente qui l'inspire, **des effets pervers** sur le nouveau dynamisme de la société civile rurale. Elle peut l'orienter vers une nouvelle dépendance croissante. Elle peut aussi jouer un rôle extrêmement utile en suggérant des techniques plus performantes et en formant les hommes à leur emploi, en aidant à l'organisation des groupements villageois, en fournissant une aide en capital aux actions qui sont entreprises. Comme l'aide publique, **l'aide privée peut soutenir efficacement une dynamique** et elle a certainement même la possibilité de la soutenir plus efficacement que l'aide publique.

Elle peut s'appliquer de façon plus décentralisée, mieux adaptée aux besoins réels, plus indépendante des pouvoirs publics et avoir un effet multiplicateur sur une multitude d'initiatives que l'aide officielle peut difficilement toucher. Mais cela suppose aussi un renoncement aux schémas de développement préconçus qui ne sera pas facile.

On soulignera enfin que l'aide privée, concentrée jusqu'à présent en milieu rural, aurait un vaste champ d'action, encore fort peu exploré, dans les périphéries urbaines et dans l'accroissement de la productivité du secteur informel.

L'action dans ce domaine est certes particulièrement difficile. Peu d'ONG ont une expérience concrète d'interventions (autres que sociales) en milieu urbain et peu ont même réfléchi à la façon d'intervenir pour accroître la productivité dans ce milieu. Mais, pour l'avenir de la région, la dynamique urbaine n'est-elle pas aussi importante que la dynamique des ruraux ?

CHAPITRE 29

PREPARER L'AVENIR POUR LA GENERATION SUIVANTE**29.1. LE SYSTEME EDUCATIF FORMEL**

Le système éducatif a plusieurs fonctions : entre autres, celle de transmettre la culture d'une génération à l'autre et celle de transmettre le savoir technique qui modèlera la civilisation au sens où nous l'avons définie.

Le système éducatif formel sahélien, l'école, le lycée, l'université, a commencé à être mis en place à l'époque coloniale. C'était alors un système conçu pour les besoins du monde colonial, plaqué sur les sociétés sahéliennes et imité du modèle occidental. Il l'est largement resté, n'ayant fait l'objet que de réformes superficielles depuis les indépendances. Il transmet un savoir technique et des valeurs qui sont plutôt celles des sociétés occidentales. Les valeurs sahéliennes, les éléments de base qui contribueront à bâtir la personnalité de chaque individu sont eux transmis par un système éducatif que l'on peut appeler informel : la famille, le groupe villageois, le quartier de la ville.

Le système éducatif formel est cohérent avec l'évolution des valeurs que l'on a retracée et il contribue à cette évolution par la diffusion des valeurs occidentales. Il est cohérent avec un projet de société de type occidental. Mais on peut se demander s'il est bien adapté au projet de société qui est impliqué dans l'un ou l'autre des scénarios souhaitables et qui comprend nécessairement la transformation des systèmes de production ruraux et péri-urbains.

Par les valeurs qu'il diffuse et le savoir qu'il transmet, il contribue à alimenter l'exode rural et la croissance du secteur public. Alors que le savoir dont il dote les nouvelles générations n'est que médiocrement adapté à une civilisation qui a certes besoin d'ingénieurs, de médecins et d'économistes mais qui a aussi besoin de transformer le système productif qui est à sa base.

De plus, il est un système coûteux qui absorbe une grosse part du budget des Etats alors que l'ensemble de la population d'âge scolaire est encore loin d'en bénéficier. Une généralisation du système actuel à l'ensemble d'une classe d'âge est hors de portée des gouvernements sahéliens dans un délai prévisible.

Enfin, le système actuel a un médiocre rendement, dû en particulier à son caractère plaqué sur la société sahélienne, l'emploi de langues européennes, dès la première scolarisation d'enfants qui ne les ont pas pratiquées dans le milieu familial, n'étant que l'aspect le plus visible de ce placage.

Dans les sociétés industrialisées, le système d'éducation est simultanément un produit de la société et un ferment de l'évolution de cette société et de la croissance de l'économie. Et c'est parce qu'il est un produit de la société qu'il est capable de faire évoluer celle-ci.

Le Sahel doit trouver un système éducatif qui ne soit pas étranger aux sociétés sahéliennes et complètement plaqué sur elles, mais qui contribue à les tirer en avant pour les faire évoluer. Un système éducatif dont le coût pour les sociétés sahéliennes soit supportable. Mais il est évident qu'une réforme radicale du système scolaire ne se réalisera pas du jour au lendemain : il faudra un temps considérable pour la concevoir, former des enseignants à une autre conception de l'éducation et former de nouvelles classes d'âge selon cette conception. Aussi les effets d'une telle réforme ne se feront-ils pas sentir avant une génération au moins. Ce n'est évidemment pas là une raison suffisante pour ne pas réfléchir dès les prochaines années à une réforme.

En attendant, des actions sont certainement possibles pour améliorer le fonctionnement du secteur formel. On évoquera un point particulier : celui de **l'alphabétisation des adultes**. Les programmes d'alphabétisation dite fonctionnelle entrepris depuis les années 1960 ont longtemps eu des résultats plutôt décevants. Peut-être parce qu'une taille critique des opérations d'alphabétisation a été dépassée dans certaines communautés villageoises, sans doute aussi parce que les conditions ont changé et qu'un dynamisme nouveau se manifeste au sein de ces communautés, il semble que ces opérations aient maintenant des résultats plus concrets (encore qu'aucune donnée chiffrée ne soit disponible sur l'ampleur de l'alphabétisation entreprise par les ONG et sur ses résultats). L'alphabétisation, accompagnée de la transmission d'un minimum de savoir est un puissant moyen de renforcer l'efficacité des groupements villageois et d'augmenter la productivité en rendant possible l'emploi de techniques nouvelles. Elle est aussi la condition presque nécessaire de l'exercice de la démocratie dans les communautés rurales. Elle devrait recevoir une beaucoup plus grande priorité.

L'alphabétisation des populations péri-urbaines est plus négligée, peut être parce qu'elles ont plus de facilité d'accès au système scolaire. Mais l'analphabétisme y reste très important, y compris parmi les individus qui ont été scolarisés mais qui n'ont reçu de l'école qu'un bagage modeste, pratiquement jamais utilisé et devenu rapidement inutilisable. L'augmentation de la productivité dans le secteur informel a pourtant autant besoin de l'alphabétisation et d'un minimum de connaissances que l'augmentation de la productivité en milieu rural. L'alphabétisation des adultes du secteur informel mériterait aussi une plus grande priorité.

29.2. LE SYSTEME D'EDUCATION INFORMEL

Malgré les efforts faits, de l'ordre de 60% des jeunes ne passent pas aujourd'hui par le système scolaire formel. Et ceux qui passent par ce système ont déjà reçu une première éducation donnée informellement par un contexte social souvent décrit comme très contraignant pour les adultes et très laxiste pour les tout jeunes enfants. Même si, du fait de la déstructuration de la société traditionnelle, ce contraste entre le laxisme initial et la contrainte qui lui fait suite a tendance à s'atténuer, il n'a pas disparu.

Il serait inconcevable que ces caractères propres à la première éducation dans les sociétés sahéniennes n'aient pas de conséquences sur les mentalités. L'absence de contraintes dans la toute première enfance, le contact physique quasi permanent avec la mère dans les premiers mois, le choc du sevrage puis du passage dans la société des adultes façonnent les relations avec le monde et avec les autres hommes de façon différente de ce qu'elles sont dans d'autres cultures. Certains chercheurs ont souligné l'importance que ces caractères propres pouvaient avoir sur la conception du monde et en particulier sur la conception du temps et la faculté d'anticiper, sur la plus ou moins grande capacité à organiser le savoir pour agir etc... La façon dont les rôles sont distribués à l'intérieur du groupe familial (qui peut être très large), en particulier la place de la mère, le rôle du père (ou de l'oncle maternel) ont probablement aussi leur importance dans le modelage des personnalités.

On a émis l'hypothèse (paragraphe 16.2) que la déstructuration de la société traditionnelle et l'évolution des valeurs devraient favoriser le développement de mentalités d'entrepreneurs. Mais n'y a-t-il pas aussi des facteurs culturels qui bloquent l'évolution des systèmes de production tant en milieu rural qu'en milieu urbain ? Par exemple, le très faible niveau d'investissement dans les systèmes de production ruraux et dans le secteur informel est-il uniquement dû au manque de moyens financiers ou est-il aussi la traduction d'un trait culturel que l'on rencontre dans le Sahel au fil des siècles ? Les sociétés sahéniennes ont toujours accumulé peu de capital (paragraphe 2.3) : y a-t-il là la conséquence d'une maîtrise du temps différente de celle que l'on peut observer dans les sociétés européennes et asiatiques ? Et cette maîtrise du temps différente pourrait-elle être à l'origine de comportements qui rendent malaisée la mise en oeuvre, par exemple, de techniques d'organisation de la vie sociale conçues par et pour les sociétés européennes ?

Les méthodes de gestion des organisations publiques ou privées qui ont fait leurs preuves dans les pays occidentaux se sont avérées mal adaptées à la culture sahénienne actuelle. Faut-il chercher un mode de gestion sahéni (comme il y a un mode de gestion japonais différent des modes européens et américains) ou est-ce la culture qui doit évoluer ou les deux ?

Il faut bien dire que l'on aborde là des domaines encore fort peu explorés. Quel lien y a-t-il entre l'éducation informelle et le développement, entre l'éducation informelle et la plus ou moins grande aptitude à mettre en oeuvre des technologies modernes, à les intégrer réellement à son activité, à maîtriser son environnement ? Doit-on essayer d'agir sur la façon dont l'éducation informelle est donnée et si oui comment ? Il n'y a pas aujourd'hui de réponse claire à ce type de questions. Le système éducatif formel peut-il ensuite agir sur les caractères que la première éducation informelle a donnés à l'individu et comment peut-il agir ? Il y a encore moins de réponse à ces questions qu'à la première.

Les femmes, au Sahel comme ailleurs, ont un rôle-clé dans la transmission de la culture d'une génération à l'autre, dans la façon dont se forment les mentalités au cours de la première enfance.

Aussi comprend-on qu'un éducateur algérien, Cheikh ben Badis, ait dit au début de ce siècle : "Eduquez un garçon et vous éduquez un individu. Eduquez une fille et vous éduquez une nation". Certes, mais "éduquez une fille" renvoie à la question posée au paragraphe précédent, celle de l'adéquation entre le système d'éducation formel et le projet des sociétés sahéliennes.

29.3. LA POLITIQUE DE POPULATION

Le Sahel présente à la fois les caractéristiques d'une région sous-peuplée et surpeuplée. Sous-peuplée, parce qu'aucun des pays sahéliens n'offre aujourd'hui de marchés suffisants pour rentabiliser des industries de masse et parce que la charge de la construction et de l'entretien des infrastructures (notamment des infrastructures de transport) pèse lourdement sur les économies nationales. Surpeuplée : on a vu l'ampleur des problèmes écologiques que provoquent une population plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été et des systèmes de production qui n'ont pas évolué pour satisfaire les besoins de cette population sans prélever sur le milieu naturel.

Mais autant que le volume lui-même de la population, c'est sans doute la vitesse avec laquelle cette population s'accroît actuellement qui pose de difficiles problèmes. Les sociétés sahéliennes ont manifestement été incapables d'effectuer les investissements nécessaires à des générations montantes deux fois plus nombreuses que les générations précédentes et de faire évoluer les systèmes de production suffisamment vite pour maintenir les équilibres écologiques.

Demain, l'évolution des technologies industrielles rendra rentables des unités de plus faibles capacités, diminuant l'intérêt de disposer de très vastes marchés. On a fait l'hypothèse, vraisemblable, que le rythme de dégradation du milieu naturel se ralentirait, mais ceci ne sera acquis que par un investissement humain important. Aussi, le doublement prévisible de la population en 25 ans va poser de gros problèmes non seulement pour le rétablissement des équilibres écologiques mais encore pour l'équipement en infrastructures économiques et sociales et cela même dans l'hypothèse d'un scénario plus favorable que le scénario tendanciel.

Si l'on considère le quart de siècle suivant (2010-2035), il est à craindre qu'un nouveau doublement de la population engendrerait des problèmes d'équilibre écologique, peut-être pas insurmontables, mais dont la solution risque d'être fort coûteuse.

Ralentir le rythme d'expansion de la population est probablement une condition nécessaire d'une croissance économique soutenue sur une très longue période. Mais, on a vu (paragraphe 18.1) que, tant que l'intérêt d'une baisse de la fécondité n'était pas clairement perçu, il y avait peu de chances qu'advienne une telle baisse et que des méthodes, traditionnelles ou importées, visant à une plus grande limitation des naissances soient mises en oeuvre. Cela dit, il est possible de faire mieux prendre conscience de l'intérêt d'une fécondité moins forte, notamment par une information systématique des populations.

CONCLUSION GENERALE :

**LES CONDITIONS DE SORTIE
DU SCENARIO TENDANCIEL**

*On sort par la porte. Pourquoi les
gens veulent-ils sortir autrement ?*

Confucius

CHAPITRE 30

LES CONDITIONS DE SORTIE DU SCENARIO TENDANCIEL

30.1. OU EST LA SORTIE ?

Il faut sortir par la porte. Certes, mais où est la porte ?

Nous venons d'énoncer un certain nombre de propositions incluant des expressions telles que "il faudrait", "les gouvernements sahéliens devraient" ou "les agences d'aide devraient". Bien naïf serait celui qui croirait qu'il suffit d'appliquer tout ou partie de ces propositions pour que le Sahel sorte du scénario tendanciel et se dirige vers un avenir meilleur. Ces propositions ne sont pas des "sésame ouvre toi" qui feront s'ouvrir la porte...

En fait, ces propositions sont liées les unes aux autres par de multiples relations. Elles ne sont pas indépendantes. Deux exemples le montreront.

Il est devenu à la mode de dire : il faut éliminer le "biais urbain", la faveur donnée systématiquement aux citadins dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques économiques. Ce n'est certainement pas l'analyse faite dans cette étude prospective qui contredira cette recommandation : le biais urbain est évidemment une des causes de ce que l'on a appelé la désarticulation des sociétés sahéliennes. Mais il serait naïf de penser que les hommes politiques sahéliens peuvent par décret éliminer ce biais urbain. Apparemment, ils peuvent paraître plus libres que beaucoup d'hommes politiques occidentaux, n'ayant pas à tenir compte au même degré des réactions de leurs électeurs, plus libres d'appliquer la politique que, en leur âme et conscience, ils trouvent bonne pour l'avenir de leur pays. Dans les faits, les choses sont moins simples, les hommes politiques sont pris dans un tissu de contraintes quotidiennes qui limitent singulièrement leur marge de manoeuvre. Sans doute, un homme politique doué d'un charisme exceptionnel peut se libérer d'une grande partie de ces contraintes et faire accepter par ses concitoyens, y compris par la classe politique, des orientations qu'ils n'auraient pas acceptées spontanément. Mais les hommes politiques doués d'un charisme exceptionnel sont rares au Sahel comme ailleurs.

Il est fréquent aussi d'entendre déplorer que les agences d'aide ne donnent pas plus de priorité aux projets d'intensification des cultures de céréales et aux projets de rétablissement des équilibres écologiques dont

chacun sait bien qu'ils sont essentiels pour l'avenir de la région. Les décideurs des agences d'aide sont certainement aussi conscients que les autres de cette priorité, mais ils sont aussi conscients des difficultés rencontrées pour concevoir et mettre en oeuvre des projets efficaces dans ce domaine. Ils connaissent les échecs du passé et les aléas des projets de ce type. Ils sont eux aussi pris dans un tissu de contraintes où figurent en bonne place les demandes des gouvernements sahéliens et leurs capacités à mettre en oeuvre les projets, les opinions publiques et les groupes de pression dans les pays occidentaux et aussi les attitudes des décideurs des autres agences d'aide. Ils sont soumis également au poids du passé, des options déjà prises par leur agence, des projets déjà entrepris et jugés dignes d'être poursuivis etc...

Peuvent-ils décréter de donner plus de priorité aux cultures céréalières et appliquer le dit décret plus facilement que les gouvernements sahéliens peuvent décréter de supprimer le biais urbain ? Ce n'est pas sûr, si on en juge par la douzaine d'années qui viennent de s'écouler. L'exemple des projets de reforestation est à cet égard typique. Entre 1975 et 1980, les agences d'aide ont pris conscience de la gravité du problème de la déforestation du Sahel; elles ont réagi et elles ont "décrété" d'accroître leurs financements dans ce domaine; vers le début des années 1980, on a vu une augmentation des engagements d'aide dans des projets de déforestation. Puis les engagements sont retombés à un niveau très bas. Le problème de la déforestation serait-il résolu ou serait-il devenu moins préoccupant ? Certainement pas. Mais il n'a manifestement pas suffi de décréter pour apporter effectivement une aide plus importante, suivie sur une longue période et efficace.

Dans ces conditions, le problème de la sortie du scénario tendanciel s'apparenterait-il à un problème de labyrinthe, où chaque condition de sortie est commandée par plusieurs autres et en commande elle-même d'autres, un problème de labyrinthe dont on aurait bien peu de chances de trouver l'issue ?

Il faut revenir à la notion de système que l'on a utilisée et voir la façon dont un système peut se modifier de l'intérieur.

30.2. LES ACTEURS ET LE SYSTEME

Tout est lié et aucun acteur ne peut espérer agir efficacement indépendamment des autres. Ni les gouvernants sahéliens, ni les décideurs des agences d'aide. Les uns et les autres sont dans un système.

En effet, isoler le système sahélien et le considérer comme soumis à un certain nombre d'influences extérieures, comme nous l'avons fait dans les parties 2 et 3, est une hypothèse de travail qui s'est avérée

opérationnelle pour la construction des scénarios. Mais, pour l'étude des conditions de sortie les exemples ci-dessus montrent qu'il serait peut-être plus pertinent d'élargir le système et de prendre en compte l'ensemble Sahel plus agences d'aide (ensemble moins bien délimité que le précédent, plus flou : que faut-il considérer comme agences d'aide ? cela inclut-il les gouvernements occidentaux par exemple ?) Agences d'aide et pays sahéliens ont désormais tellement de relations de toutes sortes et dans tous les sens qu'il n'est pas déraisonnable de considérer l'ensemble comme un système.

De ce point de vue, tous les acteurs que nous avons pris en compte sont dans le système. Ceux qui sont sans doute les moins impliqués dans le système sont les paysans sahéliens ou au moins un grand nombre d'entre eux. Le paysan qui produit lui-même de quoi nourrir sa famille et qui a un ou plusieurs de ses enfants dans le secteur informel urbain et en reçoit régulièrement quelque revenu monétaire est vraiment fort peu dépendant du système. G. Hyden dit qu'il est "non capturé" et que cette non capture, cette position à la marge du système est incompatible avec le développement.

Si tous les acteurs sont dans le système, est-ce que cela signifie que tous sont pris dans la logique des relations entre les éléments du système et que tout changement volontaire est impossible ?

Tous les acteurs sont effectivement pris dans la logique du système auquel ils appartiennent, pris dans le réseau de contraintes dont on a donné des exemples au paragraphe précédent et ils ne peuvent y échapper. **Mais tous n'y sont pas engagés au même degré** : il y a des groupes d'acteurs dont l'inertie est solidement établie, **il y a des groupes d'acteurs qui ont plus d'autonomie que d'autres**. Dans tout système, il y a des sous-ensembles dont l'évolution peut perturber le système au point d'en changer la logique. Dans toute société, il y a des minorités dont l'action peut entraîner un changement des structures sociales.

Dans le système sahélien élargi défini ci-dessus, quels sont les groupes qui peuvent jouer un rôle dans la sortie du scénario tendanciel ? On peut penser que ce sont les groupes qui, tout en étant dans le système, participent plus ou moins à d'autres logiques : les intellectuels, les migrants de retour au pays, tous ceux qui sont fortement influencés par les media (les jeunes) et bien sûr les agences d'aide et les ONG qui ne sont que partiellement dans le système. On proposera donc quatre "groupes moteurs" principaux :

- les agences d'aide qui sont dans le système mais occupent évidemment une place particulière et dont l'action est déterminante dans la réalisation du scénario tendanciel;
- ce que l'on appellera les élites intellectuelles sahéliennes, qu'elles occupent des responsabilités dans les gouvernements et l'administration ou qu'elles soient en position d'influer directement ou indirectement sur le projet de société et sur les grandes orientations des politiques;

- **Les acteurs émergents**, ceux dont le rôle et le statut sont en train de changer : les migrants qui reviennent au pays, les femmes qui jouent un rôle nouveau, les jeunes qui prennent des initiatives dans le village ou dans le secteur informel etc...
- enfin, **Les ONG étrangères**, tous ceux qui hors du Sahel souhaitent apporter une contribution à la solution des problèmes de la région et qui jouissent d'une très grande autonomie pour ce faire.

Dans ces quatre groupes, le groupe des acteurs émergents joue évidemment un rôle particulier. C'est lui qui entraînera la société sahélienne vers un avenir meilleur. C'est lui dont on peu penser qu'il entraînera peu à peu le groupe des paysans traditionnels, "non capturés", dont le nombre de toutes façons diminuera inexorablement.

Que peuvent faire les autres groupes pour l'appuyer dans son action ou au moins pour lui donner ses chances ? C'est par un essai de réponse à cette question que l'on conclura cette étude prospective du Sahel.

Un essai de réponse où on ne proposera aucune recette, mais des thèmes de réflexion.

30.3. DES THEMES DE REFLEXION POUR LES AGENCES D'AIDE

Une aide croissante est indispensable pour simplement assurer la vie du Sahel dans le scénario tendanciel : elle l'est certainement aussi, quoique dans une moindre mesure, dans les scénarios plus souhaitables. Par ailleurs, a-t-on dit, si un projet de développement surgit de l'intérieur des sociétés sahéliennes, l'aide aura un vaste champ d'action et pourra accompagner ce développement. Deux questions essentielles, inévitables, se poseront alors.

Aide à l'ajustement structurel et aide au développement

L'excès de l'offre sur la demande qui provoque l'accroissement de la dépendance peut être diminué par la réduction de la demande : c'est l'objectif des programmes d'ajustement structurel et/ou par l'augmentation de l'offre : c'est l'objectif des programmes de développement. Les deux objectifs sont-ils compatibles ? Ce n'est pas évident et on citera le rapport de R. Cassen sur l'efficacité de l'aide qui souligne : "le manque de cohérence entre les programmes d'ajustement et les exigences du développement à terme est préoccupant". Les inévitables aspects déflationnistes d'une politique de réduction de la demande sont évidemment peu favorables à une expansion de l'économie. Dans un pays industrialisé, l'ajustement structurel bien conduit provoque des restructurations qui augmentent

les productivités et prépare ainsi la phase d'expansion qui suivra. Dans les sociétés sahéniennes actuelles, il est à craindre que le même ajustement provoque surtout un repli des différents groupes sociaux sur eux-mêmes et ne prépare guère la nécessaire ré-articulation de l'économie.

Mais on peut considérer aussi que les "pays absorbent leurs ressources intérieures dans des dépenses improductives au détriment de la croissance" (J. de Larosière) et que les programmes d'ajustement structurel, en éliminant les sources de dépenses improductives "ne sont pas un obstacle à la croissance, mais une condition de la croissance" (id.), ce qui est aussi un point de vue très défendable.

La dépendance des pays sahéniens n'étant pas sur le point de disparaître, cette question de la compatibilité entre diminution de la demande et augmentation de l'offre, entre ajustement structurel et développement, risque de se poser de façon permanente. Les agences d'aide vont se trouver devant le problème de ne pas relâcher leurs pressions afin que les Etats sahéniens soient incités à réduire leur dépendance de l'extérieur et en même temps à ne pas trop accroître ces pressions afin que les possibilités de développement ne soient pas compromises. Il n'appartient pas à cette étude prospective de proposer des solutions. Mais le problème mérite sûrement d'être étudié plus sérieusement qu'il ne l'a été.

Aide à l'Etat et aide à la société civile

Jusqu'à présent, l'aide publique au développement s'est beaucoup appliquée à l'Etat sahélien et même lorsqu'elle visait à atteindre à travers les structures étatiques la société civile, elle est loin de l'avoir toujours atteinte et encore plus loin de l'avoir atteinte efficacement. Les structures d'un Etat "suspendu dans les airs", l'autonomie des ruraux créent des conditions peu favorables à la transmission de l'aide vers les groupes cibles (les plus "pauvres" par exemple) que les agences d'aide se proposent naïvement d'atteindre à travers une aide à l'Etat. Cela ne changera pas du jour au lendemain.

Une nouvelle répartition des rôles de l'Etat et de la société civile doit-elle se traduire par des changements dans l'aide publique ? cette aide peut-elle atteindre plus directement la société civile et soutenir les initiatives des groupes les plus dynamiques et comment peut-elle le faire ? une part plus importante de l'aide doit-elle transiter par des ONG plus susceptibles d'agir efficacement ? Autant de questions qui se poseront inévitablement aux agences d'aide. Autant de questions dont la réponse n'est pas simple et qui amèneront à sortir des modes d'intervention classiques, à renoncer comme on l'a dit aux schémas de développement préconçus.

D'une façon générale, la réflexion sur l'aide et son rôle a été jusqu'à présent assez étroitement économique : elle a porté sur le volume de l'aide et sa répartition, sur la conception et l'évaluation des projets de développement, sur les modalités de l'ajustement structurel etc... Au cours de ces dernières années, les pays occidentaux ont, implicitement ou explicitement, délégué la réflexion sur les grandes orientations de l'aide à des organisations internationales qui, par leur nature même, ne peuvent aisément aborder que les aspects institutionnels, les côtés politiques et socio-culturels leur échappant nécessairement. La présente étude prospective est, comme on l'a dit dans l'introduction, un essai de replacer l'aide dans un cadre plus global. Mais ne faudrait-il pas, compte tenu de la complexité et des interférences de toutes sortes que l'on a tenté de mettre en évidence au sein du système sahélien, aller plus loin et replacer systématiquement l'aide dans cette complexité ?

On signalera enfin, presque pour mémoire, le thème du **lien entre l'aide et le commerce international**, les politiques commerciales menées par les pays occidentaux ayant tendance, comme on l'a exposé au paragraphe 19.1, à avoir des effets contraires à ceux de l'aide... Mais, ce problème déborde manifestement le cadre du seul Sahel.

30.4. DES THÈMES DE REFLEXION POUR LES ELITES SAHELIENNES

L'aide peut accompagner le projet de développement des sociétés sahéliennes. Mais où est aujourd'hui ce projet de développement ? Une bonne partie des élites ont certes le projet implicite de vivre à l'occidentale, projet qui n'est pas généralisable à l'ensemble de la société à échéance prévisible. Quel projet peut-on proposer ? Si quelques tentatives de réflexion ont été faites sur ce thème, le projet demeure flou ou axé sur des thèmes qui, comme l'auto-suffisance alimentaire sont plutôt des faux semblants et ne sont en plus guère mobilisateurs (l'auto-suffisance dans la pauvreté n'est pas très exaltante).

S'il n'est pas possible de formuler un projet, on peut compter sur le dynamisme de la société sahélienne pour le construire progressivement par une multitude d'initiatives. Au moins faut-il que l'Etat permette à ce dynamisme de la société civile de s'exprimer pleinement.

L'Etat a la possibilité de l'étouffer ou au contraire de lui permettre de s'exprimer pleinement, voire de l'encourager ou de l'orienter en fonction d'un projet, si un tel projet existe.

Aussi, les élites sahéliennes, tous ceux qui jouent un rôle dans l'orientation des politiques nationales, pourraient-ils réfléchir sur les questions cruciales qui ont été évoquées au chapitre 27 :

- Quel cadre donner au dynamisme des ruraux ?
 - . quelles structures juridiques leur permettant d'exercer les responsabilités sur les sols, les ressources naturelles ?
 - . quelles fonctions (éducation, santé...) doivent être transférées à l'échelon local ?
 - . comment promouvoir la démocratie à l'échelle locale ?
 - . quelles politiques alimentaires mettre en oeuvre ?

- Quel cadre donner au dynamisme urbain ? Quelles structures offrir aux entreprises ? Comment formaliser le secteur informel et déformaliser le secteur formel ? Quelle politique industrielle adopter ?

Un autre thème de réflexion est celui du long terme à préparer : quelle éducation formelle et informelle pour demain ? quelle politique démographique ? A l'heure où la plupart des pays occidentaux s'interrogent sur l'adaptation de leur système éducatif aux mutations technologiques et aux mutations sociales en cours, les Sahéliens n'ont-ils pas à réfléchir sur l'adaptation de leur système plus ou moins importé à leurs problèmes de demain ?

Enfin, le thème d'un interface Sahel-marchés extérieurs qui ne décourage pas le dynamisme des urbains comme des ruraux est aussi un thème-clé, mais qui ne peut pas se traiter de façon complètement indépendante des pays occidentaux.

30.5. UN THEME DE REFLEXION COMMUN AUX PAYS OCCIDENTAUX ET AUX ELITES

Ce problème des échanges commerciaux et donc de l'interface entre le Sahel et le monde est essentiel, d'une part pour que le dynamisme des acteurs sahéliens urbains et ruraux ne soit pas brimé par un envahissement abusif des marchés intérieurs et qu'il puisse au contraire s'exprimer davantage sur certains marchés extérieurs et, d'autre part pour la diminution de la dépendance.

Le Sahel a trop peu de poids dans le monde pour prétendre exercer une quelconque influence sur la gestion des marchés mondiaux, sur la politique des grandes puissances et donc sur les prix internationaux. En outre, les évolutions de ces prix dues aux mutations technologiques à venir paraissent inéluctables.

La question de l'interface, du taux de change et en particulier du taux de change du Franc CFA sera donc incontournable. S'il est reconnu que la parité actuelle est désormais une entrave pour le développement, il serait sans doute vain d'attendre que des politiques déflationnistes aient fait suffisamment baisser le niveau des prix relatifs dans le Sahel pour mettre fin à la surévaluation de la monnaie : la déflation nécessaire engendrerait une grave crise et laisserait les économies sahéliennes exsangues. Cela veut dire que la meilleure façon de réduire cet handicap monétaire : protection généralisée (ou protection spécifique pour certains produits), ou changement de parité doit être étudiée avec soin. Une telle étude ne peut évidemment être menée qu'avec les autorités monétaires de la zone franc.

L'analyse structurelle a fait apparaître comme variable motrice importante pour la région : le poids de la France. La France qui a été la principale puissance colonisatrice dans le Sahel continue, 25 ans après les indépendances, à jouer un rôle particulier par l'influence de sa culture sur les élites sahéliennes, par le volume de son aide et par le lien monétaire qu'elle maintient avec cinq des pays sahéliens. Autant et peut-être plus qu'au lendemain des indépendances, elle a un rôle spécifique à jouer, rôle plus ou moins souhaité par les Sahéliens, aussi prompts à accabler l'ancien colonisateur qu'à lui reprocher d'abandonner ses anciens colonisés. Le poids de son influence intellectuelle devrait lui donner une place particulière dans les réflexions sur l'aide suggérées plus haut, réflexions où les relations monétaires ont évidemment leur place.

Encore faut-il que ce pays soit prêt à jouer son rôle dans la réflexion sur l'avenir de la région.

30.6. UN THEME DE REFLEXION POUR LES ONG

Les ONG étrangères ont un rôle à jouer dans l'accompagnement du dynamisme sahélien, rôle qui peut être important, qui peut être plus efficace que celui des agences d'aide publique mais qui mérite réflexion :

- quel partage les ONG devraient-elles faire à l'avenir entre l'aide à caractère purement social et l'aide à la transformation du système productif en milieu rural (y compris la restauration des équilibres écologiques) ?
- quel rôle les ONG peuvent-elles avoir en milieu urbain ? comment peuvent-elles agir pour aider le secteur informel à accroître sa productivité ?
- quel rôle les ONG peuvent-elles jouer dans l'organisation du mouvement paysan ? l'organisation à l'échelle du village et la fédération des groupements villageois pour que ceux-ci s'appuient mutuellement ?

30.7. CONCLUSION GENERALE : PAS DE RECETTE MAIS SUFFISAMMENT D'ESPOIR POUR MOBILISER LES ENERGIES

Ceux qui attendaient de cette analyse prospective du Sahel une recette pour redresser la situation de la région seront déçus. On a survolé les facteurs qui jouent sur l'avenir de la région; certains de ces facteurs, faute de connaissances suffisantes ont été entr'aperçus, d'autres n'ont peut-être même pas été vus. Ce survol rapide et incomplet a quand même permis de mesurer la complexité du système sahélien.

On comprend, en considérant cette complexité, l'impossibilité de se limiter à des recettes simples et on comprend mieux l'inanité de certaines politiques qui ont été préconisées et suivies. On est en présence d'un système caractérisé, comme tous les systèmes, par la structure de ses relations internes. Cette structure n'a subi jusqu'à présent que des adaptations limitées alors que les changements en cours et à venir : évolution des valeurs, mutation du monde, explosion démographique, rendent nécessaire un changement plus profond de la structure. Une excellente planification des investissements ne peut rien résoudre : elle n'a aucun effet sur la structure. Une action particulière sur un élément du système, sur les prix des céréales hier, peut-être demain sur le taux de change, crée une perturbation qui est ou sera vite absorbée par un système qui est très résilient; elle ne change pas la structure. Les programmes d'ajustement structurel eux-mêmes, en dépit de leur nom, ne touchent pas vraiment aux structures des sociétés sahéliennes. Ils modifient la répartition des revenus et peut-être mettent-ils en place les conditions d'un futur changement de structure; c'est possible mais loin d'être certain.

Les futurs possibles pour les sociétés sahéliennes pourraient de façon extrêmement schématique se résumer ainsi :

- ou bien, la structure du système ne changera pas véritablement, elle s'adaptera plus ou moins pour éviter des catastrophes et ce que l'on a appelé le scénario tendanciel deviendra réalité, entraînant la stagnation de l'économie et l'accroissement de plus en plus fort de la dépendance de l'étranger;
- ou bien des chocs extérieurs : une aggravation des conditions climatiques, une réduction massive de l'aide, ou des chocs intérieurs remettant en cause la conception actuelle de l'Etat, amèneront un changement brutal de structure du système, dans des conditions certainement dramatiques, remettant à plus tard la possibilité d'un développement réel;
- ou bien l'action de ce que nous avons appelé "les groupes moteurs" (dont les agences d'aide) permettra de changer progressivement la structure du système et de sortir du scénario tendanciel en évitant les catastrophes et en amorçant un développement réel qui, à terme, permettra de réduire la dépendance de l'extérieur et de réaliser un projet de société spécifiquement sahélien.

La porte de sortie vers cette transformation structurelle est sans doute étroite. Mais tout laisse à penser qu'elle existe et que les Sahéliens, entraînés par les plus dynamiques d'entre eux et aidés par ceux qui souhaitent les aider, peuvent la franchir. Et le plus fort motif d'espoir que cette transformation structurelle advienne au cours des 25 prochaines années est - on le redira encore une fois - le dynamisme nouveau que manifestent les sociétés sahéliennes.

Lorsque le père du grand Soundiata, le fondateur de l'empire du Mali dont l'épopée est chantée par tous les griots, s'en vint trouver le forgeron-devin de Niani, inquiet de voir son fils creuser sans cesse son retard sur les enfants de sa classe d'âge, le devin aveugle lui assura que le grain avait germé. L'étude prospective s'est voulue aveugle à une vision du Sahel qui, trop limitée aux difficultés présentes, conduit à un pessimisme qui ne construit rien. Sans avoir le don de voyance du forgeron de Niani, elle a essayé de voir loin, même si la vision est imprécise. Le grain germe, les sociétés sahéliennes après les épreuves qu'elles ont subies retrouvent un dynamisme neuf et cela autorise tous les espoirs. Sans la vie qui est dans le grain, il n'y aurait jamais de moisson.

Mais tous les Sahéliens savent bien que, entre le moment où le grain a germé et le moment de la moisson, il y a beaucoup d'efforts à faire. Il faut arroser, biner pour détruire les mauvaises herbes, chasser les oiseaux mange-mil... peut-être aujourd'hui faudrait-il aussi utiliser quelques engrais, quelques pesticides et quelques machines venus de continents lointains. Mais, ajouta le forgeron-devin de Niani, l'homme est impatient.

BIBLIOGRAPHIE

L'étude prospective a utilisé de nombreux documents élaborés par les secrétariats du CILSS et du Club du Sahel et par les Agences d'aide : Banque Mondiale, Ministère français de la coopération, FAO etc... qui ne sont pas cités dans la bibliographie. Celle-ci se borne à donner la liste des principaux ouvrages consultés.

CHAPITRE 1 - Introduction à la prospective du Sahel

- BERGER, G. (1967). Etapes de la prospective, PUF, Paris
- CAZES, B. (1986). Histoire des futurs, Seghers, Paris
- GODET, M. (1977). Crise de la prévision, essor de la prospective, P.U.F., Paris
- GODET, M. (1985). Prospective et planification stratégique, Economica, Paris
- FUTURIBLES, (1983). Prospective, prévision, planification stratégique, numéro de novembre 1983, Paris

CHAPITRE 2 - Du temps des empires à la vieille de la colonisation

- BA, A. et DAGET, J. (1984). L'empire peul du Macina, NEA, Dakar
- BAIER, S. (1980). An economic history of central Niger, Clarendon press, Oxford
- BARRY, B. (1972). Le royaume du Waalo, Maspero, Paris
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1985). Afrique Noire, Payot, Paris
- CUOQ, J. (1984). Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'ouest, Genthner, Paris
- CURTIN, P. (1975). Economic change in pre-colonial Africa, University of Wisconsin press
- DESCHAMPS, H. (1971). Histoire générale de l'Afrique noire, PUF, Paris
- DIOP, M. (1971). Histoire des classes sociales en Afrique de l'ouest, Maspero, Paris
- HOPKINS, A.G. (1973). An economic history of West Africa, Longman, London

- KI-ZERBO, J. (1978). Histoire de l'Afrique noire, Hatier, Paris
- LY-TALL, M. (1977). L'empire du Mali, N.E.A., Dakar
- MAUNY, R. (1961). Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen-Age, IFAN, Dakar,
- MEILLASSOUX, C. (1986). Anthropologie de l'esclavage, PUF, Paris
- RODNEY, W. (1972). How Europe underdeveloped Africa, Bogle, London
- UNESCO, (1985). Histoire générale de l'Afrique, Unesco/N.E.A.

CHAPITRE 3 - La période coloniale

- BALANDIER, G. (1955). Sociologie actuelle de l'Afrique noire, PUF, Paris
- DAVID, P. (1980). Les Navétanes, N.E.A. Dakar
- LABOURET, H. (1941). Paysans d'Afrique occidentale, Gallimard, Paris
- MARCHAL, J.Y. (1980). Chronique d'un cercle de l'AOF, Ouahigouya 1908-1941, ORSTOM, Paris
- NICOLAS, G. (1981). Dynamique de l'islam au sud du Sahara, Publications orientalistes de France, Paris
- PELISSIER, P. (1966). Les paysans du Sénégal, Fabrègue, Saint Yrieix
- RICHARD-MOLARD, J. (1956). L'Afrique occidentale française, Berger-Levrault, Paris
- SCHREYGER, E. (1984). L'Office du Niger au Mali, Steiner, Wiesbaden
- SURET-CANALE, J. (1958, 1964 et 1972). Afrique noire, Editions sociales, Paris

CHAPITRE 4 - L'évolution de la population depuis 1960

- EMF/WSF. The world fertility survey. Annual report 1982
- NATIONS-UNIES (1982). Les perspectives d'avenir de la population mondiale, évaluées en 1980, New York
- SCET-SEDES (1984). Une image à long terme de l'Afrique au sud du Sahara, Paris

CHAPITRE 5 - L'évolution de l'agriculture depuis 1960

- BANQUE MONDIALE, (1985). Politique agricole et son rapport avec la politique alimentaire dans les pays africains au sud du Sahara, IDE, Banque Mondiale, Washington
- COPANS, J. (1975). Sécheresses et famines du Sahel, Maspero, Paris
- COULOMB, J. SERRES, H. TACHER, G. (1980). L'élevage en pays sahéliens, PUF, Paris
- FAO (1976). Etude prospective pour le développement agricole des pays de la zone sahélienne, Rome
- GIRI, J. (1983). Le Sahel demain : renaissance ou catastrophe ?
- HART K. (1982). The political economy of West African agriculture, Cambridge University press, Cambridge
- LERICOLLAIS, A. (1970). La détérioration d'un terroir : Sob en pays serer, ORSTOM, Paris
- OCDE (1981). L'intensification des cultures pluviales dans les pays du Sahel, Paris

CHAPITRE 6 - La rupture de l'équilibre écologique

- BANQUE MONDIALE (1985). La désertification dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'ouest, Groupe de travail présidé par J. GORSE, Washington
- BROEKHUYSE, J. Th. (1985). Désertification et auto-suffisance alimentaire, Cebema, Pays-Bas
- DUMONT, R. (1986). Pour l'Afrique, j'accuse, Plon, Paris
- GIRI, J. (1986). Désertification du Sahel, Etudes, Paris
- GLANTZ, M. (1977). Desertification, Westview press, Boulder
- GLANTZ, M. (1983). Desertification : a review of the concept, in Encyclopedia of Climatology, Hutchinson Ross Publishing Company
- ORSTOM,(1983). Enjeux fonciers en Afrique noire, Karthala, Paris
- TIMBERLAKE, L. (1985). Africa in crisis, Earthscan, London

CHAPITRE 7 - L'industrie, les services et le secteur informel

BANQUE MONDIALE. Rapport sur le développement dans le monde 1985, Washington

BARBIER, J.P. et GIRI, J. (1984). L'industrialisation des pays ACP en question, in Le Courrier, Bruxelles DEBLE, I. et HUGON, Ph. (1982). Vivre et survivre dans les villes africaines, PUF, Paris

REVUE TIERS-MONDE (1986). La nouvelle industrialisation du Tiers-Monde, N° 107, PUF, Paris

STEEL, W. et EVANS, W. (1986). L'industrialisation en Afrique au sud du Sahara, Banque Mondiale, Washington

VAN DIJK, M.P. (1986). Le secteur informel de Dakar, L'Harmattan, Paris

VAN DIJK, M.P. (1986). Le secteur informel de Ouagadougou, L'Harmattan, Paris

CHAPITRE 8 - L'évolution de l'économie globale

GIRI, J. (1986). L'Afrique en panne, Karthala, Paris

OCDE, (1985). Afrique subsaharienne : de la crise au redressement, OCDE, Paris

Secrétariat du Comité monétaire de la Zone franc, Rapports annuels sur la Zone franc, Paris

CHAPITRE 9 - La déstructuration de la société rurale

ADAMS, A. (1977). Le long voyage des gens du fleuve, Maspero, Paris

COPANS, J. (1980). Les marabouts de l'arachide, Le Sycomore, Paris

DUVAL, M. (1985). Un totalitarisme sans Etat, L'Harmattan, Paris

GALLAIS, J. (1984). Hommes du Sahel, Flammarion, Paris

MARCHAL, J.Y. (1983). Yatenga - La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien, ORSTOM, Paris

OLIVIER DE SARDAN J.P. (1984). Les sociétés songhay-zarma, Karthala, Paris

CHAPITRE 10 - La montée de la société urbaine

ELA, J.M. (1983). La ville en Afrique noire, Karthala, Paris

PROJET, (1982). L'explosion urbaine du Tiers-Monde, numéro spécial, février 1982, Paris

CHAPITRE 11 - L'évolution du pouvoir

- BATES, R. (1981). Markets and States in tropical Africa, University of California Press, Berkeley
- COULON, C. (1985). Les Musulmans et le pouvoir en Afrique noire, Karthala, Paris
- HYDEN, G. (1983). No shortcuts to progress, Heinemann, London
- KOUASSIGAN, G.A. (1985). Afrique : révolution ou diversité des possibles, L'Harmattan, Paris
- MAGASSOUBA, M. (1985). L'Islam au Sénégal. Demain les mollahs ? Karthala, Paris
- YOUNG, Crawford (1986). Africa's colonial legacy, in Strategies for African development, University of California press, Berkeley

CHAPITRE 13 - L'évolution de la société comme produit de tensions

- BALANDIER, G. (1969). Anthropologie politique, PUF, Paris
- BRAUDEL, F. (1958). Histoire et sociologie, in Traité de sociologie de G. Gurvitch, PUF, Paris
- OGBURN, W. (1964). On culture and social change, The University of Chicago press, Chicago
- PHAM-VAN-THUAN, (1970). Société traditionnelle et société moderne : le cas du Japon de Meiji, in Sociologie des mutations de G. Balandier, Anthropos, Paris

CHAPITRE 14 - L'environnement du Sahel : le climat de demain

- COUREL, M-F. (1985). Etude de l'évolution récente des milieux sahéliens à partir des mesures fournies par les satellites, Thèse, Paris I Symposium de Nouakchott sur la désertification (1974), IFAN, Dakar

CHAPITRE 15 - L'environnement du Sahel : le monde de demain

- LESOURNE, J. (1981). Les mille sentiers de l'avenir, Seghers, Paris
- LESOURNE, J. et GODET, M. (1985). La fin des habitudes, Seghers, Paris
- OCDE, (1979). Face aux futurs, OCDE, Paris
- PAPON, P. (1983). Pour une prospective de la science, Seghers, Paris